

AFFAIRES

Nouvelle secousse dans les mutuelles. René Teulade (PS) en garde à vue p. 14

L'ENQUÊTE AL-QAÏDA

La justice britannique libère un suspect faute de preuves p. 3

UNION EUROPÉENNE

Budget : l'Allemagne épargnée. Retraites : la France épinglée p. 6 et notre éditorial p. 18

EN ILE-DE-FRANCE

aden

Tout le cinéma et une sélection de sorties

AUTOMOBILE

Le marché a été épargné par la crise. Peugeot en profite p. 23

PROFESSION PROFILÉUR

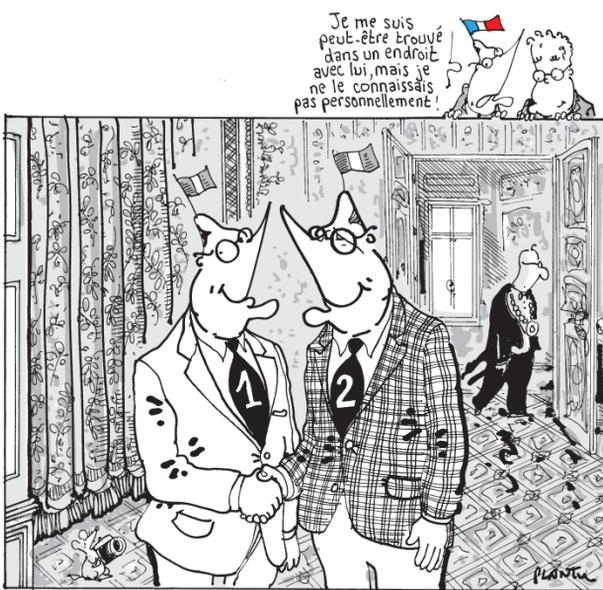
Comment démasquer un assassin en dressant son portrait psychologique p. 16

International.....	2	Communication.....	25
Union européenne...	6	Marchés.....	27
France.....	8	Aujourd'hui.....	28
Société.....	12	Météorologie-Jeux...	32
Régions.....	15	Culture.....	33
Horizons.....	16	Radio-Télévision.....	37
Entreprises.....	22	Carnet.....	39

Les socialistes accusent Chirac d'énoncer des contre-vérités

LES DIRIGEANTS socialistes s'efforcent de contrer l'entrée en campagne de Jacques Chirac. Mardi 12 février, réunis autour de Lionel Jospin, ils ont passé au crible les « contre-vérités » énoncées, selon eux, par le président lors de sa première intervention télévisée de candidat. Le premier ministre a lui-même répliqué, à l'Assemblée nationale, aux propos de Jacques Chirac sur la mauvaise gestion, par le gouvernement, du budget de l'Etat et de la croissance. Les socialistes répondent aussi à sa « passion » pour la France exprimée par le candidat Chirac. Selon Jean Glavany, directeur de campagne de Lionel Jospin, « il a la passion du pouvoir plutôt que des Français ».

Le bureau national du PS s'est aussi préoccupé, mardi, de la percée de Jean-Pierre Chevènement dans les intentions de vote, progression qui serait accompagnée par un émiettement global de l'électorat de gauche.



► Martine Aubry au « Monde » : le président sortant « affaiblit la politique »

► Pour la droite, le candidat Chirac a « dépollué » l'atmosphère en parlant des affaires

► Charles Pasqua veut un référendum sur la peine de mort

Lire pages 8 et 9 et Pierre Georges page 40



Impassible Milosevic

DEUX cent soixante réfugiés exécutés, une femme brûlée vive, une jeune fille violée : la longue liste des crimes qui lui sont reprochés par l'accusation a laissé Slobodan Milosevic impassible, mardi 12 février, au premier jour de son procès devant le Tribunal pénal international de La Haye. L'ancien dirigeant serbe est inculpé de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide lors des conflits de Croatie, de Bosnie et du Kosovo. Lire page 2

Paris : l'enquête sur les emplois fictifs

DANS le cadre d'une enquête sur l'attribution d'emplois de cabinet à la Ville de Paris de 1983 à 1998, les policiers ont interrogé, en 2000 et 2001, 242 chargés de mission au cabinet du maire de Paris, Jacques Chirac (1977-1995) puis Jean Tiberi (1995-2001). Les enquêteurs ont recensé une soixantaine de cas suspects : une quinzaine de personnes auraient bénéficié d'emplois fictifs et plus d'une quarantaine auraient travaillé ailleurs qu'à la Mairie, notamment au RPR et au

Centre national des indépendants (CNI). Le préjudice subi par la Ville est estimé à plusieurs dizaines de millions de francs.

La Mairie de Paris aurait salarié l'attachée de presse de Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur de 1995 à 1997, et le chauffeur d'un sénateur (RPR) du Val-de-Marne. Recrutée par Louise-Yvonne Casetta au siège du RPR, une collaboratrice de Pierre Lellouche, alors conseiller de M. Chirac, a bénéficié d'un contrat de la Ville tout en

étant rémunérée par une entreprise privée. Les enquêteurs affirment également que la prise en charge, par la Mairie, de quatre chargés de mission a servi, grâce à de « faux contrats », « au financement occulte du CNI ». Plusieurs documents signés par M. Chirac ont été saisis par les enquêteurs, notamment des courriers et des contrats d'embauche concernant des emplois suspects.

Lire page 12

JEUX OLYMPIQUES

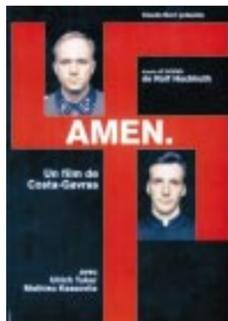
L'or pour Carole Montillet, reine inattendue de la descente



ELLE N'AVAIT jamais gagné une descente. La première fut la bonne : championne olympique ! Carole Montillet, 28 ans, a créé la surprise, mardi 12 février à Salt Lake City, en devançant toutes les favorites au terme d'une course parfaite. Elle est la première Française médaillée d'or dans la spécialité reine du ski alpin. Une victoire dédiée à la mémoire de Régine Cavagnoud. Lire pages 28 et 29

« Amen », le prochain film de Costa-Gavras, dont l'affiche scandalise l'Eglise

L'AFFICHE est signée Oliviero Toscani, l'ancien publicitaire de Luciano Benetton, aujourd'hui en froid avec le couturier italien. Sa dernière provocation sera, à partir du 19 février, sur les murs et façades de cinéma de Paris et de province : la croix des chrétiens fondue dans le même graphisme rouge et noir que la croix gammée, cette svastika dont, dès 1920, Hitler écrivait qu'elle symbolisait la « lutte pour la victoire de l'homme aryen ».



La croix confondue avec le symbole du régime nazi : l'affiche du prochain film de Costa-Gavras, *Amen* - en salles à partir du 27 février - qui traite du silence de Pie XII pendant l'extermination des juifs, fait scandale dans l'épiscopat. On avait déjà vu des keffieh sur une croix chrétienne dans une conférence propalestinienne à Beyrouth. Ou une femme nue lovée contre le sexe du Christ crucifié sur l'affiche du film *Larry Flynt*, traduit

en justice en 1996. Mais personne n'avait encore osé associer ainsi le symbole premier de la foi chrétienne et celui du régime le plus monstrueux de l'histoire humaine.

Quarante ans après *Le Vicaire*, la pièce de théâtre de Rolf Hochhuth, qui avait soulevé de nombreuses controverses et dont le film de Costa-Gavras est l'adaptation, la polémique éclate à nouveau. Réuni en conseil permanent mardi 12 février, l'épiscopat français a vu l'affiche de Toscani et prépare une réaction, peut-être judiciaire. Son secrétaire général, le Père Stanislas Lalanne, dit au *Monde* qu'« une telle affiche blesse gravement la sensibilité des catholiques par un amalgame insupportable entre la croix du Christ et la barbarie nazie ». C'est « une atteinte à la dignité de tout croyant ». L'affiche avait déjà été qualifiée d'« odieuse », de « perverse », d'« indigne », samedi 9 à Lyon, lors d'une

session des Amitiés judéo-chrétiennes de France. Ce qui désole l'épiscopat, c'est que l'affiche de Toscani lui semble décalée par rapport au film de Costa-Gavras. D'ailleurs, le Père Patrick Desbois, secrétaire du comité des relations avec le judaïsme, juge qu'il s'agit d'un « bon film ». Sans faire grand cas des progrès de la recherche historique depuis *Le Vicaire* (1963), *Amen* a pour sujet l'insurrection de la conscience morale devant la Shoah, traité à travers deux figures, l'une, historique, de l'officier SS de confession protestante, Kurt Gerstein (Ulrich Tukur dans le film), l'autre, purement fictive, d'un jeune diplomate jésuite, Ricardo Fontana (Mathieu Kassovitz). Le film met en cause le mutisme de l'Eglise, mais aussi de tout le monde occidental. Selon l'épiscopat, son affiche ne servirait pas, en la caricaturant, la compréhension, encore moins la réconciliation entre juifs et chrétiens. Costa-Gavras se défend : « Cette affiche n'a aucun caractère délibérément provocant : elle correspond au problème posé par le film. »

Henri Tincq

CULTURE

Les artistes et Berlusconi



LES ARTISTES italiens rompent avec Silvio Berlusconi. Notre enquête et le point de vue du cinéaste Nanni Moretti. Lire pages 33 et 20

POINT DE VUE

La France et son nombril

par Michel Rocard

JE VEUX DIRE mon effarement devant les débats préparatoires à la campagne présidentielle que l'on entend aujourd'hui. Tout se passe presque comme si le monde extérieur n'existait pas. Nous parlons chômage et licenciements comme si les grandes restructurations n'étaient pas le fruit d'une frénésie mondiale d'intensification de la concurrence et de boulimie des opérateurs financiers. Nous parlons fiscalité comme si nous n'étions pas soumis à une énorme pression baissière et homogénéisante, qui nous vient du monde entier, puissamment relayée par l'Union européenne. Préserver dans cette atmosphère notre niveau de redistribution, notre protection sociale et l'am-

pleur de nos services publics exige, au contraire, une stratégie explicitement internationale, d'abord européenne et vigoureusement offensive.

Nous parlons violence urbaine, ce qui est un peu plus local en effet, en faisant semblant d'ignorer qu'elle sévit partout dans le monde et qu'elle y a partout des fondements analogues, et en oubliant qu'une de ses dimensions majeures aujourd'hui est sa relation fortement croissante avec la drogue, qui elle-même fait l'objet de trafics mondiaux en augmentation rapide et inquiétante.

Sur ce même sujet, il y a plus à dire : l'accord se fait parmi les observateurs pour estimer que la perte, ou l'absence d'identité, cons-

titue l'un des facteurs les plus incitatifs à la violence. C'est de sens que les jeunes d'aujourd'hui ont besoin, de projet de société. Or, à la différence des plus anciens, ils sont mondialisés, par la musique, le vêtement, le goût des voyages, le refus de tout racisme et pour beaucoup d'entre eux par Internet. Une part notable de ceux qui ont des problèmes sont d'origine africaine : où leur parle-t-on de l'Afrique, de leurs racines ?

Lire la suite page 21

MICHEL ROCARD, ANCIEN PREMIER MINISTRE, EST PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE LA CULTURE AU PARLEMENT EUROPÉEN.

Eric Zemmour

L'homme qui ne s'aimait pas

Balland

Le livre qui peut faire perdre Chirac.

Balland

INTERNATIONAL

JUSTICE

Le procès de Slobodan Milosevic devant le Tribunal pénal international s'est ouvert le 12 février à La Haye. L'ancien dirigeant serbe est inculpé de crimes de guerre, crimes contre l'humanité et **GÉNOCIDE**

pour les conflits de Croatie, Bosnie et du Kosovo. Procureur, Carla Del Ponte entend démontrer « la **RESPONSABILITÉ PERSONNELLE** » de M. Milosevic pour des crimes qualifiés de « *sauvagerie presque médiévale* ».

Son adjoint a présenté les **TROIS CONFLITS**, rapelés les noms de villes martyres et quelques-uns des massacres commis, ajoutant qu'un seul homme, M. Milosevic, contrôlait la totalité de la chaîne de com-

mandement. L'accusé est resté silencieux, laissant le soin à **SES AVOCATS**, dont le Français Jacques Vergès, de dénoncer dans les couloirs un tribunal « *illégitime* » et un complot contre l'ancien président serbe.

Une longue énumération de crimes laisse M. Milosevic impassible

Une femme brûlée vive, une jeune fille violée, deux cent soixante réfugiés exécutés... L'accusation a entrepris, le 12 février, de cerner l'ampleur des atrocités commises dans l'ex-Yougoslavie. La procureur entend démontrer « la responsabilité personnelle » et directe de l'ancien dirigeant serbe

LA HAYE

de notre envoyé spécial

Slobodan Milosevic est au rendez-vous. Il entre, mardi 12 février à 9 h 30, escorté par deux gardes de l'ONU, dans la salle d'audience n° 1 du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), une cour qu'il estime « *illégitime* ». Il adopte sa posture favorite, l'air boudeur, une main dans la poche. Respectant les usages de la cour, il se lève à l'arrivée des trois hommes qui vont le juger pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre.

Le juge britannique Richard May, entouré de ses confrères jamaïcain, Patrick Robinson, et sud-coréen, O-Gon Kwon, ouvre l'affaire IT-02-54. Il rappelle que le parquet devra, jusqu'au 1^{er} juillet, se limiter à l'examen détaillé de l'acte d'accusation « Kosovo », les actes d'accusation « Croatie » et « Bosnie-Herzégovine » devant être évoqués ultérieurement. La parole est à l'accusation, pour une déclaration préliminaire qui ne sera pas achevée à la fin de la première journée d'audience.

« *Devant cette chambre, va commencer le procès de cet homme pour les méfaits qu'il est accusé d'avoir commis, contre le peuple de son propre pays et contre ses voisins*, déclare Carla Del Ponte, la procureur du TPIY. Il est remarquable que je puisse prononcer ces mots ici. Aujourd'hui, comme jamais auparavant, nous voyons la justice internationale en action ».

Carla Del Ponte est solennelle. « *Nous devrions réfléchir un instant à la création de ce tribunal et à son objectif. Nous devrions nous souvenir des scènes quotidiennes de peines et de souffrances qui ont défini le conflit armé dans l'ex-Yougoslavie. (...) Un nouveau mot, "nettoyage ethnique", a fait son apparition dans le langage courant. Certains des incidents ont révélé une sauvagerie presque médiévale et une cruauté calculée qui a outrepassé de loin les limites d'une guerre légitime.* »

« *Le crime de génocide, les crimes contre l'humanité et les autres crimes touchent chacun d'entre nous, où qu'il vive, parce qu'ils offensent nos principes les plus profonds sur les droits humains et la dignité humaine. La loi [le droit humanitaire international] n'est pas une simple théorie ou un concept abstrait. C'est un instrument vivant qui doit protéger nos valeurs, et fixer les règles d'une société civilisée.* »

La procureur note que l'accusé est Slobodan Milosevic et lui seul. Ni « *un Etat* » ni « *un peuple* » ne sont « *collectivement coupables* ». Elle n'oublie pas qu'une majorité de Serbes est hostile au TPIY. « *Le procès évoquera le sort tragique de milliers de victimes croates, bosniaques et albanaises de Milosevic. (...)* »



Des survivants du massacre de Srebrenica, en Bosnie, regardent à la télévision l'ouverture du procès de Slobodan Milosevic. En juillet 1995, sept mille personnes de cette enclave musulmane avaient été tuées. Le dirigeant serbe est inculpé de génocide pour les faits commis en Bosnie.

Mais l'accusé Milosevic a aussi fait d'autres victimes. Je pense aux Serbes réfugiés de Croatie, de Bosnie, du Kosovo, abusés par Milosevic. (...) Beaucoup ont perdu la vie, la plupart ont perdu leur foyer et leur avenir. Ces hommes et ces femmes sont à compter de plein droit parmi les victimes de Milosevic. »

Puis Carla Del Ponte esquisse un portrait de l'accusé. « *Excellent tacticien, piètre stratège, Milosevic n'a fait que poursuivre son ambition. Ne cherchez pas d'idéaux derrière les actes de l'accusé. (...) Ce ne sont ni les convictions personnelles, ni, moins encore, le patriotisme ou l'honneur, ni même le racisme ou la xénophobie qui animent l'accusé, mais bien la recherche du pouvoir, du pouvoir personnel.* »

Concluant son intervention, M^{me} Del Ponte trace les contours de ce que doit apporter ce procès. « *C'est à d'autres instances qu'il conviendra de poser le diagnostic moral, historique ou psychologique de l'accusé, et d'analyser les dynamiques sociales, économiques et politiques, qui constituèrent la trame de fonds des crimes. (...) Ici, plus modestement, c'est la responsabilité personnelle de Slobodan Milosevic que l'accusation entend démontrer pour les crimes qui lui sont imputés, rien que cela, mais tout cela.* »

Geoffrey Nice entreprend alors de résumer trois guerres, et de définir la stratégie du parquet. Il évoque la marche vers le pouvoir de Slobodan Milosevic, puis les conflits en Croatie et en Bosnie-Herzégovine.

Le lendemain sera consacré à la guerre du Kosovo. Il égrènera les noms de villes martyres : Vukovar, Dubrovnik, Sarajevo, Srebrenica. Le substitut du procureur analyse les institutions yougoslaves, et tente de démontrer qu'au sommet de la chaîne de commandement de l'armée, de la police ou des unités paramilitaires serbes, il y a un seul homme : Slobodan Milosevic.

Précisant que les victimes des crimes reprochés à l'accusé viendront elles-mêmes livrer leur témoignage, M. Nice évoque trois cas à la fois ordinaires et terrifiants.

En Croatie, à Vukovar, l'histoire d'un homme ayant cherché refuge dans l'hôpital et qui, après avoir été maltraité par des soldats ser-

bes, survit parce qu'il a la chance de connaître personnellement l'un d'entre eux, tandis que 260 patients et réfugiés sont exécutés et ensevelis dans le charnier d'Ovcara.

En Bosnie, à Visegrad, l'histoire d'une femme enceinte qui fuit dans la forêt, où elle donne naissance à son enfant, avant d'être, à son retour en ville, brûlée vive en compagnie de quarante-cinq autres personnes. « *Les cris du nouveau-né, dit Geoffrey Nice, visiblement très ému, retentirent durant*

« **Je pense aux Serbes réfugiés de Croatie, de Bosnie, du Kosovo, ils sont à compter de plein droit parmi les victimes** »

CARLA DEL PONTE

deux heures ». Au Kosovo, l'histoire d'une jeune fille violée avant d'être jetée vivante au fond d'un puit.

Geoffrey Nice, le substitut de la procureur, attaque Slobodan Milosevic avec trois idées : « *L'accusé, bien évidemment, savait !* » ; « *L'accusé n'a pas mis un coup d'arrêt* » aux crimes ; « *L'accusé n'a exprimé aucun regret pour les victimes* ». Le parquet affirme qu'il présentera au cours du procès les preuves que

M. Milosevic a été personnellement impliqué dans ces crimes. Seuls éléments inconnus parmi les documents écrits, sonores ou vidéo présentés lors de l'audience : des conversations entre l'accusé et Radovan Karadzic, le chef bosnien, évoquant une livraison d'armes. Le parquet détient-il d'autres enregistrements, de toute évidence réalisés par des services de renseignements occidentaux, impliquant ainsi l'accusé dans la conduite de la guerre ?

Et Slobodan Milosevic ? Il fut silencieux. Il est resté impassible durant le discours de Carla Del Ponte, ne regardant à aucun moment le visage dur et déterminé de son accusatrice. Il a en revanche suivi avec une attention manifeste le récit du substitut Nice, prenant de plus en plus de notes au fil des heures, notamment lorsque celui-ci abordait des aspects politiques et militaires.

Celui que les foules serbes surnommaient « *Slobo-sloboda* » (Slobo-liberté) il y a quinze ans, le premier ex-chef d'Etat à être jugé par une cour de l'ONU pour des crimes internationaux, ne s'est finalement distingué que par un seul détail. Il a regardé avec plaisir, avec un léger sourire aux lèvres, les séquences filmées où il apparaissait lui-même, à Belgrade, à Pristina. Il a en revanche détourné son regard des écrans lorsque ceux-ci montraient les colonnes de déportés, Vukovar en ruines, Dubrovnik bombardée. Il adoptait alors un air renfrogné.

Rémy Ourdan

Les petits stratagèmes de M^e Vergès et l'opération « vérité » du comité de défense

LA HAYE

correspondance

Tandis que l'on se presse, mardi matin 12 février, à l'entrée du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) pour assister à la première journée du procès de Slobodan Milosevic, M^e Vergès attend, sous l'œil des caméras. L'avocat français se plaint aux micros qui se tendent : « *Je ne suis pas autorisé à entrer, alors même que je suis l'un des conseillers de Milosevic. Voici comment ce tribunal conçoit la justice et l'équité* », lance-t-il.

Jacques Vergès n'ignore pas que les places sont comptées dans la tribune publique, qu'il fallait se faire connaître à l'avance des autorités compétentes, ce qu'il s'est bien gardé de faire. Il sait qu'il n'est pas mandaté par Milosevic pour le représenter officiellement auprès du TPIY. Quelques instants plus tard, le responsable du service de presse vient quand même lui délivrer le ticket qui lui permettra de s'asseoir avec le public.

L'avocat entre, visiblement satisfait d'avoir atteint son objectif : faire croire que le tribunal ne respecte pas les droits

de la défense. Toute la journée, M^e Vergès et les membres du Comité international pour la défense de Milosevic déclineront cette partition. Dans la salle d'audience, l'accusé a choisi de se défendre tout seul. A l'extérieur, ses partisans sont chargés d'accréditer la thèse selon laquelle l'ancien président est victime d'un complot mené par les Etats-Unis et l'OTAN pour le museler et pour le juger, lui, la victime de cette conspiration.

LA STRATÉGIE D'« AUTO-VICTIMISATION »

Le point d'orgue de cette opération se déroule après 16 heures. Le juge Richard May, qui préside la chambre de première instance, vient de clore les débats. Bien qu'ils affirment avoir été « *empêchés de tenir une conférence de presse* », les membres du comité ont convoqué les journalistes dans une salle d'un hôtel proche du TPIY.

Derrière une table, une demi-douzaine de personnes veulent « *dire la vérité sur le procès Milosevic* ». Jacques Vergès est là, ainsi que l'avocat canadien Christopher Black. Pendant plus d'une heure et demie,

les pourfendeurs du tribunal vont mêler contre-vérités et mensonges.

« *Le tribunal est illégal* », dit l'un, alors qu'il a été créé en 1993 par le Conseil de sécurité de l'ONU, que son Assemblée générale vote chaque année son budget, et élit ses juges tous les quatre ans. « *On nous empêche de communiquer avec notre client* », affirme Nico Steijner, avocat néerlandais, qui a pourtant le droit de lui rendre visite depuis qu'il a déposé au nom de son client une plainte pour enlèvement devant la Cour européenne de justice.

« *Nous allons créer une commission vérité à Paris. Nous allons enquêter sur les vrais responsables des bombardements de Sarajevo et des massacres* », promet Jacques Vergès. Dans la salle, plusieurs Yougoslaves vivant en Allemagne portent des T-shirts sur lesquels on peut lire « *Libérez Slobodan* ».

Vient le temps des questions. « *M. Christopher Black, vous contestez la légitimité du Tribunal international ici, à La Haye, mais vous défendez le général rwandais Ndindiyimana au Tribunal*

international à Arusha. Vous condamnez d'une part ce qui vous fait vivre d'autre part ? » Contrainct de reconnaître qu'il est payé 110 dollars (122 euros) de l'heure par le tribunal du fait que son client est indigent, l'avocat canadien répond : « *Il faut bien défendre les accusés qui ont besoin d'avocats, et qui bénéficient de moins d'attention des médias que Milosevic* »...

Dans la salle, William Bourdon, avocat, fondateur du Réseau Damoclès pour la promotion de la justice pénale internationale, dont le président est le juge espagnol Garzon, observe la scène. « *Alors que Milosevic bénéficie de garanties les plus sophistiquées pour se défendre, il refuse d'en faire usage afin de se poser en martyr. Il fait usage de porte-parole de couloirs afin de tenter de saboter l'œuvre du tribunal. C'est la stratégie de déni et d'auto-victimisation qu'il a toujours utilisée, affirme-t-il. Après avoir violé le droit international, il lui fait un pied de nez. Après avoir fait souffrir ses victimes, il les méprise.* »

Alain Franco

Moscou veut faire oublier le soutien apporté à l'ancien président serbe

MOSCOU

de notre correspondante

A Moscou, le procès de Slobodan Milosevic ne soulève guère de passion et peu de sympathie, que ce soit pour l'accusé ou pour le Tribunal de La Haye. Une petite manifestation devant le ministère des affaires étrangères, où des personnes âgées portaient des panneaux marqués « *Liberté pour Milosevic, l'OTAN au tribunal !* » ou « *Laissez en paix les patriotes serbes !* », a été tournée en dérision par une partie de la presse, qui les a qualifiés de « *Soviétiques courroucés* ».

Les journaux ont consacré une place modeste à l'ouverture du procès : pas de bilan de l'époque Milosevic, ni de description des crimes reprochés à l'ancien chef d'Etat, et encore moins d'évocation du soutien diplomatique et économique (livraisons de gaz) que Moscou avait pu apporter au régime de Belgrade.

Les bombardements de l'OTAN en 1999 contre la Yougoslavie n'ont jamais été populaires en Russie, où demeure un sentiment dif-

fus de solidarité avec les Serbes. Mais la personnalité de Milosevic n'a jamais rallié les foules et, de surcroît, l'époque a changé : dans l'après-11 septembre, le discours officiel est à la coopération avec les Occidentaux.

« VENGEANCE POLITIQUE »

Le Kremlin n'a pas fait de commentaire sur ce procès, précédé d'une étape cruciale que le président Vladimir Poutine avait critiquée avec virulence : le transfert de Milosevic à La Haye, en juillet 2001. Alors que Jacques Chirac, en visite à Moscou, avait qualifié l'événement de « *victoire du droit sur la tyrannie* », le président russe avait rétorqué, lors d'une conférence de presse commune, que cela « *déstabilisait* », au contraire, la Yougoslavie, qui se trouverait en conséquence « *au bord d'un nouvel effondrement* », et qu'il aurait mieux valu agir « *de manière civilisée* ».

Mais le seul soutien politique ouvert apporté à l'ancien président serbe, aujourd'hui en Russie,

provient du chef du Parti communiste, Guennadi Ziouganov, pour qui ce procès est une « *vengeance politique* » et le tribunal de La Haye, un « *tribunal de l'OTAN, illégal* ». L'agence officielle Itar-Tass a indiqué qu'un groupe de députés russes avaient signé une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, exigeant la libération de Slobodan Milose-

vic, qui « *luttait contre le terrorisme international* », des liens ayant été établis « *entre l'UCK (Armée de libération du Kosovo) et Oussama Ben Laden* ».

Cette argumentation est aussi celle du frère de Slobodan Milosevic, ancien ambassadeur de Yougoslavie (1998-2000) à Moscou, Borislav Milosevic. Il considère que les accusations portées contre

M. Djindjic n'a « pas suivi » le début du procès

A Belgrade, Zoran Djindjic, à la tête du gouvernement de Serbie qui a décidé de remettre Slobodan Milosevic au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), a déclaré, mardi 12 février, qu'il n'avait « *pas suivi le début du procès* ». « *C'est l'affaire de Milosevic, du procureur et du tribunal de La Haye. Le plus important, c'est que Milosevic ne soit plus un problème qui pèse sur la Yougoslavie* », a-t-il estimé. Le gouvernement croate a, en revanche, « *exprimé sa satisfaction* ».

Ce procès est « *un avertissement à tous les dictateurs* », a affirmé le ministre britannique des affaires étrangères, Jack Straw, en soulignant cependant qu'« *un certain nombre d'accusés sont toujours en liberté* ». Le porte-parole du ministère français des affaires étrangères a déclaré que la France attendait de ce procès que « *la justice fasse son travail en toute indépendance* ». En Espagne, le juge espagnol Baltasar Garzon, célèbre pour ses poursuites contre Pinochet, a présenté comme « *une avancée très importante pour la justice pénale internationale* » le fait que le plus haut dirigeant d'un Etat soit poursuivi.

son frère sont « *absurdes et inacceptables* ». « *Même Kostunica (actuel président yougoslave) a dit que le transfert de Milosevic vers La Haye était anticonstitutionnel* ». Après le 11 septembre, « *il est devenu clair pour tous que les extrémistes albanais étaient liés à Al Qaïda et Ben Laden* », poursuit-il.

Concernant l'attitude de Moscou, Borislav Milosevic estime qu'il y a eu « *des signes de solidarité, et une majorité à la Douma nous soutient comme avant. Mais peut-être que la Russie n'a pas fait la chose principale : après la fin du pacte de Varsovie, elle ne s'est pas assez opposée à la consolidation de l'OTAN en Europe* ».

Décrit comme l'une des rares personnes auxquelles Slobodan Milosevic ferait confiance, Borislav a géré, parallèlement à ses activités de diplomate, différentes activités commerciales et flux financiers opaques entre Belgrade et Moscou. Il continue, selon un proche, de « *s'occuper de business* ».

Natalie Nougayrède

Dictionnaire du Handicap
CINQS ZEBI, DOMINIQUE POUPÈRE-FONTAINE
1^{re} édition
AFRUISOIS 320 p., 30 €
Nouvelle édition mise à jour
Définitions, prestations, établissements et professionnels spécialisés, méthodes éducatives et thérapeutiques, adresses utiles...
Disponible en librairie ou auprès des Éditions ENSP
Éditions ENSP
École nationale de la santé publique
CS 74312 - 35043 Rennes cedex
Tél. 02 99 54 90 98 - Fax 02 99 54 22 84
editions@ensp.fr - http://editions.ensp.fr

La justice britannique libère un Algérien suspecté de complicité dans les attentats du 11 septembre

Lotfi Raissi était soupçonné par le FBI d'avoir servi d'instructeur à plusieurs pirates de l'air

LONDRES

de notre correspondant

Lotfi Raissi est libre. Ce pilote algérien de 27 ans, soupçonné par Washington d'avoir été l'instructeur d'un des pirates de l'air du 11 septembre, a été remis en liberté provisoire, faute de preuves suffisantes, mardi 12 février, par un tribunal britannique, après avoir passé près de cinq mois dans la prison de Belmarsh, au sud-est de Londres. Il devra comparaître à nouveau le 28 mars et habiter, d'ici là, à une adresse déterminée. En attendant, sa famille devra déposer une caution de 10 000 livres (environ 16 000 euros).

Lotfi Raissi fut le premier suspect arrêté à Londres sur une requête du FBI, en liaison avec les attentats terroristes. Appréhendé le 21 septembre dans son petit appartement du comté de Berkshire, près d'Heathrow, l'aéroport international de Londres où sa femme, Sonia, une Française de 25 ans, travaillait, le pilote fut officiellement arrêté le 28 septembre.

Que lui reprochait-on ? Selon l'accusation, Lotfi Raissi était - et demeure - soupçonné d'avoir surveillé de près la formation de quatre pirates de l'air, notamment de Hani Hanjour, le pilote qui a jeté l'appareil d'American Airlines sur le Pentagone. Le suspect, affirmait l'accusation, a effectué de fréquents allers et retours en juin et juillet derniers entre la Grande-Bre-



ADAM BUTLER/AP

Après cinq mois de détention, Lotfi Raissi, 27 ans, a été remis en liberté provisoire, mardi 12 février, par un tribunal britannique qui a jugé insuffisantes les charges retenues contre lui par le FBI. Il comparaitra de nouveau le 28 mars.

tagne et les Etats-Unis. Plusieurs carnets de vol dans lesquels manquaient des dates cruciales ont été découverts par la police à son domicile.

SÉRIEUX REVERS

Selon la loi britannique, un suspect en détention provisoire comparait régulièrement devant le tribunal pour entendre confirmer son état. Dès sa première comparution, le juge Timothy Workman avait observé que les preuves contre le suspect étaient « minces ». En décembre, Lotfi Raissi fut maintenu en détention, le tribunal ayant décelé « un environnement terroriste potentiel » dans le dossier du pilote. Mais lors de sa dernière comparution, le 15 janvier, le juge avait pressé les Etats-Unis de

« fournir plus de preuves » sur les activités terroristes prêtées au suspect.

Non seulement Washington n'a pu satisfaire le magistrat, mais, selon une récente note du FBI, la police fédérale reconnaît que, malgré ses recherches dans les archives d'une école de pilotage, dont le nom n'a pas été révélé, elle n'a pu déterminer « si Hani [Hanjour] et [Lotfi] Raissi s'étaient entraînés ensemble ». Un responsable du FBI a reconnu à propos de Lotfi Raissi : « Il est passé de la catégorie "peut-être ou peut-être pas" à la catégorie "probablement pas". Notre objectif est de le faire venir ici et de lui parler pour en savoir plus. » La libération de Lotfi Raissi constitue un sérieux revers pour le gouvernement américain. Son représentant, James Lewis, a vivement regretté, mardi, la décision du magistrat. Washington espère toujours obtenir l'extradition du suspect sur la base de « faux témoignages », seules charges retenues contre lui. L'inculpé a obtenu son brevet de pilote après avoir oublié délibérément de déclarer aux autorités américaines une ancienne condamnation pour vol et une opération au genou, deux faits dont il savait qu'ils le disqualifieraient.

L'épouse du suspect, qui a perdu son travail, a répété mardi que son mari n'« avait rien à voir » avec les attaques du 11 septembre, ajoutant : « Justice a été rendue aujourd'hui. » Le frère de Lotfi Raissi, Mohammed, a déclaré qu'il demanderait au FBI de présenter des excuses au suspect, cet « homme innocent », « car ils ont détruit sa vie, ils ont détruit ses rêves ».

Jean-Pierre Langellier

Les héros de New York craignent pour leur santé

Pompiers et sauveteurs ont respiré des substances toxiques provenant des décombres des Twin Towers

NEW YORK

de notre correspondant

Les héros du 11 septembre sont fatigués et craignent pour leur santé. Plus de 1 300 personnes, pour l'essentiel des sauveteurs et des commerçants du sud de Manhattan, ont annoncé leur intention de poursuivre la ville de New York et de réclamer des dommages et intérêts pour les conséquences de la destruction du World Trade Center. Les plaintes portent sur les négligences et les erreurs commises par la ville durant les opérations de sauvetage et de déblaiement.

L'essentiel des poursuites est le fait des pompiers. Ils accusent la ville, c'est-à-dire leur employeur, de ne pas leur avoir fourni suffisamment rapidement des appareils de protection respiratoire. Des émanations de dioxyde, d'amiante, de benzène, de chrome et d'autres produits dangereux et cancérigènes ont été détectées à de nombreuses reprises aux abords du World Trade Center. Dans les jours suivants le 11 septembre des centaines de pompiers, de policiers et de sauveteurs ont travaillé sans masques, faut d'équi-

pelements en nombre suffisant. Le pompier Palmer Doyle réclame 10 millions de dollars de dédommagements.

« Je monte rapidement quelques étages à pied et je suis essoufflé. Un problème que je n'avais jamais connu auparavant. Que va-t-il se passer si dans cinq ans, j'ai un cancer des poumons ou quelque chose comme cela ? ». « Nous avons fourni des masques aux pompiers le plus rapidement possible », explique Frank Gribbon le porte-parole des pompiers. « Nous savons qu'ils étaient disponibles en petite quantité dans les jours suivant le 11 septembre. Ensuite nous en avons eu suffisamment, mais même à ce moment les gens ne les portaient pas et les gardaient autour du cou », ajoute-t-il.

La plupart des autres plaintes proviennent de commerçants comme John Murray. Il possède une épicerie à quatre rues de l'endroit où se trouvait les Twin Towers. Les policiers lui ont ordonné le 11 septembre de laisser sa boutique ouverte pour l'utiliser comme centre de commandement. Il l'a retrouvée pillée et saccagée.

Eric Leser

Le débat sur l'« effondrement » de l'armée se développe en Russie

MOSCOU

de notre correspondante

« Notre armée est dans un état catastrophique, à demi effondrée ! Elle a un besoin urgent d'argent et de réformes. Malheureusement, la question de sa réforme est gérée par les militaires, et non par le pouvoir civil ». Lors d'une récente émission télévisée consacrée aux forces armées russes, le député libéral Boris Nemtsov tirait « les conclusions » du dernier épisode illustrant le piteux état de l'institution militaire en Russie : la cavale de deux déserteurs d'une unité « d'élite » de la région d'Oulianovsk, abattus par la police début février, après une course-poursuite au cours de laquelle les jeunes soldats avaient tué neuf personnes avec des armes volées dans leur caserne. L'agence Itar-Tass précisait, à cette occasion, que, chez les parachutistes, « jusqu'à 15 % des conscrits recrutés ont un passé criminel ».



« Notre armée est dans un état catastrophique. Elle a un besoin urgent d'argent et de réformes »
BORIS NEMTSOV

L'armée est à nouveau au cœur des déclarations publiques en Russie, où ses récentes déconvenues ont ranimé la question de l'introduction d'un « service civil alternatif » (un projet de loi est à l'étude), ainsi que les interrogations sur le passage à une armée de métier, envisagé vers 2010. « Seuls les pauvres font leur service militaire dans ce pays », a dit M. Nemtsov, évoquant le système de dessous-de-table permettant de se procurer un certificat médical d'inaptitude. Sur l'état général de l'armée, il a ajouté : « Regardez les Américains en Afghanistan. En deux mois, ils ont réglé la question. Nous, après neuf années de présence sur place, on n'arrivait à rien ».

« UNE SITUATION DE K.O. »

Les chiffres sont sans appel. En Russie, le budget de la défense pour 2002 est de 9,5 milliards de dollars (10,5 milliards d'euros). C'est quarante fois moins que le projet de budget de la défense pour 2003 aux Etats-Unis (380 milliards de dollars). Ce budget militaire américain équivaldra alors à six fois le budget total de l'Etat russe ! « Même si nous voulions prendre des mesures adéquates pour répondre à cette augmentation du budget militaire américain, nous ne serions pas en état de le faire » a admis, mardi 12 février, le

ministre russe de la défense, Sergueï Ivanov. « C'est une situation de K.O. », écrit le commentateur russe Alexandre Goltz. « Et tels des boxeurs ayant perdu le match, certains continuent de sautiller en donnant des coups de poings dans l'air », dit-il en évoquant la mauvaise humeur de certains milieux militaires russes.

Le général Ivachov, sorte de porte-parole des mécontents, a récemment dénoncé à la télévision une « absence totale de ligne stratégique » en Russie. Il évoquait l'évacuation annoncée par Moscou, après le 11 septembre, de bases militaires à Cuba et au Vietnam, ainsi que le déploiement de soldats occidentaux en Asie centrale. « Nous abandonnons d'importants espaces ». Le chef du Parti communiste, Guennadi Ziouganov, a lui aussi développé ce thème, samedi 9 février. La présence de troupes de pays de l'OTAN dans les République d'Asie centrale est, selon lui, une « atteinte à la sécurité de la Russie ». Celle-ci découlait, par le passé, « d'une doctrine selon laquelle les missiles étaient installés dans les régions de Krasnoïarsk et de l'Altaï [Sibérie], et que pour les atteindre, il fallait un temps de vol d'au moins vingt minutes ».

Le ministre russe de la défense a souligné, mardi, que l'utilisation des bases d'Asie centrale par les forces américaines devait être « temporaire ». Un volumineux article dans le quotidien *Vremie Novosti* a estimé que la présence militaire américaine sur les aérodromes de Khanabad et Termez (Ouzbékistan), de Aïni (Tadjikistan) et de Manas (Kirghizstan), permettait aux « services américains de collecter des informations sur des objets russes sensibles comme Baïkonour, le centre de missiles de Sari-Shagan, et le radar de Balkhasha au Kazakhstan, ainsi que la station d'observation Okno au Tadjikistan ».

En nouant des contacts avec les Etats-Unis dans le cadre de la campagne antiterroriste, les Républiques d'Asie centrale pourraient aussi se détourner de Moscou pour leurs fournitures militaires, « au profit d'équipements américains d'occasion », dit l'article. L'Inde et la Chine ont été en 2001 les principaux débouchés des ventes d'armements russes, mais Moscou souhaite diversifier ses clients. Le président Poutine a récemment répété que la modernisation des équipements de l'armée russe devait être liée aux revenus tirés des ventes du complexe militaro-industriel.

Natalie Nougayrède

LE PARFUM BAGUE
BOUCHERON
PARIS

www.boucheron.com

« L'axe du mal » au centre des discussions entre l'Europe et la Conférence islamique

Le premier ministre turc, Bülent Ecevit, estime que l'Irak est prêt à un compromis

ISTANBUL

de notre correspondante

Le Proche-Orient et l'éventualité d'une offensive américaine contre l'Irak ont dominé les discussions entre les ministres des affaires étrangères de l'Union européenne et de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) réunis à Istanbul les 12 et 13 février pour une conférence qui se voulait avant tout une réflexion sur la diversité culturelle, la perception de l'autre et les moyens d'empêcher le fameux « conflit des civilisations » très souvent évoqué depuis les événements du 11 septembre. Des représentants de 75 pays, dont plus d'une trentaine de ministres des affaires étrangères, avaient répondu à l'invitation de la Turquie pour tenter d'engager le dialogue entre les cultures.

La plupart des participants ont évité les critiques directes à l'égard de Washington dans leurs discours. Cependant, il est indéniable que l'approche militariste adoptée par l'administration de George W. Bush est une source d'inquiétude et de frustration pour les pays musulmans, lesquels cherchent l'appui de l'Europe. Hubert Védrine, ministre français des affaires étrangères, a souligné la remarque des pays arabes en déclarant : « Heureusement qu'il y a l'Europe pour relancer des initiatives. » Ainsi l'Irak, récemment mis en cause par le président Bush comme appartenant à un « axe maléfique » incluant également l'Irak et la Corée du Nord, a affirmé par l'intermédiaire de son ministre

des affaires étrangères, Kamal Khazri, que « le monde islamique est convaincu que l'Union européenne peut, et doit, jouer un rôle plus important pour contrer la pression des Israéliens, qui exploitent l'environnement politique actuel afin d'augmenter leur répression brutale et sauvage du peuple palestinien ».

Son homologue syrien, Farouk Al-Chareh, a déclaré qu'il était futile de combattre le terrorisme sans en chercher les causes. « Comment pouvez-vous traiter une maladie sans faire un diagnostic au préalable ? » Mahmoud Hammoud, le chef de la diplomatie libanaise, a affirmé pour sa part qu'il était nécessaire de « différencier entre la lutte légitime d'un peuple contre l'occupation étrangère et le terrorisme ». Bien que certaines initiatives – notamment la récente proposition française visant à reconnaître un Etat palestinien – soient déjà sur la table, les Européens ne

sont pas encore parvenus à adopter une position commune. M. Védrine affirme d'ailleurs que l'intention n'est pas de créer « pour le plaisir » une politique européenne distincte de celle des Etats-Unis, mais il admet néanmoins que « un certain nombre de points de vue diffèrent ».

Les Européens soutiennent la lutte contre le terrorisme engagée par les Etats-Unis mais ils favorisent davantage la négociation et le dialogue plutôt que la confrontation directe. « Le grand défi, c'est de ne pas permettre aux offensives militaires d'affaiblir les initiatives politiques et d'empêcher une érosion de nos valeurs démocratiques », explique Walter Schwimmer, secrétaire général du Conseil de l'Europe, ajoutant que l'Europe « doit se lancer et jouer un rôle actif » avant de préciser : « Si nous défendons ces valeurs, nous devons les défendre même lorsque nous sommes attaqués. »

En ce qui concerne le Proche-Orient, M. Védrine affirme pour sa part qu'il y a une unanimité européenne sur l'« impérieuse nécessité de revenir sur le terrain du dialogue politique ». Javier Solana, responsable de la politique extérieure et de sécurité de l'Union européenne, a insisté sur le fait que « nous sommes unis par la conviction que la seule solution qui peut amener une paix durable aux peuples concernés est la création de deux Etats ».

ÉVITER UNE OFFENSIVE

La présence à Istanbul du ministre des affaires étrangères irakien, Najib Sabri, a fourni l'occasion de sonder les sentiments de Bagdad, actuellement dans la ligne de mire de Washington. Ankara souhaite désespérément éviter une offensive militaire.

Le premier ministre turc, Bülent Ecevit, a récemment écrit à Saddam Hussein pour lui suggérer d'autoriser le retour des inspecteurs de l'ONU. Il n'a pas obtenu de réponse positive. Toutefois, M. Ecevit a affirmé, à l'issue de sa discussion avec M. Sabri, avoir détecté un assouplissement irakien. « Certains propos ont été exprimés qui peuvent être compris comme signifiant que l'Irak est prêt à un compromis », a déclaré le premier ministre, ajoutant : « J'ai eu l'impression d'un mouvement, mais il n'est pas encore clair quel résultat il peut avoir et ce qui sera donné en contrepartie. »

Nicole Pöpe

Washington examine les options sur l'Irak

Le secrétaire d'Etat Colin Powell a affirmé, mardi 12 février, devant la commission du budget du Sénat, que le président Bush « n'a pas en ce moment sur son bureau de plan pour commencer une nouvelle guerre avec quelque pays que ce soit ». Le chef de la diplomatie américaine a toutefois souligné que « l'Irak est le pays qui est source de la plus forte inquiétude », ajoutant que Washington « examinait les options concernant un changement de régime » si Bagdad n'acceptait pas un retour des inspecteurs internationaux chargés de vérifier son désarmement. M. Powell a ajouté que le président Bush « n'a pas devant lui de recommandation impliquant qu'il y ait un conflit armé demain » avec le régime de Saddam Hussein, sans toutefois exclure cette possibilité à plus long terme.

« Il n'y a aucune action militaire imminente », a déclaré de son côté, le porte-parole de la présidence Ari Fleischer. « Aucune décision n'a été prise », a-t-il ajouté. – (AFP.)

Enlèvement de Daniel Pearl : un suspect avoué

KARACHI. Interpellé, mardi 12 février, à Lahore (est du Pakistan), Ahmad Omar Saeed Sheikh a avoué avoir commandité l'enlèvement de Daniel Pearl, le journaliste de *Wall Street Journal* disparu à Karachi il y a trois semaines, selon les informations diffusées mercredi par la police pakistanaise. Cet islamiste d'origine britannique âgé de 29 ans a déclaré croire que le journaliste américain était encore vivant, mais affirmé ignorer où il se trouvait. Omar Sheikh était recherché après avoir été désigné comme la source des photographies de Daniel Pearl en captivité, qui avaient été envoyées par les ravisseurs dans des courriers électroniques (Le Monde du 13 février). Transféré à Karachi, Omar Sheikh a en outre déclaré aux enquêteurs que plusieurs personnes étaient impliquées dans l'enlèvement. Il a affirmé avoir eu un dernier contact avec les ravisseurs à Karachi quelques jours plus tôt, alors qu'il se trouvait lui-même à Lahore. – (AFP, AP, Reuters.)

Interdiction des « enfants-soldats »

GENÈVE. Une convention internationale interdisant la participation de mineurs aux conflits armés, signée par 94 pays mais ratifiée par seulement 16 d'entre eux, est entrée en vigueur, mardi 12 février.

Elle prohibe l'enrôlement forcé de soldats de moins de 18 ans, mais autorise le recrutement sur une base volontaire d'adolescents à partir de 16 ans, une disposition critiquée par nombre d'organisations humanitaires et la commissaire



KAREL PRINSLO/AF

des Nations unies pour les droits de l'homme, Mary Robinson. Adoptée en 2000 par l'Assemblée générale de l'ONU en tant que protocole additionnel à la Convention de 1989 sur les droits de l'enfant, qui interdisait que des mineurs de moins de 15 ans portent des armes, ce nouveau traité international concerne plus de 300 000 mineurs dans une quarantaine de pays, notamment en Afrique et en Amérique latine. – (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **IRAN** : un Tupolev transportant 117 passagers et membres d'équipage s'est écrasé près de Khorramabad, dans l'ouest de l'Iran, ne laissant aucun survivant. « Il y a une montagne près de l'aéroport et l'avion s'y est écrasé au moment de l'atterrissage », a indiqué un témoin. Le temps nuageux a pu gêner les manœuvres de l'avion. – (Reuters.)

■ **RUSSIE-VATICAN** : le patriarche de Moscou a qualifié, mardi 12 février, de « défi lancé à l'orthodoxie » la création par le Vatican de quatre diocèses sur le territoire russe. Il a dénoncé « la création d'une Église catholique de Russie ayant son centre à Moscou, prétendant à ce que son troupeau soit la nation russe ». – (AFP.)

■ **ALGÉRIE** : la Kabylie a été paralysée, mardi 12 février, par une grève générale à l'appel de la coordination des comités de villages et de archs (tribus) entendant protester contre la « sortie » des gendarmes de leurs brigades. Les gendarmes, mis en quarantaine par la population qui les accuse d'avoir réprimé dans le sang les émeutes du printemps dernier ont fait leur réapparition depuis quelques jours sur les routes où ils montent des barrages avec des militaires. – (AFP.)

La CDU critique la non-réprimande de l'Allemagne par Bruxelles

BERLIN. La décision des ministres européens des finances de ne pas réprimander officiellement l'Allemagne pour son déficit budgétaire proche de la barre fatidique des 3 % du PIB, a suscité la colère de l'opposition allemande. Mardi 12 février, la présidente de l'Union chrétienne-démocrate (CDU), Angela Merkel, a qualifié la décision européenne de « scandale », accusant le gouvernement de Gerhard Schröder de « trahir le pacte de stabilité » et « d'affaiblir l'euro ». La droite, qui, déjà en campagne pour les élections législatives du 22 septembre, critique surtout la politique économique du chancelier sortant, espérait que l'Europe irait dans son sens en faisant des remontrances officielles au gouvernement de M. Schröder. Des critiques analogues à celles de la CDU ont été portées par des experts financiers, des économistes et des représentants patronaux allemands qui s'inquiètent pour la crédibilité des mécanismes régulateurs européens. – (Corresp.)

Israël convoite la population juive d'Argentine découragée par la crise

RA'ANANA

de notre envoyée spéciale

Dans la queue qui s'étire sur plusieurs mètres devant la machine à café, on saisit au vol quelques mots de français, un peu d'anglais, des propos échangés dans un hébreu hésitant, mais c'est incontestablement l'espagnol qui domine le brouhaha. Le centre des immigrants de Ra'anana, ville résidentielle située à une vingtaine de kilomètres au nord de Tel-Aviv, accueille actuellement 260 Argentins sur les 600 nouveaux arrivants qui y vivent ou y suivent chaque jour des cours intensifs d'hébreu. « Nous en attendons 240 autres dans les deux prochains mois », affirme le directeur du centre, Ilan Arjitecter, tout juste rentré de Buenos Aires.

Israël a saisi au bond l'explosion sociale qui a culminé en Argentine en décembre 2001, pour vivifier sa politique d'accueil des juifs argentins. Le pays constitue avec la France et l'Afrique du Sud l'un des réservoirs les plus convoités par le gouvernement israélien pour renforcer la population juive d'Israël. Ouverture de nouveaux bureaux de l'Agence juive sur tout le territoire argentin, aides financières revalorisées (dont 20 000 dollars pour l'achat d'un appartement), tout a été mis en œuvre pour attirer le maximum des 200 000 juifs qui vivent aujourd'hui en Argentine. « Nous comptons sur l'arrivée de 4 500 d'entre eux au cours de l'année 2002 », pronostique Yehouda Weinraub, de l'Agence juive. En 2001, 1 400 ont fait leur aliya (« montée » en Israël). Arrivés massivement dans les années 70, 59 000 Argentins vivent déjà dans le pays.

Aujourd'hui, ni le taux de chômage, qui frise les 10 %, ni les attentats à répétition ne semblent réfréner les ardeurs. Par une mystérieuse alchimie, l'Etat hébreu représente pour les nouveaux venus une terre « de liberté et de sécurité ». « Statistiquement, on a plus de chances de mourir poignardé dans la rue pour 5 dollars ou faute de soins en Argentine que dans un attentat ici. La violence, on connaît ça depuis dix ans », dit Léo. Dentiste à Tucuman, dans le nord du pays, il est hébergé au centre depuis trois mois avec sa femme et ses trois filles de 5, 3 et 1 ans. « Au moins, ici, on sait qui est l'ennemi », renchérit Ariel, journaliste au chômage de 41 ans, l'un des rares immigrants argentins à arborer une kippa. « A Ra'anana, je laisse de nouveau mes enfants jouer dans la rue. A Cordoba, il n'y avait plus ni sécurité ni argent. »

« JE NE VOYAIS PLUS D'AVENIR »

Les incertitudes politiques actuelles et le marasme économique chronique ont achevé de convaincre ces familles qui, un jour ou l'autre, avaient déjà pensé quitter le pays. « Issus des classes moyennes, voire supérieures, ils étaient presque tous au chômage ces derniers temps », estime M. Arjitecter. « Sans emploi depuis un an, j'ai attendu que ma fille finisse ses études secondaires, puis j'ai fait une demande d'immigration en juin 2001. Je ne voyais plus d'avenir ni pour moi ni pour mes enfants là-bas », témoigne Jorge, un comptable de Buenos Aires. Arrivé en famille le 25 décembre, il a mis à profit les six mois qui ont précédé son départ pour se remettre à l'hébreu.

Comme nombre de ses coreligionnaires res-

tés proches de la culture juive, il l'avait appris à l'école primaire. Aujourd'hui encore, malgré un coût relativement élevé, 20 % des enfants juifs d'Argentine fréquentent des écoles juives. Ainsi, les deux garçons et la fille de Jorge ont pu directement s'intégrer dans le système scolaire israélien.

970 EUROS PAR MOIS

Tous les nouveaux venus savent que leur insertion professionnelle n'ira pas de soi. « Je suis prêt à faire n'importe quel métier pour nourrir ma famille », jure Ariel, le journaliste qui sait « aussi réparer des voitures ». Ils estiment en outre que les aides qu'ils reçoivent, environ 970 euros par mois pendant sept mois pour une famille (puis les allocations pour l'achat d'un logement ou pour le paiement d'un loyer), ne suffisent pas à leur installation. « Sept mois, c'est trop court pour une mise à niveau linguistique et professionnelle », regrette aussi Jorge, contraint de se plonger dans un nouveau système comptable.

Malgré ces craintes, Israël demeure pour tous un pays de cocagne. « J'ai eu l'opportunité de partir au Canada ou en Australie, mais j'ai choisi de venir ici parce que cela correspondait à ma sensibilité sioniste », reconnaît aussi Léo. « C'est tout de même le seul pays au monde qui vous donne une assurance sociale, de l'argent et, surtout, la nationalité le jour même de votre arrivée », ajoute Jorge. Pour lui, c'est aussi ici que ses enfants ont le plus de chances d'épouser des juifs.

Stéphanie Le Bars

Au Caire, le militant pro-démocratique Ibrahim libéré

Des intellectuels s'étaient joints à la dénonciation de l'activiste égypto-américain

LE CAIRE

de notre correspondant

Saad Eddin Ibrahim, militant des droits civiques, a été libéré, jeudi 7 février, de prison à l'issue d'un nouveau jugement ordonné la veille par la cour de cassation. M. Ibrahim, qui a la double nationalité égyptienne et américaine, avait été condamné le 21 mai 2001 à sept années de prison par la Haute Cour de sécurité de l'Etat lors d'une affai-

re qui avait déchaîné la colère de l'opposition contre cet activiste pro-démocratique. Le tribunal d'exception l'avait jugé coupable d'« avoir diffusé à l'étranger de fausses informations (...) sur de prétendues fraudes électorales et une persécution religieuse contre les Coptes » et d'avoir perçu de l'argent de l'Union européenne, sans avoir préalablement demandé l'accord des autorités. M. Ibrahim avait été chargé de mener pour l'UE une enquête visant à la promotion de la démocratie en Egypte. Six de ses collaborateurs avaient été condamnés à des peines allant de deux à cinq ans de prison ferme et vingt autres à la prison avec sursis.

« TRAITRE »

Professeur de sociologie à l'université américaine du Caire, M. Ibrahim avait été arrêté en juin 2000 et détenu durant un mois et demi pour interrogatoire. Certains éditorialistes l'avaient qualifié de « traître » et de « vendu aux ennemis de la patrie ». A quelques

exceptions près, les milieux intellectuels de plus en plus inféodés au régime, se sont joints à la curée, ou ont gardé un silence embarrassé. Un des rares intellectuels à avoir pris le risque de condamner cette chasse aux sorcières avait été le critique artistique Ali Abou Chadi. « Cette atmosphère est le reflet de l'effondrement des intellectuels (...) qui, de défenseurs de la liberté de pensée sont devenus des bourreaux », nous avait-il déclaré. M. Abou Chadi a quant à lui été évincé en janvier 2001 par le gouvernement de la présidence de l'Organisation générale des palais de la culture, pour avoir publié trois romans que les islamistes jugeaient « méprisants à l'égard des religions et portant atteinte à la pudeur ». A ses yeux, l'attitude des intellectuels « aide implicitement les forces réactionnaires et obscurantistes ».

L'affaire Ibrahim avait provoqué de vives réactions de la part des organisations internationales de défense des droits de l'homme et des Etats-Unis, tandis que l'Europe

avait un peu traîné des pieds avant de joindre sa voix à la leur. L'affaire a perturbé les relations égypto-américaines, Washington émettant plusieurs protestations à son sujet. A sa libération, l'ambassadeur des Etats-Unis au Caire, David Welch, a exprimé l'espoir que l'affaire soit close. Des représentants de l'ambassade américaine et de plusieurs pays européens étaient présents lors de l'énoncé du verdict de la Cour de cassation. Saad Eddine Ibrahim a toujours affirmé qu'il devait sa mésaventure à son projet de créer un observatoire indépendant des élections.

Sa libération est considérée de « bon augure » par des personnes soucieuses de la liberté de pensée. D'autres restent sceptiques et notent que sa remise en liberté est survenue au lendemain de l'approbation par les donateurs de l'Egypte d'un paquet d'aides – principalement américaine – de 10,3 milliards de dollars sur 3 ans.

Alexandre Buccianti

CREATIONS TESORO
 Joaillier - Fabricant
 Expert - Gemmologue

7 avenue Victor Hugo - Paris 16^e
 Tél. : 01.45.00.72.55

LE MONDE
 diplomatique

DOSSIER

SANTÉ

Les profiteurs du sida
 Qui doit payer l'innovation ?
 Par Philippe Demenet et Philippe Rivière

Egalement au sommaire :

Camp David, retour sur les raisons d'un échec
 Faux-semblants du mandat d'arrêt européen
 Comment la Russie devient la poubelle nucléaire du monde
 Quel plan de vol pour le transport aérien ?
 Assimilation forcée dans le Xinjiang...

NUMÉRO FÉVRIER 2002
 En vente chez votre marchand de journaux 3,80€

Les Etats-Unis veulent protéger 300 sites « stratégiques » en Colombie

La sécurité pétrolière est devenue une priorité

BOGOTA

de notre correspondante

Le gouvernement de George W. Bush vient d'inscrire au projet de budget 2003 une aide de 98 millions de dollars (environ 109 millions d'euros) pour protéger les intérêts américains dans ce pays. Les Etats-Unis détiennent « 300 sites d'infrastructures stratégiques » en Colombie, a expliqué l'ambassadeur américain à Bogota, Anne Patterson, au quotidien *El Tiempo*. Ils envisagent désormais de les protéger, avec en priorité une « formation » de l'armée locale, « la livraison d'hélicoptères, de matériel de communication », et le recours « à l'espionnage », pour préserver en premier lieu un oléoduc dynamité 170 fois par les rebelles en 2001.

« Depuis le 11 septembre, la sécurité pétrolière est devenue une priorité pour les Etats-Unis », a expliqué l'ambassadeur, précisant que « le Moyen-Orient est devenu une source d'approvisionnement moins sûre » pour les Etats-Unis. « Après le Mexique et le Venezuela, a-t-elle ajouté, la Colombie est le pays pétrolier le plus important pour nous dans la région. » La Colombie fournit 2 % seulement du pétrole con-

sommé aux Etats-Unis (et 80 % de la cocaïne).

La contribution de Washington à la défense des infrastructures pétrolières et de ses intérêts annonce-t-elle un glissement vers un engagement croissant des Américains dans le conflit armé colombien ? Sur la liste noire des 26 orga-



« Après le Mexique et le Venezuela, la Colombie est le pays pétrolier le plus important pour nous dans la région »
ANNE PATTERSON

nisations terroristes, établie en octobre 2001 par le département d'Etat, trois sont colombiennes: les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC), l'Armée de libération nationale (ELN) et les Autodéfenses unies d'extrême droite (AUC).

Certes, la lutte contre la drogue reste la priorité de Washington: 439 millions de dollars ont été demandés au Congrès pour l'année 2003 afin de lutter contre ce fléau. Ils s'ajoutent à 1,3 milliard de dollars attribués sur trois ans dans le cadre du Plan Colombie approuvé en 2000. Cette aide, essentiellement militaire, a été assortie d'une série de restrictions qui empêchaient jusqu'alors de l'utiliser pour attaquer de front les divers groupes armés du pays.

S'ils sont approuvés par le Congrès américain, les 98 millions de dollars seront destinés à renforcer les effectifs de la 18^e Brigade colombienne, responsable de la sécurité de l'oléoduc, qui recevra du matériel de haute technologie (avions de surveillance sans équipage, matériel de visée nocturne) et des hélicoptères pour assurer la mobilité des troupes.

« Nous n'avons pas les moyens de tout faire (...) L'oléoduc contribue au PIB colombien et donc à la démocratie colombienne. Si la Colombie perd près de 500 millions de dollars en un an, c'est autant de professeurs non payés, de centres de santé non construits. Les ressources et les exportations pétrolières sont essentielles pour la Colombie », a déclaré Anne Patterson à la question de savoir si les Etats-Unis sont plus soucieux de protéger leurs compagnies pétrolières que la démocratie colombienne.

Marie Delcas

Les FARC et la « doctrine Bush »

Lors d'une déposition devant le Congrès, le 6 février, George Tenet, directeur de la CIA, a identifié un certain nombre d'organisations qui pourraient mériter d'être visées directement par les Etats-Unis en vertu de la « doctrine Bush ». La presse américaine n'en a pas moins été étonnée de voir, dans cette liste, des organisations qui n'ont a priori rien à voir avec Al-Qaïda et qui ne se sont pas non plus signalées jusqu'à présent par des actions anti-américaines.

M. Tenet a ainsi cité les Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes). Cette organisation de guérilla, a-t-il dit, « représente une menace sérieuse pour les intérêts américains en Amérique latine car elle nous associe au gouvernement qu'elle combat ».

Une autre organisation qu'il a citée est le mouvement turc d'extrême gauche DHKP-C (Front-Parti de libération du peuple révolutionnaire). Cette organisation a « publiquement critiqué les Etats-Unis et nos opérations en Afghanistan », a relevé M. Tenet.

Venezuela : le président Chavez sur la défensive

DANS UN VENEZUELA en proie aux difficultés économiques, à la suite de la chute des cours du pétrole, la guerre idéologique bat son plein. Le colonel rebelle Pedro Soto a repris, mardi 12 février, son combat contre le président Hugo Chavez en le menaçant d'un débordement populaire s'il ne changeait pas d'attitude.

Cette contre-attaque de l'officier de l'armée de l'air est intervenue alors que, la veille, il avait été laissé en liberté après avoir été entendu durant huit heures par ses chefs. Le colonel Soto avait pris la tête, à la fin de la semaine dernière, d'une manifestation de plusieurs milliers de personnes réclamant la démission du chef de l'Etat.

Hugo Chavez, qui ne s'était pas encore exprimé sur ce nouvel épisode, qui marque une nouvelle détérioration de la situation politique dans le pays, a ironisé sur le comportement du colonel Soto. « C'est un show, ça fait partie du carnaval ! », a-t-il déclaré à propos de cette rébellion, dans un entretien avec l'AFP. En même temps, il s'est dit « préoccupé » par l'augmentation de la présence militaire en Colombie qu'il a jugée « très dangereuse » pour la région ;

Hugo Chavez « doit éliminer avant le 19 avril de son discours politique les appels à la guerre entre Vénézuéliens et les incitations à la violence et à la lutte des classes », a déclaré le colonel Soto, en lisant le contenu d'une lettre qu'il a adressée au chef de l'Etat, et qualifiée

par lui « d'ultimatum ». Le 19 avril marque l'anniversaire de l'indépendance obtenue par le Vénézuélien Simon Bolivar, le « Libertador » de l'Amérique Latine, en 1810.

Pedro Soto demande également au président Chavez qu'il « définisse, devant le Venezuela et la communauté internationale, les relations du gouvernement avec les guérillas [de Colombie], le système communiste et le terrorisme international », car « nous ne pouvons rester dans l'ambiguïté » à ce propos. Des documents diffusés récemment en Colombie avaient montré des liens entre des militaires vénézuéliens et les FARC.

Dans un discours à la télévision, mardi soir, Hugo Chavez a calmé le jeu, assuré qu'il allait modérer son style combatif. « Je demande à chacun de m'aider à regagner mon épée », a-t-il déclaré en appelant à l'émergence « d'une opposition rationnelle. »

Il a aussi annoncé un ensemble de mesures monétaires et fiscales pour faire face à la dégradation de la situation économique : flottement, dès mercredi, de la monnaie nationale, le bolivar, et fortes réductions budgétaires, « à l'exception des investissements sociaux », en raison de la baisse de 22,2 % des recettes budgétaires en février 2002 par rapport au projet voté en octobre. Le gouvernement avait établi le budget 2002 à partir d'un cours fixe de l'or noir, sur l'ensemble de 2002, de 18,50 dollars le baril, alors qu'il est aujourd'hui de 16 dollars. — (AFP, AP.)

Menacée d'asphyxie économique, Madagascar cherche une issue à la crise politique qui dure depuis un mois

Le président, Didier Ratsiraka, et l'opposant Marc Ravalomanana, qui s'est autoproclamé élu après le premier tour du scrutin présidentiel, se sont rencontrés mercredi 13 février

ANTANANARIVO

de notre envoyé spécial

Au sommet des escaliers qui dégringolent vers la place du 13-Mai, des gamins quémantent sans conviction « des petites pièces euros ». A deux pas, des files d'attente s'allongent devant la Paierie générale et les banques. Avant de se rendre à la manifestation quotidienne, mardi 12 février, les habitants de la capitale tentent de retirer un peu d'argent, souvent en vain. Depuis le début de la grève générale, il y a quinze jours, la Banque centrale est fermée, les liquidités manquent et de nombreux salaires n'ont pas été versés. « Ma dernière paye remonte au 22 décembre », déplore Raymond, technicien pourtant non gréviste dans une société d'Etat.

A Madagascar, on ne vit pas très longtemps sur ses réserves. Les employés des entreprises franches l'ont bien compris. Ils ont repris massivement le chemin des usines : « Ce matin, 95 % des effectifs étaient au travail : cela traduit bien l'inquiétude des personnels pour leurs fins de mois », déclare Bruno de Foucault, président du Groupe des entreprises franches et

partenaires (GEFP). Ce secteur, qui emploie 100 000 personnes, essentiellement dans le textile, avait tiré la sonnette d'alarme quelques jours plus tôt en évoquant d'importantes pertes de commandes. L'américain Gap, qui fait fabriquer 2 millions de pièces par an à Madagascar, s'apprêterait à annoncer une diminution de 80 % pour la prochaine saison. Selon les prévisions du GEFP, « 41 000 personnes seront au chômage technique dans trois semaines ».

ATMOSPHÈRE TENDUE

Non seulement les entreprises ne reçoivent plus les matières premières, mais elles n'arrivent plus non plus à écouler leur production. Depuis près d'une semaine, un barrage a été dressé par les partisans du président Didier Ratsiraka sur la RN2, l'unique route entre la capitale et Toamasina (ex-Tamatave), premier port et seule raffinerie du pays. La capitale n'aurait plus que six jours de réserves de carburant.

Un tel blocus, s'il devait perdurer, pourrait plonger le pays dans le marasme, la province d'Antana-

narivo étant le cœur économique de Madagascar : « La zone franche représente 70 % des exportations manufacturées du pays, et 40 % des exportations totales », précise M. de Foucault. Depuis 1995, elle connaît un taux de croissance de 20 % par an. »

L'asphyxie qui menace explique l'acharnement du secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), Amara Essy, à trouver rapidement une issue à la crise. Celle-ci est né de la contestation des résultats du premier tour de l'élection présidentielle, le 16 décembre, par l'opposant Marc Ravalomanana, qui s'est auto-proclamé élu.

Sur place depuis trois jours, Amara Essy a prolongé son séjour d'une journée, mercredi 13 février, pour attendre l'arrivée d'Ibrahima Fall, secrétaire général adjoint aux affaires politiques de l'ONU, et d'Anil Gayan, ministre mauricien des affaires étrangères représentant la Commission de l'Océan Indien. Ensemble, les diplomates s'efforcent de convaincre Marc Ravalomanana – et surtout son entourage – d'accepter un second tour, alors qu'il se considé-

re vainqueur depuis le 16 décembre. Devant la foule, moins nombreuse qu'à l'habitude sur la place du 13-Mai, le maire d'Antananarivo avait adouci le ton, mardi, mais il a suffi d'une rumeur pour tendre à nouveau l'atmosphère. Le soir, l'information selon laquelle le président Ratsiraka avait décidé de transférer la Banque centrale à Toamasina, son fief d'origine, a fait converger des dizaines de personnes dans le centre-ville.

Les rues conduisant à la Banque centrale ont été barrées avec des voitures et des bennes à ordures convoyées par les services municipaux. Les partisans de M. Ravalomanana, ainsi que les personnels de la Banque, ont monté la garde jusqu'au matin devant le bâtiment pour « empêcher les gens du pouvoir de voler les fonds, les devises et les pierres précieuses »...

Toutefois, mercredi matin, l'opposant a accepté de se rendre, en compagnie d'Amara Essy, au palais présidentiel pour y rencontrer le chef de l'Etat, pour la première fois depuis le début de la crise.

Jean-Jacques Bozonnet

faire du ciel le plus bel endroit de la terre

AIR FRANCE

Avec Air France, jamais vous n'avez été aussi proche du reste du monde. Plus de 200 destinations dans 91 pays, 42 millions de passagers transportés, une flotte récente de plus de 240 avions (Airbus A340, A330, Boeing B777). www.airfrance.com

Membre de

L'Union demande à la France de réformer ses retraites

Le conseil des ministres des finances estime « indispensable » que Paris et Madrid reviennent rapidement les systèmes existants. L'Italie et la Grande-Bretagne reçoivent un satisfecit des Quinze

« LE CONSEIL considère qu'il est indispensable que la France poursuive dès que possible la réforme du système de retraite ». C'est ainsi que se termine l'avis des Quinze adopté, mardi 12 février, à Bruxelles sur le programme de stabilité de la France pour la période 2003-2005.

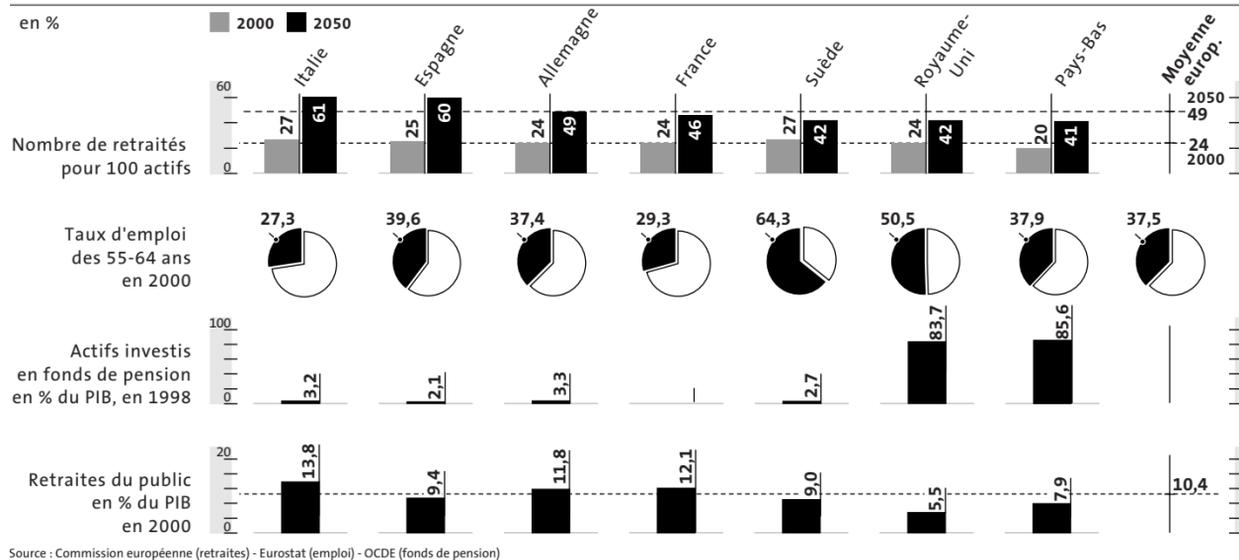
En théorie, Bruxelles n'a pas à se prononcer sur les retraites qui relèvent des choix des Etats. Mais au nom de l'euro, les ministres des finances des Quinze estiment nécessaire de surveiller ce qui se passe chez leurs voisins. Les enjeux financiers des retraites, qui n'apparaissent pas dans les budgets des Etats, dépassent de loin les querelles sur quelques dixièmes de point de dérapage budgétaire. Faute d'action, c'est la stabilité de la monnaie qui sera menacée. « A partir de 2008, il va falloir commencer à mettre des picajons de côté », estime un diplomate. En réunion, Laurent Fabius a convenu qu'il faudrait avancer sur le sujet.

La France est visée, car depuis la réforme Balladur de 1993, qui allongeait notamment la durée de cotisation dans le privé de 37,5 ans à 40 ans, aucune réforme n'a été engagée. Lorsque le gouvernement d'Alain Juppé a voulu réformer en 1995 le régime favorable dont bénéficient les fonctionnaires et agents publics, il a mis la France dans la rue.

Quant à Lionel Jospin, à Matignon depuis juin 1997, il s'est contenté, tout comme les Espagnols, eux aussi fortement épinglés par Bruxelles pour leur manque de réformes, de créer un fonds qui doit être abondé pour faire face, à terme, au problème des retraites. Il s'agit du Fonds de réserve des retraites (F2R), créé en 1999, qui devrait être doté de 12 milliards d'euros à la fin 2002 et de 152 milliards d'euros à l'horizon 2020.

A l'approche des élections, le sujet refait surface. Le 5 décembre sur France 2, M. Jospin a tenu à se justifier : jusqu'ici, a-t-il expliqué, il n'était pas possible d'ouvrir le dossier « plombé par le gouvernement Juppé, qui avait mis des centai-

UNE QUESTION SOCIALE DONT LES DONNÉES DIFFÈRENT D'UN PAYS À L'AUTRE



Source : Commission européenne (retraites) - Eurostat (emploi) - OCDE (fonds de pension)

nes de milliers de personnes dans la rue en s'attaquant inconsidérément aux régimes de retraites dits spéciaux ». Le premier ministre a promis de prendre « à bras le corps, dès la prochaine législature, et dès le début de la législature, ce dossier des retraites ».

Sur TF1 le 11 février, Jacques Chirac a estimé que les retraites sont l'« un des plus graves problèmes qui n'aient pas été résolus et qui se posent aujourd'hui ». Mais son intervention est restée timide alors que certains s'attendaient à ce qu'il soit plus offensif sur le sujet.

La droite milite pour un troisième étage de retraite, assis sur la capitalisation, en plus des versements de la Sécurité sociale et des caisses complémentaires. Elle assure qu'il ne s'agit pas de remettre en cause le système de répartition à la française alors que la faillite d'Enron — où les salariés ont perdu leurs retraites — jette une ombre sur la fiabilité des fonds de pension. La gauche est d'autant plus dis-

crète qu'elle sait qu'elle ne pourra pas aborder le sujet des retraites sans parler du régime des fonctionnaires dont la durée de cotisations (37,5 ans) est inférieure à celle des salariés du privé (40 ans).

Comparée à ses partenaires

La Grèce se fait tancer pour n'avoir prévu « aucun plan et aucune date pour une réforme »

européens, la France a l'avantage d'avoir une démographie favorable, contrairement à des pays à faible natalité, comme l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne. C'est ce qui peut expliquer que M. Jospin ait déclaré qu'« on a du temps devant nous, dix à quinze ans ».

Comparée à ses voisins, la France conserve un âge légal de départ en retraite à 60 ans. Mais l'âge réel d'arrêt d'activité y est très bas, le taux d'activité des 55-64 ans étant de huit points inférieurs à la moyenne communautaire. Par ailleurs, le poids des retraites des fonctionnaires dans le produit intérieur brut est de deux points supérieur à la moyenne communautaire.

Enfin, la France n'a pas rééquilibré son système de retraite en introduisant des fonds de pension, contrairement à l'Allemagne, dont la réforme est qualifiée par les Quinze de « pas dans la bonne direction ». « Mais, précisent les ministres, elle doit être complétée par des réformes structurelles destinées à accroître le taux d'activité des femmes et des travailleurs âgés », et ce le plus rapidement possible, pour faire face au vieillissement de la population.

En évaluant les programmes de chaque pays, Bruxelles a distribué

de bons et mauvais points. Si, à côté de l'Espagne et la France, la Grèce se fait tancer pour n'avoir prévu « aucun plan ou aucune date spécifique pour une réforme des retraites », l'Italie a droit à un encouragement pour avoir commencé à se pencher sur ses problèmes. « Le conseil encourage l'Italie à accélérer la mise en œuvre de la réforme des retraites pour contrôler les dépenses et à promouvoir des retraites privées complémentaires ».

Quant au Royaume-Uni, dont les retraites sont financées par fonds de pension et dont le ratio inactif sur inactif sera un des plus bas en 2050, il a droit à un satisfecit : « Avec un ratio de dette sur le produit intérieur brut bas et en baisse, il est en bonne position pour traiter les conséquences du vieillissement de la population ».

Arnaud Leperantier à Bruxelles et Virginie Malingre

La Bavière s'offre un « château », près du Parlement européen, pour « faire du lobbying »

BRUXELLES

de notre envoyé spécial

« A vendre » est encore bien visible sur la façade. Herbes folles et bris de verre jonchent le sol, à peine dérangés par le va-et-vient de quelques rares ouvriers du chantier. En face, de l'autre côté de la rue, le Parlement européen de Bruxelles et sa clinquante façade de verre. L'Institut Pasteur, surnommé « le château » et laissé à l'abandon depuis une dizaine d'années, vient d'être racheté par le Land de Bavière pour la rondelette somme de 30 millions d'euros. Le prix d'un lobbying appuyé d'une des régions les plus riches d'Europe pour une place de choix au cœur des institutions européennes.

Deux années de travaux sont prévues avant d'accueillir « la représentation de l'Etat libre de Bavière », l'avant-poste des intérêts bavarois. Près de quarante personnes sont attendues à temps plein, soit la plus grande délégation régionale présente dans la métropole belge. Opulente Bavière, pays des superlatifs et des symboles : les eurodéputés passeront désormais chaque

jour devant le drapeau aux losanges blancs et bleus du Land d'Edmund Stoiber, candidat à la Chancellerie.

Une perspective qui n'a pas l'heur de plaire à tout le monde. A travers les fenêtres, un haut fonctionnaire français observe le « château » en contrebas. « Excessif, lâche-t-il. Le Parlement aurait pu l'acheter, mais ces temps sont révolus. Aujourd'hui, on se veut économe. Souvenez-vous de la folie des grands de l'exposition universelle de Barcelone. Cela n'avait pas réussi à tout le monde... » Un risque que ne court pas la représentation permanente de l'Etat fédéral allemand située à quelques encablures du Parlement. « Notre maison est fonctionnelle et laide, annonce d'emblée, non sans humour, un de ses occupants. Rien à voir avec celle des Bavarois. Ils sont là pour prendre connaissance de ce qui se trame dans l'Union et faire du lobbying comme le ferait une entreprise telle que Mercedes. Ils agissent au sein de la Commission, du Conseil ou du Parlement pour influencer les dossiers en cours. »

La Bavière a entrepris très tôt, dès les

années 1980, une double stratégie vis-à-vis de Bruxelles qui consiste à critiquer vertement une Europe bureaucratique et fédéraliste tout en poursuivant une politique de coopération active. « Mille ans d'histoire ne doivent pas se diluer dans un Etat unitaire européen », martèle le ministre d'Etat de Bavière chargé du Bund et des affaires européennes, Reinhold Boklet. « Et tout ne passe plus par les capitales nationales, précise la responsable de la représentation bavaroise, M^{me} Böhm-Amtmann. Les grandes lignes et les lois sont décidées à Bruxelles. 50 à 80 % des décisions de politique intérieure sont prises ici. Nous devons donc être là à temps. »

« UN TRAVAIL TRÈS EFFICACE »

Parce que l'Allemagne est le pays qui contribue le plus à l'effort financier communautaire, il apparaît aller de soi, selon Munich, que davantage d'Allemands participent au processus de décision européen. Contrairement à la plupart des députés du Parlement, les élus européens issus des rangs de l'Union chrétienne-sociale (CSU) bavaroise sont en relation étroite avec la

représentation de leur région, qui leur fournit régulièrement armes et munitions pour défendre les intérêts du Land. Inversement, les représentants bavarois au Bundesrat, la Chambre des Länder, peuvent faire pression sur Bruxelles et Berlin en refusant de voter la ratification d'un traité comme l'exige la Constitution allemande.

« Il faut le reconnaître, leur travail est très efficace », souligne le responsable du bureau de la région Mecklenburg-Vorpommern (Est) à Bruxelles, Reinhard Boest. Même au sein de la Commission, sur la quarantaine d'experts régionaux nommés pour deux ou trois ans, la Bavière en possède la moitié. Ancienne ambassade de l'ex-RDA, l'immeuble qui regroupait quatre des nouveaux Länder de l'Est est aujourd'hui inoccupé et délabré. Les travaux de rénovation sont au point mort : les 2 millions d'euros exigés pour chacune des régions « représentent un financement très lourd », admet Reinhard Boest. A Bruxelles aussi, l'Allemagne réunifiée avance à deux vitesses.

Nicolas Bourcier

Rafaële Rivais

Vache folle : une étude pointe « l'énorme retard » de Londres

De nouveaux cas de contamination soulignent la faiblesse des moyens de contrôle

L'ÉPIDÉMIE d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB ou maladie de la vache folle) continue à décliner en Grande-Bretagne. Mais le retard pris par les Britanniques dans la mise en place d'un système actif de dépistage, réclamé par la Commission européenne, ne permet pas de disposer d'une image claire de la situation.

De plus, ces dernières semaines, on a noté un nombre croissant de cas d'ESB affectant des bovins nés après le 1^{er} août 1996, date à laquelle le gouvernement britannique avait annoncé un renforcement drastique des contrôles sur l'utilisation des farines animales. Tels sont les principaux éléments d'une note écrite au début de février par l'ambassade de France en Grande-Bretagne et adressée à Paris.

Le Royaume-Uni a officiellement

recensé, à ce jour, plus de 180 000 cas d'ESB dans 35 236 fermes. Près de 5,5 millions de bovins âgés de plus de 30 mois ont été retirés de la chaîne alimentaire afin de prévenir le risque de transmission à l'homme. En 2001, 1 005 cas d'ESB ont été dépistés contre 1 300 en 2000 et les autorités vétérinaires britanniques prévoient que ce nombre devrait continuer à décroître dans les prochaines années. Mais, à la différence des autres Etats membres de l'Union européenne, Londres s'est refusée à mettre en place un dépistage systématique des animaux apparemment sains âgés de plus de 30 mois.

« Les autorités britanniques essaient de rattraper, depuis le mois de janvier 2002, l'énorme retard de mise en conformité avec les exigences de l'Union européenne dans ce

domaine, observe l'ambassade de France en Grande-Bretagne. Cette surveillance de l'ESB plus complète permettra de mieux appréhender l'incidence réelle de la maladie. »

« DES FARINES, ENCORE »

L'ambassade de France détaille la découverte de cas d'ESB chez des animaux nés après le 1^{er} août 1996. Sept cas ont été recensés ces neuf dernières semaines, sans que les scientifiques puissent expliquer un phénomène a priori inquiétant. « Les enquêteurs envisagent la possibilité que des farines de viandes et d'os aient été encore incorporées aux aliments pour des veaux après le 1^{er} août 1996 et ce malgré l'interdiction », est-il noté.

« A ce jour, 114 cas de la forme humaine de la maladie de la vache folle ont été répertoriés au Royaume-Uni parmi les quelque 1 000 à

140 000 individus potentiellement en incubation, souligne la note. Huit personnes seulement sont encore vivantes. Un nouveau cas a été diagnostiqué, pour la deuxième fois depuis 1995, en Irlande du Nord. » La première rencontre entre les experts de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments et leurs homologues britanniques de la Food Standard Agency se tiendra à Londres le jeudi 14 février. Ces spécialistes traiteront des conditions nécessaires pour que la France puisse lever l'embargo qu'elle maintient, depuis plus de deux ans, sur les viandes bovines britanniques, violant de la sorte les dispositions communautaires qui prévoient une libre circulation de ces viandes depuis l'été 1999.

Jean-Yves Nau

ÉCHOS

■ **VISAS : le gouvernement polonais** a annoncé, mardi 12 février, sa décision d'introduire à partir du 1^{er} juillet 2003 des visas pour les ressortissants de ses trois voisins orientaux : l'Ukraine, la Biélorussie et la Russie. Varsovie devait transmettre, avant le 15 février, à Bruxelles son calendrier d'introduction des visas, pour être en mesure de boucler le chapitre « justice et intérieur » des négociations d'adhésion. La Pologne avait jusqu'à présent indiqué qu'elle introduirait « le plus tard possible » cette mesure, considérée comme une pénible obligation. — (AFP)

■ **ÉDUCATION : 71,5 % des Européens âgés de 25 à 34 ans** sont diplômés de l'enseignement secondaire supérieur, indique une étude d'Eurostat. Cette proportion s'élève à 76,3 % en France et 86,6 % en Suède. C'est en Espagne (56,2 %) et au Portugal (31 %) qu'elle est la plus faible. Sur le total de la popu-

Les camionnettes devront bientôt limiter leur vitesse

STRASBOURG

de notre bureau européen

Il n'est pas rare de voir minibus ou camionnettes rouler comme des bolides, du fait que leur vitesse autorisée est la même que celle des voitures. Pourtant, il s'agit de véhicules beaucoup plus lourds, dont la Commission de Bruxelles constate qu'ils sont impliqués dans de nombreux accidents. Le Parlement européen a accepté, jeudi 7 février, de leur imposer des limiteurs de vitesse (dispositifs qui agissent directement sur la pompe d'injection et imposent de ralentir).

La directive (loi européenne) adoptée par le Parlement, en première lecture, propose de limiter la vitesse des minibus de plus de huit sièges, ainsi que celle des minivans de plus de 3,5 tonnes affectés au transport de marchandises. Les minibus ne devraient plus rouler à plus de 100 kilomètres/heure et les minivans à plus de 90 km/heure, dans toute l'Union européenne, à partir de 2004 ou 2006, selon leur date d'immatriculation.

SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Actuellement, seuls les camions de plus de douze tonnes et les autobus de plus de dix tonnes ont des limiteurs de vitesse, qui leur interdisent de rouler, respectivement, à plus de 90 et 100 km/heure, en vertu d'une directive de 1992, appliquée entre 1994 et 1996. Les services en charge des transports à la Commission ont constaté que ce dispositif est bon pour la sécurité routière et pour l'environnement : il y a moins de morts et moins d'accidents sur la route. Les véhicules équipés de limiteurs consomment moins de carburant (3 à 11 %) que les véhicules sans limiteurs, ce qui entraîne une diminution des émissions polluantes. En outre, les limiteurs de vitesse provoquent une moindre usure des pneus, des freins et du moteur, donc une réduction des coûts de maintenance.

Les limiteurs de vitesse entraînent certes un allongement des délais de livraison. Mais la Commission estime qu'ils permettent d'harmoniser les conditions de la concurrence entre transporteurs — ces derniers ne pouvant plus imposer d'excès de vitesse à leurs conducteurs.

Au Conseil, seul le Royaume-Uni s'est opposé à la directive, au motif qu'elle imposera des contraintes économiques supplémentaires pour les propriétaires de véhicules. Les Etats membres acceptent donc que la Communauté limite la vitesse des véhicules utilitaires, au nom d'une politique commune des transports, alors qu'ils lui déniaient tout droit à légiférer sur la vitesse à laquelle roulent les citoyens de l'Union, au nom du principe de subsidiarité. L'Allemagne, notamment, s'est toujours opposée à un tel projet, qui ne lui permettrait plus de vendre de puissantes automobiles. Sécurité routière et marché intérieur ne font manifestement pas toujours bon ménage.

FRANCE

PRÉSIDENTIELLE

Mardi 12 février à l'Assemblée nationale, le premier ministre a **CONTRÉ LES ATTAQUES** de l'opposition sur le « **dérage** » des finances publiques. De leur côté, les socialistes préparent un **ARGUMENTAIRE**

sur les « **contre-vérités** » qui auraient été prononcées par M. Chirac lors de son intervention sur TF1. Leur mot d'ordre : « **Jacques Chirac a la PASSION DU POUVOIR** plutôt que des Français ». Dans un entretien au

Monde, Martine Aubry, secrétaire nationale au projet du Parti socialiste, dénonce les **PROMESSES NON TENUES** du chef de l'Etat : « **Il affaiblit la politique** », dit-elle. Elle confirme que le premier ministre ne

bousculera pas son calendrier. Lionel Jospin a reçu à Matignon la hiérarchie de **L'ÉGLISE CATHOLIQUE**. Le premier ministre souhaite faire de cette rencontre un rendez-vous régulier.

M. Jospin veut dénoncer les « contre-vérités » du chef de l'Etat

Le chef du gouvernement et ses conseillers ont étudié de très près les déclarations du chef de l'Etat sur TF1. Ils s'appêtent désormais à combattre le bilan et les critiques du président candidat. Principales cibles de leur expertise contradictoire : la croissance, l'emploi et les finances publiques

ILS ont beau dire que « rien ne change », que « rien ne presse », les socialistes ont dû tous bousculer leurs agendas pour riposter à Jacques Chirac, mardi 12 février, au lendemain de l'intervention télévisée du président de la République. Les dirigeants du PS sont déjà en campagne, et Lionel Jospin candidat malgré lui. La meilleure preuve : tout au long de la journée de mardi, l'équipe de campagne du premier ministre a beaucoup travaillé et riposté. La veille au soir, avec Olivier Schrameck, son directeur de cabinet, M. Jospin n'a pas perdu une miette des propos de son futur adversaire. Il l'a trouvé « mauvais ». Devant ses proches, le lendemain, il résume : « il a avoué que son septennat n'a duré que deux ans ». Lui, quand il sera enfin candidat, il dira « pourquoi » il veut accéder à l'Élysée.

► **« Les contrevérités du candidat Chirac ».** Mardi matin, lors du petit-déjeuner, à Matignon, Lionel Jospin et les dirigeants socialistes passent au crible la prestation de Jacques Chirac, sur TF1. Le script de l'intervention télévisée sous les yeux, ils pointent tout ce qui leur paraît inexact : « On va travailler sur les contrevérités de Chirac », décident-ils. De son côté, le rapporteur général du budget, Didier Migaud (PS), met la dernière main à son communiqué au titre éloquent : « *Croissance, emploi, finances publiques : les contrevérités du candidat Chirac* ». Dès 13 heures, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, le président du groupe socialiste, Jean-Marc Ayrault, déclina le message : « Chirac est un homme du passé, un homme du passif (...) Un homme sous influence, qui change de décision (...) Son slogan, c'est : "Françaises, Français, ayez la mémoire courte" », lance le maire de Nantes. Pendant ce temps, la dizaine de députés PS chargés de répliquer à la droite,

pendant la campagne, commentent tour à tour la prestation de M. Chirac, sur TF1 : « *Tout le monde a dit que c'était un ratage complet* », résume le député de la Drôme, Eric Besson. L'euphorie les guette...

► **En boucle, « la passion du pouvoir »...** Au « *désir* » d'être candidat, exprimé par Lionel Jospin, le 5 décembre 2001, sur France 2 (*Le Monde* du 7 décembre 2001), Jacques Chirac a opposé sa « *passion* » pour les Français. Aussitôt, le futur directeur de campagne de Lionel Jospin, Jean Glavany, se charge de détourner le mot : « *Jacques Chirac a la passion du pouvoir plutôt que des Français* », lance le ministre de l'Agriculture, mardi matin, sur France Inter. L'expression sera reprise en boucle, toute la journée. Le président de l'Assemblée nationale, Raymond Forni, préfère citer un grand auteur : « *La passion ? Comme dit Cocteau, il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour.* » Il explique même aux journalistes que « *de toute façon, les gens du PS ont des têtes plus sympathiques qu'à droite* ». Tous reprennent aussi une antienne moins neuve : « *Jacques Chirac dégrade la fonction présidentielle.* » Le premier secrétaire du PS, François Hollande, note enfin que « *Chirac est moins en forme que le 14 juillet 2001. Il a déversé son fiel mais avec moins d'assurance.* »

► **M. Jospin donne la réplique dans l'hémicycle.** Interpellé par Georges Colombier (DL, Isère) sur « *la dérive du déficit de l'Etat et des comptes sociaux* », Lionel Jospin répond d'abord avec l'habit du premier ministre : « *nous maîtrisons les dépenses* », affirme-t-il. Puis, soudainement candidat, il adresse un message subliminal à Jacques Chirac comme il l'avait fait, il y a quinze jours, en raillant la « *résurgence* » de la « fracture sociale »



LA PHOTOGRAPHIE DE PATRICK ARTINIAN

Mardi 12 février, répliquant à Jacques Chirac qui, lundi soir sur TF1, avait assuré que le prochain gouvernement n'aurait que « de toutes petites » marges, Lionel Jospin dans l'hémicycle de l'Assemblée a répondu « contrairement à d'autres, je crois qu'on aura un peu plus que peu de marge ».

(*Le Monde* du 24 janvier) : « *Contrairement à d'autres, je crois qu'on aura un peu plus que peu de marge* » financière, conclut-il, sous les applaudissements de la gauche. La veille, sur TF1, le chef de l'Etat avait estimé que les marges de manœuvre du prochain gouvernement seraient « *toutes petites* ».

► **« La jambe qui tremble »... et les affaires.** Vers seize heures, à l'entrée de l'hémicycle, Arnaud Montebourg (PS, Saône-et-Loire) rit avec le conseiller en communication de Lionel Jospin, Yves Colmou, et la future conseillère en communication du candidat Marie-France Lavarini : ils commentent le gros plan, la veille au soir, sur

TF1, où l'on voit la jambe de Jacques Chirac trembler nerveusement quand il répond sur les affaires. M. Montebourg, qui a tenté, en vain, de mettre en accusation le chef de l'Etat devant la Haute Cour de justice, le redit à l'AFP : « *Chirac est le seul candidat qui a besoin d'être élu pour échapper à son destin judiciaire (...)* Et, s'il n'est pas élu, il sera immédiatement convoqué par trois juges d'optimisme (...). Ça me paraît de nature à expliquer la précipitation de sa candidature, le tremblement de ses jambes », dit-il.

► **Au Bureau national, Gérard Le Gall calme les esprits.** Ce n'est que mardi soir au Bureau national,

que les dirigeants socialistes reprennent leurs esprits. « *Ce n'est pas à nous de commenter nos propres talents* », explique notamment Bertrand Delanoë, critiquant, sans le nommer, Dominique Strauss-Kahn qui avait opposé, le 9 février, à Créteil, le « *carré d'as* » de Jospin au « *carré de valets* » de Chirac. « *La semaine dernière, je vous avais mis en garde contre un trop plein d'optimisme* », explique à son tour le conseiller de Lionel Jospin pour les sondages, Gérard le Gall. Le « *monsieur études* » du futur candidat confirme « *l'émission électorale au premier tour* » de l'élection présidentielle à gauche, avant

de dénoncer quelques idées reçues sur l'électorat de Jean-Pierre Chevènement. « *Les nouveaux électeurs de Jean-Pierre ne viennent pas de la droite de la droite, mais plus plutôt du centre droit qui, voyant François Bayrou mal parti, modifie leur vote.* » Alain Bergougnoux renchérit : parmi ses « *collègues universitaires* », il voit « *beaucoup d'europeens convaincus, giscardiens ou barristes* » décidés à choisir le maire de Belfort. Au Parti socialiste, on commence à comprendre que l'adversaire n'est pas seulement Jacques Chirac.

Ariane Chemin et Clarisse Fabre

Le premier ministre reçoit les évêques à Matignon

PRÉCAMPAGNE ou non, les affaires de l'Etat continuent. Lionel Jospin et Daniel Vaillant, ministre de l'intérieur et des cultes, ont reçu, mardi 12 février, M^{gr} Fortunato Baldelli, nonce apostolique, M^{gr} Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, et M^{gr} Jean-Pierre Ricard, président de la conférence des évêques de France. Sans arrière-pensée électorale, a-t-on pris soin de préciser. L'affaire est « *trop ancienne et sérieuse* », ajoute M^{gr} Lustiger.

Il s'agissait de convenir de rencontres régulières entre le gouvernement et la hiérarchie catholique. Jacques Chirac s'y était déjà engagé, le 12 décembre, en recevant le président des évêques. Il n'y aura donc, sur ce point, ni accroc en fin de cohabitation ni surenchère électorale.

Le malaise remonte à loin, en effet. La communauté juive a son rendez-vous annuel avec le premier ministre sous la forme d'un dîner, devenu rituel, organisé par le Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Les chefs de la communauté musulmane s'entretiennent régulièrement avec les autorités pour faire avancer leur processus d'organisation. Quant à l'Eglise catholique, elle se plaint de ne pas pouvoir se faire entendre, de façon officielle, au sommet de l'Etat. Des sujets aussi divers que la politique d'immigration ou les nouveaux rythmes scolaires (avec leur incidence sur l'enseignement religieux), la législation sur le pacs ou le préambule de la Charte européenne (sur l'héritage « *spirituel* ») ont donné lieu à des accrochages, par voie de presse, qui n'ont jamais été discutés en tête-à-tête entre les intéressés.

C'est une situation que M^{gr} Lustiger juge inacceptable dans une démocratie laïque et moderne. M. Jospin en convient. A condition

de ne pas toucher au dispositif de la laïcité, rien ne s'oppose à la tenue de tables rondes régulières entre l'Eglise et l'Etat pour examiner « *les problèmes d'ordre administratif et juridique qui se posent dans leurs relations* », souligne le communiqué qui a clos cette rencontre. On envisage déjà la création de groupes de travail pour discuter de l'enseignement catholique, du fonctionnement des aumôneries, de l'affectation des cathédrales et des églises.

La hiérarchie catholique n'entend nullement rallumer la guerre laïque

L'Eglise catholique se plaint de ne pas pouvoir se faire entendre au sommet de l'Etat

ni contester des dispositifs-la loi de séparation de 1905. Le climat est apaisé et le moment favorable à une « *normalisation* », estime aussi le premier ministre soupçonné, après les polémiques sur le pacs et l'« *héritage spirituel* » de l'Europe, de faire preuve d'un laïcisme étroit. « *Il ne s'agit pas de faire pression sur le législateur*, précise M^{gr} Lustiger, mais de tenir compte de l'identité particulière de chaque culte. » Cet accord du 12 février à Matignon survivra t-il aux prochaines échéances électorales ?

Le hasard du calendrier fait bien les choses. La hiérarchie catholique n'aura pas été la dernière à prendre date pour l'avenir, quelles que soient les futures autorités de la République.

Henri Tincq

Martine Aubry, secrétaire nationale au projet du Parti socialiste

« Jacques Chirac ne fait pas ce qu'il dit, il affaiblit la politique »

Avez-vous été surpris par l'entrée en campagne de Jacques Chirac ?

Que Jacques Chirac soit candidat n'a surpris personne. Je n'épilogue pas sur le choix de la date ou du lieu. Ce qui m'a le plus surpris, c'est l'absence totale de projet et de propositions concrètes. Il s'est contenté d'énoncer sa croyance en grands principes – sur laquelle les Français ne sont pas dupes – et une critique de l'existant. Il a, par exemple, expliqué que les moyens de la justice devaient augmenter. Or, ils ont baissé de 1995 à 1997 et ils ont augmenté de 28 % entre 1997 et 2001. Quant à l'indépendance et à la responsabilité de la justice, chacun sait ce que nous, nous avons fait et ce qu'ils n'ont pas fait.

Lionel Jospin doit-il modifier son rythme et se déclarer plus tôt ?

Lionel Jospin a clairement dit qu'il serait premier ministre jusqu'à la fin de la législature. Il souhaite remplir jusqu'au bout la tâche qui lui est confiée en gouvernant la France y compris dans une période où les aléas internationaux suscitent des inquiétudes. Mais nous n'attendons pas cette

candidature pour nous interroger sur les aspirations des Français et sur les réformes qu'ils attendent de nous.

Pensez-vous que M. Chirac a « *affaibli* » la fonction présidentielle ?

La fonction de président de la République est la plus éminente responsabilité politique en France et faire de la politique c'est, à partir de valeurs, répondre aux problèmes de notre pays. Or qu'a fait Jacques Chirac pour combattre la fameuse « *fracture sociale* » ? De 1993 à 1997, le nombre de chômeurs a augmenté de 400 000, le déficit cumulé de la Sécurité sociale a été de 250 milliards de francs et il a dissous l'Assemblée nationale au moment même où y était discutée une loi sur l'exclusion, par ailleurs d'une modestie infime et sans moyens ? Comme tout homme politique qui ne fait pas ce qu'il dit, Jacques Chirac affaiblit la politique. J'ajoute que pour un chef de l'Etat critiquer en permanence l'Etat et ses fonctionnaires, dire que notre pays est en déclin, c'est une bien curieuse façon d'incarner la France.

Il oppose sa « *passion* » à votre « *idéologie* »...

Jacques Chirac déclare souvent sa flamme. C'est la quatrième fois qu'il la déclare aux Français. Mais ils attendent toujours les preuves de sa passion. C'est vrai que nous, nous avons des convictions fondées sur des valeurs : la lutte contre les inégalités, l'amélioration de la qualité de la vie de chacun, une France puissante et innovante, une Europe politique pour un monde plus juste. Voilà sur quoi reposent nos nombreuses propositions.

M. Chirac dénonce aussi, à travers le « *carcan excessif et paralysant* » des 35 heures et de la loi de la modernisation sociale, la

préférence accordée au tout législatif au détriment du dialogue social.

La situation de la France en 1997, repliée sur elle-même, ayant perdu confiance en l'avenir, rendait difficile un appel à la société pour agir et changer le pays. Les Français nous ont chargés de réduire le chômage alors que tous les gouvernements, y compris ceux de gauche, avaient échoué jusqu'alors. Lionel Jospin, comme il s'y était engagé, a ouvert toutes les voies pour obtenir les résultats que l'on connaît : près d'un million de



« En gouvernant, Lionel Jospin souhaite remplir jusqu'au bout la tâche qui lui est confiée » MARTINE AUBRY

chômeurs en moins en cinq ans, une réduction jamais atteinte jusqu'à présent. La loi sur les 35 heures a entraîné un mouvement sans précédent de négociations, avec plus de 100 000 accords signés, et elle s'est elle-même inspiré du contenu de ces accords.

Aujourd'hui, la France va mieux. Les Français sont prêts à agir directement ou par l'intermédiaire des syndicats et des associations. C'est avec eux que nous continuerons à faire changer notre pays. Dans beaucoup de domaines aujourd'hui le rôle du politique sera autant de montrer la voie, d'animer, de mobiliser, que d'intervenir directement. C'est la raison pour laquelle nous allons approfondir la démocratie sociale et instaurer, en début de législature, une conférence économique et sociale afin de cadrer avec les partenaires sociaux les objectifs, le calendrier et le rôle de chacun. Des rendez-vous régulier-

liers permettront d'évaluer les avancées et d'envisager la suite.

Ne touche-t-il pas juste quand il regrette qu'après quatre ans de croissance la pauvreté n'ait pas reculé ?

Il est vrai que 4 millions de personnes vivent encore en dessous du seuil de pauvreté en France. C'est pourquoi nous nous engageons pour l'accès réel de tous aux droits fondamentaux : l'éducation, l'emploi, le logement, la santé. Mais Jacques Chirac oublie que le nombre de RMistes a augmenté de plus de 300 000 entre 1993 et 1997 et qu'il a commencé à baisser fin 1999. Il a oublié aussi qu'il a voulu réduire le déficit de la Sécurité sociale en augmentant le forfait hospitalier ou en ou en réduisant des remboursements de médicaments alors que nous avons rétabli l'excédent sans réduire le droit des malades et sans augmenter les cotisations. Et la couverture maladie universelle a permis à 6 millions de personnes de se soigner gratuitement. A-t-il aussi oublié que la loi sur l'exclusion, portée et attendue depuis longtemps par les associations, a enfin vu le jour en 1998, dotée de 60 milliards de francs ? Nous devons poursuivre ce travail avec la même énergie car il reste encore beaucoup à faire.

Sur quelles priorités, M. Jospin doit-il orienter sa campagne ?

Le Parti socialiste a son projet et ses propositions. Lionel Jospin pourra, lui, parler de confiance aux Français, car il ne l'a pas décriée, il l'a fait revenir. Il saura répondre à leurs aspirations personnelles comme à leurs ambitions pour construire une France et une Europe capables d'agir pour un monde plus solidaire.

Propos recueillis par Michel Noblecourt

SCIENCES PO
 ► Stages intensifs
 Stage spécial "bac+1" à Pâques
 Stage spécial "bac+0" en été
 ► Classes préparatoires annuelles "pilotes"
 De 35 à 40% d'admis à l'IEP de Paris
 Plus de 70% d'admis aux IEP de Paris et province
IPESUP
 18 rue du Cloître Notre-Dame
 75004 Paris 01 43 25 63 30
 Enseignement supérieur privé www.ipesup.fr

Le président candidat estime avoir déminé le terrain des affaires lors de son entretien télévisé

Jacques Chirac a reçu, à l'Élysée, des représentants du monde culturel. Ses partisans devaient se réunir, mercredi, à son QG de campagne pour partager le « saucisson et le vin rouge »

AH, cette interview ! C'est elle qui a suscité le plus de commentaires à droite, quelques heures après l'annonce de la candidature de Jacques Chirac, lundi 12 février. Certes, l'entretien entre le nouveau candidat et Patrick Poivre d'Arvor sur TF1, a réalisé une audience inférieure aux chiffres habituels du JT. Selon Médiamétrie, l'interview, menée de 20 h 23 à 20 h 51, a été suivie par quelque 8 125 000 téléspectateurs de 15 ans et plus, pour une part de marché de 34,9 %, alors que derniè-

La photo qui agace les chiraquiens

Les chiraquiens ont découvert, avec fureur parfois, la photo de Didier Schuller et de Jacques Chirac, publiée par *Le Monde* du 13 février. « Une photo ne nous distrairait absolument pas de notre objectif, qui est de bâtir une France neuve et enthousiaste, avec un candidat qui sera celui de la passion », a aussitôt martelé Renaud Dutreil, président de l'Union en mouvement. Mais le député UDF du Val-de-Marne Henri Plagnol a franchement attaqué le quotidien : « Si on continue, et le journal *Le Monde* joue un rôle stratégique dans ces affaires, si on continue à polluer la campagne en faisant remonter les égouts du passé, on va priver les Français du grand débat sur le fond qu'ils attendent et on va affaiblir l'ensemble de la classe politique. »

rement, le journal de PPDA avait obtenu des audiences plus favorables (39,7 % dans la semaine du 4 au 10 février et 40,2 % la semaine précédente). Mais presque aucun des alliés et des rivaux du président ne l'a manqué.

Dès le petit-déjeuner qui réunit, chaque mardi matin autour de M. Chirac, la présidente du RPR Michèle Alliot-Marie et les présidents des groupes parlementaires Jean-Louis Debré et Josselin de Rohan, on l'a donc décortiqué. Le bureau politique du RPR, puis les couloirs de l'assemblée en ont fait leur sujet de prédilection. « Évidemment, il a du subir une avalanche de questions sur tous les sujets difficiles », reconnaissent les alliés du chef de l'Etat. « Mais tout cela fait partie des événements qui sont derrière nous, assure le député RPR François Baroin. Ce qui compte, c'est l'avenir, les projets, c'est la sécurité. » L'Élysée a d'ailleurs fait passer le message : Jacques Chirac en répondant à toutes les questions a ainsi « dépollué » l'atmosphère. Désormais, il peut se lancer dans une campagne positive. C'est fort de cette certitude que les chiraquiens sont aussi montés au créneau pour désamorcer le choc d'une autre image : celle de Jacques Chirac en compagnie de Didier Schuller, publiée par *Le Monde* daté du 13 février. Trois députés RPR-UDF-DL, cornaqués par l'Élysée, ont aussi accusé, mardi, les socialistes de déverser une « avalanche d'attaques personnel-

les » sur Jacques Chirac et de chercher à le « traquer » pour masquer leur « mauvais bilan ». Nicolas Forissier (DL), Philippe Briand (RPR) et Henri Plagnol (UDF) ont expliqué dans un communiqué : « Ces attaques sont indignes et relèvent de méthodes totalitaires. Les socialistes cherchent à traquer l'homme, ce qui souligne la faiblesse de leurs idées ».

« SANS POLÉMIQUE »

Jacques Chirac, a cependant poursuivi son programme sans ciller, sous sa double casquette de président et de candidat. Mardi, il a ainsi reçu à l'Élysée le Haut conseil de la francophonie, présidé par Boutros Boutros-Ghali, et des personnalités parmi lesquelles l'écrivain Denis Tillinac, la chanteuse Line Renaud et l'ancien ministre RPR de la culture Jacques Toubon, trois fidèles de la Chiraquie, le producteur Daniel Toscan du Plantier, le chanteur de raï Cheb Mami, l'avignonnaise Mireille Mathieu, et encore Michèle Cotta, présidente de France 2, chaîne dont la possible privatisation constitue un dossier électoral. Appliquant sans attendre le principe, annoncé lun-

di, « je mènerai une campagne sans polémique », M. Chirac a, par deux fois, rendu hommage à la ministre de la culture, Catherine Tasca, et au ministre délégué à la coopération et à la francophonie, Charles Josselin.

Pendant ce temps, son QG s'organise. Mercredi, l'ensemble des parlementaires de droite a été invité à venir y partager un buffet « saucisson-vin rouge ». Tous devaient également se retrouver le 23 février à Toulouse, pour la grande convention de l'UEM à laquelle, selon l'Élysée, M. Chirac ne devrait pourtant pas participer.

Enfin, mardi, les anciens ministres Jacques Barrot (UDF), Dominique Perben (RPR) et Jean-Pierre Raffarin (DL) se sont réunis pour accueillir dans leur club chiraquien Dialogue et initiative l'ancienne présidente centriste du Parlement européen Nicole Fontaine. Si celle-ci a dit sa « profonde estime pour François Bayrou », elle a expliqué franchement les choses : « Ce n'est pas une politique, ni un projet ou un programme, que de dire : "sortons les sortants !" »

Rle. B. et J.-B. de M.

Hervé de Charette (UDF) teste devant les siens sa candidature à l'Élysée

Il fera connaître sa décision le 9 mars

LE PRÉSIDENT délégué de l'UDF, Hervé de Charette, laisse entendre qu'il pourrait se porter candidat à l'élection présidentielle. L'ancien ministre des affaires étrangères a lancé discrètement quelques ballons d'essai au cours des dernières semaines et devait faire un premier pas – très prudent – dans cette direction, mercredi 13 février en fin d'après-midi, à l'issue d'une réunion du bureau politique du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), modeste composante de l'UDF dont il est le président. A cette occasion, le numéro deux de l'UDF devrait de nouveau souligner les risques d'un effritement des intentions de vote en faveur de Jacques Chirac.

Selon nos informations, M. de Charette devait être opportunément sollicité, à cette occasion, par des responsables de fédérations du PPDF. Il devait ensuite « prendre acte » de cette demande et donner rendez-vous à ses amis le 9 mars, à l'issue d'un conseil national du PPDF, pour leur faire part de sa décision.

Chiraquien en 1995, « bayrouiste » en 1999, M. de Charette a cou-

pé les ponts avec le président de son parti, qui n'est aujourd'hui crédité que de 3 % à 5 % d'intentions de vote. « Je ne participerai pas à la campagne de François Bayrou », a-t-il indiqué pour solde de tout compte, dans son entretien au *Monde* du 7 février, dans lequel il évoquait l'hypothèse d'un « duel Chevènement-Jospin » au second tour de la présidentielle. Regrettant la « désintégration de l'UDF », M. de Charette avait déploré que les « électeurs du centre-droit » ne soient pas « représentés » dans la campagne présidentielle.

Parmi les différentes solutions qu'il aurait envisagées, l'hypothèse de sa propre candidature est aujourd'hui qualifiée de « sérieuse » par son entourage, qui ajoute que M. de Charette « n'envisage pas » de se rallier à Jean-Pierre Chevènement. La perspective d'une éventuelle candidature de sa part ne suscite pas l'enthousiasme de ses proches, qui y voient un « souci d'exister ». « S'il y songe, il serait bien qu'il réfléchisse, car il n'y a pas d'espace », note le maire UDF de Rouen, Pierre Albertini.

Jean-Baptiste de Montvalon

Charles Pasqua propose un référendum pour rétablir la peine de mort

CINQUANTE minutes de discours, sans texte écrit. Charles Pasqua triomphe, et d'abord de lui-même. Le doyen des candidats à la présidentielle (74 ans) constate à haute voix, à la fin de son premier meeting de campagne : « Je ne suis ni atteint ni teint. » Il est près de 23 heures, mardi 12 février, et la salle de La Mutualité, à Paris, est pleine : 1 500 personnes présentes ont dû payer 5 euros pour entendre le président du « parti le plus pauvre de France, démuné de tout, sauf de foi et de courage ».

Charles Pasqua triomphe aussi parce que le maire du 5^e arrondissement, Jean Tiberi, est venu assurer plus qu'un service minimum. Accolades, longues poignées de main répétées à la demande des photographes. Toujours affable et toujours populaire, l'ancien maire de Paris répond à toutes les invitations. Dont celle lancée à tous les parlementaires de l'opposition pour l'inauguration, le lendemain, du siège de campagne de Jacques Chirac. Dans l'attente d'une prochaine réintégration au sein du RPR et déjà préinvesti pour les élections législatives du printemps, M. Tiberi précise qu'il ne prendra véritablement parti qu'« un peu plus tard ». Pour l'heure, il dit simplement : « Merci, Charles, pour le combat que tu as mené au sein du mouvement gaulliste. Bon vent et bonne chance ! »

Le président du RPF peut alors

tester l'écho rencontré par quelques-unes de ses propositions. A l'applaudimètre, c'est incontestablement l'idée d'« envisager un référendum sur le rétablissement de la peine de mort » qui rencontre le plus grand succès. En matière de sécurité toujours, l'affirmation selon laquelle « le gouvernement devra se résoudre à accepter la répression » est plutôt bien accueillie.

TENIR LA BALANCE ÉGALE

Mais l'ancien ministre de l'intérieur connaît aussi le moyen de faire taire le public. Face aux huées qui saluent l'évocation du regroupement familial, il s'interrompt, puis dresse cet avertissement : « Ça ne sert rien ! » Il faut, explique-t-il à propos des jeunes issus de l'immigration, « leur apprendre la nation, sa culture, et la patrie ». Il faut « une préparation à la citoyenneté ». Jusqu'ou ne pas aller trop loin ? L'exercice est délicat. M. Pasqua s'efforce de tenir la balance égale entre MM. Chirac et Jospin. « Il sont peut-être deux, mais il n'y a pas de pilote dans l'avion », se moque-t-il. Mais entre l'appréciation sur « l'intelligence de Jospin, frappée au coin du trotskisme » et cette affirmation sur « le président de la République [qui] aurait dû abandonner son mandat », ses sympathisants n'hésitent pas et applaudissent la seconde.

Jean-Louis Saux

ÉCHOS DE CAMPAGNE

► **Visite en duo.** Philippe Douste-Blazy (UDF) et Jean-Pierre Raffarin (DL), tous deux pressentis pour Matignon en cas de réélection du chef de l'Etat, seront ensemble à Ussel, samedi 2 mars, dans le fief corrézien de la famille Chirac. Ils se retrouveront lors d'un second déplacement commun, le 4 mars à Poitiers, où M. Raffarin préside le conseil régional de Poitou-Charentes.

► **Colère.** Le communiste Maxime Gremetz a pris la défense de Jacques Chirac, mardi 12 février, dans les couloirs de l'Assemblée nationale. Commentant la « une » de *L'Humanité* – « Au secours, Chirac revient ! » –, le député de la Somme a lancé : « La "une" de "L'Huma" me fait honte. Quand un candidat se déclare, on doit au moins en prendre acte. » M. Gremetz a demandé la grâce présidentielle après avoir été condamné à deux ans d'inéligibilité, le 27 juin, pour avoir bousculé des gendarmes lors d'une cérémonie officielle, en 1998.

ILS ONT DIT

■ **Nicolas Sarkozy** (RPR) : Jean-Pierre Chevènement incarne « une nostalgie acceptable, mais ce n'est pas avec une nostalgie qu'on prépare l'avenir d'un pays à vingt ans ». (RTL, le 13 février)

■ **Noël Mamère** (candidat des Verts) : « L'EDF doit rester un service public (...) Je veux déplacer le centre de gravité de la gauche. » Il serait « suicidaire » qu'il n'y ait pas d'accord entre les Verts et le PS. (France-Inter, le 13 février)

Elue Compagnie aérienne de l'année - Asie Centrale

Où pourriez-vous trouver une montagne les pieds dans l'eau?



Sri Lanka Maldives. Lorsque vous aurez fini de contempler la vie sous-marine, essayez l'ascension des luxuriantes collines de théiers de Kandy. Le signe particulier de SriLankan Airlines ? Plusieurs séjours en un. Balades sur les plages de sable d'or des Maldives et Trekking à travers le Sri Lanka, une île aux multiples facettes... Des safaris dans la jungle, aux visites de vestiges archéologiques, en passant par la découverte de ses villes cosmopolites. Une vue impressionnante au-dessus et au-dessous du niveau de la mer.

Et si vous partiez pour des vacances inoubliables à bord du premier vol direct pour le Sri Lanka et les Maldives ?

Pour toute information, appelez Sri Lankan Airlines au 01 42 97 43 44 ou contactez votre agence de voyages.
www.srilankan.lk
pardzul@srilankan.fr

Notre monde, c'est vous

SriLankan Airlines

* Jeu gratuit sans obligation d'achat, valable du 01/02/02 au 30/04/02. Lots à gagner d'une valeur de 3 500 €. Tarifs : 2 billets d'avion A/R en classe affaires pour le Sri Lanka et les Maldives. Sujets de 17 ans minimum. Voyages soumis à conditions particulières. Pour plus d'informations consultez le règlement complet sur le site www.srilankan.lk/france.

Elisabeth Guigou révisé à la hausse l'excédent 2001 de la Sécurité sociale

Il devrait atteindre près de 1,5 milliard d'euros

ALORS que le déficit budgétaire se creuse, l'excédent de la Sécurité sociale est revu à la hausse. Le solde 2001 devrait, en effet, être trois fois plus important que prévu : estimé à 600 millions d'euros après le vote de la loi de financement de la « Sécu » en décembre, il se rapprochera de 1,5 milliard d'euros, selon la « note d'actualisation » remise à Elisabeth Guigou, le 25 janvier, par François Monier, secrétaire général de la Commission des comptes de la Sécurité sociale. La ministre de l'emploi et de la solidarité lui avait demandé ce travail à la suite de la décision du Conseil constitutionnel de restituer aux régimes sociaux une créance sur l'Etat de 2,5 milliards d'euros correspondant au financement des

Vers une somme minimale insaisissable

Le gouvernement s'apprête à transmettre au Conseil d'Etat un décret visant à créer une somme insaisissable sur un compte bancaire, qui pourrait être équivalente au RMI mensuel (soit 405,62 euros). Cette disposition permettrait aux plus démunis et aux plus endettés de conserver de quoi vivre, même en cas de saisie de compte bancaire.

Le dispositif est aujourd'hui très complexe. Ce projet de décret a été soumis la semaine dernière aux membres du comité consultatif des usagers bancaires, instance réunissant banquiers, consommateurs, autorités de tutelle, indique *La Tribune* du mercredi 13 février. Ce sujet devrait être abordé par François Patriat, secrétaire d'Etat aux PME, au commerce et à l'artisanat, qui devait s'exprimer, jeudi, sur l'évolution des relations banques-clients après la loi Murcef (Mesures urgentes à caractère économique et financier).

35 heures. Cette révision à la hausse tient d'abord à des recettes plus dynamiques que prévu : la masse salariale a progressé de 6,5 % au lieu des 5,9 % prévus, assurant des rentrées de cotisations et de CSG supérieures aux prévisions. Au total, calcule M. Monier, « ces facteurs expliqueraient environ 9 milliards de francs [1,4 milliard d'euros] de produits supplémentaires. Il convient d'y ajouter environ 1 milliard de francs [150 millions d'euros] au titre de la CSG patrimoine-placements ».

Mais « la majeure partie de la révision, soit une douzaine de milliards de francs [1,8 milliard d'euros] traduit la correction de l'incidence sur la prévision de septembre d'une sous-estimation des produits à recevoir 2000 sur les cotisations et la CSG », poursuit M. Monier. En clair, des produits qui n'ont pas été rattachés comptablement à l'exercice 2000 doivent l'être à l'exercice 2001. De surcroît, les produits initialement prévus pour 2001 étaient calculés à partir d'une base 2000 sous-estimée et doivent, eux aussi, être revalorisés. Il s'agit ici d'un retraitement comptable, pas d'une rentrée réelle d'argent.

Après ces calculs, M. Monier constate un excédent de 3,9 milliards d'euros, dont il retranche 2,5 milliards d'euros au titre de la créance de l'Etat vis-à-vis de la « Sécu » au titre des allègements de charges sociales. Car, pour M. Monier, « la probabilité d'un remboursement, sans être nulle dans la prochaine législature, paraît très faible ».

Par ailleurs, Roger Fauroux, ancien ministre de Michel Rocard et président d'honneur de Saint-Gobain, devrait, selon *Les Echos*, être nommé président du Fonds de réserve des retraites.

Virginie Malingre

L'Assemblée nationale limite l'indemnisation des parents dans le cadre de l'arrêt Perruche

Le Sénat a restreint le droit à réparation au seul préjudice moral, à l'exclusion de tout préjudice matériel. Le gouvernement et les députés ont conservé cette rédaction

« **DIFFICILE équilibre.** » C'est en ces termes que Bernard Kouchner, ministre délégué à la santé, a évoqué l'accord trouvé par les sénateurs et les députés, le 7 février, en commission mixte paritaire, à propos de l'article du projet de loi sur les droits des malades concernant l'indemnisation des handicaps congénitaux. Et c'est pour préserver ce fragile édifice que le gouvernement n'a pas souhaité revenir sur cet article qui met fin à la jurisprudence Perruche lors de l'examen, en deuxième lecture, du projet de loi par l'Assemblée nationale, mardi 12 février. « Faut de temps », explique-t-on au ministère des relations avec le Parlement, les députés ne se sont pas livrés à un bras de fer avec le Sénat, pour faire valoir le dispositif adopté par l'Assemblée nationale, auquel Lionel Jospin était très attaché.

Le texte de la commission mixte paritaire, approuvé par l'Assemblée, énonce que « nul ne peut se prévaloir d'un préjudice du seul fait de sa naissance ». Il offre à la personne née avec un handicap dû à une faute médicale la possibilité d'obtenir réparation de son préjudice, « lorsque l'acte fautif a provoqué directement le handicap ou l'a aggravé, ou n'a pas permis de prendre les mesures susceptibles de l'atténuer ». Le point le plus épineux était celui des personnes susceptibles de bénéficier d'une indemnisation en cas de faute médicale caractérisée. En première lecture, les sénateurs avaient modifié le texte voté par les députés, en supprimant la possibilité d'une indemnisation destinée à l'enfant afin de couvrir les charges particulières découlant du handicap, estimant que la compensation du handicap relevait de la solidarité nationale. Le Sénat avait adopté la rédaction



suivante : « Les parents peuvent demander une indemnité au titre de leur seul préjudice. »

AU SEUL PRÉJUDICE MORAL

En commission mixte paritaire (CMP), les sénateurs ont amendé cet article en limitant l'indemnisation au seul préjudice moral, supprimant toute indemnisation liée au préjudice matériel. Tout en regrettant la position prise par la CMP, le gouvernement a choisi de ne pas demander un retour au texte initial, afin d'éviter des votes opposés à l'ensemble du projet de loi sur le droit des malades. De fait, les groupes de l'opposition (RPR, UDF, DL) ont annoncé à la tribune qu'ils

s'abstiendraient. Bernard Kouchner a reconnu à la tribune de l'Assemblée que « cette question est sans doute l'une des plus difficiles à résoudre tant elle partage chacun des groupes politiques et finalement chacun d'entre nous ». « Il n'existe aucune certitude définitive en la matière : toute solution apporte des éléments de réponse tout en créant de nouvelles interrogations ».

« Nous étions confrontés à trois points de vue inconciliables : ceux des juristes, attachés à la réparation au sens de l'article 1382 du code civil ; ceux des associations de handicapés, et ceux des experts en diagnostic prénatal », explique le président de la commission des affaires socia-

les, Jean Le Garrec (PS). Claude Evin (PS), rapporteur de cette commission, et Pierre Fauchon (UDF), rapporteur de la commission des lois du Sénat, doutent de la constitutionnalité de l'article adopté. Rapporteur de l'Assemblée de la CMP, Claude Evin l'a signalé lors de la séance du 12 février et s'apprête à le dire publiquement dans une démarche commune avec le sénateur Fauchon.

Par ailleurs, un texte intitulé *La "loi Perruche" : saisir le Conseil constitutionnel ?* circule dans les rangs parlementaires. Il est signé, pour l'instant, par deux députés socialistes, François Colcombet (Allier) et Yvette Roudy (Calvados), et par Geneviève Barrier, ancienne chef du SAMU de Paris. D'abord, soulignent les auteurs, le dispositif « Perruche » adopté pose problème « par rapport au principe selon lequel (...) tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer ». Ensuite, le texte méconnaît le principe constitutionnel selon lequel « la nation garantit à l'enfant la protection de la santé ». Enfin, la « loi Perruche » s'applique « aux instances en cours », ce qui ne paraît pas justifié par « considérations impératives d'intérêt général ».

L'acte final de l'adoption du projet de loi sur les droits des malades incluant l'article sur l'indemnisation des handicaps congénitaux aura lieu au Sénat lors de la séance publique du 19 février.

Paul Benkimoun et Clarisse Fabre

Les principales dispositions d'un projet de loi qui renforce les droits des malades

► **Droits de la personne.** Un nouvel article du code de la santé publique énonce les droits à la protection de la santé, au respect de la dignité, au respect du secret médical, pose le principe de non-discrimination, notamment en raison des caractéristiques génétiques, et définit les principes de l'accès aux soins les plus appropriés à l'état de la personne, de la sécurité sanitaire et de la continuité des soins.

► **Accès direct au dossier médical.** Le patient pourra consulter directement et gratuitement son dossier médical sans avoir à passer par l'intermédiaire d'un médecin comme c'est actuellement le cas. L'établissement devra accéder à la requête du malade au plus tard

huit jours après qu'il en aura fait la demande. Le délai est porté à deux mois pour des informations remontant à plus de cinq ans.

► **Personnes souffrant de troubles mentaux.** Une hospitalisation d'office ne peut être décidée qu'en cas d'atteinte grave à l'ordre public.

► **Participation des usagers au fonctionnement du système de santé.** Un mécanisme d'agrément est créé pour les associations de personnes malades et d'usagers du système de santé qui ont vocation de représenter les usagers et ont la possibilité d'ester en justice.

► **Praticien dangereux.** En cas de danger grave, le préfet a la possibilité de prononcer la suspension d'exercice immédiate d'un praticien.

► **Chirurgie esthétique.** Une procédure d'autorisation est instaurée pour toute création d'installations de chirurgie esthétique et pour toutes les installations dont les responsables désirent poursuivre leur activité.

► **Formation médicale continue.** L'obligation de formation médicale continue est instaurée, avec création de conseils nationaux et régionaux fixant des orientations nationales.

► **Assurance.** Les assureurs ne doivent pas tenir compte des résultats d'exams des caractéristiques génétiques, ni poser de questions concernant des tests génétiques. L'accès à l'assurance des personnes qui présentent un risque aggravé du fait de leur état de santé est amélioré.

► **Aléa thérapeutique.** Un nouveau droit d'indemnisation est créé pour les accidents médicaux sans faute, les affections iatrogènes et les infections nosocomiales à partir d'un taux d'incapacité de 25 %.

► **Hépatite C.** Le dispositif d'indemnisation de l'aléa thérapeutique ne prend pas en compte les personnes atteintes d'hépatite C depuis plus de six mois. Une présomption d'imputabilité d'une contamination par le virus de l'hépatite C à une transfusion sanguine ou à une injection de produits dérivés du sang est créée pour la période antérieure à l'entrée en vigueur de la loi.

► **Ostéopathie et chiropraxie.** Les titres d'ostéopathe et de chiropracteur sont reconnus sous réserve d'un diplôme délivré par des établissements agréés par le ministre de la santé.

► **Gynécologie médicale.** Cette discipline est reconnue avec la création d'un « diplôme d'études spécialisées ».

M. Chirac en tête au second tour, selon un sondage IFOP

JACQUES CHIRAC l'emporterait sur Lionel Jospin au second tour de l'élection présidentielle avec 52 % des intentions de vote (+ 2 par rapport à la fin janvier), selon un sondage IFOP-L'Express-BFM-Télévision, réalisé du 7 au 8 février auprès d'un échantillon de 961 personnes. Au premier tour, M. Chirac obtiendrait 23 % (- 1) et M. Jospin 19 % (- 3). A la troisième place, Jean-Pierre Chevènement progresse de deux points, à 13 %, alors que Jean-Marie Le Pen recule de trois points, à 7 %, se retrouvant à égalité avec Arlette Laguiller (score inchangé) et Noël Mamère (+ 1).

M. Chirac est considéré par les sondés comme le plus capable de « renforcer le rôle de la France dans le monde », de « faire avancer l'Union européenne », et de lutter contre l'insécurité et la délinquance. Une majorité des personnes interrogées fait confiance à M. Jospin pour « maintenir le niveau de protection sociale », pour favoriser les créations d'emplois, ainsi que pour « baisser les impôts et les taxes ».

DÉPÊCHES

■ **SYNTHÈSE :** François Fillon, président RPR du conseil régional des Pays de la Loire, a affirmé, mercredi 13 février sur BFM, que Jacques Chirac était « un candidat de synthèse (...) au moment où la France en a besoin ». Préconisant « une synthèse entre un libéralisme indispensable au développement de notre économie, une fraternité que les Français souhaitent et un humanisme dont le monde a besoin », M. Fillon a estimé que « Jacques Chirac porte bien cette synthèse ».

■ **DISSOLUTION :** François Baroin, maire RPR de Troyes et porte-parole du premier gouvernement d'Alain Juppé, estime que la dissolution a été « un échec pour la droite », mais pas pour Jacques Chirac. « Ce qui compte, c'est l'avenir, les projets, la sécurité », a-t-il ajouté, mardi 12 février, dans les couloirs de l'Assemblée nationale.

■ **AFFAIRES :** l'ancien premier ministre (RPR) Edouard Balladur estime que l'affaire Schuller-Maréchal est une « opération, pardonnez-moi l'expression, qui a foiré, et qui a fait un certain nombre de victimes au premier rang desquelles moi-même ». « Je suis totalement étranger à cette affaire (...) qui s'est terminée par un échec mérité », a-t-il ajouté, mercredi 13 février sur Europe 1.

Maires de grandes villes

Villes, territoires, et citoyens solidaires : un nouveau souffle pour la décentralisation sous l'égide de l'Institut des Villes

la II^e conférence des villes

En présence de

Jean-Paul Alduy, François Ascher, Jean-Marc Ayrault, Claude Bartolone, Joël Batteux, Jean-Marie Bockel, Bruno Bourg-Broc, Pierre Bourguignon, Marc Censi, Anne-Marie Comparini, Michel Delebarre, Jean-Paul Delevoye, Michel Destot, Jean-Pierre Fourcade, Dominique Gillot, Edmond Hervé, Anne Hidalgo, Lionel Jospin, Alain Juppé, Brigitte Le Brethon, Jacques Lévy, Martin Malvy, Pierre Méhaignerie, Claude Pernes, André Rossinot, Daniel Vachez, Daniel Vaillant, Jean Viard...

Mercredi 20 février 2002 - Palais des Congrès - Paris

Information et inscription : www.grandesvilles.org - 01 45 20 95 45

Assistance logistique et technique du groupe WM - Laurus International

Recife Paris

Stylos RECIFE

ÉCRITURE & C[®]
9, place de la Madeleine, Paris
www.recife.fr

SOCIÉTÉ

AFFAIRES

Ouverte en décembre 1998, à la suite d'une plainte déposée par le militant écologiste Pierre-Alain Brossault, la première phase de l'enquête sur l'**ATTRIBUTION D'EMPLOIS DE CABINET FICTIFS** à la Mairie

de Paris entre 1983 et 1998, vient de s'achever. **AU TERME DE 242 AUDITIONS** effectuées par la Division nationale des investigations financières (DNIF), les policiers estiment avoir recensé une soixantaine

d'emplois suspects, dont une quinzaine seraient totalement fictifs. Les enquêteurs affirment « *qu'au moins 6 personnes* » ont été rémunérées par la Ville de Paris et **MIS À LA DISPOSITION DU CENTRE**

NATIONAL DES INDÉPENDANTS. D'autres « **CHARGÉS DE MISSION** » étaient rémunérés par la Ville de Paris mais travaillaient en réalité pour **JACQUES CHIRAC, DÉPUTÉ DE CORRÈZE.**

Environ 60 emplois suspects recensés à la Ville de Paris de 1983 à 1998

Les policiers ont interrogé, en 2000 et 2001, 242 chargés de mission au cabinet du maire. Une quinzaine auraient bénéficié d'emplois fictifs et plus d'une quarantaine travaillaient en réalité ailleurs, notamment au RPR et au CNI. Plusieurs documents signés par M. Chirac ont été saisis

PARMI les nombreuses enquêtes judiciaires liées au financement occulte du RPR, il s'agit sans doute de la moins médiatisée. Pourtant, elle fait peser une lourde menace sur des proches de Jacques Chirac, voire sur l'actuel chef de l'Etat. Le 24 octobre 2001, dans la plus grande discrétion, le chef de la Division nationale des investigations financières (DNIF) a adressé à la juge d'instruction parisienne Colette Bismuth-Sauron un rapport indiquant que la première phase de l'enquête sur les « chargés de mission » de la Mairie de Paris était achevée.

Ouverte en décembre 1998 à la suite d'une plainte déposée par le militant écologiste Pierre-Alain Brossault – qui avait obtenu l'autorisation du tribunal administratif de se constituer partie civile à la place de la municipalité, qui s'y refusait –, la procédure concerne l'attribution d'éventuels emplois fictifs à des proches ou à des protégés du maire, entre 1983 et 1998, soit sous les mandats de Jacques Chirac (1977-1995) puis Jean Tiberi (1995-2001). M. Brossault s'était appuyé sur les déclarations publiques d'un ancien directeur général du personnel de la Ville de Paris, Georges Quémar, qui avait dénoncé un « système » de favoritisme dans les « contrats de cabinet » délivrés par la Mairie (*Le Monde* du 19 mai 1998).

En décembre 2001, le nouveau maire (PS), Bertrand Delanoë, s'était substitué à M. Brossault afin que la municipalité ait accès au dossier et puisse établir « les préjudices financiers que la Ville aurait eu à

subir ». Ouverte pour « *faux en écritures publiques, prise illégale d'intérêts, détournement ou soustraction de fonds publics, complicité et recel* », l'enquête, qui porte sur plusieurs centaines de contrats, n'a encore donné lieu à aucune mise en examen.

Courant 2000, une série de 102 auditions a permis de mettre au jour des situations fort dissemblables (*Le Monde* du 18 décembre 2000) : certains des bénéficiaires de ces contrats sont notoirement connus pour avoir exercé des fonctions auprès du maire de Paris, tandis que d'autres semblent n'avoir jamais travaillé à l'Hôtel de Ville, ou y avoir effectué des missions aux contours incertains.

Depuis, les policiers ont questionné 140 autres personnes, aux profils aussi variés. « *L'analyse de leurs dépositions [...] permettra, dans la deuxième phase d'investigation qui s'ouvre, de déterminer quels chargés de mission pourront se voir reprocher les faits visés en référence* », indique la DNIF dans son rapport. Selon une source judiciaire, sur les 242 personnes interrogées, les enquêteurs estiment avoir recensé une soixantaine d'emplois suspects : une quinzaine seraient purement fictifs et une quarantaine auraient été détournés de leur vocation – il s'agirait de la prise en charge de militants politiques par la municipalité par exemple –, ce qui équivaldrait à un détournement de plusieurs dizaines de millions de francs. Une source policière a toutefois indiqué au *Monde*, mardi 12 février, que l'enquête de la



DNIF n'était pas tout à fait terminée, des auditions ayant encore eu lieu « *ces derniers jours* ».

MENTION « CONFIDENTIEL »

Au cours des investigations menées en 2001, les policiers ont saisi une série de documents portant la signature de Jacques Chirac. Il s'agit de courriers mais aussi de contrats d'embauche signés personnellement par l'ancien maire de Paris. La DNIF a ainsi placé sous scellé l'original d'un contrat, signé le 10 janvier 1990 : le bénéficiaire a expliqué qu'il avait été recruté pour être le chauffeur de Lucien Lagnier, alors sénateur (RPR) du Val-de-Marne. Une note

particulier », a-t-il assuré. Les enquêteurs ont également saisi une lettre adressée par le maire de Paris, le 19 juillet 1994, à un conseiller municipal (RPR) d'Ajaccio, François Musso, qui a été député européen de 1989 à 1994, et chargé de mission auprès du maire de Paris de 1994 à 1995.

« CONTRAT UN PEU FLOU »

Une chargée de mission, recrutée en juillet 1994 pour travailler aux côtés de M. Musso à la mairie de Paris, a déclaré aux enquêteurs qu'elle ne travaillait pas à la mairie mais dans un bureau, boulevard Saint-Germain. « *Je ne sais pas par qui [ce local] avait été mis à disposition* », a-t-elle ajouté. Concernant les fonctions exactes de M. Musso, son ancienne collaboratrice a indiqué : « *avec le recul, je pense qu'il était dans un placard en or car il ne travaillait pas et je servais de "potiche"* ». Elle a précisé ne s'être rendu que « *trois ou quatre fois* » à l'Hôtel de Ville afin de « *remettre des plis [...] au secrétariat de M. Chirac* ».

Dans les bureaux du boulevard Saint-Germain, elle a déclaré avoir croisé régulièrement Madeleine Farard, qui était officiellement employée à la mairie de Paris, mais qui travaillait en réalité au RPR, ainsi que l'a établi l'enquête menée à Nanterre (Hauts-de-Seine) par le juge Patrick Desmure. Une lettre signée du maire de Paris demandant une promotion pour M^{me} Farard avait conduit le magistrat à soupçonner M. Chirac « *d'avoir participé aux faits de prise*

illégal d'intérêts et de recel d'abus de biens sociaux ».

D'autres contrats dont le lien avec la gestion municipale paraît pour le moins discutable ont retenu l'attention des policiers, notamment celui d'une attachée de presse, payée par la Ville alors qu'elle était affectée, de 1995 à 1997, au cabinet du ministre de l'intérieur (RPR) Jean-Louis Debré. L'un des frères de l'ancien ministre, François Debré, a lui aussi été « *chargé de mission* », entre 1993 et 1999. « *Le contrat était un peu flou* », a-t-il concédé aux policiers, évoquant « *des rapports sur divers sujets* ». « *Je ne sais pas de quelle hiérarchie je relevais, peut-être de Rémy Chardon [ancien directeur du cabinet de M. Chirac à la mairie de Paris] si c'est bien la personne qui m'a recruté* », a ajouté M. Debré. Assurant qu'il travaillait « *seul et chez [lui]* », il a conclu : « *J'ai remis un rapport écrit à M. Chardon, je pense, mais après c'étaient des rapports oraux* ».

Quant à Ababacar Diop, ancien chef de file des sans-papiers, il a expliqué avoir été rémunéré par la Ville de 1991 à 1995 pour travailler aux côtés de Michel Péricard, député (RPR) des Yvelines. Les enquêteurs ont découvert des cas similaires, comme celui de cette assistante, recrutée en 1990 pour devenir la « *plume* » du député (RPR) des Deux-Sèvres Jean de Gaulle. Elle a reconnu n'avoir « *jamais mis les pieds* » à l'Hôtel de Ville.

Hervé Gattegno et Fabrice Lhomme

Selon les enquêteurs, « au moins six personnes étaient mises à la disposition du CNI »

LE 1^{er} OCTOBRE 2001, les policiers ont établi, à l'intention de la juge Colette Bismuth-Sauron, un procès-verbal résumant le résultat de leurs investigations sur la prise en charge de membres du Centre national des indépendants (CNI) par la Mairie de Paris. « *Il ressort [des] auditions qu'au moins six personnes ont été rémunérées par la Ville de Paris au titre de chargé de mission alors qu'elles ont été mises à disposition du CNI et n'ont donc pas travaillé pour la Mairie* », indique la division nationale des investigations financières (DNIF) en préambule.

Interrogée en décembre 2000, une ancienne chargée de mission a déclaré avoir été recrutée en 1990 afin de travailler aux côtés du député européen, à l'époque président du CNI, Yvon Briant, et ce « *alors que les députés européens bénéficient d'une enveloppe budgétaire spécifique destinée à la rémunération de leurs assistants parlementaires* », souligne la DNIF. Selon ce témoin, Yvon Briant – décédé en 1992 dans un accident d'avion – lui avait expliqué qu'elle allait être rémunérée par la Mairie de Paris. « *Je savais que je travaillais pour le compte [du] CNI* », a-t-elle déclaré, ajoutant que « *les accords politiques entre la Mairie de Paris et le CNI étaient confidentiels* ». Alexis Kummertat, qui a bénéficié d'un poste de chargé de mission à partir de 1994, a également évoqué l'existence d'« *un accord politique secret* ».

Chargé de mission de 1989 à 1997, Michel Ginalhac, en revanche, a assuré aux enquêteurs que sa

« *fonction au CNI était bénévole et que [sa] rémunération par l'Hôtel de Ville correspondait bien à une fonction à la mairie [du 19^e] arrondissement puis à la mairie centrale* ». M. Ginalhac a d'abord été affecté au cabinet du maire du 19^e – Jacques Féron (1989-1994) puis Michel Bulté (1994-1995) – avant de rejoindre l'Hôtel de Ville. La DNIF note toutefois que « *deux témoins le qualifient de permanent du parti et que l'ancien président du CNI, M. Jean-Antoine Giansily, écrit [dans un courrier du 7 octobre 1996 saisi lors de l'enquête] qu'il avait été mis à disposition de son parti* ».

« TRAVAILLER POLITIQUEMENT »

Bruno Georges, quant à lui, a été embauché en février 1994 en qualité de chargé de mission « *cadre moyen* » – poste rémunéré 30 000 F par mois – « *par l'intermédiaire de Jacques Féron, président du groupe des indépendants au Conseil de Paris* ». « *Il m'a dit à l'époque, ainsi que M. Giansily, conseiller de Paris (CNI), que j'étais recruté au titre de ce groupe qui bénéficiait d'un certain nombre d'emplois de chargés de mission au cabinet du maire de Paris [compte tenu] de sa représentativité politique* », a indiqué M. Georges aux policiers. « *Mon travail consistait à préparer du courrier, à répondre à des interventions et à travailler politiquement pour le CNI* », a-t-il ajouté.

Dans leur synthèse, les policiers observent que l'audition, le 18 mai 2001, de M. Giansily – qui a succédé à Yvon Briant à la tête du

CNI –, a permis de « *confirmer l'existence de l'accord politique, les personnes qui l'ont négocié ainsi que celles qui en ont bénéficié* ». « *M. Giansily, ajoutent-ils, met clairement en cause Jacques Féron en déclarant que lui seul peut expliquer l'attribution d'emplois fictifs au CNI par le maire de Paris de l'époque* ».

Les enquêteurs notent toutefois, s'agissant de MM. Georges et Kummertat, que « *s'ils travaillaient effectivement pour le CNI, leurs fonctions avaient un lien avec la Mairie puisqu'ils s'occupaient des élus parisiens de ce parti. La difficulté vient du fait qu'ils s'occupaient aussi du CNI et qu'il est difficile de quantifier ce travail* ».

« *En conclusion, observe la DNIF, les fonds publics détournés, pour un montant total minimum estimé pour les quatre chargés de mission à trois millions de francs, grâce à de faux contrats de chargés de mission, ont donc servi au financement occulte du CNI par la prise en compte de la rémunération de certains de ses permanents au niveau national, et cela sur une période allant, au moins, de 1984 à 1996* ».

H. G. et F. Lh.

La Corrèze, « 21^e arrondissement » de la capitale

PARFOIS QUALIFIÉE de « *21^e arrondissement* » de la capitale, la Corrèze a fourni plusieurs chargés de mission à la municipalité parisienne : certains semblent avoir vraiment travaillé pour le maire de Paris tandis que d'autres étaient au service de Jacques Chirac, mais dans ses fonctions de député de Corrèze.

Annie Demichel, dont le père avait été « *conseiller municipal de la mairie de Corrèze de 1948 à 1995* », a ainsi expliqué aux enquêteurs qu'elle avait rencontré M. Chirac dès les années 60. En 1993, alors à la recherche d'un emploi, elle s'était naturellement adressée à lui. « *Il m'a alors proposé de prendre contact avec ses services, et notamment Jean-Eudes Rabut [alors chef du cabinet du maire de Paris], il me semble* ». « *M. Jacques Chirac, maire de Paris, m'a évoqué le fait qu'il recevait des centaines de livres et qu'il avait besoin d'une personne pour lui faire des notes de lecture* », a-t-elle ajouté, précisant n'avoir « *jamais eu de bureau, ni de téléphone, ni de secrétariat au sein de la Mairie de Paris* ». « *Je travaillais chez moi, à Paris ou en Corrèze, et parfois en déplacement* ».

Après l'élection de M. Chirac à la présidence, en 1995, Bertrand Landrieu, le directeur du cabinet du chef de l'Etat, aurait demandé à Annie Demichel de poursuivre « *le même travail car Jacques Chirac appréciait [ses] synthèses* ». Elle continuait cependant « *à recevoir des bulletins de paie de la Mairie de Paris* ». En 1996, M. Landrieu lui aurait assuré qu'une convention entre la Ville et la présidence avait été signée et que son salaire et les charges afférentes seraient désormais « *remboursés par l'Élysée* ».

Bernard Combasteil, quant à lui, fut l'assistant parlementaire de Jean-Pierre Bechter, député (RPR) de la Corrèze entre 1986 et 1988. Sa défaite aux législatives de 1988 l'ayant contraint à se séparer de son collaborateur, M. Bechter le présenta à Raymond-Max Aubert, un

autre élu corrézien, également directeur adjoint du cabinet de M. Chirac à la Mairie de Paris. M. Aubert proposa à M. Combasteil un poste de chargé de mission à l'Hôtel de Ville. « *Dès mon affectation, j'ai occupé un bureau dans la permanence de M. Aubert [...] à Tulle* », a déclaré M. Combasteil. « *Je travaillais d'une manière alternée entre ce bureau et le bureau de M. Aubert* » à la Mairie de Paris. Sa mission « *consistait à traiter des interventions de personnes qui sollicitaient un appui auprès de M. Aubert en vue d'obtenir différents services à Paris [...]* ».

« JE N'AVAIS AUCUN BUREAU À PARIS »

Jean-Marie Roche, lui, a été embauché par la Ville en septembre 1990. Il a déclaré avoir « *été approché par Annie Lhéritier* », alors vice-présidente du conseil général de la Corrèze et chef du cabinet du maire de Paris – elle occupe aujourd'hui cette fonction à l'Élysée. « *J'ai été affectée à la permanence du député [de la Corrèze] Jacques Chirac, sise rue des Troubadours, à Ussel* », a déclaré M. Roche. « *Je n'avais aucun bureau au sein de la Mairie de Paris. Je travaillais d'une manière permanente à Ussel* ». Sa mission consistait à recevoir « *des personnes qui sollicitaient des interventions auprès du maire de Paris* ». « *Je rédigeais des notes que je transmettais au secrétariat des affaires réservées à l'Hôtel de Ville de Paris* », a précisé M. Roche, qui organisait également « *les déplacements de Jacques Chirac lors de ses venues dans le département ainsi que des rendez-vous avec des socio-professionnels tels que [des] responsables agricoles, de l'artisanat, des transports, etc.* ». M. Roche a indiqué qu'il avait été mis fin à ses fonctions en 1995 « *d'un commun accord avec Jacques Chirac, celui-ci étant élu président de la République* ».

H. G. et F. Lh.

Recrutée au RPR, sous contrat avec la Mairie, payée par une société privée

L'obscur statut d'une chargée de mission embauchée par Louise-Yvonne Casetta

LE **NOM** de l'ancienne directrice administrative du RPR, Louise-Yvonne Casetta, surnommée « *la Casetta* » – allusion au rôle de « *trésorière occulte* » qu'elle aurait joué au sein du mouvement gaulliste –, a été évoqué au cours de l'enquête menée par la Division nationale des investigations financières (DNIF). Mise en examen pour « *complicité et recel de corruption* » en décembre 2000 dans l'affaire des lycées d'Ile-de-France, M^{me} Casetta a été condamnée en appel, en décembre 2001, à six mois de prison avec sursis pour « *recel d'abus de biens sociaux* » dans le dossier des marchés truqués de la Ville de Paris. Son nom est apparu au détour de l'interrogatoire, le 14 avril 2001,

d'une chargée de mission qui a indiqué dans quelles conditions elle avait été amenée à travailler aux côtés de Pierre Lellouche, alors député du Val-d'Oise et conseiller diplomatique – bénévole – du maire de Paris. Ce dernier lui aurait, en 1993, proposé « *de devenir son assistante en [lui] précisant [qu'elle] serait basée à la mairie de Paris parce qu'il représentait Chirac à l'international* ». « *En juin 1993, a-t-elle expliqué aux policiers, j'ai été contactée téléphoniquement au siège du RPR, rue de Lille, où j'ai été reçue par M^{me} Casetta qui m'a déclaré que j'allais être rémunérée par une société privée, sans me donner plus d'indications* ».

Le témoin a concédé aux poli-

ciers n'avoir « *pas trouvé cette situation normale* ». D'après elle, M. Lellouche « *était au courant de [sa] visite au siège du RPR et de [sa] rencontre avec M^{me} Casetta* ». « *Pouvait-il ignorer que vous n'étiez pas rémunérée par la Ville de Paris ?* », lui ont demandé les policiers. « *Pour moi, il était forcément au courant* », a-t-elle répondu. Ainsi, de juin 1993 à septembre 1995, cette femme a été payée par la société Viemark, basée au Chesnay (Yvelines).

« CELA NE M'A PAS CHOQUÉE »

Aux policiers qui lui demandaient comment elle jugeait le fait d'avoir été convoquée au siège du RPR afin d'être employée à la Mairie de Paris, tout en étant rémuné-

rée par une société privée, elle a indiqué : « *J'ai été étonnée mais je ne me suis pas posé plus de questions. Pour moi, le maire de Paris étant du RPR, cela ne m'a pas choquée* ».

Le 1^{er} septembre 1995, son contrat a été régularisé et elle a été prise en charge par la municipalité. Cet exemple semble attester que l'instruction de M^{me} Bismuth-Sauron est contiguë à celle du juge de Nanterre (Hauts-de-Seine), Patrick Desmure, qui enquête sur la prise en charge par des entreprises et des collectivités – dont la Mairie de Paris – des salaires de permanents du RPR.

H. G. et F. Lh.

La librairie professionnelle de référence

www.Lavoisier.fr

750 000 ouvrages répertoriés

25 000 titres en stock
Expédition sous 24 H !

René Teulade, ancien président de la Mutuelle retraite de la fonction publique, a été placé en garde à vue

Une vingtaine de personnes ont été interpellées avec l'ancien ministre socialiste des affaires sociales. Il est soupçonné d'avoir bénéficié d'un appartement à Paris à des conditions préférentielles

L'ANCIEN MINISTRE (PS) René Teulade était toujours en garde à vue à Paris, mercredi 13 février en début de matinée. Il avait été interpellé, mardi, dans le cadre de l'enquête sur les soupçons de malversations visant la Mutuelle retraite de la fonction publique (MRFP), à la suite de dénonciations anonymes et de la plainte avec constitution de partie civile d'un ancien adhérent. Agissant dans le cadre d'une commission rogatoire délivrée par le juge d'instruction parisien Jean-Paul Albert, les enquêteurs de la brigade de recherche sur la délinquance astucieuse (BRDA) ont placé en garde à vue, outre M. Teulade, président de la MRFP entre 1974 et 1992, une vingtaine de personnes, principalement des cadres de la mutuelle. Des perquisitions ont été conduites au siège, rue Paul-Baudry, dans le 8^e arrondissement de Paris, ainsi qu'au domicile de M. Teulade et de plusieurs autres dirigeants. Les enquêteurs cherchent à vérifier si ces personnes ont pu jouir d'avantages personnels indus. M. Teulade est ainsi suspecté d'avoir bénéficié d'un appartement dans le 7^e arrondissement à des conditions préférentielles. En juillet 2001, une première perquisition avait eu lieu au siège de la mutuelle. Aucune per-



René Teulade, ancien ministre et ancien président de la Mutuelle retraite de la fonction publique, est le suppléant de François Hollande, député de la Corrèze (photo, à Argentat, en janvier 2001). Mais l'enquête ne semble pas viser les liens entre le PS et la mutuelle.

sonne n'est cependant mise en examen à ce jour.

Selon nos informations, une nouvelle opération de police était en cours, mercredi 13 février dans la matinée, au siège de la MRFP. Les enquêteurs étaient accompagnés d'experts en informatique pour examiner les ordinateurs. Le magistrat instructeur a été informé que ceux-ci auraient été « nettoyés » par des dirigeants de la mutuelle, afin d'effacer certaines données. Le nom de M. Teulade, ministre des affaires sociales dans le gouvernement de

Pierre Bérégovoy de 1992 à 1993, actuel suppléant du premier secrétaire du PS François Hollande à l'Assemblée nationale, avait été cité dans un rapport de contrôle de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) de juillet 1999 sur la MRFP. Ce document, qui fut transmis au parquet de Paris, faisait apparaître les avantages dont bénéficiaient les administrateurs, au nombre desquels figuraient M. Teulade et d'autres dirigeants de la mutuelle, en termes d'indemnités et de logement. Sur ce dernier point, les cadres

mis en cause avaient répondu aux rapporteurs qu'il s'agissait d'appartements de fonction, évitant à la mutuelle des frais d'hôtel, un certain nombre d'administrateurs résidant en province. « Compte tenu en particulier du montant élevé des loyers payés par [la mutuelle] pour loger ses administrateurs (188 000 francs par an en moyenne, soient 15 700 francs par mois), écrivaient les rapporteurs, la mission considère qu'il s'agit d'avantages en nature substantiels. »

105 M², 2400 FRANCS

Selon nos informations, M. Teulade a versé à la mutuelle, jusqu'en 1995, 2400 francs par mois pour un quatre pièces de 105 m² rue de Solférino. En 1999, selon le rapport de cette date, la mutuelle s'était substituée à M. Teulade comme locataire, alors que l'ancien ministre occupait toujours l'appartement. Selon M^e Jean-René Farthouat, l'avocat de M. Teulade, son client « en tant que président de la mutualité, avait besoin d'un logement de fonctions ». « M. Teulade paie actuellement un loyer de 11 000 francs mensuels », a précisé un Monde M^e Farthouat. Faute d'éléments précis, l'avocat réservait sa réponse pour la période postérieure au départ, en 1992, de M. Teulade de la présidence de la mutuelle.

Par ailleurs, une association d'adhérents au CREF, le principal complément de retraite de la fonction publique géré par la MRFP, a dénoncé la baisse de 16 % des prestations au début de l'année 2001. Elle avait intenté une action civile contre la MRFP, estimant le préjudice à plusieurs dizaines de millions de francs.

Interrogé sur France 2, mercredi matin, le ministre de l'Agriculture (PS), Jean Glavany, a estimé que « ce qui s'est passé concernant René Teulade, c'est bien la preuve que les socialistes ne manipulent pas la justice, contrairement à ce que racontent certains » à droite.

Jean-Michel Bezat

Pascal Ceaux et Piotr Smolar

65 % des lycées publics ne respectent pas la loi Evin contre le tabagisme

Les lycées privés l'appliquent mieux, selon une étude

DIX ANS après le décret d'application de la loi Evin, la cigarette n'a toujours pas disparu des cours de récréation. D'après une enquête rendue publique mercredi 13 février par l'association Objectif 2010, 65 % des lycées publics et 37 % des lycées privés ne respectent pas la loi contre le tabagisme dans les lieux publics. Créée en 1998 à l'initiative de Philippe Pouletty, médecin immunologiste, Objectif 2010 regroupe des entrepreneurs, des chercheurs, des médecins et des économistes qui entendent « contribuer à des réformes économiques et sociales en France ».

« La cigarette est un problème majeur de santé publique. Pourquoi le principe de précaution, recommandé pour la vache folle, n'est-il pas appliqué au tabac ? », s'interroge M. Pouletty. L'enquête a été réalisée sur un échantillon représentatif de 50 lycées, par des entretiens téléphoniques avec l'administration et quelques constats sur place. Lors de ces déplacements dans les cours de récréation, les enquêteurs ont relevé que 41 % des élèves étaient

en train de fumer. « Alors que de nombreux lycées "fumeurs" justifient leur tolérance par une difficulté théorique à faire respecter la loi, les lycées qui interdisent de fumer indiquent qu'ils ne rencontrent pas de difficulté majeure à la mettre en place », assure l'enquête.

Pour expliquer la différence entre les établissements publics et privés, M. Pouletty assure que « les lycées privés sont davantage conscients du problème de responsabilité vis-à-vis du respect de la loi, et la discipline y est peut-être davantage appliquée ».

L'association « rappelle au ministre de l'éducation nationale et aux chefs d'établissement qu'il est de leur responsabilité de faire respecter la loi » et demande « la mise en place de programmes d'information et, pour les élèves fumeurs, d'aide au sevrage ». Hasard de l'actualité, cette enquête est publiée au moment où le plan de santé à l'école promis par Jack Lang et Bernard Kouchner est reporté sine die.

Sandrine Blanchard

PROFIL MUTUALISTE ET SOCIALISTE

La voix est rocailleuse et le verbe chaleureux. René Teulade, 70 ans, revendique ses racines corréziennes. Depuis vingt ans qu'il travaille dans les coulisses du Parti socialiste, cet instituteur, forgé dans le creuset du syndicalisme enseignant et du mouvement mutualiste, n'est entré sur la scène politique qu'en avril 1992, en devenant ministre des affaires sociales et de l'intégration dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy. Le premier ministre avait fait le choix d'un acteur important dans le monde social. C'est en 1974 qu'il devient patron de la Mutuelle de retraite des instituteurs, rebaptisée Mutuelle retraite de la fonction

publique. En 1979, il est élu président de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), qui assure la couverture complémentaire maladie de 25 millions de personnes. Etiqueté rocardien, il est régulièrement consulté par François Mitterrand, qui ne manquera jamais de faire le discours de clôture des congrès triennaux de la FNMF. En dépit de cette proximité avec le président de la République, il n'est jamais parvenu à décrocher la présidence du Conseil économique et social (CES).

Maire d'Argentat et conseiller général de la Corrèze, M. Teulade est suppléant du premier secrétaire du PS, François Hollande, à l'As-

semblée nationale. Il est aussi président du Comité économique, social et culturel, une instance de réflexion au sein du PS.

Mais c'est dans le cadre du CES, où il est revenu après son passage au gouvernement, qu'il a récemment fait parler de lui. En janvier 2000, il a remis un rapport sur les retraites que la droite, le patronat et la CFDT ont jugé trop optimiste. M. Teulade s'est toujours défendu d'avoir rédigé un document plaisant à la demande de Lionel Jospin pour relancer le débat et différer les réformes. Sans totalement convaincre.

Jean-Michel Bezat

Pascal Ceaux et Piotr Smolar

Patrice Alègre face à son père haï et sa mère vénérée

Le tueur en série présumé a été confronté, mardi, à son enfance tumultueuse



TOULOUSE

de notre envoyé spécial

Patrice Alègre a sans doute attendu avec un peu d'angoisse le deuxième jour de son procès devant la cour d'assises de la Haute-Garonne. Le présumé tueur en série, soupçonné de cinq meurtres, d'une tentative et de six viols, allait être confronté, mardi 12 février, aux deux personnes qui le connaissent le mieux : ses parents. Dans la logique judiciaire, ces témoignages, émanant de proches, devaient permettre de présenter un Patrice Alègre différent de celui que tout le monde connaît pour l'horreur des crimes dont il assume la responsabilité. Mais l'exercice pouvait s'avérer périlleux pour la défense.

D'autant que le témoignage de Michèle Salvy, 51 ans, mère de Patrice Alègre, n'a rien apporté d'essentiel à la compréhension de sa personnalité. Il a même accentué un sentiment de malaise provoqué par la complexité de leurs relations. Sa mère est présentée comme une femme volage qui, déçue de sa relation conjugale, passait

d'un amant à un autre sans trop s'impliquer dans l'éducation de son fils. L'accusé n'a pas de mots assez forts pour exprimer la vénération qu'il porte à sa mère. A la barre, celle-ci apparaît le visage bouffi, les yeux cernés, obèse. Elle veut dire son amour pour Patrice Alègre, mais n'y parvient que difficilement, s'embourbant dans des explications parfois confuses sur la violence de son mari.

En contrepoint, il y a ce père haï, que son fils dit violent, alcoolique, autoritaire et froid. Accusé de tous les maux, Roland Alègre, 55 ans, ancien CRS et gardien de la paix à la retraite, s'est efforcé de mettre à mal cette mauvaise image. Dès qu'il se présente à la barre, ses yeux accrochent immédiatement ceux du président Michel Treilles, pour éviter de se tourner vers le box où son fils le fixe. Patrice Alègre ne dit rien. Il écoute son père évoquer son enfance tumultueuse et, parfois, il a un léger sourire d'ironie, comme pour dire que tout cela n'a plus guère d'importance. « Adolescent, il a commencé à se détourner du droit chemin, raconte le père. J'ai dû faire appel au juge des enfants, je lui ai dit : "Je ne sais plus assumer." Il a été placé dans un établissement spécialisé, d'où il a fugué avant d'entrer dans la marginalité. » Contrairement à

son ex-épouse, qui s'était défendue d'avoir failli dans sa mission de mère, Roland Alègre se reconnaît des torts. « Je ne sais pas si j'ai fait tout ce que je devais faire, certainement pas. »

Quelle définition donne-t-on, en effet, à la normalité dans la famille Alègre ? A en croire le fils, les corrections que lui infligeait son père étaient d'une violence inouïe, presque quotidiennes et souvent injustifiées. Pour le père, il s'agissait simplement d'une petite giflette, quand il fallait rappeler à son fils les bornes à ne pas franchir. « Je ne l'ai jamais frappé », assure-t-il. Jamais il n'est allé à l'école avec un bleu sur le visage. »

« UNE SORTE D'ACCORD TACITE »

Roland Alègre veut faire bonne figure. Il concède quelques errements dus, dit-il, à son « manque de maturité », mais il rejette en bloc les accusations de violences. En creux, son témoignage révèle surtout le fossé qui le sépare de son fils. « Il y avait une sorte d'accord tacite entre nous, il refusait de me parler et moi, je n'avais pas envie de contacts avec lui », poursuit-il, avant de confirmer n'être jamais allé voir son fils en prison. « Quand vous êtes en face de votre enfant, vous voulez l'embrasser quoi qu'il ait fait et je ne suis pas encore

prêt à le faire, justifie-t-il. Je peux simplement lui dire que je l'aime. » Patrice Alègre se lève alors, nerveux et pressé d'en finir. « Il ment comme d'habitude, lance-t-il. Si j'ai un regret aujourd'hui c'est de ne pas l'avoir tué comme je l'avais dit à ma mère. Je n'aurais pas fait tout le mal que j'ai fait. » Puis, se tournant vers son père : « Moi, je ne t'aime pas, c'est tout ce que j'ai à te dire. »

Le père ne relève pas et détourne le regard pour répondre à une question d'un avocat des parties civiles. Il dit aux familles de victimes sa honte, sa compassion et insiste : « J'ai certainement une responsabilité dans tout ça, mais... » Les avocats de la défense ne se contentent pas de ce mea culpa de circonstance. « N'avez-vous pas un jour réveillé Patrice à coups de rondins en bois ? », interroge M^e Pierre Alfort. « Je lui ai donné un coup sur la tête, il avait 11-12 ans, admet le père. Après je l'ai soigné, j'ai pleuré. Je regrette cet acte. »

Interrogé par M^e Laurent Boguet sur son absence de réaction aux propos très durs de son fils, il poursuit : « Je suis malheureux de sa réponse, mais ça reste mon fils jusqu'à la mort. Je l'aime, je l'ai sans doute mal aimé. »

Acacio Pereira

Robert Badinter
tous les jours jusqu'au 22 février
du lundi au vendredi de 11h30 à 12h00



Toutes les fréquences sur franceculture.com

Les sénateurs ont réduit les ambitions de la loi sur la « démocratie de proximité »

Conçu pour rapprocher l'élu des citoyens, le texte a été amputé de dispositions comme l'élection des conseils des structures intercommunales au suffrage universel direct

IL Y A EU la loi Voynet sur les « pays », la loi Chevènement sur l'intercommunalité, la loi Gayssot sur la solidarité urbaine. Il y a désormais la loi Vaillant. Le texte du ministre de l'intérieur sur la démocratie de proximité devait être définitivement adopté, mercredi 13 février, au Sénat. Cette loi est l'une des quatre réformes décentralisatrices du « quinquennat » de Lionel Jospin. Le premier ministre a prévu de le souligner, mercredi 20 février, devant la 2^e conférence des villes.

Lancée à la suite du rapport Mauroy sur l'avenir de la décentralisation, rendu en octobre 2000, le projet Vaillant avait été jugé « clair dans le sujet » par Matignon après le taux d'abstention record aux municipales de mars 2001. En créant de nouveaux cadres pour la démocratie locale, il devait être un instrument de reconquête citoyenne. Mais le texte a suscité une résistance acharnée des maires aux dispositions qui risquaient, à leurs yeux, de les « affaiblir » : les conseils de quartier et l'élection au suffrage universel des structures intercommunales.

Le projet du gouvernement prévoyait la création de conseils de quartier « obligatoires » dans les villes de 20 000 habitants, suivant les recommandations du rapport Mauroy. Mais dès le printemps 2001, l'Association des maires de France avait fait valoir que ces conseils risquaient de remettre en cause la légitimité des élus, « seuls qualifiés pour apprécier l'intérêt général ». Une fronde de plusieurs députés socialistes avait aussi torpillé cette disposition. En juin, l'Assemblée nationale avait relevé la barre à 50 000 habitants. En janvier 2002, dans un violent tir de barrage, le Sénat avait sup-



primé le caractère « obligatoire » des conseils de quartier.

Au terme de dix heures de débat en commission mixte paritaire (CMP), mercredi 29 janvier, les représentants de l'Assemblée nationale et du Sénat sont parvenus à un accord sur le seuil de 80 000 habitants. Seules une cinquantaine de villes – soit 10 millions d'habitants – sont donc concernées par cette disposition. « Dans la pratique, beaucoup de communes vont déjà beaucoup plus loin que la loi », relève Gérard Gouzes, député (PS) de Lot-et-Garonne.

Ce compromis s'est soldé par une autre concession. Un amendement déposé par Bernard Roman, député (PS) du Nord, adopté en première lecture à l'Assemblée nationale, en juin, prévoyait l'élection des conseillers intercommunaux au suffrage universel direct

en 2007. Il a été retiré du texte final de la CMP, sous la pression du Sénat. Daniel Hoefel, sénateur (UC) du Bas-Rhin, rapporteur du texte au Palais du Luxembourg, avait agité le spectre d'une « marginalisation des maires des petites communes ». Matignon et le ministre de l'intérieur nient pourtant tout « recul » sur ce sujet, puisque le texte initial du gouvernement ne comportait pas cette disposition. En octobre 2000, en déplacement à Lille, M. Jospin s'était néanmoins déclaré favorable à cette élection.

TRANSFERTS DE COMPÉTENCES

Le projet de loi a également pâti du calendrier de l'élection présidentielle. Le gouvernement souhaitait son adoption avant la fin de la session, le 22 février. « Notre objectif était que ce texte soit voté. Il fallait en

payer le prix », résume René Dosière, député (PS) de l'Aisne. Ce texte de plus de 300 mesures réforme, par ailleurs, la loi PML en renforçant les pouvoirs des maires de Paris, Marseille et Lyon et ceux de leurs maires d'arrondissement. Enfin, en plein débat sur la Corse, en mai 2001 – et pour faire pièce à la surenchère de la droite –, le gouvernement a prévu de confier, dans la loi, de nouvelles compétences aux régions : en matière d'aides économiques, de formation professionnelle, de tourisme, de gestion des réserves naturelles et de patrimoine historique... « Simples et consensuelles », selon M. Vaillant, ces transferts ne donnent pas satisfaction aux présidents des conseils régionaux qui, droite et gauche confondues, réclament toujours « un acte II de la décentralisation ».

Si, du point de vue des électeurs, le texte est en retrait, il comporte des avancées notables pour les élus. Pour accompagner la parité et favoriser le renouvellement sociologique des élus, la loi Vaillant prévoit des dispositions qui permettent de concilier vie de famille, vie professionnelle et fonction électorale. Leurs indemnités sont aussi sensiblement relevées.

Les députés Verts se sont abstenus, mardi 5 février, lors de la seconde lecture, du texte, malgré l'ajout dans la loi, à la demande de Dominique Voynet, alors ministre de l'environnement, de la réforme de la procédure de débat public qui étend les pouvoirs du Conseil national du littoral. Au Sénat, les centristes s'apprêtaient à voter favorablement et le RPR devait s'abstenir, malgré son accord en CMP.

Béatrice Jérôme

Soixante entreprises à risques sont mises en demeure par le ministère de l'environnement

Elles n'ont pas fourni leurs études de danger

CERTAINES usines à risque rechignent toujours à évaluer, comme l'exige la loi, le danger qu'elles font courir aux populations et à leur personnel. Soixante établissements classés Seveso, sur quelque cinq cents recensés, n'ont pas fourni aux autorités des études complètes stipulant les produits utilisés, leurs quantités, et délimitant la zone menacée en cas d'accident. Ils avaient, en principe, jusqu'à février 2001 pour mener ces études découlant de la directive européenne de 1982.

Un an après la date limite, quatre mois après l'explosion de l'usine Grande Paroisse-AZF, le 21 septembre 2001 à Toulouse, le ministère de l'environnement a annoncé, mardi 12 février, que les retardataires ont fait ou vont faire l'objet de mises en demeure par les préfets. Cette procédure augmente la responsabilité pénale des entreprises : les manquements constatés passent du rang de contravention à celui de délit.

Une quinzaine de fautifs devraient, en outre, être frappés de sanctions administratives, le temps que l'établissement se mette en conformité. La plus bénigne est la consignation d'une somme d'argent importante. Mais plusieurs arrêtés de suspension d'activités pourraient également être publiés. Le 8 février, le préfet de l'Hérault a ainsi ordonné la fermeture provisoire d'une usine à Sète (Le Monde du 11 février).

C'est dans ce contexte que devait être examiné, mercredi 13 février, en conseil des ministres, le projet de loi sur la maîtrise du risque technologique (Le Monde du 11 janvier). Il préconise notamment, dans un périmètre autour des sites potentiellement dangereux, la mise en œuvre de plans de

prévention des risques technologiques (PPRT), sur le modèle des plans de prévention des risques naturels (PPRN). Les collectivités territoriales auront un droit de préemption dans la zone délimitée. Des sanctions pénales sont prévues en cas de non-respect des règles d'urbanisme.

Des commissions locales d'information seront créées qui pourront obtenir des informations sur le fonctionnement d'une entreprise. Les comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) des établissements à ris-

Des députés de tous bords ont annoncé leur intention de muscler ce texte

que rendront un avis consultatif sur les études de danger. La formation des personnels sera renforcée. La sous-traitance ne sera pas interdite, mais la responsabilité des accidents incombera au propriétaire des installations qui l'utilisent. Enfin, ces sites devront avoir des moyens propres de prévention et de secours.

Le projet de loi ne sera pas examiné avant le mois de septembre. Des députés de tout bord ont annoncé leur intention de muscler ce texte. Mais, comme l'indiquait un rapport parlementaire (Le Monde du 6 février), la priorité reste d'appliquer la réglementation existante.

Benoît Hopquin

Ville symbole de la décentralisation municipale, Grenoble réinvente les conseils consultatifs de secteur

GRENOBLE

de notre correspondante

« Conscientiser les citoyens par les vertus de la pédagogie ascendante » : il fut un temps où ce genre de propos était une façon d'identifier Grenoble. La ville n'était pas encore olympique (1968) que déjà elle résonnait de mots qui, depuis, ont fait leur chemin : « changer la ville pour changer la vie », « rendre le pouvoir aux citoyens », « décentraliser l'action municipale ». C'est en cherchant, au début des années 1960, à comprendre pourquoi l'eau courante ne montait pas dans les étages qu'Hubert Dubedout eut l'idée d'une nouvelle forme d'organisation qu'il n'aura de cesse de mettre en œuvre durant ses mandats de maire de la ville (de 1965 à 1983), d'abord dans les quartiers, considérés comme l'échelle pertinente d'exercice de la démocratie locale, puis, plus tard, dans les secteurs (six au total) qui élargissaient l'idée de proximité.

C'est cette échelle qui fut choisie pour accueillir les antennes décentralisées de la mairie. C'est également que se créèrent les assemblées de secteur, dont s'inspira Hubert Dubedout dans le projet de loi qu'il fut chargé d'élaborer en 1983, en qualité de président de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESR).

Sous le nom de conseils consultatifs de secteur (CCS), elles réapparaissent aujourd'hui, après deux mandats d'alternance de la droite. Inscrits dans l'ac-

cord électoral du second tour passé entre les écologistes et le maire sortant (PS), Michel Destot, ces conseils consultatifs ont vocation à être « des lieux d'expression, d'information, de consultation et de proposition », indique le texte rédigé par le groupe de travail, coprésidé par le maire et le président du comité de liaison des unions de quartiers (CLUQ). « Il pourra y être débattu aussi bien du plan local d'urbanisme que du tracé de la troisième ligne de tramway », énumère Jean-Philippe Motte, l'adjoint divers gauche chargé de la politique de la ville. Ces conseils seront composés de représentants d'associations et d'« habitants motivés ».

DES DÉCISIONS DÉJÀ PRISES

« On réinvente un peu l'eau chaude », juge le président d'une des vingt-deux unions de quartier, qui se fait fort d'avoir, sur certains dossiers, réussi à faire infléchir la ville bien avant les CCS. Conscient que leur création intervient alors que, dans les dossiers les plus sensibles que sont le grand stade d'agglomération et la requalification du Cargo (Maison de la culture), la décision est déjà prise, M. Motte prévient : « A l'avenir, les CCS devront impérativement faire remonter les préoccupations de la population. Faute de quoi, ce ne seront que des structures artificielles. »

Nicole Cabret

A Caen, les membres des conseils de quartier seront tirés au sort sur une liste de volontaires

CAEN

de notre correspondant

« Nous avons un mal fou à établir une relation suivie avec nos élus. Ils ne répondent jamais aux courriers. » Président de l'association Saint-Gilles, un des quartiers de Caen, Jean-Marc Dupuis juge l'installation des conseils de quartier, prévue à Caen pour l'automne 2002, comme une bonne chose. « Cela devrait permettre une régularité des contacts, une confrontation avec le conseil municipal qui reste l'instance politique où l'on décide. » Elue maire en mars 2001, Brigitte Le Brethon (RPR), ancienne adjointe aux quartiers, est une adepte de la politique de proximité. « Il faut provoquer le lien direct avec les habitants, confronter les avis, être le moins en décalage possible », assure-t-elle, raillant même ceux qui, à droite, comparent les conseils de quartier à des « soviets » : « Je

suis gaulliste. La participation, je sais ce que c'est. Je n'ai pas attendu la loi pour aller à la rencontre des Caennais et justifier nos choix. »

Le 21 janvier, les élus de la majorité municipale ont adopté la création de cinq conseils de quartier. L'opposition de gauche s'est abstenue. Chaque conseil sera composé de trente-sept membres : sept représentants du conseil municipal, quinze des habitants, cinq des personnes en activité, dix des associations du quartier. Les représentants du quartier seront tirés au sort à partir d'une liste de volontaires. Dans le même temps, la maire a mis sur les rails un conseil caennais de la jeunesse et un autre de la vie associative. « Caen compte un millier d'associations. Elles doivent avoir leur lieu d'expression, et un centre de ressources en commun », répète M^{me} Le Brethon.

Fondateur de l'association Ci-

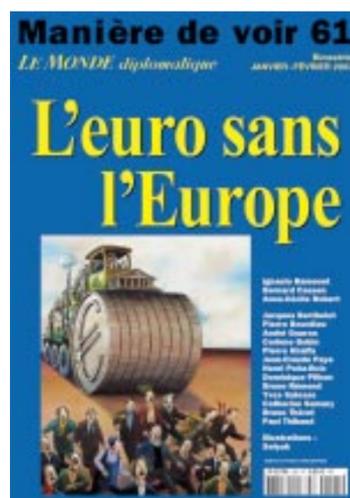
toyens à Caen, qui lui sert aussi de base électorale, Xavier Le Coutour, conseiller municipal PRG, reste dubitatif sur la volonté de la mairie : « Les mots n'ont pas le même sens pour tous. En aucun cas, pour Brigitte Le Brethon, les conseils de quartier ne constituent des contre-pouvoirs. C'est écrit noir sur blanc. Les limites des quartiers, trente mille habitants pour certains, ont été décidées sans aucune concertation. C'est tout dire. » M. Le Coutour revendique « de vrais conseils de quartier, dotés d'un budget propre pour des aménagements mineurs ou des animations par exemple ». Il propose que ces conseils soient « associés à une déconcentration de l'administration municipale ». Mais il est d'accord avec le principe du tirage au sort, « la moins mauvaise des solutions » !

Jean-Jacques Lerosier

Manière de voir

Le bimestriel édité par

LE MONDE
diplomatique



Et maintenant ?

Un nain diplomatique, par **Ignacio Ramonet**. ■ Dictature de la concurrence, par **André Gauron**. ■ Une charte cache-misère, par **Anne-Cécile Robert**. ■ L'euro pour toute politique, par **Dominique Plihon**. ■ Une monnaie sans âme, par **Bruno Théret**. ■ Démantèlement programmé de l'Etat social, par **Corinne Gobin**. ■ Télécoms, le laboratoire de la libéralisation, par **Pierre Khalfa**. ■ Des citoyens sans cesse tenus à l'écart, par **Bernard Cassen**. ■ A Lisbonne, en mars 2000, naissance de l'Europe SA (B.C.) ■ Ce juge méconnu de Luxembourg (A.-C.R.) ■ Le piège de la gouvernance (B.C.) ■ Une construction sans légitimité démocratique, par **Paul Thibaud**. ■ Un besoin de laïcité, par **Henri Peña-Ruiz**. ■ L'adhésion coûtera cher à l'Est, par **Catherine Samary**. ■ La montée des pouvoirs locaux, par **Bruno Rémond**. ■ Europol, une police autonome, par **Jean-Claude Paye**. ■ La faute à Bruxelles ! par **Yves Salesse**. ■ Un projet neuf pour un vieux continent (B.C.) ■ L'Union maux à mots (A.-C.R.) ■ Pour un mouvement social européen, par **Pierre Bourdieu**. ■ L'introuvable défense européenne (B.C.) ■ Une vraie réforme de la politique agricole commune, par **Jacques Berthelot**. ■ Un petit grain de sable démocratique (B.C.).

Glossaire, bibliographie, sites Internet.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 6,85 €

J E vous préviens, ce n'est pas beau à voir. Il n'y a vraiment pas de quoi en faire un film. Mais il faut y passer pour bien travailler. »

Laurent Montet fouille dans les procès-verbaux du dossier d'enquête étalés sur la table et met la main sur des clichés couleur. Il s'apprête à analyser une scène de crime pour Nadia, stagiaire, qui prépare sous sa direction son mémoire de maîtrise en psychocriminologie. « Le bleu du bac à linge renvoie au bleu du canal dans lequel le meurtrier a failli mourir noyé à 5 ans, et les yeux bandés de la victime, ce sont ceux de sa mère, une mère haïe, qui avait des problèmes de vue, et qu'il a voulu tuer en tuant celle-ci », annonce-t-il, le doigt sur la photographie.

Nadia regarde, franchement dégoûtée. Rien dans l'appartement où l'analyse de dossier a lieu, un F2 triste et un peu vide du Sud-Est parisien, siège de l'Institut de profilage et d'analyse criminelle (IPAC), fondé par Laurent Montet en 1997, ne permet de se raccrocher à des images rassurantes. « Samuel, 17 ans et demi au moment des faits, a donc sauvagement assassiné une commerçante de plus de 70 ans, continue Laurent Montet avec méthode. Admettons maintenant qu'il n'ait pas été arrêté, que nous ne connaissions donc pas le tueur. Cette scène du crime nous en dit pourtant énormément sur sa personnalité probable. La pose de la vieille dame, nue, ligotée, plongée dans l'eau de sa baignoire, dans une position humiliante, est élaborée. Le meurtrier maîtrise la situation d'un point de vue matériel, il doit être doué de ses mains. Les lieux sont peu bousculés, il est relativement organisé, donc manipulateur, il cherchera lors des interrogatoires à diriger les enquêteurs sur des fausses pistes. Cet assassinat n'est pas un accident, mais un meurtre au cours duquel il a dû s'accomplir fortement dans l'acte de tuer. C'est un tueur en série potentiel, car il cherchera à nouveau ces instants de grande maîtrise de la situation. »

Profilleur de personnalités criminelles à partir de la seule analyse des « faits », Laurent Montet pose une à une les pièces du puzzle. Deuxième série de photos, toujours en couleur. Deuxième meurtre de Samuel, celui d'une de ses professeurs, étranglée un an plus tard. Laurent Montet, toujours très pédagogue, continue : « La signature du crime [tout ce que Samuel n'était pas obligé de commettre pour tuer] est à nouveau repérable : voyez par exemple le bleu du matelas dans lequel le corps est enveloppé. Comme il a commencé très jeune, il aurait pu évoluer vers des formes de perversion pires encore, comme l'éventration ou l'anthropophagie. Heureusement, Samuel a été arrêté peu après et condamné à perpétuité. »

Serial killer ou tueur multirécidiviste : le phénomène n'est pas exclusivement anglosaxon. Joseph Vacher, le « tueur des bergers », à la fin du XIX^e siècle, le docteur Marcel Petiot ou Honoré Désiré Landru, au début du siècle dernier, ont défrayé la chronique judiciaire. Tout comme dans l'actualité récente, Thierry Paulin, le « tueur des vieilles dames », Francis Heaulme, Guy Georges, ou Patrice Alègre, qui comparait devant la cour d'assises de Toulouse depuis le 11 février pour cinq meurtres de jeunes femmes. « Les techniques d'enquête des cellules de police judiciaire sont démunies pour ces crimes sans mobile apparent, l'agresseur n'ayant tué ni pour l'argent, ni par vengeance, ni par jalousie. Voilà en partie pourquoi 10 % à 20 % de ces crimes restent non résolus en France. Policiers et gendarmes ne disposent pas d'un soutien suffisant en psychologie criminelle. Les Etats-Unis, le Canada, l'Allemagne, la Belgique utilisent aujourd'hui des profilleurs pour traquer ces tueurs. Pourquoi pas nous ? », s'enflamme Laurent Montet.

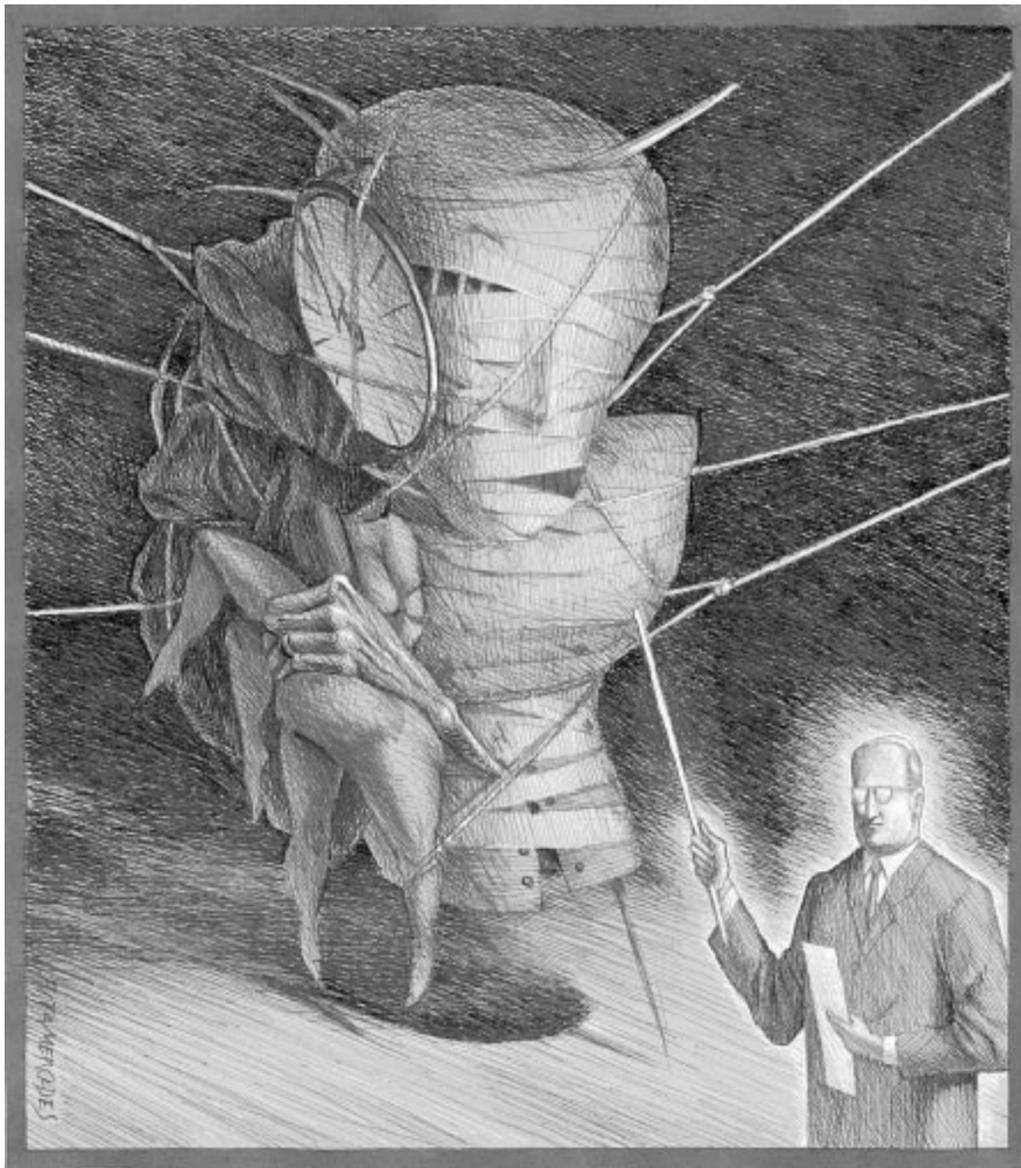
Avec une poignée d'autres en France – Stéphane Bourgoïn, Michèle Agrapart-Delmas –, il travaille depuis cinq ans à la reconnaissance de cette fonction dans les équipes d'enquêtes. Mais qui est-il donc, ce Nancéien de 30 ans un peu replet, au visage aimable et à la voix caressante, qui joue à nous faire peur et donne des cours de profilage par correspondance ? N'aurait-il pas trop admiré Jodie Foster dans *Le Silence des agneaux* ? Se prendrait-il pour un de ces renifleurs de tueurs, capables de les localiser dans des éclairs d'extralucidité et dont Hollywood exploite la veine commerciale depuis plus de dix ans ?

« Non, ce n'est pas un charlatan, il est sain. Passionné, maladroit, mais sérieux. Il n'a pas accroché de posters de femmes dépecées dans son bureau. Il a une copine, et papa et maman se sont déplacés pour sa soutenance de diplôme de troisième cycle [sur le profilage des tueurs en série] », précise Xavier Raufer, son « père spirituel », directeur d'études à l'Institut de criminologie de Paris II, fondateur de la collection « Criminalité internationale » aux PUF, chez qui Laurent Montet a déjà publié trois ouvrages.

Le jeune profilleur est même le premier à tenter de sortir la discipline de sa gangue de fantasmes, en lui donnant une assise scientifique, afin d'en faire une vraie profession codifiée. Son acharnement commence à porter ses fruits : il fait aujourd'hui partie d'une commission interministérielle sur le profilage, réunissant la chancellerie, les ministères

Peut-on démasquer un assassin à partir de son portrait psychologique ? C'est ce que croit Laurent Montet, 30 ans, initiateur en France du profilage, une méthode de traque des tueurs qui essaie de faire ses preuves

PROFESSION



PROFILLEUR CRIMINEL

de l'intérieur et de la défense, qui s'est réunie pour la première fois fin janvier.

La méthode Montet ? « Tout profilage commence idéalement par la présence du profilleur sur les lieux du crime, avant la levée du corps de la victime. S'inspirer de l'endroit, des odeurs, des lumières, c'est essentiel. Ressentir ce qui, dans la tête de l'agresseur, a causé le

Sont aussi recueillis tous les détails de la scène de crime, ainsi que les données de médecine légale. Puis, partant du principe que « toute trace laissée par l'agresseur renvoie à un comportement et tout comportement fait écho à une personnalité », Laurent Montet, à partir de ces informations, induit des traits de caractère en s'appuyant sur des corres-

sissent leur victime avec soin, sont insérés socialement, avec femme et enfants. Pervers, ils manipulent les enquêteurs et sont donc difficiles à coincer. Les « inorganisés », souvent frappés d'une incapacité sexuelle, privilégient de fait les violences post mortem et agissent près de chez eux. Laurent Montet puise aussi dans des travaux universitaires plus récents, notamment ceux du professeur David Canter à Liverpool. La troisième étape de sa démarche le conduit à l'extrapolation déductive. A partir de quelques traits de caractères supputés, le profilleur en déduit d'autres, de manière à reconstituer un scénario criminel. Sans s'inspirer des éventuels suspects mentionnés par le dossier d'enquête.

La victime a été tuée entre midi et 14 heures et la scène du crime renvoie à un « organisé » ? Il est inséré socialement, a donc un travail et a profité de sa pause de midi pour passer à l'acte. Il n'a pas disposé de beaucoup de temps, il doit travailler pas loin de la scène du crime. Enfin vient la dernière étape, la construction du profil définitif. Il s'agit de vérifier la cohérence entre les extrapolations et les informations préalablement collectées. Cette démarche, que le profilleur conseille à ses 200 élèves de l'IPAC, essentiellement des femmes, étudiantes en deuxième cycle de psychologie ou de droit, peut

selon lui s'appliquer aux pyromanes, aux pédophiles ou aux terroristes.

C'est avec ce seul bagage théorique que Laurent Montet a commencé, avec une fougue juvénile, à démarcher systématiquement les juges d'instruction ou les procureurs, dans l'espoir qu'ils rendent une ordonnance d'expertise afin qu'il intègre une cellule d'enquête de police judiciaire. On imagine avec quelle froideur ce Nancéien de 25 ans, ni policier, ni gendarme, ni même psychologue (il est juriste de formation), fut reçu.

La plupart s'en sont tenus aux apparences. L'installation de l'IPAC, l'établissement d'enseignement supérieur qu'il créa à Nancy, à peine diplômé, dans une salle de MJC derrière la place Stanislas, pour des cours du soir deux fois par semaine, entre une séance de yoga et de danse jazz, a beaucoup fait glousser à la préfecture de Nancy et ailleurs... Les bourdes répétées de l'ingénu n'ont pas rajouté à son crédit. Quelle drôle d'idée d'avoir commencé par baptiser l'IPAC, avec un soupçon de mégalomanie qui n'échappa à personne, « Institut international de criminologie Montet » ? De proposer des envois de profils criminels par courriel, sur le site Internet de l'institut ? Quelles portes se sont cependant ouvertes.

Armand Maltry, aujourd'hui chef de la brigade départementale de renseignements judiciaires de Meurthe-et-Moselle, est le premier gendarme à s'inscrire à l'IPAC. « En vingt-sept ans de carrière dont dix dans des cellules d'enquête, je n'avais jamais entendu parler de profilage. Un jour que nous étions sur une affaire un peu corsée – il s'agissait d'un homicide et j'avais de forts soupçons sur l'un des deux suspects –, je me suis rappelé Laurent, en me disant que cela ne me coûterait rien de faire appel à lui. En trois quarts d'heure, il m'a démontré que le profil du tueur correspondait plutôt au deuxième suspect. C'est lui qui avait raison. »

LES premiers succès venant – Laurent Montet a aujourd'hui établi des profils pour vingt affaires criminelles, dont l'affaire Sid Ahmed Rezala, le « tueur des trains » –, certaines indifférences se sont transformées en amosité. A la fin 2000, une note à en-tête du ministère de la justice mettant en garde contre les « agissements de M. Montet » est envoyée à tous les procureurs. « Il s'agissait d'un acte de malveillance non fondé. Nous avons fait une note rectificative. Comme toute matière nouvelle, le profilage fait naître des querelles de chapelle », précise Patrick Poirret, sous-directeur des affaires criminelles et des grâces à la chancellerie. Ses contradicteurs n'ont pas complètement tort : Laurent Montet et le profilage criminel doivent encore faire la preuve de leur utilité. Dix des vingt profils que le spécialiste a établis pour des affaires criminelles récentes ont, selon lui, été positifs, soit qu'ils aient écarté des suspects, soit qu'ils aient orienté les enquêteurs sur une piste qui s'est révélée la bonne. « Certes, le profilage n'est pas une science exacte. Mais même si leur efficacité n'est pas prouvée, tous les moyens qui pourraient permettre d'élucider une affaire sérieuse doivent être tentés », avance le profilleur. La gendarmerie nationale s'est rangée à ce raisonnement. Marie-Laure, gendarme de 25 ans, fera ses débuts en septembre comme première profileuse de l'histoire de ce corps en France. Elle travaillera en binôme avec un enquêteur expérimenté, au service technique de recherches judiciaires et de documentation de Rosny-sous-Bois.

L'appui que Laurent Montet a obtenu fin 2001 pourrait terminer de convaincre les tièdes : les psychologues du Centre national d'observation, hébergé à la prison de Fresnes, entre les mains desquels passent tous les condamnés à des peines de plus de dix ans, ont en effet accepté de lui ouvrir leurs cinquante ans d'archives. L'idéaliste qui balade en voiture ses étudiants, aides-soignants, détectives privés ou psychologues en retraite, de visite de prison centrale en rencontre avec les responsables d'Interpol, va enfin pouvoir se lancer dans le grand travail de recherche inédit dont il rêvait : établir des correspondances entre les comportements des tueurs français et leurs traits de personnalité, pour un véritable profilage à l'hexagonale.

Cécile Ducourtieux
(« Le Monde interactif »)
Dessin : Rita Mercedes

★ Les ouvrages de Laurent Montet : *Tueurs en série, introduction au profilage*, col. « Criminalité internationale », PUF, 2000. *Profilleur*, col. « Criminalité internationale », PUF, novembre 2001. *Le Profilage criminel*, col. « Que sais-je ? », février 2002.

« L'agresseur n'a pas rencontré et tué cette personne par hasard. Quelque chose dans la vie de sa victime renvoie au profil du tueur » **LAURENT MONTET**

« stress » déclencheur du passage à l'acte compte au moins pour un cinquième de l'exercice. » Mais le gros du travail s'effectue avec crayon, papier et, surtout, tous les éléments du dossier d'enquête judiciaire sous les yeux.

Première tâche : le recueil exhaustif de toutes les informations disponibles sur l'affaire criminelle. C'est-à-dire la biographie de la victime – car « l'agresseur n'a pas rencontré et tué cette personne par hasard. Quelque chose dans la vie de sa victime renvoie au profil du tueur », explique Laurent Montet.

pondances statistiques (du type : un violeur de vieille dame a x % de chance d'être âgé de moins de 20 ans).

Ces correspondances sont principalement issues des travaux réalisés, à la fin des années 1970, par Robert Ressler, enquêteur du FBI à l'unité des sciences comportementales de Quantico, à partir de l'étude systématique de centaines de cas de criminels en série. Il a, entre autres, établi un classement des serial killers en deux grands groupes, les « narcisso-sexuels organisés » d'un côté, les « inorganisés » de l'autre. Les premiers choi-

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LES ÉCHOS

Favilla
En choisissant comme emblème ce terme bien peu programmatique de passion, Jacques Chirac donne une tonalité très personnelle à la campagne. Il fallait s'y attendre. La meilleure carte de Chirac, c'est Chirac. Il est vrai qu'il ne suffit pas, dans une telle élection, d'argumenter et de convaincre. Il faut aussi séduire. Et quoi de mieux, dans ce registre, que la passion? Rien, sans doute, à ce détail près qu'ont éprouvé tous les amoureux : la première fois, la passion s'enflamme toute seule, la deuxième est déjà moins enthousiaste, quant à la troisième... Pour Jacques Chirac, ce sera la quatrième candidature à une élection présidentielle.

LE FIGARO

Alexis Brézet
Que peut faire le premier ministre? Accélérer à son tour? Il s'y refuse hautement. Par nécessité : les procédures de désignation prévues par le Parti socialiste lui interdisent d'user de cette liberté dont Jacques Chirac a fait le ressort de sa contre-offensive. Mais aussi par tempérament : Jospin le géomètre n'aime pas changer ses plans; homme de raison, il se défie des entraînements de cette « passion » dont Chirac veut porter le drapeau. Lionel Jospin devrait donc se draper dans les habits du politique au sang-froid, que rien ne trouble ni ne fait dévier de son cap. Gare!, en politique, comme au théâtre, il ne faut pas rater son entrée.

RFI

Geneviève Goëtzinger
En insistant sur la notion de respect de l'autre, en s'interdisant d'attaquer la personne de son adversaire, Jacques Chirac semble fixer les règles du jeu. Difficile de ne pas y lire entre les lignes une façon de souhaiter que l'on ne se montre pas trop pointilleux à son égard. A défaut de se sentir lié par cette stratégie, Lionel Jospin peut se trouver gêné. Respect, le mot fait d'ailleurs plus qu'agacer ses amis... Il s'agit de l'une des formules fétiches du premier ministre, volontiers insistant sur le respect de la parole donnée. Respect. En en détournant le sens, Jacques Chirac a planté sa première banderille.

LA TRIBUNE

Pascal Aubert
Lorsque tout aura été décanté et convenablement analysé, il serait salutaire que les Quinze s'interrogent sur les raisons profondes et sur le bien-fondé du psychodrame qui vient de se jouer sous nos yeux autour du supposé laxisme de l'Allemagne en matière de maîtrise de ses déficits. Toute cette agitation était-elle vraiment nécessaire si l'on considère le résultat atteint hier : une « déclaration » chèvrechou qui épargne beaucoup de susceptibilités mais ne résout rien? Ce type de compromis s'inscrit dans une tradition communautaire désormais - hélas! - bien établie, qui consiste à balayer les difficultés sous le tapis et à se congratuler pour n'avoir rien décidé tout en prétendant le contraire. L'image de l'Union européenne et sa crédibilité n'en sortent pas grandies.

AU COURRIER DES LECTEURS

MALADIE PROFESSIONNELLE

La reconnaissance d'une dépression (voire d'un suicide) comme maladie professionnelle - c'est une première - ne peut laisser indifférent le psychiatre que je suis (*Le Monde* du 6 février). Etablir un lien de causalité exclusif entre le travail et la dépression d'un sujet me paraît être une de ces simplifications de ce temps où les hommes ne seraient plus que des victimes : de leur cerveau, du système, de leurs traumatismes, etc. Et où la seule issue serait de réclamer et d'attendre une hypothétique réparation. On ne répare que les machines. Les hommes, eux et eux seuls, ont la possibilité de penser dans la conflictualité leur propre condition et leurs propres aliénations et d'en dégager leur propre responsabilité, condition même de la liberté de l'acte. Réduire le sujet à être malade de son propre travail, c'est le mettre hors jeu du conflit psychique comme du conflit social. Penser les troubles psychiques sur le modèle

L'INSÉCURITÉ dans la vie quotidienne et la détérioration de l'environnement sont devenues les préoccupations majeures des Japonais. Tel est du moins le sentiment qui se dégage du sondage effectué, comme chaque année, par le quotidien *Asahi Shimbun* auprès de 3 000 personnes en âge de voter. Alors que longtemps le Japon a été considéré comme un des pays les plus sûrs du monde, la moitié des personnes interrogées estime que ce n'est plus le cas, et la grande majorité (90 %) ressent avec inquiétude cette évolution. Les attentats dont ont été victimes les Etats-Unis ont accentué ce sentiment d'insécurité latente.

Bien que le taux de criminalité augmente - en particulier en ce qui concerne les vols - et qu'il ait atteint son niveau le plus élevé depuis le lendemain de la guerre (le nombre de délits et crimes a progressé de 12,6 % en 2001), le

Japon demeure néanmoins un pays assez sûr comparé aux autres pays industrialisés. Mais, conjuguée à l'inquiétude provoquée par la récession économique, la brusque augmentation de la petite délinquance dans une société qui n'y était guère habituée concourt à créer un sentiment de malaise, accentué par l'impression que les pouvoirs publics ne sont pas à même d'assurer la sécurité. Près de la moitié des personnes interrogées (47 %) pense que l'Etat n'assume pas ses responsabilités en ce domaine et seulement 12 % font confiance à la police contre 19 % en 1998 ; il faut dire qu'entre-temps plusieurs scandales de corruption ont entamé l'image des forces de l'ordre. Une majorité (60 %) pense que la sécurité continuera à se dégrader au cours des dix prochaines années.

L'autre grande préoccupation est la détérioration de l'environnement : à 64 %, les Japonais estiment que la situation a empiré au cours de la dernière décennie. Cette dégradation est surtout ressentie par les jeunes adultes entre 20 et 40 ans vivant en ville ou à la campagne.



Plus de la moitié des personnes sondées pense qu'il faut enrayer ce phénomène préoccupant, même s'il faut alors renoncer à certains modes de vie : 71 % sont ainsi favorables à une réduction des déchets et à un développement du recyclage.

La gestion des déchets est citée comme la question environnementale la plus sérieuse par 48 % des

sondés. En raison des problèmes posés par les décharges sauvages, les habitants des campagnes sont davantage concernés que les citadins, plus préoccupés, pour leur part, par les phénomènes de réchauffement de la planète. Comme dans le cas de la criminalité, les Japonais estiment que les questions d'environnement appellent un renforcement du lien communautaire. Ce souci de solidarité est souligné en particulier par les moins de trente ans.

MOROSITÉ

Longtemps perçu à l'étranger comme une société de consensus, le Japon est loin de l'être aux yeux des Japonais interrogés par *Asahi*. Les mots qui, selon eux, caractérisent la société actuelle sont « confusion », « égoïsme » et « inégalité ».

La morosité qui se dégage de ce sondage est confirmée par une

récente enquête du bureau du premier ministre, commente le professeur Yoichiro Murakami. « Il y a cinq ans, une autre enquête internationale montrait que les Japonais étaient l'un des peuples qui avait la vision la plus sombre de l'avenir », écrit-il. « Il y a dix ans, ils avaient confiance dans les organismes de pouvoir (Etat, police, banques, entreprises). Aujourd'hui, ce n'est plus le cas, poursuit-il. Nous sommes entrés dans une période où l'on ne peut plus s'en remettre à un pouvoir pour assurer sa propre sécurité : désormais, chacun doit se prendre en charge. » En dépit des maux de leur société et des incertitudes pour l'avenir, la majorité des personnes interrogées par *Asahi* n'en exprime pas moins le désir de rester vivre dans l'Archipel.

Philippe Pons

★ www.asahi.com/english

Le procès Milosevic vu par la presse internationale

L'attitude des Occidentaux envers le dictateur serbe a été trop longtemps « accommodante »

AU PREMIER JOUR du procès de Slobodan Milosevic, plusieurs commentateurs européens ont mis les Occidentaux au banc des accusés pour leur attitude trop longtemps « accommodante » envers le dictateur des Balkans, et fustigé les Etats-Unis pour leur opposition à la création d'une cour pénale internationale (CPI).

« Le procès ne manquera pas de mettre en lumière l'incapacité des Occidentaux à arrêter les tanks de

Milosevic en Croatie, à détourner ses fusils pointés sur la population assiégée de Sarajevo et à empêcher les multiples outrages qui ont eu lieu au nez et à la barbe d'une inefficace force de "protection" des Nations unies », écrit The Independent de Londres. « Les audiences révéleront clairement, ajoute la Frankfurter Allgemeine Zeitung, que l'Europe, tout autant que les Etats-Unis ont courtoisé, à partir de 1991, le premier responsable des guerres, alors que

ses machinations en Croatie et en Bosnie-Herzégovine étaient connues depuis longtemps. Lors de la signature des accords de Dayton, en 1995, moins de six mois après le massacre de 7 000 Musulmans à Srebrenica, Milosevic a été autorisé à serrer les mains de plusieurs personnalités. »

La plupart des éditorialistes s'accordent à penser que le procès de Milosevic - « triomphe du monde civilisé sur la barbarie », selon *El País* de Madrid - constitue une

avancée pour la justice internationale. Mais certains d'entre eux s'en prennent vivement à la Maison Blanche, accusée d'en griffer les rouages. Déjà, souligne le *Guardian* de Londres, « Washington a bloqué le budget du TPI pour 2002-2003 devant un comité de finances de l'ONU », ce qui a contraint ce tribunal « à reporter le procès pour génocide du Serbe Milomir Stakic ». L'administration Bush « envisage de demander que le procès Milosevic soit limité dans sa durée en invoquant ses coûts », soit 2 millions de dollars par jour, ajoute le même quotidien de gauche.

LE CYNISME DE WASHINGTON

Le refus américain de se soumettre à la future CPI « est un drame et une régression », estime *La Tribune de Genève*. « Les Etats-Unis utilisent la justice internationale comme un libre-service : ils l'emploient quand cela sert leurs intérêts », écrit son concurrent *Le Temps*, pour lequel cet « opportunisme à l'égard du droit a été amplifié » après le 11 septembre. Bill Keller, chroniqueur au *New York Times*, estime, quant à lui, que son pays a tort de craindre les foudres de la CPI. Il cite un expert américain en droit pénal international, Gary J. Bass, pour qui la CPI sera « un outil international utilisé par les gouvernements puissants contre les gouvernements plus faibles ». Il souhaite que son pays puisse y déléguer « des juges et procureurs qui élèveront ses normes au rang de celles des Etats-Unis ». « Il n'est pas difficile d'imaginer que l'Amérique trouvera que cette cour lui est utile dans sa guerre contre le terrorisme, quand elle sera lasse de s'occuper elle-même de tous les terroristes », conclut-il.

lemonde.fr pour « Le Monde »

vincent.truffly@lemonde.fr

« LA TRIBUNE DE GENÈVE » (SUISSE)



Obsessions. George W. Bush a inauguré le week-end dernier les XIX^e Jeux Olympiques d'hiver, à Salt Lake City. Ils se dérouleront dans la capitale de l'Utah jusqu'au 24 février. **Dessin d'Herrmann.**

(« Courrier international » pour « Le Monde »)

des troubles somatiques, loin d'être un progrès, est une véritable régression intellectuelle et aboutit à des impasses théoriques et pratiques préjudiciables à ceux qui en souffrent. C'est cela aussi l'envers de cette « première ». De plus, l'exposition sans précaution d'une situation clinique douloureuse (identité des intéressés, dates, diagnostic, etc.) me paraît contestable, voire choquante dans un quotidien d'information, mais cela renvoie à la problématique en question ici : la pathologie est-elle d'ordre public (c'est la thèse de la dépression comme maladie professionnelle) ou strictement privé?

Docteur Frédéric Loubière
Toulouse

35 HEURES À DEUX VITESSES

Tout porte à croire que les 35 heures sont destinées aux grandes entreprises, comme la plupart des lois sociales. Les élus et responsables syndicaux ignorant généralement les salariés qui sont hors des grands groupes. (...) Lors du passage aux 35 heures, dans des entreprises de 10 salariés ou moins, le salaire antérieur a plutôt tendance à baisser : les 35 heures sont

payées 35 heures et non 39, pour tous ceux qui sont au-dessus du salaire minimum conventionnel. Cela fonctionne selon un principe simple : le salaire réel est supérieur au salaire conventionnel minimum, il y a possibilité de diminuer le salaire réel jusqu'à concurrence du salaire conventionnel. Autrement dit, le salarié était trop payé, et il convient lors du passage aux 35 heures de réduire son salaire. Il lui est parfois octroyé une prime spéciale de 50 % du manque à gagner, laquelle, ne faisant pas partie intégrante du salaire, peut être supprimée. Mais, parallèlement, si un emploi est créé, l'entreprise bénéficie d'aides. Cherchez à qui profitent les 35 heures? Les petites entreprises sont mal venues de se plaindre, car elles sont très souvent bénéficiaires de la loi. Mais, pour les salariés concernés, quels sont les recours pour faire respecter l'esprit de la loi lorsque l'employeur refuse toute négociation?

Francis Doidy
Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne)

MOURIR À BREST

Le drame lamentable de Brest : deux jeunes filles piétinées et

tuées par d'autres jeunes gens qui voulaient à toute force entrer dans une salle de spectacle a donné lieu à de nombreux commentaires. Il est étonnant cependant que ces commentaires se soient bornés à la condamnation des organisateurs. Certes, ils portent une part de responsabilité que l'enquête appréciera. Mais tout de même, ces jeunes filles ont été piétinées et elles l'ont été par d'autres jeunes gens que rien n'obligeait à se ruier avec autant de violence, et au mépris des plus faibles, vers la salle. Rien d'autre n'explique cette sauvagerie si ce n'est une fureur d'égoïsme qui par moments, et quelquefois sous l'impulsion braillarde de l'alcool, fait oublier que ce qui résiste n'est rien d'autre qu'un corps humain, une personne qu'on est en train de tuer.

Michel Hospital
Paris

DÉTOURNEMENT D'ÉDUCATION

Mon fils, en classe de cinquième, m'a demandé s'il pouvait s'inscrire à un concours organisé par le collège (public), un jeu de questions-réponses dont la finale se tiendrait

à Paris, en mars. Faisant confiance à l'éducation nationale, je l'ai autorisé à s'inscrire, croyant vaguement qu'il s'agissait d'une sorte de concours général organisé dans mon temps par les collèges et lycées. (...) Mais voilà, mon fils est arrivé avec un « document à signer par les parents » demandé par une société Starling. Une autorisation d'utiliser à titre gracieux le nom et l'image de mon enfant « pour la promotion du jeu et son exploitation pour tous produits dérivés et tous supports connus et inconnus à ce jour, et ce sur le plan international ». En clair, la prestation des candidats, des gamins de 13 ans, n'est là que pour servir de faire-valoir commercial à des produits dérivés comme on en a connu avec « Loft Story ».

Véronique Le Berre
Stutzheim (Bas-Rhin)

CNRS, QUEL AVENIR ?

Pour réformer et sauver cette merveilleuse invention française que fut le CNRS, il faudrait plus que des remontrances de la Cour des comptes et qu'un « plan stratégique » opportunément présenté par la direction (*Le Monde* du

6 février). (...) Il faudrait un véritable courage politique. Celui d'affronter quelques contradictions majeures, qui ne datent pas d'aujourd'hui, mais que la compétitivité actuelle a avivées de manière singulière. Comment concilier le statut pérenne des chercheurs et l'incitation constante à l'innovation et à la mobilité, d'esprit et de fonction, que suppose la recherche? Comment articuler nécessité d'une politique de projets scientifiques globaux et liberté féconde de la découverte? Comment mettre en phase la continuité des équipes, leur patrimoine, et l'évaluation comme le recrutement des chercheurs? Comment surtout, sans entraver la démocratie parlementaire du Comité national, doter les instances de direction de l'audace, de la clairvoyance, et de la capacité de résister aux coteries, aux entreprises de cour et d'arrière-cour? Enfin, ne faut-il pas cesser de penser que l'alourdissement continu de procédures bureaucratiques est un gage essentiel d'élimination des dysfonctionnements et des irrationalités?

Guy Burgel
Paris-X - Nanterre

Le Monde
ÉDITORIAL

L'euro sans discipline

LES EUROPÉENS ont une monnaie commune, ils ont toujours des politiques économiques séparées. La décision du conseil des ministres des finances, dans la nuit de lundi 11 à mardi 12 février, de ne pas donner d'« avertissement préventif » à l'Allemagne, contrairement à la proposition de la Commission, ne renforce pas la crédibilité de l'Union. Les pays membres ont repoussé l'application de règles qu'ils s'étaient imposés eux-mêmes en 1996 pour gérer l'euro, et ont opté pour le chacun pour soi.

Le sujet est pourtant grave : il s'agit de la discipline budgétaire nécessaire à la cohésion de la zone euro. Lorsqu'un pays souverain laisse filer son déficit budgétaire, il le paie par une dévaluation intérieure (hausse des prix) ou extérieure (baisse du taux de change) de sa monnaie. Dans une union monétaire, un pays peut avoir un déficit sans en payer la note, puisque la valeur de la monnaie commune est établie au niveau de l'ensemble. Les autres, en somme, paient pour lui.

C'est pourquoi, dès son origine, le projet d'union monétaire européenne a été accompagné d'une recherche de discipline. L'Allemagne, qui craignait de devoir financer de cette façon les autres pays, y tenait particulièrement, et c'est la France qui a inventé la barre de 3 % du PIB (produit intérieur brut) que le déficit de chaque pays ne devait pas dépasser. Plus globalement, le principe a été explicitement admis à Amsterdam que les membres devaient viser l'équilibre budgétaire, le creusement d'un déficit n'étant admis qu'en cas de brusque

recul de la croissance. Les pays déviants devaient être avertis dans un premier temps puis sanctionnés par une forte amende.

Les deux années 1999 et 2000 se sont passées grosso modo conformément à ces règles mais le mécanisme s'est enrayé en 2001 avec le ralentissement. L'Allemagne, qui a plongé plus que les autres pays, a vu son déficit plonger : il atteindrait 2,7 % en 2002. La Commission a voulu donner un pré-avertissement à Berlin parce que ses comptes s'approchaient dangereusement de la barre des 3 %. Logique selon la philosophie commune, ce blâme a provoqué l'ire du chancelier Schröder, qui affrontera les urnes à l'automne.

Les autres pays confrontés au même problème, comme la France, se sont entendus pour dire que la discipline budgétaire devait être souple : en cas de ralentissement économique il n'est pas obligatoire de compenser les pertes de recettes par une réduction des dépenses (laisser jouer les « stabilisateurs automatiques », disent les experts budgétaires). L'Allemagne estime être restée dans ce cadre. Les autres pays l'ont suivie. Chacun y trouvant un avantage : la Grande-Bretagne parce qu'elle s'exempte des futurs efforts pour entrer dans l'euro. La France parce qu'elle espère en retour un soutien de Berlin sur l'agriculture ou l'énergie. Etc.

Une Union où le conseil des ministres est l'autorité suprême verse dans le marchandage et perd sa discipline commune. L'euro mérite une autorité centrale plus ferme.

Au Maroc, l'impossible partage du pouvoir

LA LUNE DE MIEL entre les proches conseillers du roi Mohammed VI et les socialistes marocains semble terminée. Inimaginable naguère, le quotidien *Al Itihad al Ichiraki*, dont le directeur n'est autre que le premier ministre (socialiste) Abderrahmane Youssoufi, vient de s'en prendre en termes sévères, dans un éditorial non signé, au plus influent sinon au plus connu des conseillers du roi, André Azoulay.

Celui qui était déjà le conseiller du roi Hassan II pour les affaires économiques se voit reprocher d'empiéter sur les prérogatives du gouvernement et d'avoir créé au palais royal une sorte de « gouvernement de l'ombre ». « La tradition politique, fait remarquer le quotidien des socialistes, veut que les conseillers politiques ne se mêlent pas de la politique d'une institution constitutionnelle comme est le gouvernement et qu'ils ne portent pas de jugement sur sa conduite. » M. Azoulay, ajoute *Al Itihad al Ichiraki*, « accoutumé à faire l'éloge des anciens gouvernements, est maintenant en train de semer la confusion ». La veille, le comité central du parti socialiste marocain, l'USFP, avait annoncé la couleur en publiant un communiqué dans le même sens.

Les socialistes n'avaient guère apprécié les propos de M. Azoulay qui, dans *Le Monde* du 25 janvier, mettait sur le dos du gouvernement et de son inexpérience les résultats économi-

ques décevants du royaume ces dernières années. C'est « le prix de l'alternance », ajoutait-il en référence à l'arrivée des socialistes au gouvernement en 1998 avec la bénédiction de Hassan II. Depuis, M. Azoulay s'en est expliqué de vive voix avec le chef du gouvernement.

LA MONARCHIE CONFORTÉE

Ce conflit, à quelques mois des élections législatives (prévues en septembre), n'est pas anecdotique. Il pose la question du partage des pouvoirs entre le gouvernement et le palais. « Depuis qu'il est arrivé à la tête du gouvernement, Youssoufi, sans consulter son parti ni les autres partis représentés au gouvernement, a clairement privilégié la transition monarchique au détriment de la transition démocratique », analyse un intellectuel proche des socialistes. « La démocratie n'a pas avancé d'un pas, mais on a conforté la monarchie, ajoute-t-il. A l'approche des législatives, les formations politiques devraient dire si elles veulent poursuivre dans cette voie ou si elles entendent renégocier le partage du pouvoir entre le palais et le gouvernement. »

Le fait est que la succession du trône n'a pas été l'occasion d'un tel rééquilibrage. Du temps de Hassan II, le pouvoir émanait sans conteste du palais et de lui seul. Les gouvernements étaient formés de technocrates soumis au palais royal. Le pillage systématique des entre-

prises nationales, de la Royal Air Maroc aux banques en passant par les organismes sociaux, le règne des passe-droits, la corruption à grande échelle au profit des proches du palais royal : autant de pratiques délictueuses auxquelles les gouvernements de l'époque se gardaient bien de toucher.

Avec l'alternance et l'arrivée aux affaires d'anciens adversaires du roi, le gouvernement a gagné en légitimité sans que celle-ci se traduise par un regain d'influence politique, au contraire. Les conseillers du palais se sont ingénies à marginaliser l'équipe de Youssoufi et à la priver des leviers financiers ou administratifs qui pouvaient changer la donne. De ce point de vue, celui de l'équilibre des pouvoirs, le règne de Mohammed VI ne marque pas une avancée. Le gouvernement ne disposait auparavant que de pouvoirs limités ; il est désormais paralysé, incapable de faire entendre sa voix alors qu'une opinion publique impatiente lui attribue – non sans injustice – la responsabilité exclusive des difficultés du royaume.

EMPIÈTEMENTS DU PALAIS

Architecte du retour des socialistes à la tête du gouvernement, Hassan II avait pris soin de se réserver le choix des « ministres de souveraineté » (intérieur, affaires étrangères, justice...). Son fils n'a rien changé à cette pratique (non prévue par la Constitution), pas plus qu'il n'a remis en cause la main basse du palais sur une partie des recettes des privatisations. Mohammed VI est même allé au-delà. D'abord en signant l'été dernier la nomination de préfets (les *walis*) sans aucune discussion au préalable avec le premier ministre. Et, plus récemment, début janvier, en annonçant un accroissement du pouvoir des *walis* au détriment des administrations centrales.

Au nom de la « décentralisation », de la « régionalisation » et du « combat pour le décollage des investissements », c'est un nouveau pan du pouvoir que le gouvernement a cédé au profit du ministère de l'intérieur, autrement dit du palais royal. « Le pouvoir royal récupère le peu de pouvoirs qui restait entre les mains du gouvernement », observe l'hebdomadaire *Demain magazine*. Masqué par des considérations techniques, l'affrontement récent entre le gouvernement de M. Youssoufi et le président de l'Agence nationale de réglementation des télécommunications (ANRT), dirigée par un proche de M. Azoulay, constitue un autre aspect de cet impossible partage du pouvoir.

Les socialistes ne sont pas les seuls à s'agacer les empiètements du palais royal. Au sein de l'Istiqlal, la composante nationaliste de la coalition gouvernementale, des voix commencent aussi à s'élever contre l'emprise jugée excessive des conseillers de Mohammed VI. Les partis en feront-ils un thème de campagne électorale ?

Jean-Pierre Tuquoy

Entrée des artistes

PAR JACEK WOZNIAK



Shakespeare

Ces cellules souches qui divisent l'Europe

EN DÉCIDANT d'autoriser l'importation de cellules souches issues d'embryons humains, l'Allemagne a modifié sensiblement les données éthiques et scientifiques qui prévalaient jusqu'à présent dans l'Union européenne. Cette décision a aussi, une nouvelle fois, mis en lumière l'incapacité des Quinze à définir dans ce domaine des dispositifs législatifs et réglementaires communs et ce alors qu'au travers de l'obtention et la maîtrise des cellules souches humaines les enjeux médicaux et économiques ne sont jamais apparus aussi importants qu'aujourd'hui, comme l'ont montré les intervenants au colloque international organisé le samedi 2 février à Paris par la Cité des sciences et de l'industrie.

On ne compte plus aujourd'hui les publications scientifiques témoignant de l'aptitude croissante des biologistes à diriger in vitro la croissance de ces cellules qui ont pour propriété naturelle de se multiplier et de pouvoir donner naissance aux différents tissus qui constituent un organisme humain. L'objectif à moyen ou à long terme est clairement fixé : pallier par des greffes cellulaires les phénomènes de dégénération tissulaire qui sont à l'origine directe de nombreuses affections aujourd'hui le plus souvent incurables. Or ces travaux de recherche a priori hautement prometteurs ne peuvent être menés que dans les quelques pays qui ont accepté la création de lignées de cellules souches à partir de l'utilisation d'embryons humains conçus in vitro. On ne compterait, à travers le monde, que quelques dizaines de ces lignées, dont les productions sont de ce fait devenues l'objet non plus de simples échanges scientifiques mais bien de réelles transactions commerciales.

Alors que les biologistes américains n'ont aucune difficulté pour travailler dans ce domaine dès lors

qu'ils ne font pas appel à un financement fédéral, leurs homologues français et allemands sont dans des situations bien différentes, les dispositions législatives des deux pays interdisant pour l'heure la destruction d'embryons humains à des fins de recherche. Dans l'Union européenne seul le Royaume-Uni a, en actualisant une loi de 1990, autorisé il y a un an la création d'embryons humains pour obtenir et utiliser les cellules souches qui les constituent. Entre la position la plus restrictive adoptée par l'Allemagne (où la loi du 13 décembre 1990 interdit de produire in vitro plus d'embryons que ceux qui seront immédiatement implantés dans l'utérus de la future mère) et le traditionnel pragmatisme britannique, la France vient, tardivement, de commencer à faire évoluer son dispositif législatif.

FEU VERT ALLEMAND

C'est ainsi que le feu vert donné par le Bundestag allemand à l'importation de cellules souches humaines est survenu, fin janvier, quelques jours après le vote, en première lecture, par les députés français d'une disposition autorisant la constitution de cellules souches à partir de certains embryons. Pour autant les contraintes de la mécanique parlementaire font que cette disposition ne pourra pas, dans le meilleur des cas, entrer en vigueur avant le début de 2003 et le gouvernement de Lionel Jospin pourrait, d'ici peu, user de la réglementation en vigueur, qui lui permet d'autoriser les importations de ces précieuses cellules. Comment, dans un tel contexte, les biologistes du continent européen pourront-ils, du moins à court terme, faire jeu égal avec ceux travaillant dans des pays jouant que les possibles conséquences d'une réification de l'embryon humain ne pèsent guère face aux espoirs de la future médecine régénératri-

ce ? Et comment, avec de telles discordances, l'Union européenne pourrait-elle parler d'une même voix ?

« La décision du Bundestag sur les cellules souches est importante dans la mesure où elle apporte une certaine clarté en Allemagne mais elle démontre surtout l'absolue nécessité d'une entente et d'une réglementation européenne. Sur de tels sujets nous ne pouvons nous satisfaire de décisions ponctuelles prises par tel ou tel Etat membre. C'est bien à l'Union européenne de définir ce qui peut ou non être fait », a déclaré au Monde, en marge du congrès de la Cité des sciences, le professeur Spiros Simitis, président du Comité national allemand d'éthique. Pour ce spécialiste de droit civil, de droit du travail et de l'informatique la récente Charte européenne des droits fondamentaux fournit le cadre qui permet à l'Union européenne de dépasser le domaine traditionnel du marché commun. « Si nous ne réglons pas rapidement cette question, des conflits surgiront inévitablement, qui ne pourront trouver d'issue que devant la Cour de Luxembourg, prévoit-il. La conséquence en sera que nous accélérerons un peu plus les processus de marchandisation et de réification. »

COLLABORATIONS BILATÉRALES

L'analyse du professeur Simitis est partagée par le docteur Giovanni Berlinguer, président du comité national italien d'éthique. « Il faut en outre, comme l'a justement suggéré le comité d'éthique de l'Union européenne, que nous dégageons les moyens financiers permettant de développer les recherches sur des cellules souches humaines qui ne proviendraient pas d'embryons », souligne le professeur Berlinguer. Contrairement à un discours dominant trop souvent réducteur, la question des cellules souches ne peut être bornée à celles de la création

ou de la destruction d'embryons humains transformés en l'espèce en gisements thérapeutiques d'un genre nouveau. Il faut ici compter avec les premières observations scientifiques démontrant la présence de cellules similaires au sein des organismes adultes. Outre qu'elle bouleverse nombre de dogmes biologiques et physiologiques, cette donnée élargit le débat et laisse espérer la possible mise au point de thérapies régénératrices à partir de prélèvements effectués sur le patient lui-même. Le sang du cordon ombilical pourrait aussi constituer un précieux matériau (*Le Monde* du 31 janvier).

Le nouveau rôle d'aiguillon du pouvoir politique joué, via les cellules souches, par les comités d'éthique nationaux allemand, italien et français et la volonté, quelle que soit la solution retenue, que les règles s'appliquent communément aux secteurs publics et privés ne sont pas à eux seuls des éléments suffisants pour insuffler une dynamique européenne dans les champs mêlés de l'éthique, de la biologie et de la médecine. Et plus que du Parlement européen les progrès pourraient venir de collaborations bilatérales comme celle qui est en train de naître entre la France et l'Allemagne après les engagements du dernier sommet franco-allemand de Nantes. « Nous pouvons raisonnablement aujourd'hui imaginer des collaborations d'un nouveau genre, une mise en commun de matériels et de compétences et peut-être aider ainsi à une harmonisation des réflexions et des pratiques, estime le professeur Simitis. Mais en toute hypothèse je juge inconcevable qu'une Europe unifiée qui a pu trouver des accords de police ne travaille pas avec la même intensité sur des questions aussi primordiales pour son développement. »

Jean-Yves Nau

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lolichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;
Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;
Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiatour : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg

Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beauve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

ARIEL SHARON. Contrairement à ce que nous avons écrit dans le supplément « L'Israël d'Ariel Sharon », daté 10-11 février, le premier ministre israélien a fait adopter le budget de l'Etat au Parlement le 7 février, après deux mois de négociations et de nombreuses concessions.

ARGENTEUIL. Dans l'article sur les investitures pour les élections législatives publié dans *Le Monde* daté 10-11 février, nous avons écrit que le conseiller général socialiste Alain Leikine était adjoint au maire (PCF) d'Argenteuil (Val-d'Oise). M. Leikine est ancien adjoint au maire d'Argenteuil, cette

municipalité ayant été conquise, en mars 2001, par le RPR.

EDGAR MORIN. Le sociologue Edgar Morin n'est pas signataire du « Manifeste pour un développement durable », dont *Le Monde* a publié un extrait (29 janvier), contrairement à ce qu'avait indiqué l'association Convictions, qui a élaboré ce texte.

ROBERT BADINTER. Nous avons écrit, dans *Le Monde* du 13 février, que Robert Badinter, sénateur (PS) des Hauts-de-Seine, « approuve la réforme de l'autorité parentale ». M. Badinter a, au contraire, déposé plusieurs amendements au volet de la réforme concernant la prostitution des mineurs de 15 à 18 ans.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
SOCIÉTÉ ÉDITRICE DU MONDE

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corne

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01 42 17 39 00 - Fax : 01 42 17 39 26

PRINTED IN FRANCE

Une gifle salutaire

par Nanni Moretti

JE suis un modéré. Plus précisément, je vote pour les démocrates de gauche ; mais être modéré ne signifie pas rester passif, résigné, en s'habituant aux pires anomalies et anormalités italiennes. Certains ont dit de mon intervention du 2 février, piazza Navona, à Rome : ce n'était pas la bonne manière, ce n'était le bon endroit. Je réponds : mais si on ne dit pas cela maintenant, alors quand le dira-t-on ? Quelles circonstances devrions-nous encore attendre ?

Je pense que la politique doit être faite par des professionnels. Mais je pense aussi que les professionnels de la politique doivent savoir écouter leurs électeurs. Nous sommes mal à l'aise, nous sommes désorientés devant l'inadéquation des dirigeants de la coalition de L'Olivier. L'expression est un peu brutale, mais enfin c'est nous, les électeurs, qui donnons leur emploi à ces parlementaires ; s'ils n'ont pas été capables jusqu'à maintenant de sentir notre désarroi, ils doivent aujourd'hui savoir nous écouter, quand nous commençons à nous exprimer.

Le président du conseil, Silvio Berlusconi, a été poursuivi en justice et l'est toujours, sous des accusations d'une extrême gravité. A l'étranger, un seul de la centaine de points d'interrogation qui grèvent sa carrière d'homme d'affaires suffirait à lui faire abandonner toute activité politique.

Pour moi, le « linge sale » doit être lavé en public. Et, à en juger par certaines réactions, il me semble que mon éclat n'a pas été inutile

La situation italienne est insensée, elle est anormale, mais elle est irréversible : on a permis à Berlusconi, cas unique dans le monde démocratique, d'avoir trois chaînes de télévision nationales ; on lui a permis, contre les lois en vigueur, d'être élu, puis de devenir président du conseil (et dans quelques années – pourquoi pas ? – président de la République).

Oui, il y a une loi qui établit l'inéligibilité de tous ceux qui exploitent des concessions de l'Etat, et Sylos Labini nous le rappelle à juste titre depuis des années. Mais nous sommes désormais devant une situation de fait : c'est par des élections légales qu'un individu a pu siéger illégalement au Parlement. Il faut donc maintenant nous accommoder de cette situation absurde dans une démocratie.

La relation qui unit aujourd'hui Berlusconi et son électorat est particulière et nouvelle, par rapport à ce que nous avons connu avec la vieille Démocratie chrétienne. C'est une relation d'identification, de la part de gens qui n'ont pourtant rien à voir avec lui. Il suffit que Berlusconi affirme que les communistes ont gouverné pendant cinquante ans pour que son électorat en soit convaincu. De même, son électorat croit que la majorité des journaux et des télévisions sont entre les mains de la gauche ; que Berlusconi est persécuté par la magistrature ; que le patron d'une entreprise peut faire un bon patron de l'« entreprise Italie » (même si la manière dont ses entreprises se sont agrandies et imposées est viciée d'innombrables irrégularités de toute nature, comme l'indiquent de nombreuses enquêtes – mais ça, ce n'est pas de la politique...).

Quoi qu'il puisse dire et faire qui

jette la suspicion sur son honnêteté et sa compétence, Berlusconi ne perd pas un seul vote. Berlusconi fait toujours le plein de son électorat potentiel (et il réussit même à entraîner les partisans de l'Alliance nationale qui n'ont absolument rien à voir avec son parti-entreprise).

Nous avons besoin, au centre gauche, de quelqu'un qui affirme son autorité avec assez de force pour faire, de son côté, le plein de son électorat potentiel ; de quelqu'un qui sache parler à l'âme, à la tête, au cœur des électeurs. Nombreux sont ceux qui semblent n'attendre qu'un signe de fermeté tranquille, de décision sereine. Il faut qu'ils puissent se sentir enfin représentés. Or on a l'impression que les dirigeants de L'Olivier ne font, eux, qu'attendre les erreurs de Berlusconi, sans qu'ils aient eux-mêmes à bouger le petit doigt.

Paradoxalement, après la victoire de Prodi et de L'Olivier en 1996, c'est justement le centre-gauche qui a remis politiquement Berlusconi en selle, alors qu'à cette époque, son propre camp avait fini par considérer qu'il avait perdu et se cherchait un nouveau leader.

Après 1996, certains dirigeants du centre-gauche ont même voulu récrire la Constitution avec sa collaboration, en lui offrant ainsi une patente d'« homme d'Etat ». Aujourd'hui, il me semble que Berlusconi est exactement le contraire d'un homme d'Etat : la démocratie est quelque chose qui lui est étranger : il ne parvient pas à la comprendre et, de toute façon, elle lui fait perdre son temps. Il fabrique des lois à son usage personnel, pour sa consommation personnelle.

C'est d'ailleurs déconcertant de voir que ses alliés ne joignent pas leur voix à celles qui expriment leur désaccord. Au cours de ces années, le centre-gauche a commis d'autres erreurs : ratée, la loi anti-trusts ; ratée, la loi sur le conflit d'intérêts. Et cela, je crois, plus par négligence que par calcul (mais la chose n'en est que plus grave).

Pourtant, le gouvernement Prodi jouissait d'une autorité et d'une crédibilité inimaginables pour un gouvernement italien. Le déclin de L'Olivier a commencé avec la chute de ce gouvernement, voulue au Parlement par Refondation communiste (automne 1998). A ce moment-là, on pouvait (on devait) aller à des élections anticipées. L'Olivier n'a pas eu ce courage élémentaire. Bien au contraire, un dirigeant de la gauche a déclaré publiquement : « Nous ne pouvons pas aller aux élections, parce que, si nous le faisons, nous livrerions le pays à la droite. »

Quelle conception se fait de la démocratie une personne qui dit ce genre de choses ? En n'allant pas aux élections, L'Olivier a permis à Berlusconi d'enfoncer inlassablement le même clou : le gouvernement D'Alema n'était pas légitime. Un gouvernement est légitimé par les suffrages qu'il obtient au Parlement.

Il est vrai que, quand nous, électeurs, nous avons voté en 1994, c'était comme si nous indiquions sur notre bulletin le nom de notre candidat au poste de premier ministre. Le gouvernement désigné par le Parlement était donc doublement légitime. Mais il est vrai aussi qu'ensuite, D'Alema n'avait plus la légitimité du vote populaire. Et il importe de rappeler qu'après la chute de Prodi, l'électorat catholique de L'Olivier a vécu la naissance du gouvernement D'Alema comme une trahison.

Aux élections de mai dernier, Refondation communiste semblait indifférente au résultat final des votes (Rutelli ou Berlusconi). Je crains que ce sentiment n'ait été partagé par ses électeurs, l'important étant d'atteindre les 4 % qui garantiraient au parti une représentation au Parlement. Mais les hommes politiques de L'Olivier devaient tenter, ils avaient le devoir de rechercher une jonction avec ce parti et la liste Di Pietro dans un rassemblement plus large. Or, au contraire, ils semblaient résignés à gérer une défaite qu'ils avaient eux-mêmes annoncée depuis des mois.

Dans cette dernière campagne électorale, peu de semaines avant le vote, l'« homme d'Etat » Berlusconi avait déclaré que L'Olivier ne devait sa victoire de 1996 qu'à des fraudes électorales (et, en cette occasion, quelques mots du président de la

République auraient été opportuns : non pour des généralités destinées à calmer les esprits, mais, de façon plus précise, à propos d'un homme politique qui sapait les bases de la démocratie).

On m'a dit : « Ce n'était pas le bon endroit, ce n'était pas la bonne manière.

NANNI MORETTI EST CINÉASTE.

re. » Mais, dans mon travail non plus, je n'ai jamais eu peur que mes critiques adressées à la gauche puissent être instrumentalisées par la droite. Je n'ai jamais été d'accord avec la pratique stalinienne de la double vérité, qui dit : « Nous devons faire nos critiques en privé ; en public, nous devons apparaître monolithiques, tous d'accord. » Non : pour moi, le « linge sale » doit être lavé en public. Et, à en juger par certaines réactions, il me semble que mon éclat n'a pas été inutile. Les dirigeants du centre-gauche ont reçu de (trop) nombreuses gifles de leurs adversaires ; peut-être la gifle d'un électeur leur sera-t-elle salutaire.

Traduit de l'italien par François Maspero. © La Repubblica

L'école, grande oubliée de la

par Bruno Mattéi

DÉPUIS une bonne dizaine d'années, nous sentons bien que le système scolaire ne répond pas, ou très mal,

aux défis qu'il doit affronter. Défi de la démocratisation d'abord : différentes enquêtes publiées ces trois dernières années font apparaître de façon convergente que, non seulement les inégalités scolaires n'ont pas régressé, mais qu'elles se sont aggravées concernant les enfants les plus pauvres.

Défi du « vivre ensemble » à l'école, sur fond de violences et d'incivilités grandissantes, symptômes à tout le moins d'un désarroi, voire d'une impuissance de la relation éducative.

Défi d'une culture scolaire commune qui parvient d'autant moins à se définir et à faire sens que l'esprit le plus libéral souffle maintenant à peu près partout dans l'école et transforme au fil des années le service public d'éducation en une aimable fiction.

Défi, enfin, d'avoir à renouveler en dix ans près de la moitié du

corps enseignant quand la formation dans les IUFM n'est pas en mesure, ou si peu, de répondre aux enjeux du métier, ainsi qu'en témoignent l'inquiétude et le mécontentement grandissant des étudiants en formation.

Aujourd'hui, les bas bruits et les vives souffrances d'un mal-être d'enseigner comme d'aller à l'école deviennent hautement perceptibles, tout au long du parcours scolaire. Le sentiment s'installe que « la réforme » n'a plus de démocratie que la rhétorique et l'intention, tant elle a révélé son peu de prise sur la réalité des problèmes et leurs causes profondes.

Une enquête parlementaire récente s'est bien penchée sur les prisons, et les enfants, eux, que l'on sache, sont toujours présumés innocents. Craindrait-on d'avoir à regarder en face la part d'inhumanité du système éducatif ? Il y a un an et demi, le gouvernement annonçait la tenue de soixante forums et débats citoyens dans toute la France sur la question des OGM : les 12 millions de jeunes pousses et leurs tuteurs qui fréquentent les écoles mériteraient-ils moins de sollicitude que des plants de maïs ?

Il est vrai qu'il se trouve à l'occa-

sion quelques représentants de la classe politique pour s'étonner du peu de zèle à débattre publiquement de l'école : « Les parlementaires ne s'intéressent à l'éducation que pendant 2 h 30 par an, à l'occasion du budget national », remarquait récemment un député en soulignant que le dernier débat législatif sur l'éducation remontait à la loi de l'orientation de 1989... juste avant la décennie où tous les signes de la dégradation actuelle allaient devenir visibles.

Certes, en tendant bien l'oreille, on entend depuis peu tel ou tel parti politique susurrer quelques réflexions sur les questions de l'école, voire afficher l'intention d'ouvrir le débat à la faveur à la campagne présidentielle. Mais il est probable qu'il n'en sera rien pour deux raisons au moins :

– Un vrai débat politique ferait apparaître ce que les uns et les autres n'ont probablement pas envie de donner à entendre publiquement ; ils n'ont pour l'instant pas grand-chose à dire, peu de réflexions et d'analyses globales, et en conséquence de propositions à hauteur des enjeux.

– Depuis le début des années 1980, les thèmes qui appartenaient



Un accident de hiboux, vous

Il est plus simple d'éviter les accidents la nuit lorsqu'on peut voir dans le noir. Demain, c'est exactement ce que fera pour vous notre système infrarouge intelligent. Pour en savoir plus sur la vision d'une conduite sans accident : www.daimlerchrysler.com.

présidentielle ?

La France et son nombril

Suite de la première page

à la droite ont été annexés par la gauche, et réciproquement.

Tout se passe comme si un pseudo-consensus un peu lâche et un pragmatisme à la petite semaine étaient préférables aux questions fondamentales qu'il faudrait nécessairement se poser alors. Qu'en est-il des missions de l'école, qui sont aujourd'hui si confuses, si peu cohérentes, voire contradictoires ? Et de la fameuse « égalité des chances », vieux mythe républicain au nom duquel s'avancent toutes les politiques de réforme, mais qui s'est aujourd'hui totalement recyclé dans l'idéologie libérale ?

Il appartiendrait à la société civile tout entière, du moins déjà à ses forces vives et conscientes, de s'emparer du débat sur l'école. Elle affirmerait qu'elle peut constituer une force déterminante et légitime pour infléchir et réorienter la décision politique. Mais l'observation de ce qui se passe dans ses différentes strates, enseignantes, associatives, pédagogiques ou syndicales, ne porte guère à l'optimisme. Certes, les unes et les autres dans leur diversité ne manquent pas de revendiquer, à l'occasion de colloques ou de rassemblements, un « grand débat national ». Mais tou-

tes les bonnes intentions sont restées pour l'heure sans lendemain. Elles témoignent de la difficulté politique de créer dans ce pays des espaces publics de débat et, concernant l'école, de sortir de la dépendance historique et culturelle par rapport à l'Etat éducateur.

BRUNO MATTÉI EST PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE À L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE FORMATION DES MAÎTRES (IUFM) DE LILLE.

Le problème que pose l'école et sa crise actuelle n'est pas de nature différente de celui qui est posé par une société en panne d'éthique et d'un projet « de civilisation de sa démocratie » (Edgar Morin). Péguy le disait déjà il y a tout juste un siècle : « Les crises de l'enseignement sont des crises de civilisation... mais quand une société ne peut pas s'enseigner, c'est qu'elle a honte, c'est qu'elle a peur de s'enseigner elle-même ; une société qui ne s'enseigne pas c'est une société qui ne s'aime pas, qui ne s'estime pas, et c'est précisément le cas de la société moderne. » Sauf qu'il est peut-être même à redouter aujourd'hui que celle-ci n'ait même plus honte !

Ils sont tous hors d'état de faire leur un projet de société borné aux limites de l'Hexagone.

Nous parlons aussi santé, mais sans citer le sida ou le paludisme. Or, faute d'efforts internationaux suffisants, ces deux pandémies sont en pleine expansion. Combien de temps croit-on que nos frontières seront étanches ?

Nous parlons surtout autorité de l'Etat, comme si le problème essentiel n'était pas justement le fait que les leviers majeurs de la transformation sociale échappent de plus en plus à l'Etat.

Sur tous ces sujets, plus quelques autres, les mesures et stratégies dont on débat sont purement défensives, et d'horizon national. C'est la ligne Maginot généralisée. La France contemple son nombril.

Pourtant, il faut s'y faire. La technique et la finance ont unifié le monde, un monde dans lequel, contrairement à ce que l'on a pu penser entre 1929 et 1932 ou aux lendemains de la seconde guerre mondiale, le capitalisme a gagné.

Eussions-nous réussi à mettre en place à la fin des années 1970, ou au début des années 1980, une Europe efficace, décidant vite, parlant d'une seule voix, et maniant aussi bien l'économie ou la finance que la diplomatie ou les armées, que cette Europe aurait sans doute pu peser en tant que telle sur les affai-

res du monde, et contribuer à limiter la violence mondiale et l'aggravation vertigineuse des inégalités.

Mais nous n'en sommes plus là, ce fut une affaire ratée. Les égoïsmes nationaux y ont pourvu.

De ce fait, nous sommes maintenant dans une phase dangereusement inquiétante de l'histoire du monde. Nous avons vécu après la seconde guerre mondiale trente-cinq à quarante ans sans conflit majeur dans une croissance à peu près régulière dont les fruits, bien que très inégalement partagés, bénéficiaient à presque tout le monde dans les pays développés.

Sur tous les sujets, les mesures et stratégies dont on débat sont purement défensives, et d'horizon national. C'est la ligne Maginot généralisée

Après les secousses menaçantes de l'entre-deux-guerres, et la guerre qu'elles avaient largement provoquée, trois grandes régulations, chacune portant la signature d'un homme, avaient contribué à la stabilisation générale du système.

C'est d'abord Henry Ford, déclarrant : « Je paie mes salariés pour

qu'ils m'achètent mes voitures », et illustrant par là la dynamisation de la demande par une politique de fort pouvoir d'achat.

C'est ensuite John Maynard Keynes décrivant le maniement possible des finances publiques pour assurer la régularité de l'évolution du système, en économie contrôlée aux frontières.

Et c'est enfin Beveridge théorisant la protection sociale non seulement comme un devoir de solidarité mais comme un filet de sécurité protégeant le système contre une baisse excessive de pouvoir d'achat en cas de crise grave.

Cela marcha longtemps fort bien. Le problème des décennies 1960 et 1970 aurait dû être d'élargir

le bénéfice de ce développement régularisé aux pays pauvres d'alors qui en étaient exclus.

Au lieu de quoi, on a fait l'inverse. Milton Friedman et son école monétariste, qui ont remporté un succès mondial de propagande, se sont efforcés d'attaquer à ces trois régulations, obtenant pour ce faire l'accord de la majorité des gouvernements. Ils ouvrent ce débat au moment où l'essentiel des habitants des pays développés ont atteint pour la première fois dans l'histoire un pouvoir d'achat leur permettant de s'occuper de leurs loisirs et de leur santé, et pas seulement de se nourrir et de se loger.

Anthropologiquement, la lutte contre les impôts, les règlements et l'excès d'importance de l'Etat correspond à l'exigence d'épanouissement individuel, d'où son triomphe. Mais la définition en est limitée à l'avoir, au quantitatif, à la consommation.

En tout cas, le résultat est acquis. Les grandes régulations stabilisantes ont disparu. La pauvreté de masse a réapparu dans les pays développés, les inégalités se creusent à une vitesse qui s'accélère : le rapport des revenus moyens par habitant était de 1 à 5 ou 6 en 1900, de 1 à 30 vers 1970. Il est maintenant de 1 à 75. Cette situation est dangereusement explosive, et l'écho rencontré par Ben Laden dans le tiers-monde y trouve largement sa source.

Pis encore, le système mondial est financièrement gravement déstabilisé. Nous avons connu entre 1990 et 2001 cinq grandes crises financières dans le monde. Elles furent endiguées, à plus ou moins grand coût. Le seront-elles toujours ? Déjà, les Etats-Unis font pression pour réduire les pouvoirs du FMI.

Tout cela n'est pas sans rapport avec la violence collective. Si les guerres internationales classiques sont en voie de disparition, une quarantaine de guerres plus ou moins civiles sont en cours, toutes liées à la pauvreté et à l'appât des revendications de territoires ou de ressources naturelles qu'elle provoque.

Nous sommes dans ce monde-là. Il s'agit peut-être de la première campagne électorale présidentielle qui se déroulera dans une situation et une atmosphère où tout le monde sait que notre sécurité, nos emplois, la préservation de nos services publics dépendent d'abord d'éléments extérieurs à nos frontières. C'est dans ce contexte que doit être traité le problème fameux et récurrent du « projet de société ».

Contrairement à ce que beaucoup imaginent, il n'y a guère de mystère sur les pistes à explorer pour donner à nos enfants et petits-enfants, en France, en Europe et dans le monde, une société plus humaine et plus généreuse que celle d'aujourd'hui. Elles sont principalement trois : la première consiste à consolider alors qu'il est menacé, à améliorer et à diffuser le modèle aujourd'hui européen d'équilibre entre le bien-être marchand que chacun acquiert par son travail, la protection sociale qui cherche à ne laisser personne sur le bord de la route et le développement des services publics qui assurent à tous l'accès à l'école, à la santé, à l'eau potable, à l'électricité et au système de transports.

La deuxième consiste à redonner

son sens et son ampleur à la notion de solidarité. C'est son affaiblissement qui permet l'irrépressible montée de la grande pauvreté, l'aggravation effrayante des inégalités et l'approfondissement constant du fossé Nord-Sud. Le réveil de la solidarité est déjà nécessaire en France, mais c'est à l'évidence sur le plan mondial qu'elle prend tout son sens et qu'au demeurant, la jeunesse d'aujourd'hui l'exige.

La troisième piste est au moins aussi évidente. Elle consiste à tenter de limiter et de réduire, par tous moyens et en tous lieux, la place excessive de l'argent comme référence exclusive dans l'organisation de la société. Que les biens et services de culture, comme l'éducation et la santé, soient protégés des règles usuelles du marché. Que le sport soit préservé des pressions capitalistes par des règles négociées et transparentes, et qui bien sûr ne peuvent être que mondiales. Que les facteurs constitutifs de nos identités nationales, et d'abord nos langues, soient préservés. Que soient soutenues et défendues les activités économiques qui n'ont pas pour but l'enrichissement personnel : coopératives, mutuelles, associations, entreprises « intermédiaires » de réinsertion sociale, réseaux d'échanges de savoirs, réseaux de commerce équitable ; en bref, toute l'économie sociale et solidaire.

Toutes ces structures existent, leur développement passe par une reconnaissance et un statut européens, puis par leur pleine intégration dans les règles du commerce mondial telles qu'elles s'élaborent à l'OMC.

Faire progresser l'humanité dans ces directions exige une meilleure gouvernance mondiale en matière de paix ou de guerre, de lutte pour le développement, de réduction des inégalités, d'environnement et de progrès social. Ce qui est nouveau est que maintenant notre vie quotidienne elle-même en dépend. On ne tarira l'immigration excessive qu'en redonnant à tous les peuples un espoir d'avenir chez eux.

La France est ici devant un choix majeur. La grandeur et la violence de son histoire l'ont conduite à penser en termes universels plus que d'autres ne l'ont fait. Ses valeurs républicaines affirment un équilibre entre liberté et égalité mieux fondé qu'il ne l'est en culture anglo-saxonne. La solidarité, traduction pragmatique de la fraternité, y est mieux enracinée.

Mais c'est surtout la laïcité qui est le concept majeur d'organisation sociale dont le monde a besoin pour mieux cohabiter. Allons-nous, pour protéger ces valeurs, nous isoler de l'Europe et du monde, souligner nos différences, raréfier les contacts et influences, que nous prenons pour des contaminations, et défendre mordicus des institutions et des procédures à la place des valeurs dont elles sont le produit ? Ou allons-nous nous immerger dans le mouvement de l'Europe et du monde, mouvement bien incertain et qui ne sait guère où il va, pour y proposer et faire triompher un corps de valeurs dans lequel nous croyons si fort parce que nous sentons que ce sont les meilleures ?

Pour ce dernier choix, le seul qui vaille parce que le premier n'annonce que le déclin, notre particularisme institutionnel jacobin est un obstacle. L'assouplir pour le rendre compatible avec la compréhension et le mouvement des autres, d'abord en Europe, est difficile. Le but essentiel d'un programme électoral doit être de décrire ce chemin.

Qu'il s'agisse de paix ou de guerre, de développement, de stabilité financière, de lutte contre les inégalités ou la criminalité, une meilleure régulation mondiale rencontre aujourd'hui un problème dominant, dont tous les autres dépendent : l'unilatéralisme résolu que les républicains américains imposent au reste du monde et même à 45 % de leur propre nation.

Il n'y a pas de priorité politique plus forte et plus immédiate que de rechercher l'alliance de tous ceux qui, riches ou pauvres, aspirent à la démocratie dans un monde aux règles équitables, stables et respectées, pour faire contrepoids à cet hégémonisme dangereux. Le temps n'est pas à souligner les différences. Mais si ce combat est gagné, alors, et alors seulement, nous ne protégerons que mieux nos particularismes !

Michel Rocard



en avez déjà vu un ?

DAIMLERCHRYSLER

Répondre aux questions à venir.

ENTREPRISES

MONNAIES

Bien qu'encore majoritairement **CONTRE**, les Britanniques sont en train de se faire à l'idée d'une entrée prochaine de la livre sterling dans la zone euro. Cette évolution de l'opinion ne parvient pas à masquer les

craintes de la communauté financière sur le **CHOC ÉCONOMIQUE** qui résulterait d'une intégration aux douze autres pays européens partageant la monnaie unique. Leur inquiétude porte sur les différences

entre leur économie et celle de la zone euro, tant au niveau de la flexibilité du travail que de l'importance du secteur des services, et sur le niveau de la **PARITÉ** qui sera retenue pour l'entrée dans l'euro. Les mar-

chés financiers ont pourtant déjà daté à **2006** l'abandon de la livre. Et Eddie George, le président de la Banque centrale britannique, connu pour son euroscepticisme, fait lui aussi en sorte d'**ÊTRE PRÊT**.

L'euro est-il adapté à l'économie britannique ?

L'entrée de la livre sterling dans la zone euro n'est pas seulement une question politique. Les particularités de l'économie du Royaume-Uni, avec une forte place des services et une grande réactivité aux taux d'intérêt, ne plaident pas forcément pour un ralliement, même s'il est jugé inéluctable

LONDRES

de notre envoyée spéciale

Lors de l'introduction des pièces et des billets en euro dans les douze pays de l'Union économique et monétaire, le 1^{er} janvier, le cours de la livre sterling avait subi le contre-coup de la mise à l'écart du Royaume-Uni de cette étape historique. Sur le marché des changes, elle avait perdu temporairement plus de 3 % de sa valeur face à la monnaie unique. Cette évolution n'a toutefois pas accéléré la décision du Royaume-Uni, toujours en suspens, de participer à la zone euro,

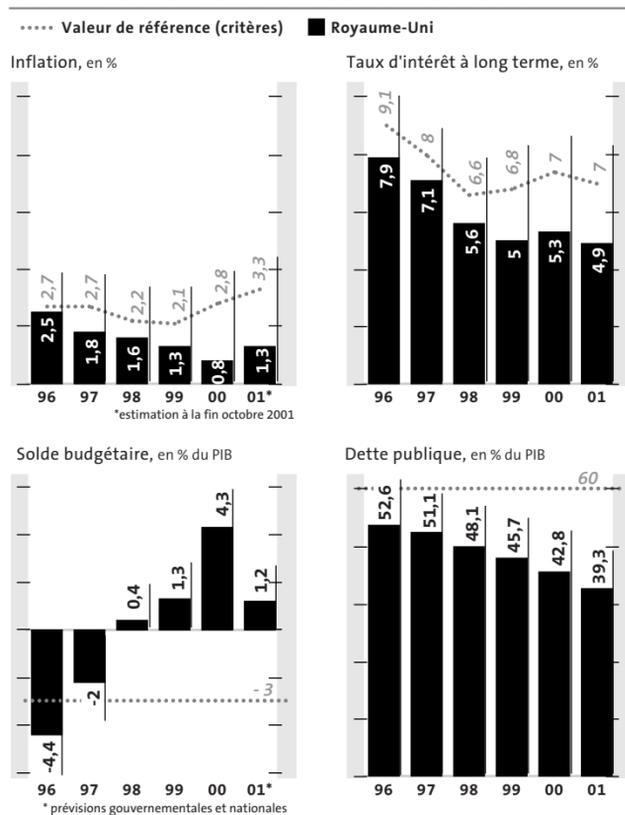
Une politique de taux d'intérêt « taille unique » aurait un effet dévastateur

et ce bien que le pays respecte quasiment tous les critères de Maastricht pour y adhérer (hormis les deux ans de participation de la livre au mécanisme de change européen, le SME-bis).

Alors que la classe politique était traditionnellement réticente, elle a compris après les dernières élections qu'un programme anti-euro ne permettait pas de remporter l'adhésion des Britanniques. Bien que majoritairement contre, les derniers sondages montrent une évolution favorable de la population : selon un sondage de l'institut Mori pour Schroder Salomon Smith Barney, de janvier, 51 % des Britanniques voteraient contre si un référendum avait lieu aujourd'hui, soit un écart ramené à 18 % entre les pour et les contre. Le sondage du cabinet NOP pour Barclays Capital de janvier laisse apparaître que 47 % des Britanniques seraient prêts à voter oui dans les deux ans.

Mais l'amélioration de l'opinion envers l'euro ne parvient pas à masquer les craintes de la communauté financière britannique sur le choc économique qui résulterait d'une intégration aux douze autres pays européens partageant la monnaie unique. Leur première réticen-

LE ROYAUME-UNI FACE AUX CRITÈRES DE MAASTRICHT



ce porte sur les différences entre leur économie et celle de la zone euro, tant au niveau de la flexibilité du travail que de l'importance du secteur des services par rapport au secteur manufacturier.

Le Royaume-Uni est une économie essentiellement tournée vers les services, où la part du secteur financier notamment est considérable, alors qu'en Allemagne, par exemple, l'industrie manufacturière reste la principale source de revenus. En 2001, outre-Manche, « la seule industrie des services financiers a contribué à la formation du revenu national à hauteur de 10 % et à 18 % de l'emploi total », relève Marion Girard-Vasseur, économiste chez BNP Paribas dans sa demi-

étude. « L'économie britannique est unique dans le sens où elle est l'exemple le plus caractéristique que nous avons d'une économie de services, avec un poids très faible de l'industrie, qui contribue seulement pour 26,8 % du produit intérieur brut, et une faible exposition à la compétitivité », expliquait le directeur des études économiques de CDC Ixis, Patrick Artus, au cours du colloque organisé le 6 février à Londres par le club du CEPII (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), et le NIESR (National Institute of Economic and Social Research).

Seconde crainte des Britanniques : l'uniformisation des décisions monétaires. Ils craignent

qu'une politique de taux d'intérêt « taille unique » ait un effet dévastateur sur leur économie. La politique monétaire de la Banque d'Angleterre se diffuse en effet très vite dans l'économie compte tenu de la nature du financement des ménages.

L'Irlande du Nord entre euro et livre

En Irlande du Nord, l'euro s'est introduit subrepticement depuis le 1^{er} janvier. Cette province du Royaume-Uni ne fait pas partie de la zone euro, mais, depuis l'introduction de la monnaie unique dans la République d'Irlande voisine, elle s'est vite adaptée à la nouvelle monnaie ; l'euro y a supplanté la livre irlandaise (la punt), définitivement disparue samedi 9 février. Dans certaines villes, on accepte l'euro au côté du sterling, la monnaie officielle.

Les financiers et les analystes britanniques vont suivre de près la performance de la monnaie unique européenne dans cette partie du Royaume-Uni, y cherchant un indice de la façon dont elle sera acceptée si la Grande-Bretagne se décidait à l'adopter à son tour.

immédiatement d'une économie qu'ils peuvent utiliser pour consommer ou épargner.

A l'inverse, la Banque centrale européenne (BCE) gère sa prise de décision sur des considérations de long terme, étant donné la plus grande inertie de l'économie européenne. Patrick Minford, professeur à la Cardiff Business School, met ainsi en avant le cas de l'Irlande, un pays proche du Royaume-Uni et membre de la zone euro, où l'inflation avait atteint un pic à plus de 5 % en 2000 – contre une moyenne de 2 % dans les autres pays européens – et qui a pourtant dû s'accommoder d'une politique monétaire permissive.

Pour rejoindre la zone euro, les Britanniques devront, avant tout, aligner leurs taux d'intérêt sur ceux de la BCE. Le taux directeur de la Banque d'Angleterre se situe encore, après plusieurs baisses cette année, à 4 % contre 3,25 % pour la zone euro. Et une baisse comporte selon certains le risque d'une poussée temporaire de l'inflation.

FI DES ÉTATS D'ÂME

Faisant fi des états d'âme des eurosceptiques, les marchés financiers ont, quant à eux, déjà intégré la participation prochaine du Royaume-Uni à l'union économique et monétaire. « Même si la communauté financière n'est pas convaincue, les marchés financiers ont intégré une convergence totale des taux d'intérêt européens et britanniques pour 2006. Les marchés financiers voient une probabilité de 100 % en 2006 et supérieure à 60 % en 2005 », précisait, lors du colloque, Eric Chaney, économiste chez Morgan Stanley.

Enfin, un ralliement nécessitera aussi un ajustement du taux de change, dont le niveau est trop élevé pour être soutenable. Les professionnels ont déjà commencé leurs calculs sur le niveau idéal auquel la livre pourrait être fixée face à l'euro. Selon M. Chaney, son cours d'entrée se situe à 68 pence pour 1 euro, soit une dévaluation de plus de 11 % par rapport au cours actuel du sterling.

Cécile Prudhomme

Sir Eddie George, bouledogue eurosceptique et europratique

En théorie hostile à la monnaie unique, le gouverneur de la Banque d'Angleterre prépare son adoption

LONDRES

de notre correspondant à la City

Si une émission humoristique s'avisait de caricaturer le gouverneur de la Banque d'Angleterre, sir

■ PORTRAIT

« Eddie le solide » est un vrai patient ; il a l'art d'agir au bon moment

Eddie George, elle choisirait probablement de le représenter par un bouledogue. Hargneux quand il s'agit de défendre l'indépendance de sa banque centrale, lent à se décider, mais opiniâtre une fois la décision prise.

A lire les récentes déclarations anti-euro de l'un de ses plus proches collaborateurs, la monnaie unique pourrait en faire les frais. Dans une interview au tabloïd europhobe *Daily Mail*, John Townsend, le directeur pour l'Europe de la Banque d'Angleterre, a mis en doute la possibilité pour le Royaume-Uni de vivre avec un taux d'intérêt et une politique fiscale uniformes dans une zone partageant la même monnaie.

Par ailleurs, cette personnalité influente de la Bank of England estime inévitable une dévaluation substantielle de la livre par rapport à l'euro en cas d'adhésion, ce qui ne pourrait qu'accroître l'infla-

tion. Enfin, le lieutenant de sir Eddie critique le manque de transparence de la Banque centrale européenne (BCE) en matière de fixation des taux. A l'écouter, le système plus ouvert et plus démocratique de la vieille dame de Threadneedle Street a fait ses preuves.

De l'avis général, M. Townsend n'a fait qu'interpréter la pensée de son maître, « chien-taureau » à la mâchoire saillante, au propre comme au figuré. Seulement, voilà... ce sexagénaire, à la tête de l'institut d'émission depuis 1993, serait un bouledogue à deux têtes, qu'il ne montrerait jamais simultanément. Celle de l'eurosceptique, que cet homme à la carrure trapue et au visage compact modèle, avec une application proche du masochisme, sur l'idée que se font de lui ses détracteurs actuels, les europhiles ; et celle d'une personnalité beaucoup plus pragmatique, infiniment moins tranchée dans la sauvegarde de la livre sterling. Sous l'écorce rude d'Eddie-le-solide (« Eddie the Steady »), son surnom, se cache une vertu plus originale, la vraie patience, qui est l'art d'agir au bon moment.

« PAS DE SENTIMENT »

C'est la Banque d'Angleterre qui est chargée d'examiner si les cinq critères fixés par le chancelier de l'Echiquier, Gordon Brown, pour une participation à l'euro, sont satisfaits. En attendant le moment venu, le grand commis a les épaules assez solides pour accepter



REUTERS

avec philosophie sa réputation d'eurosceptique.

Ce qui ne l'empêche pas de préparer l'Old Lady à l'adoption de la monnaie européenne. La publication par la Bank of England (BoE) d'une remarquable revue d'étude des préparatifs à l'euro, intitulée *Practical Issue*, mais aussi la participation de ses représentants à une kyrielle de comités liés de près et de loin à la BCE, attestent cette volonté d'être prêt. Conclusion d'un observateur : « Il n'y a pas de place pour les sentiments. Le gouverneur n'est pas un eurosceptique, c'est un europratique. »

Car la décision sera d'abord politique. Comment deux hommes aussi différents qu'Eddie George et Gordon Brown pourront-ils trouver un accord sur ce dossier électoralement chaud ? Tout séparément, lors de la venue au pouvoir du Labour, ce Londonien de la rive sud, souriant et affable, de l'Ecos-

sais formé à l'école presbytérienne d'Edimbourg, cérébral et mal à l'aise dans les relations humaines. Après tout, Eddie, tory centriste peu connu du grand public, avait été choisi par le premier ministre conservateur John Major. L'annonce unilatérale, en juin 1997, de l'engagement à la Banque d'Angleterre de ses fonctions de régulation des banques augurait mal des relations entre le nouveau ministre des finances et le gouverneur. Ayant fait toute sa carrière au sein de la BoE, après des études d'économie à Oxford, le gardien du temple se méfiait aussi des arrière-pensées du patron du Trésor, qui lui avait octroyé la liberté de fixer les taux d'intérêt à l'abri des pressions politiques. Finalement, pour ne pas avoir à trancher entre les seigneurs du nouveau règne blairiste prêts à prendre sa succession, M. Brown avait pourtant pris la sage décision de lui confier un nouveau mandat de cinq ans en 1998.

Ses amis vantent l'attachement d'Eddie George à la fonction publique, son désintéressement envers des offres alléchantes du secteur privé. Il mène une vie discrète et rangée, partageant avec sa femme le goût du bridge, de la voile et des distractions familiales. Et sir Eddie ne rate jamais une occasion d'exercer son humour. Lorsqu'un étudiant en économie de l'université de Bristol lui a demandé comment relever l'euro, le gouverneur a déclaré, imperturbable : « Priez. »

Marc Roche

TROIS QUESTIONS À... MICHAEL SAUNDERS

1 En tant qu'économiste spécialiste du Royaume-Uni chez Schroder Salomon Smith Barney, vous avez étudié les conditions dans lesquelles le Royaume-Uni intégrerait la zone euro. Quel serait le meilleur niveau d'entrée dans cette zone pour le sterling ?

Nous avons calculé que le meilleur taux d'entrée serait entre 68 et 70 pence pour 1 euro. Dans les quatre dernières années, et alors que le taux de change se situait en moyenne au cours très élevé de 64 pence pour 1 euro, l'économie s'est relativement bien comportée. Mais, pendant cette période, les exportations ont été terriblement faibles, plus faibles que celles de toute autre économie européenne. Cette situation a été compensée par un véritable boom du côté de la consommation des ménages. C'est pour cette raison qu'il ne faut pas bloquer un taux de change trop élevé, qui pourrait pénaliser l'économie si la consommation amorçait un déclin.

Rentrer à un niveau élevé comporterait les mêmes risques qu'en 1992, où le Royaume-Uni avait dû finalement sortir du SME (Système monétaire européen), car le taux de change était tellement élevé qu'il n'était pas soutenable. Et je pense qu'aucun pays de l'Union économique et monétaire ne souhaite que la Grande-Bretagne entre à un niveau qu'elle ne pourrait pas conserver.

2 Comment est perçue la Banque centrale européenne (BCE) au sein de la communauté financière britannique ?

Cette communauté a jugé que

la BCE était, dans ses actions, inflexible et introvertie. Dans ses décisions de politique monétaire, elle ne met pas assez l'accent sur la croissance de la zone euro et elle est relativement lente à réagir aux changements. Je ne pense pas que ce soit là la meilleure voie que puisse suivre une banque centrale, même si la BCE considérerait cette description comme un compliment.

Par ailleurs, le départ de Wim Duisenberg de la tête de l'institution n'a pas d'influence sur le débat britannique d'entrer ou non dans la zone euro.

3 Que pensez-vous du débat qui fait rage en Europe sur le respect du pacte de stabilité et de croissance ?

La Commission européenne avait déjà lancé un avertissement au Royaume-Uni. Le ratio britannique de dette publique rapporté au produit intérieur brut est actuellement inférieur à 40 %. La Commission argue que chaque pays doit parvenir progressivement à un déficit zéro, mais je pense que ramener le déficit à zéro est une erreur.

En cela, je considère que le pacte de stabilité a été conçu de façon simpliste. Il aurait été nettement plus judicieux de requérir une stabilisation à un faible niveau du ratio de dette publique rapporté au PIB. D'autant que, à mon avis, il y a un niveau en dessous duquel on ne peut pas descendre.

Propos recueillis par C. Pme

Renault gagne de l'argent grâce à Nissan, PSA Peugeot Citroën grâce à ses voitures

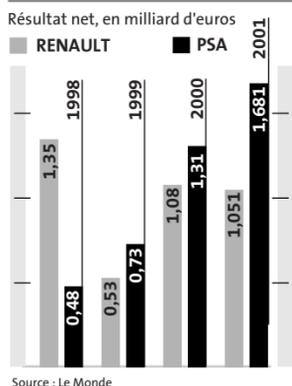
Les deux constructeurs automobiles français tablent, en 2002, sur un marché européen « stable ou en légère baisse » et affichent des objectifs très prudents

RENAULT au creux de la vague, PSA Peugeot Citroën au sommet : les constructeurs automobiles français ont connu des destins opposés en 2001. Certes, les deux groupes ont enregistré des bénéfices confortables : 1,051 milliard d'euros pour Renault contre 1,681 milliard d'euros pour PSA. Mais ces montants cachent deux réalités différentes.

Si Renault a réussi à afficher des résultats honorables en 2001, c'est essentiellement à Nissan qu'il le doit. Le constructeur japonais, dont Renault détient 36,8 %, assure près de la moitié des bénéfices du groupe français. L'autre moitié a été réalisée grâce à la vente de sa division poids lourds à Volvo et de sa filiale logistique (CAT). Mais la rentabilité des activités automobiles de Renault est en chute libre : le bénéfice d'exploitation a baissé de 75 % et la marge opérationnelle est tombée à 0,6 % au second semestre. Certains analystes craignent que le groupe tombe dans le rouge pour sa branche automobile au premier semestre 2002.

La firme au losange a certes réussi à maintenir ses parts de marché l'an dernier, mais au détriment de sa rentabilité. En raison d'une gamme vieillissante, Renault a dû consentir de coûteux efforts commerciaux qui ont pénalisé ses marges. En 1998, l'âge moyen de la gamme était de deux ans et demi ; en 2001, il atteignait quatre ans et

PSA DISTANCE RENAULT



demi. Pour éviter de se retrouver dans cette situation de façon cyclique, Renault va chercher à élargir sa gamme pour lisser dans le temps les lancements de nouveaux modèles. « Nous aurons 25 modèles en 2004, contre 20 en 1997, ce qui devrait permettre de stabiliser l'âge de notre gamme autour de trois ans », explique Louis Schweitzer, le PDG de Renault. Au bémol près que les cinq modèles supplémentaires seront issus des marques roumaine Dacia et coréenne Samsung, achetées récemment. La configuration de la gamme de Renault ne devrait donc pas être sensiblement modifiée.

Autre facteur de la chute de la

rentabilité de Renault, l'effondrement de deux de ses principaux marchés à l'étranger : la Turquie et l'Argentine. Dans ce dernier pays, Renault a provisionné plus de 100 millions d'euros.

PSA n'a pas été non plus à l'abri des soubresauts de la conjoncture dans les pays émergents. Le groupe a ainsi provisionné 50 millions d'euros en Argentine. Mais, mis à part cet accident, comparé à celui de Renault, l'exercice 2001 a été un long fleuve tranquille pour PSA. Le groupe a rempli tous ses objectifs, et même au-delà. Les ventes ont augmenté de 11,3 %, dépassant les 3,1 millions de voitures pour atteindre les 15 % de part de marché en Europe. Cette progression des ventes, couplée à une réduction des coûts de production, a permis d'améliorer la rentabilité du groupe, qui affiche une marge opérationnelle de 4,8 %, en hausse de 25 %.

PRUDENCE EXCESSIVE ?

Même si les deux constructeurs se trouvent dans des situations très différentes, ils convergent dans leurs prévisions, tablent sur un marché européen « stable ou en légère baisse ». Dans ce contexte, PSA mise malgré tout sur une légère hausse de ses ventes, à 3,25 millions de véhicules. Une prévision jugée conservatrice par certains observateurs au regard des lancements prometteurs prévus cette

année, comme la petite Citroën C3, les Peugeot 206 et 307 break ou encore les monospaces 807 et Evasion. Jean-Martin Folz, le président du directoire de PSA, ne prévoit au mieux qu'une hausse modérée de la rentabilité du groupe en 2002 et au pis une stabilité. Un examen plus précis des objectifs annuels sera fait à la fin du premier semestre. Cette prudence, que d'aucuns pourraient considérer comme excessive, montre l'incertitude qui pèse sur la conjoncture.

Renault est encore plus prudent, sachant que 2002 s'annonce pour le groupe comme une nouvelle année difficile. Louis Schweitzer s'est fixé comme priorité de « conserver une marge opérationnelle positive ». On ne peut faire plus minimaliste. Mais il est vrai que les lancements de la Vel Satis (petits volumes) et de la nouvelle Mégane (prévu pour fin 2002) ne suffiront sans doute pas à relancer la dynamique.

Une fois de plus, les espoirs de Renault reposeront sur Nissan, qui vient d'annoncer qu'il tiendrait ses objectifs de redressement avec un an d'avance sur son calendrier initial. Renault devrait profiter d'autant mieux de la bonne santé de Nissan qu'il s'apprête à monter un peu plus dans son capital en passant de 36,8 % à 44 %. Un projet qui sera soumis à l'approbation des actionnaires le 28 mars.

S. L.

La Biscuiterie nantaise est en grève depuis trois semaines

Le malaise dépasse la revendication salariale



Le seul site de production de la société, à Vertou, en Loire-Atlantique, est paralysé. Les négociations entre grévistes et direction sont rompues.

NANTES

de notre correspondant

La production de goûters fourrés BN est interrompue par une grève de salariés de l'usine de Vertou, près de Nantes, depuis le 24 janvier. Les revendications portent sur les salaires, les conditions de travail et les départs anticipés. La Biscuiterie nantaise, qui a donné ses initiales au fameux biscuit, n'avait pas connu un tel mouvement social depuis 1975. Mardi 12 février, aucune négociation n'était plus en cours ni prévue dans ce conflit qui traduit le malaise de salariés confrontés à la logique d'actionnaires et de dirigeants qui se sont succédé à plusieurs reprises depuis 1992. « Nous sommes les petites pièces d'un Monopoly. Des mercenaires, qui ne connaissent pas l'existence de la BN il y a six mois et n'y seront peut-être plus dans quelque temps, donnent avec morgue des leçons à des gens qui ont trente ans de boîte », déclare Henri Chiffolleau, secrétaire du comité d'entreprise et délégué CFDT, résumant un sentiment général chez les grévistes.

Benoît Testard, PDG d'United Biscuits France, dont dépend la BN, a dû venir négocier lui-même sur place, le 8 février, reprenant un dossier jusqu'ici piloté par le directeur du site, nommé en septembre 2001. Lundi, ses propositions ont été repoussées à 74 %, lors d'un vote à bulletin secret, auquel ont participé 269 des 500 salariés. Le PDG proposait une augmentation de salaire de 40 euros par mois pour les ouvriers et employés, se disait favorable aux conditions de cessation d'activité anticipée de travailleurs salariés (CATS) demandées, sous réserve de l'acceptation de cette mesure par le comité d'investissement du groupe. Il s'engageait également à faire examiner les conditions de travail de l'usine par une commission.

La CFDT, majoritaire, et la CGT n'avaient pas donné de consignes de vote. Benoît Testard a indiqué le 12 février dans un courrier adressé aux salariés n'avoir d'autre choix que « retirer totalement » son offre et « explorer des solutions alternatives pour tenir nos engagements auprès de nos clients ». L'usine n'étant pas bloquée, la direction espère « redémarrer l'une des chaînes de fabrication d'ici à la fin de la semaine », indique son responsable

de la communication. Il faudra pour cela un plus grand nombre de non-grévistes que lors de la précédente et infructueuse tentative la semaine dernière.

La BN emploie 500 personnes à Nantes, dont 400 à la production, et 660 au total, direction générale basée à Nanterre et commerciaux inclus. L'usine de Vertou est son seul site de production. Son chiffre d'affaires représente 72 millions d'euros sur un total de 198 millions d'euros réalisé l'an dernier par United Biscuits France, qui commercialise également les biscuits Delacré fabriqués aux Pays-Bas. Basé en Grande-Bretagne, le groupe est depuis 2000 la propriété de l'américain Nabisco, de Paribas Affaires industrielles, de Deutsche Bank Capital Market et du fonds d'investissement anglais Cinven. « On attend de voir pour qui travaillent les financiers actuels », commente, fataliste, Henri Chiffolleau.

CLIMAT DÉGRADÉ

Les salariés de la BN ont très mal réagi quand ils ont appris que les conditions financières des cessations d'activité de 109 ouvriers, ayant travaillé au moins quinze ans en équipe ou en horaires de nuit, devraient être validées par le comité d'investissement du groupe, au sein duquel siègent les actionnaires.

Techniquement, la mesure s'explique par l'effet sur le résultat de la provision nécessaire des sommes à verser aux salariés. Socialement, l'information a été très mal ressentie en raison d'un climat dégradé depuis septembre dernier. « La pression est mise sur les cadres et agents de maîtrise, qui la répercutent sur les ouvriers », indique Henri Chiffolleau, en citant le cas de la suppression d'un poste de travail, qui oblige le responsable d'un four à se déplacer sans arrêt sur 50 mètres, le long de la chaîne de production, pour faire ce que deux personnes assuraient auparavant. « Un jour, il fallait à tout prix démarrer un four à 5 heures, et pas une minute de plus, pour tenir les cadences. Le biscuit a pris feu. Le four a été arrêté deux jours. On confond agitation et efficacité réelle, les gens sont exaspérés. »

Dominique Luneau

Dépendante de la consommation des ménages, l'automobile résiste

DE NOMBREUX industriels auraient aimé, en 2001, connaître la même situation que le secteur automobile. Pendant qu'ils subissaient un ralentissement sensible de la

ANALYSE

Des crédits bancaires avantageux ont contribué à la bonne tenue des ventes

conjoncture, les constructeurs automobiles, en Europe au moins, continuaient à connaître une activité satisfaisante. Le paradoxe n'est qu'apparent. Alors que l'activité, dans la majorité des secteurs industriels, est liée à la demande interentreprises, aux investissements, aux exportations, l'automobile est dépendante, elle, de la consommation des ménages.

En 2001, cette dernière a été le seul moteur de croissance dans les pays occidentaux. L'automobile en a profité, alors que l'activité voisine, le camion, a beaucoup souffert, comme l'attestent les pertes des principaux acteurs du secteur, tels DaimlerChrysler et le suédois Volvo, qui a racheté en 2000 le français Renault VI. « Cette opération est arri-

née à un moment favorable du cycle de l'industrie du poids lourd », se félicitait, mardi 12 février, Louis Schweitzer, PDG de Renault. Ainsi, au lieu d'encaisser la totalité du retournement de cycle dans le poids lourd, Renault n'a consolidé dans ses comptes que les 20 % qu'il détient désormais dans Volvo. C'est-à-dire que le camion n'a pesé sur les comptes de Renault « que » 26 millions d'euros de pertes.

En 1998, lors de la crise asiatique, la consommation des ménages avait également constitué le principal moteur de la croissance. A l'époque, les entreprises avaient connu un « trou d'air » d'importance pendant deux à trois trimestres. Seuls trois secteurs avaient alors été épargnés : l'aéronautique, qui vit à son propre rythme, le BTP, lié à la conjoncture intérieure, et l'automobile. Si la situation leur a été favorable, les constructeurs français ont pourtant connu des situations contrastées. PSA Peugeot Citroën a gagné des parts de marché en Europe grâce au lancement de nouveaux modèles, tandis que Renault n'a réussi à conserver ses positions que grâce à des efforts commerciaux importants (rabais, équipements supplémentaires).

Les sous-traitants de Renault et Peugeot ont senti, en 2001, la différence qui existe entre les deux constructeurs. Ceux qui approvision-

naient PSA ont eu du mal à suivre le rythme de la demande. Les fournisseurs de Renault, en revanche, ont connu une fin d'année difficile. Les quatre semaines d'arrêt (une en novembre, deux en décembre, une en janvier) risquent de laisser de lourdes traces dans les bilans de certains sous-traitants.

UN MARCHÉ MÛR

L'exception économique de l'automobile, en 2001, ne doit pas amener à croire que le secteur est à l'abri des cycles. L'automobile reste un bien de consommation qui se caractérise par sa durabilité. « L'achat d'une voiture neuve se rapproche davantage d'une décision d'investissement plutôt que d'une simple dépense en bien courants, où il n'est pas nécessaire de prendre en compte les revenus futurs », explique le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). On observe ainsi une concentration des achats dans les périodes de croissance économique. Entre 1990 (point haut des immatriculations en France) et la récession de 1993, l'écart a atteint près de 40 % !

Par ailleurs, l'automobile, dans les pays occidentaux, est un marché mûr : les achats de voitures sont dans leur grande majorité destinés à remplacer un ancien véhicule. En moyenne, un ménage change de voiture tous les quatre ans. Mais

le taux d'équipement est tel en France – il y a de plus en plus souvent deux à trois voitures par foyer – que cela amène de plus fortes fluctuations, les consommateurs pouvant décider de différer leur achat, sans que cela les gêne dans leur vie quotidienne.

Reste un dernier mystère. Pourquoi les ménages, alors que les perspectives économiques se sont assombries, que le chômage remonte, ont-ils continué à acheter autant de voitures ? Une partie de la réponse pourrait se trouver auprès des banques. Inquiètes de la situation économique, celles-ci ont diminué les crédits auprès des entreprises, comme semble l'attester la dernière enquête trimestrielle de la Banque de France sur la situation financière des entreprises publiée le 11 février. Pour compenser, les banques se sont tournées vers le crédit à la consommation, jugé moins risqué. Se voyant offrir des facilités financières à des taux avantageux, de nombreux particuliers ont changé de voitures – 60 % des voitures neuves ont été achetées à crédit. Sans avoir l'effet de la prime Balladur, ces crédits ont pu doper les ventes du secteur. Ce qui pourrait augurer une baisse plus forte que prévue dans les prochains mois.

Stéphane Lauer et Martine Orange

Le Monde

CONCOURS DU NOUVEAU MONDE

France inter

L'INDICE DU JOUR

19. L'ÉNIGME DU JOUR "TÉLÉVISION" :

Quand les caméras sont partout, la vie devient un film.

GAGNEZ AUJOURD'HUI :



2 autres indices vous attendent aujourd'hui : sur France Inter et sur le site www.lemonde.fr/concours

Pour gagner l'un des 10 prix du jour :

Consultez le cahier jeu paru dans *Le Monde* daté vendredi 18 janvier, disponible chez votre marchand de journaux, sur le site www.lemonde.fr/concours ou en écrivant à : Concours *Le Monde* BP 1672 - 77838 Ozoir-la-Ferrière cedex. Trouvez la solution de l'énigme ci-dessus, notez votre réponse sur le bulletin ci-contre et renvoyez-le à l'adresse indiquée avant lundi 18 février minuit.

10 bulletins gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Attention ! Écoutez le 2° indice sur *France Inter* jeudi 14 février entre 7 h et 9 h, et consultez le 3° indice sur www.lemonde.fr/concours jusqu'au jeudi 14 février à 12 h.

Dotation : prix publics. Photos non contractuelles. Jeu gratuit sans obligation d'achat. Règlement du concours déposé chez M^e Magnier et Oliveau, huissiers de justice à Roissy-en-Brie, et disponible gratuitement sur le site www.lemonde.fr/concours et à l'adresse ci-dessus (remboursement du timbre au tarif lent en vigueur).

19. Bulletin réponse du jeudi 14 février

INSCRIVEZ ICI VOTRE RÉPONSE À L'ÉNIGME DU JOUR :

Votre nom

Prénom

Adresse

Signature* Abonné oui non

Faites gagner votre marchand de journaux en indiquant son adresse :

Bulletin à compléter en totalité et à renvoyer avant le lundi 18/02/02 minuit à l'adresse suivante :

CONCOURS LE MONDE-SEMAINE 4 / BP 1667
77838 OZOIR-LA-FERRIÈRE CEDEX

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus. *Signature des parents pour les mineurs.

Les médicaments d'Aventis réalisent une percée aux Etats-Unis

Deux ans après la fusion Hoechst-Rhône Poulenc, le groupe affiche une santé éclatante. Ses investissements outre-Atlantique amenuisent aujourd'hui son ancrage franco-allemand

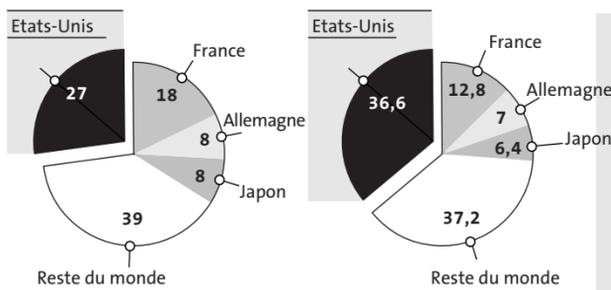
AVENTIS, cinquième laboratoire pharmaceutique mondial, a de nouveau fait la preuve de sa santé financière. Il a annoncé, mercredi 13 février, une croissance du résultat net de son activité pharmaceutique de 39,5 %, à 1,633 milliard d'euros, pour un chiffre d'affaires en progression de 15,3 %, à 17,674 milliards d'euros. Cette activité représente 77 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe, né il y a deux ans du rapprochement des sciences de la vie de Rhône-Poulenc en France et d'Hoechst en Allemagne.

L'Allemand Jürgen Dormann et le français Jean-René Fourtou, respectivement président et vice-président du directoire d'Aventis, peuvent savourer leur revanche. A ses débuts, la fusion avait été décriée comme « une alliance de faibles » et boudée par la Bourse. Aujourd'hui, elle est saluée de tous bords. « M. Dormann a été persévérant. Il a toujours dit ce qu'il allait faire et il l'a fait, malgré les résistances qu'il a rencontrées dans Hoechst. Le résultat est là : Aventis est un succès », a ainsi affirmé Daniel Vasella, patron du concurrent suisse Novartis, au Monde.

Les clés de ce succès ? Le groupe a été porté principalement par son recentrage sur les médicaments. A sa naissance, Aventis aurait dû être

DE PLUS EN PLUS AMÉRICAIN

Répartition du chiffre d'affaires par zone géographique, en % en 1999*



Source : Aventis

* chiffres pro-forma au moment de la fusion Hoechst-Rhône-Poulenc

un groupe des sciences de la vie, spécialisé dans la découverte de médicaments pour les hommes, les animaux et les plantes. D'ici quelques mois, il se sera délesté de sa nutrition animale et de son agrochimie, pour n'être plus qu'un pharmacien « pur ».

ALLIANCE AVEC PFIZER

Dans ce secteur, il a mis les bouchées doubles. Sa croissance a été portée par la percée de quelques grands produits - Allegra (contre l'allergie), Taxotère (cancer) et Lovenox (thrombose) - et leur montée en puissance sur le territoire

américain, le premier marché mondial. En 2000, Aventis a réussi à réaliser un tiers de ses ventes outre-Atlantique. En 2001, elles ont été portées à 36,6 %. A ce rythme, le groupe ne devrait pas attendre 2004, comme il l'avait prévu à l'origine, pour franchir la barre des 40 % de son chiffre d'affaires total réalisés aux Etats-Unis.

Mais le bilan ne satisfait pas encore la direction. En mai 2001, M. Dormann reconnaissait qu'avec une capitalisation boursière d'environ 67 milliards d'euros, Aventis avait atteint « une position respectable parmi les plus grands groupes pharmaceutiques mondiaux », mais qu'il était « encore loin derrière les leaders de l'industrie ». Aujourd'hui, la capitalisation d'Aventis (62 milliards d'euros) est à peine plus élevée que celle de Sanofi-Synthelabo, dix-septième laboratoire mondial (51,8 milliards d'euros de capitalisation), alors que ce dernier réalise un chiffre d'affaires près de trois fois inférieur. Aventis va donc se focaliser davantage sur les médicaments « innovants » et sur le territoire américain.

Pour cela, il a concentré ses budgets marketing sur sept produits et n'a pas hésité à s'allier à l'américain Pfizer pour le codéveloppement

d'une insuline inhalée, Exubera. Pour assurer un flux constant d'innovations, le groupe a investi plus de 20 % de son budget recherche et développement dans des alliances externes. La plus fameuse a été tissée avec la société de biotechnologies américaine Millenium, dans le développement d'anti-inflammatoires et d'autres médicaments issus du génie génétique.

RÉDUCTION DE DETTE

La prochaine étape devrait passer par une acquisition. La vente d'Aventis Nutrition Animale et celle de CropScience, qui attendent le feu vert des autorités de la concurrence pour être finalisées, vont permettre au groupe d'effacer sa dette. Aventis Nutrition Animale, dont le siège est à Antony (Hauts-de-Seine) et qui compte 1 450 personnes dans le monde, a été cédée, en juin 2001, au fonds d'investissements CVC Capital Partners. Aventis CropScience, la société agrochimique dont le siège mondial est à Lyon, est tombée, en octobre, dans l'escarcelle de l'allemand Bayer. Enfin, des rumeurs de vente concernent Aventis Behring, spécialiste des dérivés sanguins. « Nous continuerons à réduire significativement notre dette en 2002. Cela nous donnera les moyens d'augmenter notre flexibilité financière pour poursuivre le renforcement de nos activités pharmaceutiques », a prévenu Patrick Langlois, directeur financier d'Aventis, mercredi.

« L'évolution du groupe vers la pharmacie est un long processus qui aboutit aujourd'hui, mais qui ne nous a pas surpris », dit Jacques Khelif, secrétaire général de la Fédération chimie-énergie CFDT. On peut s'inquiéter de la phase suivante, qui pourrait être le recentrage sur une activité de recherche et développement, la production de médicaments étant progressivement confiée à des fournisseurs. Alors, que resterait-il en France ? »

Véronique Lorelle

Infogrammes renoue avec les bénéfices

L'ÉDITEUR de jeux vidéo d'origine lyonnaise Infogrammes a annoncé, mercredi 13 février, qu'il avait renoué avec les bénéfices lors du premier semestre de son exercice fiscal 2001-2002, qui court du 1^{er} juillet au 30 juin. Infogrammes a vu ses ventes progresser de 20 % sur cette période par rapport aux six premiers mois de l'exercice précédent, à 422,1 millions d'euros, et affiche un résultat net de 15,8 millions d'euros.

La croissance du chiffre d'affaires s'explique d'abord par le développement des ventes aux Etats-Unis, qui représentent désormais 68 % des ventes totales, suite à l'intégration d'Hasbro dans le périmètre du groupe. L'éditeur anticipe, en 2002, une nouvelle année de croissance avec le lancement de nouvelles consoles de jeu, XBOX de Microsoft et GameCube de Nintendo en Europe, après leur lancement aux Etats-Unis et au Japon.

INFOGRAMMES ENTERTAINMENT

Action en euros



Source : Bloomberg

La SNCF confie son électricité à Electrabel

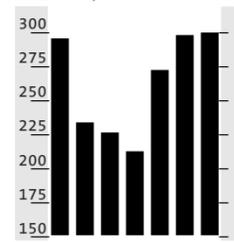
LA SNCF devait annoncer, mercredi 13 février, qu'elle confiera au groupe énergétique belge Electrabel (groupe Suez) la commercialisation de l'électricité produite par sa filiale la Société hydroélectrique du Midi (Shem), selon le quotidien *La Tribune* daté du 13 février. La Shem cherchait depuis plusieurs mois un partenaire commercial (*Le Monde* du 27 novembre 2001). La filiale, détenue à 99,6 % par la SNCF, est trop petite pour se doter d'une salle de marché ou d'un service commercial important. Grâce à ses barrages, la Shem est capable de fournir très rapidement de l'énergie dite « de pointe » - de haute valeur.

L'Etat maintient le niveau de ses aides à l'innovation

LE SECRÉTAIRE d'Etat à l'Industrie, Christian Pierret, a annoncé, mardi 12 février, que le gouvernement consacrerait 300 millions d'euros au soutien de l'innovation industrielle en 2002, dont 74 % aux technologies de l'information et de la communication, 10 % aux biotechnologies (soit un doublement en un an) et 16 % au développement durable. Au niveau européen, les ministres de la recherche vont proposer aux chefs d'Etat de l'Union, lors du prochain sommet de Barcelone, d'augmenter la part de recherche et développement dans le PIB européen à 3 % d'ici à 2010, contre 1,92 % aujourd'hui (loin des 2,56 % des Etats-Unis et des 3 % du Japon).

300 MILLIONS EN 2002

Soutien de l'Etat à la recherche industrielle, en millions d'euros



Source : secrétariat d'Etat à l'Industrie

INDUSTRIE

■ **LEGRAND** : une dizaine de repreneurs, dont quatre fonds d'investissement et autant de groupes industriels, auraient manifesté leur intérêt pour la reprise de la firme de Limoges dont Schneider doit se séparer, selon *La Tribune* de mercredi.

■ **SOVAB** : le tribunal de grande instance de Briey (Meurthe-et-Moselle), rendra son jugement le 12 mars sur le recours abusif de la main-d'œuvre intérimaire dans une filiale de Renault, la Sovab. Le procureur a requis, mardi, une amende de 1 000 euros contre le PDG et de 15 000 euros à l'encontre de la société.

■ **ABB** : le groupe de haute technologie Asea Brown Boveri a annoncé, mercredi, avoir lancé une enquête sur les revenus et retraites touchés par ses anciens dirigeants, Percy Barnevik et Göran Lindahl. ABB a également annoncé une perte nette consolidée de 691 millions de dollars (794 millions d'euros) en 2001, contre un bénéfice net de 1,4 milliard de dollars en 2000.

■ **CADBURY SCHWEPPE** : le groupe agroalimentaire britannique a enregistré en 2001 un bénéfice avant impôts et éléments exceptionnels de 886 millions de livres (1,477 milliard d'euros), en hausse de 11,9 %. Le chiffre d'affaires a progressé de 20,7 % à 5,519 milliards de livres.

■ **GENERAL ELECTRIC** : le conglomérat américain va faire son entrée dans le traitement des eaux en rachetant l'américain BetzDearborn, le numéro deux mondial du traitement des eaux industrielles, pour 1,8 milliard de dollars (2 milliards d'euros).

SERVICES

■ **REUTERS** : le groupe britannique de médias et de services financiers a annoncé mardi une chute de 34 % de son bénéfice (avant impôts, amortissements et résultats exceptionnels), à 304 millions de livres sterling (506,7 millions d'euros) en 2001. Il a prévu 200 nouvelles suppressions d'emplois, soit un total de 1 800, pour affronter encore une « année difficile ».

■ **COMMERCE ÉLECTRONIQUE** : les ministres européens des finances ont entériné mardi un accord sur l'application de la TVA dans le secteur du commerce électronique des produits numériques grand public, qui devra être ratifié par le Parlement européen. Il prévoit que les cyberconsommateurs devront payer la TVA, même si le vendeur n'est pas situé sur le territoire de l'Union, plaçant les sites américains sur un pied d'égalité avec les sites européens.

■ **CARRIERI** : l'opérateur de télécommunications alternatif européen, enregistré au Luxembourg, a déclaré mardi 12 février qu'il était en cessation de paiement et demande à bénéficier de la loi sur les faillites.

Un Américain à Strasbourg ?

« L'américanisation d'Aventis est largement en marche », souligne un analyste de CIC EIFB, François Hamont, cité par Reuters. Dans le cadre du recentrage en cours sur la pharmacie, l'homme fort du groupe est un Américain, Richard J. Markham. A 51 ans, ce New-Yorkais, ancien de Merck et de Hoechst, est le directeur général (CEO) d'Aventis Pharma. Déjà, d'aucuns le voient succéder au tandem franco-allemand, Jürgen Dormann et Jean-René Fourtou, 62 ans chacun.

Aventis est une société de droit français. Son siège est à Strasbourg (Bas-Rhin), mais celui de la pharmacie est à Francfort, en Allemagne. Du coup, le directoire, créé lors de la fusion, et au sein duquel est soigneusement respectée la parité (deux Allemands et deux Français y siègent), apparaît redondant. Mais les syndicats français et allemands, qui siègent au conseil de surveillance, tiennent à cet « ancrage culturel franco-allemand, celui du dialogue et de la concertation, bien différent du système social américain », prévient Jacques Khelif, secrétaire général de la Fédération chimie-énergie CFDT.

Air Lib et easyJet vont s'affronter sur les vols bon marché

La compagnie britannique n'est autorisée à exploiter que trois lignes au départ d'Orly

AIR LIB va pouvoir voler tranquillement : de passage à Paris, mardi 12 février, Ray Webster, directeur général de la compagnie à bas coûts easyJet, a rappelé que l'arrivée de la compagnie britannique n'« était ni une menace pour Air France, ni une menace pour Air Lib, [qu']elle ne fera pas de vols vers l'Afrique ni vers les DOM-TOM, pas plus que vers les Etats-Unis », ajoutant qu'easyJet, c'était « un peu comme le TGV ».

Cela étant, la compagnie britannique aurait pour l'instant fort à faire pour nuire à la petite compagnie française, qui veut se développer à son tour sur le concept « bas coûts ». Les créneaux que vient d'attribuer le Cohor - l'organisme qui gère les créneaux horaires sur les aéroports de Paris, Nice et Lyon - à easyJet ne l'autorisent pour l'instant qu'à exploiter trois vols quotidiens au départ d'Orly, soit vers Zurich, soit vers Genève. Neuf autres vols pourraient être exploités au départ de Roissy vers Nice, Toulouse, Liverpool et Londres-Luton. Mais M. Webster s'interroge sur l'opportunité d'avoir deux plateformes aéroportuaires à Paris, ce qui va à l'encontre du modèle économique des compagnies à bas coûts. « Nous devrions avoir une vue plus claire dans les semaines à venir. Nous prendrons rapidement notre décision car il est difficile de fonction-

ner au départ de deux aéroports », a rappelé le patron d'easyJet, ajoutant que pour son installation en France, Orly restait son aéroport préféré.

Trois options se présentent à lui : refuser purement et simplement les créneaux, ou les accepter et les exploiter, ou encore les accepter pour les échanger avec une autre compagnie. EasyJet a surpris en

British Airways annonce 5 800 nouvelles suppressions d'emplois

British Airways (BA) a annoncé, mercredi 13 février, la suppression de 5 800 emplois au cours des deux prochaines années, qui s'ajouteront aux 7 200 annoncées aussitôt après les attentats du 11 septembre. Ces réductions d'effectifs devraient permettre des économies de 650 millions de livres sterling (1,08 milliard d'euros) par an à partir de mars 2004. Les suppressions d'emplois prévues aboutiront à des effectifs de 43 700 personnes en mars 2004 contre 56 000 en août 2001.

La compagnie aérienne, privatisée en 1997, a l'intention d'abaisser ses tarifs à partir de juin 2002 vers l'Europe pour pouvoir concurrencer les compagnies à bas prix. Pour cela, BA réduira les commissions qu'elle accorde aux agents de voyages sur la vente de chaque billet et commercialisera sur le réseau Internet des vols affaires et tourisme à tarifs réduits.

annonçant que sa flotte - jusqu'ici essentiellement constituée de Boeing - avait atteint « la taille nécessaire » pour envisager de commander 75 Airbus A319.

M. Webster s'est empressé d'ajouter qu'il était réellement inté-

ressé par Airbus et que ce n'était pas « simplement une manœuvre commerciale ».

PARIS-ALGER À L'ÉQUILIBRE

Alors qu'Air Lib va se lancer sur les vols économiques, le patron britannique a rappelé qu'il ne voyait pas aujourd'hui de compagnie en mesure d'« assurer des bas tarifs, avec des principes de fonctionnement

troisième étape du plan de relance de l'entreprise, imaginé lors de sa sortie du redressement judiciaire. La première étape, le long-courrier, est réalisée : « Nous avons un taux de remplissage de 70 % sur le long-courrier (Réunion, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, Los Angeles et Papeete) et nous serons à l'équilibre au premier semestre de cette année », affirme le président d'Air Lib, Jean-Charles Corbet. Pour la deuxième phase, la réouverture, le 21 janvier, de la ligne Paris-Alger, la compagnie serait déjà à l'équilibre avec des taux de remplissage des avions de plus de 70 %, selon M. Corbet.

La transformation ne sera pas facile, reconnaît l'ancien pilote d'Air France, désormais seul aux commandes d'Air Lib. « Je pense qu'on sera capable d'obtenir un modèle très proche d'easyJet ou de Ryanair, mais ce n'est pas acquis », a-t-il précisé, ajoutant qu'Air Lib n'avait « pas les mêmes impératifs en matière de capital et de valorisation boursière ». M. Corbet a déjà dû tirer un trait sur les grandes lignes intérieures, qui emploient 1 200 personnes chez Air Lib. La compagnie pensait pouvoir survivre au côté d'Air France : « J'affirme aujourd'hui que c'était une erreur », dit son PDG.

différents et une culture différente » de ceux d'easyJet. L'ex-AOM-Air Liberté devrait se lancer dans l'aventure du transport aérien bon marché vers le 1^{er} avril avec un prix moyen de billet autour d'une centaine d'euros. Ce sera la

François Bostnavaron

Désormais chaque vendredi avec *Le Monde* daté samedi

Le Monde
RADIO DVD VIDÉO

TÉLÉVISION

Le groupe Ouest-France confirme son virage vers la presse gratuite

L'éditeur du premier quotidien de France poursuit son développement et s'est associé au projet « Vingt Minutes ».
Le PDG, François-Régis Hutin, impose une cure d'austérité au journal et prépare sa transition avec la nomination de Francis Teitgen

RENNES

de notre envoyée spéciale

On intègre Ouest-France un peu comme on entre dans les ordres. Il faut adhérer à un codex de principes, s'imprégner de l'histoire et des valeurs de ce groupe de presse créé par Emmanuel Desgrées du Loû et l'abbé Trochu, un des ecclésiastiques qui rallient les idées républicaines à la fin du XIX^e siècle pour créer l'Ouest-Clair, au moment où éclate l'affaire Dreyfus. Le PDG actuel, François-Régis Hutin, retrace inlassablement les épisodes mouvementés de la vie du groupe de presse et, surtout, explique à chaque nouveau venu son engagement indéfectible à certaines causes, comme le respect de la personne et des institutions, une certaine idée de la fraternité, une mobilisation sans faille pour l'Europe, pour l'enseignement

libre, contre la peine de mort ou le réarmement atomique...

A chaque journaliste impétrant, le président explique à quoi il faut s'attendre, donne à lire une charte des faits divers qui explique noir sur blanc qu'il faut « dire sans nuire, montrer sans choquer, témoigner sans aggraver ou encore dénoncer sans condamner ». « C'est un journal engagé éthiquement », leur dit-il. Jusqu'à présent, un seul prétendant, sur les 537 journalistes, a préféré renoncer à intégrer ce groupe qui édite le premier quotidien français en termes de diffusion. L'une des gloires du PDG est de faire vivre Ouest-France Solidarité, « une association qui recueille des milliers de dons, qui ont notamment permis d'aider des lépreux près d'Alexandrie ou de lutter contre la famine en Ethiopie ».

Dans le même esprit, le principe de présomption d'innocence est respecté à la lettre. Au point que, dans les pré-papiers sur le procès de l'abbé Bisset, accusé de pédophilie, la direction du quotidien n'a pas souhaité laisser dans le titre qu'il s'agissait d'un prêtre. Ce qui a suscité de vives protestations syndicales au sein de la rédaction.

« Ouest-France a considérablement changé depuis dix ans. Depuis que les nouveaux statuts ont été adoptés, en 1990, on est là toujours pour faire de l'information, mais aussi pour faire de l'argent », explique Philippe Gaillard, représentant CFDT. « D'un journal, on est devenu un élément d'un groupe de presse qui multiplie les acquisitions dans les gratuits, les hebdomadaires locaux... », ajoute-t-il, en souhaitant que « les opérations capitalistiques n'obèrent pas

le fonctionnement du quotidien ».

Avec un chiffre d'affaires de 731 millions d'euros en 2000 et un effectif total de 6 200 personnes, le groupe Sipa (la société holding d'Ouest-France) s'est considérablement diversifié : à côté du titre historique, il compte 38 hebdomadaires locaux qui couvrent le quart du territoire hexagonal, un pôle de presse maritime, des sites Internet, des participations importantes dans des radios, la régie publicitaire Précom, Voiles et Voiliers, le quotidien La Presse de la Manche, une filiale édition... et surtout Spir Communication, un groupe de 160 titres gratuits, dont Paris Boum Boum ou Top Affaires, qui édite 13,3 millions d'exemplaires chaque semaine.

Le 7 février, deux filiales de Sipa, Spir Communication et Sofiouest, ont annoncé leur association avec

le groupe de presse gratuite norvégien Schibsted, éditeur de *Vingt Minutes*, pour lancer prochainement ce quotidien gratuit à Paris. Un pari assez peu risqué dans cette nouvelle forme de presse, puisqu'elle ne devrait pas avant longtemps

« Dire sans nuire, montrer sans choquer, témoigner sans aggraver »

LA CHARTE DES FAITS DIVERS

s'installer dans l'Ouest et risquer de concurrencer Ouest-France.

Pour l'année en cours, les perspectives économiques du quotidien sont pourtant en deçà des prévi-

sions. Un plan d'économies assez strict a été mis en place. « Si le chiffre d'affaires publicitaire a augmenté de 1,2 % en 2001 pour atteindre 137,51 millions d'euros, nous prévoyons cette année une baisse des objectifs publicitaires de 2,9 %, qui se sentira essentiellement sur la publicité nationale, les petites annonces et les annonces légales », explique Philippe Toulemonde, directeur délégué en charge du développement et des nouveaux médias.

Le budget initial d'Ouest-France en 2002 prévoyait 2,29 millions d'euros de résultat courant avant impôts cette année (contre 9,15 millions en 2001 et 15,24 millions en 2000), un objectif jugé insuffisant, et dont la révision à la hausse a entraîné un plan de rigueur. Certains projets de réaménagements immobiliers ont été gelés, les rotatives qui ont 25 ans d'âge continueront leur vie, les dépenses de la rédaction seront plus serrées. Bien qu'il ait milité contre les 35 heures, François-Régis Hutin a dû se résoudre à négocier leur application et, au total, 150 personnes employées en contrat à durée déterminée ont été intégrées.

L'évolution des différents métiers de la presse conduit aussi le groupe à des adaptations : la suppression des films à l'imprimerie et l'équipement en appareils photo numériques de tous les journalistes et correspondants d'ici à la fin 2003 se traduiront par la suppression d'une soixantaine de postes. Le groupe veut éviter tout licenciement sec et a notamment prévu des accords CATS et des formations. Signe que la lente métamorphose d'un titre phare en groupe de presse confronté à des obligations de résultats n'est pas un vain mot.

François Régis Hutin, PDG de « Ouest-France »

« La presse quotidienne payante n'est pas en péril »

Le groupe Ouest-France possède le groupe de gratuits Spir Communications, et vous venez de vous allier à l'éditeur du quotidien gratuit d'information 20 Minutes. Comment expliquez-vous cette démarche ?

Comme jadis, de mauvaises querelles se préparent. Quand nous avons repris Le Carillon (un groupe de gratuits), nous avons été considérés comme des fossoyeurs de la presse. Nous avons considéré que s'il fallait laisser les gratuits se développer, nous devions au moins y être associés. A l'époque, certains envisageaient même des projets de loi pour interdire les gratuits...

Aujourd'hui, ces entreprises à forte rentabilité continuent sur leur lancée. On ne va pas se plaindre si, en plus, cette presse est écrite par des journalistes. Elle vise les gens qui ne lisent pas de journaux et s'inscrit dans une dynamique européenne. Pourquoi la France n'aurait-elle pas de gratuits d'information ? Il n'y a pas à interdire la poursuite d'un développement ou l'exploration de chemins nouveaux. Ces gratuits sont destinés à occuper un temps mort, quand les gens s'ennuient dans les transports en commun.

Est-ce que 20 Minutes sera lancé dans d'autres grandes villes ? Ce n'est pas impossible. Dans cette affaire, le Syndicat du livre est très rétrograde, très conservateur, et cherche à se protéger plutôt que d'avancer. La presse quotidienne payante n'est pas en péril avec les gratuits d'information. Il faut accepter la concurrence, on est en économie libérale. A eux de faire mieux que nous.

Nous connaissons déjà bien la concurrence avec les gratuits, y compris avec ceux du groupe. Je comprends d'autant moins que les patrons de presse soient effrayés : ils sont prêts à créer des télévisions locales qui vont pomper tout leur argent. A chaque fois, la presse quotidienne régionale a tenté l'aventure, à chaque fois, elle a perdu de l'argent. La presse s'achève en se tirant une balle télévisuelle dans la tête.

L'arrivée du groupe Dassault dans la Socpresse (groupe Hersant) peut-elle modifier la concurrence entre votre quotidien et Presse Océan, Le Maine libre et Le Courrier de l'Ouest (trois titres de la Socpresse). Seriez-vous prêt à tenter une nouvelle alliance, publicitaire, avec ces trois titres ?

Je souhaite que la Socpresse puisse redynamiser ces titres. C'est sinistre de voir tous ces journaux - y compris Paris Normandie - crever à petit feu. Même si Ouest-France voit sa diffusion augmenter, tous ces journaux sont dans un courant qui baisse. A terme, ils pourraient nous y emmener ; je n'en ai pas envie. De plus, il est possible de trouver de nouveaux lecteurs. C'est ce que nous avons tous fait en lançant des journaux du dimanche.

Avec cette presse dominicale, un grand média est né dans l'Ouest et compte au total près de

500 000 acheteurs, alors que ces titres n'existaient pas il y a quatre ans.

Si l'occasion se présente pour nouer une nouvelle alliance avec



« Ils sont effrayés, [alors qu'] ils sont prêts à créer des télévisions locales qui vont pomper leur argent »
FRANÇOIS-RÉGIS HUTIN

la Socpresse, pourquoi pas ? A condition de respecter la ligne éditoriale de Ouest-France, et qu'il n'y ait pas de volonté « d'entrisme » du groupe Hersant.

Depuis 1990 et la réforme des statuts du groupe, vous empê-

Propos recueillis par N. V.

Nicole Vulser

Le premier quotidien de France

● **Diffusion.** Ouest-France est le premier quotidien français en termes de diffusion (773 179 exemplaires de diffusion payée en 2001, selon Diffusion Contrôle). Son édition dominicale, créée le 7 décembre 1997, représente 241 207 exemplaires de diffusion payée. Les 42 éditions locales couvrent 12 départements ; 320 000 exemplaires sont portés chaque jour avant 7 h 30.
● **Effectifs :** 1 807 salariés fin 2000, dont 537 journalistes (plus 2 500 correspondants et 200 pigistes), 267 cadres,

706 ouvriers et 297 employés.
● **Impression :** 6 rotatives à Chantepie (Ille-et-Vilaine), 1 à La Chevrolière (Loire-Atlantique).
● **Statut :** depuis le 9 avril 1990, Ouest-France dépend de l'Association pour le soutien des principes de la démocratie humaniste, présidée par Jacques Duquesne.
● **Chiffres-clés.** Chiffre d'affaires estimé 2001 : 321,06 millions d'euros (contre 315,26 millions en 2000). Résultat courant avant impôts estimé en 2001 : 9,15 millions d'euros (contre 18,69 millions en 2000).

Francis Teitgen, une histoire de famille

OUEST-FRANCE, c'est une histoire de famille pour Francis Teitgen. Cet avocat, cofondateur de la SCP Mignard, Teitgen, Grisoni, bâtonnier du barreau de Paris depuis 2000, va apprendre un nouveau métier auprès du PDG François-Régis Hutin, comme vice-président d'Ouest-France. Ils vont travailler « main dans la main », dit son mentor, qui pense un jour lui céder son fauteuil.

Le virus de la presse se transmet de père en fils dans la famille Teitgen. Son grand-père, Henri, a été rédacteur en chef, entre 1907 et 1914, de *L'Ouest-Clair*, l'ancêtre d'Ouest-France. Puis il devient avocat, bâtonnier au barreau de Nancy, avant d'être déporté quatre ans à Dachau pendant la seconde guerre mondiale. C'est un tribun exceptionnel, démocrate chrétien convaincu, très engagé dans la doctrine sociale de l'église.

« DÉMOCRATIE HUMANISTE »

Le père de Francis Teitgen, Pierre-Henri, commence, à l'inverse, par le droit, avant d'arriver à la presse. Il est professeur de droit public à Montpellier pendant la guerre. Exclu de l'université pour ses positions anti-nazies et anti-vichystes, il s'engage dans la Résistance. Traqué par la Gestapo, il écrit sous le pseudonyme Francis Laborde Ségur, en 1943, *Les Cahiers bleus*, un ouvrage qui trace les grandes lignes de ce qui deviendra la presse française après la Libération, en prévoyant que les journaux publiés sous l'Occupation seront remplacés par une presse tenue par les résistants.

Pierre-Henri Teitgen devient ministre de l'information dans le premier gouvernement de Gaulle et l'un de ceux qui reprennent *L'Ouest-Clair*, changent toute l'équipe rédactionnelle pour créer *Ouest-France*. Elu de Fougères (Ille-et-



Vilaine), il apporte à ce titre créé par un prêtre en difficulté avec son évêché une ligne de « démocratie humaniste ». « Mon père s'est toujours intéressé à Ouest-France, affirme Francis Teitgen. Quand les statuts ont été changés, en 1990, il a été élu président de l'Association pour le soutien et les principes de la démocratie humaniste, qui est propriétaire à 100 % du journal Ouest-France. »

Tout comme son père, Francis Teitgen s'affirme comme démocrate chrétien, fervent militant des droits de l'homme et européen. Comme avocat puis bâtonnier, il s'est impliqué dans la défense de la présomption d'innocence et l'abolition de la peine de mort.

Né le 8 mars 1952, il est l'avocat d'Ouest-France depuis une dizaine d'années et a notamment défendu le titre face aux assauts de Philippe Amaury. Il connaît mieux que personne les arcanes juridiques et le montage capitaliste du groupe. Mais s'il voue une grande admiration à François-Régis Hutin, il reste pour l'instant avocat à plein temps. « Quand Hutin estimera que le nouveau tandem fonctionne, je prendrai des fonctions plus opérationnelles. »

N. V.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE :** *Le Parisien* a annoncé, mardi 12 février, la conclusion d'une alliance destinée à couper l'herbe sous le pied des quotidiens d'information gratuits qui cherchent à se lancer dans la capitale. Le titre du groupe Amaury a conclu un « accord commercial » avec l'hebdomadaire gratuit *A nous Paris*, diffusé dans le métro parisien, et Comareg (Vivendi Universal), qui commercialise les offres d'emploi d'*A nous Paris*. Préfigurant des « rapprochements » ultérieurs, cet accord est destiné à attirer les annonceurs ciblant « les jeunes urbains franciliens », lecteurs potentiels des gratuits d'information.

■ **Le groupe Amaury a engagé mardi une trentaine de procédures de licenciement** à l'encontre des personnes qui ont empêché ou retardé, les 7 et 8 février à l'imprimerie de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis), la distribution du *Parisien*, de *L'Equipe* et d'*Aujourd'hui en France*. Le Comité inter du Livre parisien a qualifié cette décision de « véritable tentative d'épuration syndicale ». - (AFP.)

L'HEBDOMADAIRE DE TOUS LES PROFESSIONNELS DE L'AUDIOVISUEL

« Avec Ecran Total, chaque semaine, nous allons au-delà de tous les écrans. »

Pierre Lescure, président de Canal+

« Comment ferais-je sans Ecran Total ? »

Jean-Paul Rappeneau, réalisateur

« Ecran Total a su se rendre irremplaçable. »

Marc Tessier, président de France Télévisions

« Ecran Total, un magazine qui sait anticiper. »

Guy Verrecchia, président d'UGC

59 €
AU LIEU DE 72 €

OFFRE SPÉCIALE DÉCOUVERTE 3 MOIS

BULLETIN D'ABONNEMENT

à renvoyer accompagné de votre règlement à Ecran Total :
18, rue Camille-Desmoulins, 92300 Levallois-Perret

Oui, je désire recevoir Ecran Total pendant 3 mois (12 numéros) au prix spécial de 59 € au lieu de 72 €.

Nom : Prénom :

Entreprise :

Adresse :

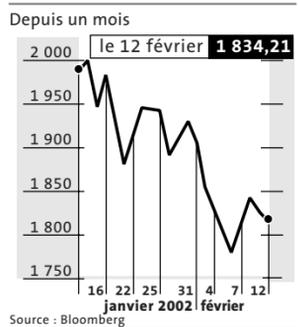
Tél. : Fax :

Les télécommunications sont sous pression

BIEN QUE l'indice composite du Nasdaq soit parvenu à limiter ses pertes en fin de séance, mardi 12 février, affichant un recul de 0,67 %, à 1 834,21 points, les valeurs technologiques, et en particulier celles du secteur des télécommunications, sont sujettes à caution. Doutes sur la comptabilité de l'américain leader mondial des équipements de réseaux Cisco, découverte d'irrégularités de la part du directeur financier de l'équipementier canadien Nortel, dépôt de bilan du luxembourgeois Carrier 1 : autant de facteurs qui, après le dépôt de bilan de l'opérateur américain de réseaux de fibre optique Global Crossing, fragilisent ce compartiment du marché, tant aux Etats-Unis qu'en Europe.

L'annonce, mardi, du dépôt de bilan du groupe de télécommunica-

INDICE NASDAQ



tions Carrier 1, introduit sur le Nasdaq et le Neuer Markt allemand en février 2000, juste avant l'éclatement de la bulle Internet, a pesé sur le secteur en Europe. L'action du Britannique Cable & Wireless a touché son plus bas niveau depuis dix ans, à 228 pence durant la séance, avant de finir à 239,75 pence, en repli de 3,7 %.

Aux Etats-Unis, l'action Nortel qui a perdu 6,14 %, à 6,42 dollars, a fait l'objet de ventes massives après la démission de son directeur financier, Terry Hungle, qui avait réalisé en 2001 deux transactions personnelles sur des actions Nortel juste avant la publication de prévisions de résultats financiers. L'équipementier a aussi inquiété les marchés par son pessimisme en indiquant qu'il lui sera difficile d'atteindre son objectif de chiffre d'affaires au premier trimestre. Autre déconvenue : International FiberCom, fournisseur américain d'infrastructures pour fibre optique, a annoncé mardi qu'il pourrait se placer sous la protection de la loi sur les faillites.

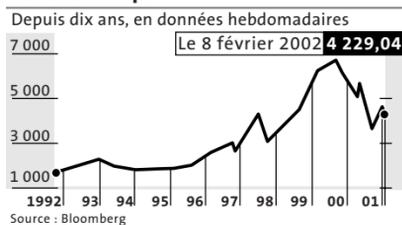
Autre épée de Damoclès sur le secteur : la notation financière des entreprises de télécommunications. L'agence Standard and Poor's a prévenu que les notations des opérateurs européens allaient rester sous pression en 2002, en raison des situations financières difficiles de bon nombre d'entre eux.

C. Pme

Les gestionnaires veulent rester optimistes sur l'avenir des actions

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'INDICE CAC 40



METTANT de côté les inquiétudes sur la solidité financière des entreprises américaines, les doutes sur la véracité de leurs comptes et la fragilité actuelle de la Bourse, certains gestionnaires et analystes veulent rester optimistes sur les marchés d'actions, tablant sur une reprise de l'activité économique mondiale.

LES ACTIONS PERFORMANTES AU XX^e SIÈCLE

Les stratégies de la Deutsche Bank, qui ont comparé dans une de leurs dernières études les placements en obligations avec ceux en actions, en ont tiré la conclusion que la probabilité que la Bourse donne de meilleurs résultats que les marchés obligataires dans les vingt prochaines années reste de 37 % aux Etats-Unis. D'une manière générale, la communauté financière considère que, sur une longue période, les actions rémunèrent davantage que les produits liés aux taux d'intérêt. L'Insee, qui a publié une étude, mardi 12 février, sur les performances des placements boursiers au XX^e siècle, constate ainsi que le pouvoir d'achat réel d'un capital placé en actions en décembre 1913 a été multiplié par 31 fin décembre 2000, contre une hausse de 10 % pour un placement en or et une division par 2,5 pour un placement en obligations.

SCHROEDERS PRÉFÈRE LA BOURSE

La préférence des analystes de la société de gestion de Schroders va également actuellement aux actions au niveau mondial plutôt qu'aux obligations, d'après leur synthèse stratégique pour le mois de février, publiée mardi. Cela « reflète l'amélioration du sentiment à l'égard de la reprise de l'économie mondiale. Les actions sont plus attractives dans des marchés sensibles à la croissance, tels que le Japon ou les pays émergents. Une amélioration des conditions éco-

nomiques aux Etats-Unis devrait favoriser la croissance et l'optimisme dans ces marchés liés à l'export », expliquent-ils. Ils justifient leur opinion négative sur les marchés d'obligations par « la fin de la période de baisse des taux aux Etats-Unis, bien qu'il puisse y avoir de nouvelles diminutions en Europe. Avec les signes d'une reprise économique globale attendue pour être davantage prononcée, nous estimons que les actions vont produire de meilleurs rendements dans l'année à venir. Pourtant, nous voyons des opportunités dans les obligations gouvernementales. » Parmi les pays, ils donnent la priorité à l'Europe plutôt qu'aux Etats-Unis, considérant que le premier a plus de potentiel. « Le marché européen est bien positionné pour tirer profit d'un ressaisissement de l'économie. Les taux d'intérêt sont bas et les restructurations d'entreprises continuent à encourager la croissance », expliquent-ils.

DES GÉRANTS OPTIMISTES

Les intentions déclarées des gestionnaires de fonds qui sont rassemblées par l'enquête mensuelle de Merrill Lynch, effectuée pour le mois

de février auprès de 72 spécialistes de la zone euro et publiée mardi, montrent que les investisseurs sont prêts à acheter des actions. Le pourcentage net (solde des intentions acheteuses et vendeuses) des fonds prêts à acheter des actions américaines est passé à 26 % en février, contre à peine 2 % en janvier. Concernant les actions de la zone euro, le pourcentage net passe de 20 % à 30 %. Les gérants de fonds sont très optimistes sur les chances de redressement de l'économie en Europe (87 % espèrent une reprise) ainsi que sur les attentes de profits des entreprises. 79 % des gestionnaires pensent que les perspectives de profits vont s'améliorer cette année, un pourcentage qui n'avait pas été aussi élevé depuis le mois de juin 2000. Enfin, en termes de choix de secteur d'investissement, les gérants sont devenus pessimistes sur les sociétés financières pour la première fois depuis mars 2000. Sur les trois derniers mois, l'enquête de Merrill Lynch montre que les investisseurs se sont désintéressés du secteur des télécommunications, sur lequel ils sont négatifs depuis septembre, pour se reporter vers les sociétés de services cycliques (distribution et médias).

« Au-delà du contexte macroéconomique, il apparaît tout de même flagrant que beaucoup trop de facteurs exogènes menacent la psychologie des opérateurs, comme la reprise de l'activité terroriste, les séquelles de l'affaire Enron et les suspensions sur le traitement comptable de certaines bilans. S'agit-il du calme avant la tempête ou tout simplement d'une plus grande sérénité de la part de communauté financière ? » s'interroge toutefois Jean-François Cauvet, économiste du courtier français ETC, face à ce regain soudain d'optimisme.

Cécile Prudhomme

LES BOURSES DANS LE MONDE 13/2, 10h00

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
UNION EUROPÉENNE									
ALLEMAGNE	DAX Index	4874,53	13/2	0,24	5318,73	4/1	4804,41	6/2	13,02
	Euro Neu Markt Price IX	1035,35	13/2	1,45	1205,43	9/1	1020,53	7/2	12,40
AUTRICHE	Austria traded	1210,84	13/2	0,54	1204,39	7/2	1114,42	9/1	11,40
BELGIQUE	Bel 20	2781,69	13/2	1,23	2810,67	24/1	2622,38	14/1	12,73
DANEMARK	Horsens Bnex	262,78	13/2	1,30	272,94	3/1	256,84	30/1	12,86
ESPAGNE	Ibex 35	7754,60	13/2	-1,50	8554,70	3/1	7708,10	6/2	15,48
FINLANDE	Hex General	8408,90	13/2	2,32	9036,08	4/1	7902,93	21/1	20,01
FRANCE	CAC 40	4337,29	13/2	0,97	4682,79	4/1	4273,81	6/2	17,10
	Mid CAC	2005,98	12/2	-0,23	2051,78	11/1	1939,27	2/1	14,65
	SBF 120	3005,73	13/2	0,82	3224,08	4/1	2969,24	6/2	17,16
	SBF 250	2839,38	12/2	0,87	3028,35	4/1	2803,92	6/2	16,62
	Indice second marché	2375,05	12/2	-0,08	2390,99	4/2	2299,52	2/1	17,31
	Indice nouveau marché	1042,16	13/2	-1,13	1170,00	7/1	1054,10	7/2	
GRÈCE	ASE Général	2502,40	12/2	-1,75	2646,38	4/1	2502,18	16/1	11,60
IRLANDE	Irish Overall	4830,36	13/2	2,24	5665,18	7/1	4724,51	7/2	14,05
ITALIE	Milan Mib30	30257,00	13/2	-1,02	32622,00	3/1	30416,00	6/2	15,47
LUXEMBOURG	LuxX Index	1135,81	12/2	1,49	1169,48	14/1	1115,25	3/1	8,45
PAYS-BAS	Amster. Exc. Index	491,71	13/2	1,45	507,64	28/1	481,58	6/2	15,42
PORTUGAL	PSI 20	7532,88	13/2	-0,43	7958,46	4/1	7565,09	7/2	8,68

EUROPE MERCREDI 13 FÉVRIER 10h00

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
AUTOMOBILE	209,21	-0,51
BANQUES	353,04	-0,08
PRODUITS DE BASE	275,63	-0,21
CHIMIE	279,28	-0,18
TÉLÉCOMMUNICATIONS	281,00	-0,95
CONSTRUCTION	204,07	-0,04
CONSUMMATION CYCLIQUE	146,92	-0,01
PHARMACIE	441,69	-0,07
ÉNERGIE	337,87	-0,70
SERVICES FINANCIERS	271,51	-0,21
ALIMENTATION ET BOISSON	245,86	-0,48
BIENS D'ÉQUIPEMENT	232,14	-0,14
ASSURANCES	293,11	-0,20
MÉDIAS	272,69	-0,76
BIENS DE CONSOMMATION	283,39	-0,27
COMMERCE ET DISTRIBUTION	240,09	-0,06
HAUTE TECHNOLOGIE	393,20	-0,21
SERVICES COLLECTIFS	270,99	-0,01

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

Code pays	Cours	% var.
ABN AMRO HLDGS	19,79	-0,66
AEGON NV	26,18	-1,28
AHOLD KON.	28,20	-0,53
AIR LIQUIDE	158,10	-0,06
ALCATEL	17,05	-0,35
ALLIANZ AG	254,65	-0,75
GENERALI ASS.	28,57	-0,53
AVENTIS	80,95	-2,60
AXA	21,08	-0,29
BASF AG	43,35	-0,80
BAYER AG	34,30	-0,49
HYPOVEREINSBANK	33,80	-0,24
BBVA	12,46	-0,24
BSCH	8,70	-0,68
BNP PARIBAS	104,50	-0,67
CARREFOUR	54,20	-0,09
DAIMLERCHRYSLER	42,72	-0,09
DEUTSCHE BANK N	67,39	-0,59
DT TELEKOM N	15,50	-1,52
E.ON AG	56,76	-0,70
ENDESA	16,85	-0,00
ENEL	6,42	-0,08
ENI	15,00	-0,50
FORTIS	26,97	-0,22
FRANCE TELECOM	32,23	-2,19
DANONE	129,30	-0,31
ING GROEP	28,02	-0,79
L ORÉAL	76,45	-0,52
L.V.M.H.	46,61	-0,04
MUENCHEN RUECK N	273,65	-0,74
NOKIA	26,07	-0,23
PHILIPS KON.	30,79	-0,29
PIPSAULT-PR RED.	116,80	-0,95
RENAULT YPF	13,42	-1,47
ROYAL DUTCH	56,35	-0,53
RWE ST A	41,00	-0,49
SAINT-GOBAIN	164,70	-0,24
SA PAOLO-IMI	10,75	-0,14
SANOFI-SYNTHELAB	71,55	-1,06
SIEMENS N	65,10	-0,53
SOCIETE GENERALE	63,90	-1,16
SUEZ	33,59	-0,42
TELECOM ITALIA	8,65	-0,30
TELEFONICA	12,89	-0,31
TIEM	5,12	-0,14
TOTAL FINA ELF	162,50	-0,19
UNICREDITO	4,23	-0,09
UNILEVER CER	66,45	-0,68
VIVENDI UNIVERS	46,91	-0,76
VOLKSWAGEN AG	50,91	-0,06
ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).		
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).		

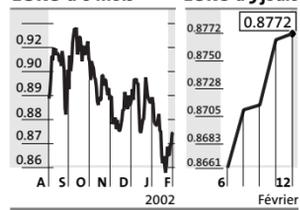
MARCHÉ DES CHANGES 13/2, 10h00

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,75080	0,87620	1,43220	0,59260
TOKYO (¥)	133,14000		116,60000	190,66000	78,84000
PARIS (€)	1,14090	0,85670		1,63470	0,67600
LONDRES (£)	0,69780	0,52390	0,61140		0,41350
ZURICH (FR. S.)	1,68690	1,26660	1,47810	2,41500	

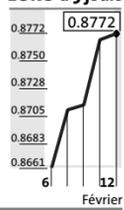
LE COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4301	7,4308
COURONNE NORVÈGE	7,8223	7,8273
COURONNE SUÉDOISE	9,2476	9,2572
COURONNE TCHÈQUE	31,6850	31,7350
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7242	1,7268
DOLLAR CANADIEN	1,3935	1,3956
DOLLAR HONGKONG	6,7950	6,7990
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0977	2,1007
FORINT HONGROIS	242,8500	243,3500
LEU ROUMAIN	28085,0000	28128,0000
ROUBLE	27,0300	27,0900

EURO à 6 mois



EURO à 5 jours



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME-UNI									
	FTSE 100 index	5123,00	13/2	-0,08	5323,80	4/1	5073,80	6/2	20,30
	FTSE techMark 100 index	1287,30	13/2	0,51	1552,00	4/1	1280,80	7/2	
SUÈDE									
	OMX	785,22	13/2	1,38	869,45	4/1	754,97	30/1	
EUROPE									
HONGRIE	Bux	7807,30	13/2	0,68	8131,52	1/2	7123,33	2/1	
ISLANDE	ICEX 15	1279,69	13/2	0,60	1272,06	7/2	1148,47	3/1	
POLOGNE	WSE WIG	15289,83	12/2	-0,18	16311,60	25/1	13995,24	2/1	7,44
RÉP. TCHÈQUE	Exchange PX 50	409,20	13/2	1,01	425,10	31/1	387,80	2/1	10,27
RUSSIE	RTS	296,92	13/2	0,85	301,45	22/1	267,70	3/1	12,55
SUISSE	Swiss market	6261,50	13/2	0,55	6416,40	11/1	6105,20	6/2	16,83
TURQUIE	National 100	11811,62	13/2	0,94	14999,51	7/1	11702,06	7/2	
AMÉRIQUES									
ARGENTINE	Merval	374,47	12/2	-18,43	471,34	6/2	323,69	2/1	9,29
BRÉSIL	Bovespa	12597,86	8/2	-0,68	14378,59	7/1	12501,06	29/1	6,90
CANADA	TSE 300	7543,76	12/2	0,81	7870,25	7/1	7483,43	7/2	13,53
CHILI	Ipsa	95,33	12/2	-0,40	101,71	4/1	95,71	7/2	17,62
ÉTATS-UNIS									
	Dow Jones ind.	9863,74	12/2	2,48	10259,74	4/1	9618,24	29/1	26,13
	Nasdaq composite	1834,21	12/2	2,92	2059,38	4/1	1782,11	7/2	
	Nasdaq 100	1464,76	12/2	3,60	1675,03	4/1	1413,86	7/2	48,91
	Wilshire 5000	10354,75	12/2	2,62	10932,32	4/1	10090,36	7/2	
	Standard & Poor's 500	1107,50	12/2	2,53	1172,51	4/1	1080,17	7/2	
MEXIQUE	IPC	6673,36	12/2	-1,59	6927,87	31/1	6388,27	14/1	

FRANCFORT

12/2 : 130 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture	% var.
Meilleures performances		
AECO	0,35	40,00
AEO	0,35	40,00
KABEL NEW MEDIA AG	0,04	33,33
KABEL NEW MEDIA AG	0,04	33,33
LETSBUYIT.COM	0,04	33,33
TRAVEL24.COM	1,28	29,29

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

MERCREDI 13 FÉVRIER 10h00

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

Table of French stock market data including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Table of international stock market data for the Euro zone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Table of international stock market data for non-Euro zone, including columns for Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var. /préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, and Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

12/2 : 19 millions d'euros échangés

Table of new market data including columns for Valeur, Cours de clôture, and % var.

Table of new market data including columns for Valeur, Cours de clôture, and % var.

Advertisement for Warrants UniCredito, Rendement multiplié, risque calculé. Includes contact information for INFO-TRADINGLAB.

SECOND MARCHÉ

12/2 : 22 millions d'euros échangés

Table of second market data including columns for Valeur, Cours de clôture, and % var.

Table of second market data including columns for Valeur, Cours de clôture, and % var.

SICAV ET FCP

SÉLECTION

Dernier cours connu le 13/2 à 10h

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP data including columns for Valeur, Cours date, % var., and % var. 31/12.

AUJOURD'HUI

JEUX OLYMPIQUES

La Française **CAROLE MONTILLET**, 28 ans, a gagné, mardi 12 février, la descente olympique des Jeux de Salt Lake City (États-Unis), s'adjugeant une **MÉDAILLE D'OR** inédite dans l'histoire du ski tricolore.

Elle a remporté la victoire devant l'Italienne Isolde Kostner et l'Autrichienne Renate Goetschl au terme d'une course d'une **LIMPIDITÉ EXEMPLAIRE**, courue en 1 min 39 s 56, alors qu'elle ne faisait pas figure de

favorite. « *Au départ, je me suis dit : « Tu te fais PLAISIR et tu t'engages. C'est ça, l'attaque : on arrête de réfléchir et on envoi de gaz. J'ai l'impression d'avoir fait la COURSE PARFAITE* », a-t-elle raconté. Elle n'a

pas oublié de rendre hommage à sa coéquipière **RÉGINE CAVAGNOUD**, morte accidentellement, le 29 octobre 2001. « *Je pense à elle très fort, a-t-elle dit. J'y pense tous les jours de toute façon.* »

Carole Montillet offre au ski français une médaille d'or historique

Ski alpin • La victoire de l'iséroise dans la descente des JO d'hiver de Salt Lake City est la première obtenue par une Française dans cette spécialité. C'est le couronnement d'une athlète au caractère bien trempé que la mort tragique de Régine Cavagnoud a ébranlée plus qu'elle n'a voulu le montrer

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

Carole Montillet n'a pas l'habitude du public américain. Elle ne sait pas comment interpréter les réactions de cette foule enthousiaste et bruyante. Lorsqu'elle parvient en bas de sa descente olympique, mardi 12 février, la Française s'inquiète en n'entendant aucun mouvement de foule. Elle n'a pas une nature inquiète, mais elle doute, un instant. « *Que se passe-t-il ?* », se demande-t-elle.

Les 30 000 spectateurs accourent sous le soleil de Snowbasin pour assister à la descente olympique des dames, reportée la veille pour cause de rafales de vent, sont juste un peu déçus : l'Américaine Caroline Lalive a chuté à mi-parcours et il leur faudra patienter encore un bon moment en attendant le départ de Picabo Street, la

« Je me suis fait plaisir sur les sauts. Je me disais : C'est bon signe, c'est que je vais vite »

chouchoute de l'Utah au casque repeint de toutes les couleurs du patriotisme américain.

Le temps d'opérer un demi-tour pour observer le tableau de chronométrage, Carole Montillet peut repenser à sa course. Elle lui semble plutôt réussie, comme la demi-journée qui vient de s'écouler. « *Pendant toute la descente, j'ai essayé d'avoir des trajectoires les plus directes possibles, explique-t-elle. Lors des séances d'entraînement, j'avais vu que c'était une piste rapide, avec des virages pas si fermés que ça.* » Tout bien réfléchi, malgré deux entraînements décevants, le tracé de la Wildflower lui plaît beaucoup.

Carole Montillet n'avait rien à prouver sur les pentes du mont Allen, à Snowbasin. Ses proches, ses entraîneurs, ses adversaires,



PAUL HANNA/REUTERS

Carole Montillet portait le dossard 11 et avait bénéficié des conseils de Mélanie Suchet, partie quelques minutes avant elle. Elle a frappé un grand coup en prenant la tête de la course avec près de deux secondes d'avance. Toutes celles qui partaient après elle savaient qu'elle avait réalisé la course parfaite. Aucune parmi ses rivales n'a pu trouver le bon rythme et approcher son temps d'assez près pour l'inquiéter.

et je ne m'en contentais pas. Je me suis fait plaisir sur les sauts. Je voyais que j'étais haute et je me disais : « C'est bon signe, c'est que je vais vite. » J'avais l'impression de faire ce que je voulais. »

Lorsqu'elle franchit la ligne d'arrivée, avec plus d'une seconde et demie d'avance sur la concurrente la plus rapide, chacun comprend qu'elle vient de frapper un grand coup. Mélanie Suchet en reste ébahie : « *Je ne l'avais jamais vue montrer un gros cœur comme ça. Elle ne s'est jamais fait bousculer par la piste. Elle n'a pas lâché sa position. Dessous, les skis, ça glissait, ça filait. C'était parfait, alors que, chez les autres filles, on sentait que ça brouillait un peu.* » L'ancien vainqueur de la Coupe du monde de descente, Luc Alphand, est « bluffé ». A ses yeux, ce que vient de réaliser Carole Montillet est « la démonstration de la puissance du mental dans une performance ».

Carole Montillet, elle, a bien senti qu'elle venait de faire « un truc ». En se retournant pour voir son temps affiché sur le tableau de chronométrage, elle ne peut réprimer un « *Waouh !* » en levant les bras au ciel. En quelques minutes, l'Autrichienne Renate Goetschl et l'Italienne Isolde Kostner, les deux grandes favorites, laissent filer leurs chances, incapables de rivaliser. « *Carole était imbattable aujourd'hui* », lâche l'Italienne, deuxième, à près d'une demi-seconde. Picabo Street, la sensation des entraînements, part très fort, avant de faiblir.

Carole Montillet est championne olympique. Quand elle repense à sa course parfaite, elle se sent « une autre », ou plutôt « celle qu'elle aurait dû être toute l'année pendant les courses de Coupe du monde ». Elle parle, elle ouvre son cœur sur son « *année difficile* », sur la disparition de Régine Cavagnoud. Elle a des mots simples, pleins d'humanité, touchants de naturel. Elle aimerait juste « *avoir trois minutes, pour pleurer un coup* » et se dire : « *Voilà, enfin.* »

Eric Collier

connaissaient ses qualités de championne. « *Une skieuse magnifique* », selon l'Autrichienne Renate Goetschl, médaille de bronze de la descente des JO de Salt Lake City. Elle n'avait rien à perdre non plus. Sa saison de Coupe du monde, malgré un excellent début, une 2^e place dans le super-G de Lake Louise (Canada), le 1^{er} décembre, avait été un lent naufrage. Après un mois de janvier calamiteux, son ambition de gagner la Coupe du monde de descente ou de super-G s'était envolée dans le blizzard. Elle occupait le 15^e rang du classement des meilleures descendueuses du monde en arrivant dans l'Utah.

Le matin de la course, elle a croisé dans le télésiège une amie norvégienne qui lui tint à peu près ce langage : « *C'est ton jour, il faut courir pour toi.* » Elle a souri, elle a cru le joli boniment. Elle s'était levée de bonne humeur, mardi

12 février. Soudain, elle réalisait qu'elle était en bonne santé et qu'elle menait « *une belle vie* ». La jeune femme de Villard-de-Lans (Isère), que tous ses proches s'accordent à reconnaître comme une femme « *gentille* » et « *joviale* », songeait tout à coup qu'elle ne pouvait pas se vautrer dans des « *émotions aussi négatives* » alors qu'elle participait aux JO.

Tout à coup, la morosité et le spleen accumulés depuis le début de la saison, cette « *perte d'identité* » ressentie après l'accident mor-

tel de sa coéquipière Régine Cavagnoud, lui paraissent hors sujet : « *Mais c'est pas possible ! Tu ne peux pas être là et ne pas profiter de la vie, de cette descente !* »

Carole Montillet aime la descente de Snowbasin. Tout en haut, dans la cabane de départ, elle a reçu les conseils de sa camarade de l'équipe de France, Mélanie Suchet, partie deux dossards avant elle : « *La neige est top ce matin, tu peux y aller, il faut envoyer !* » Alors, elle « *envoie* » sur le long ruban blanc. Elle qui

n'avait jamais gagné une descente de Coupe du monde – « *une injustice* », selon l'entraîneur de l'équipe de France féminine, Jean-Philippe Vulliet – dessine une trajectoire parfaite, souple, limpide, un impressionnant mélange de facilité et de puissance.

C'était comme si elle avait entendu les propos frappés au coin du bon sens de l'Allemande Katja Seizinger, double championne olympique de descente à Lillehammer (1994) et Nagano (1998) : « *Cette piste n'est pas super facile, mais on ne peut pas dire qu'elle est compliquée. L'essentiel est de ne commettre aucune erreur. Celle qui fera la course la plus propre l'emportera.* »

Pendant moins d'une minute et quarante secondes de course, Carole Montillet trace des courbes idéales. Elle réussit un sans-fautes au concours de sauts : « *J'allais vite, ça ne me faisait pas peur*

La deuxième victoire de sa carrière

- Née le 7 avril 1973, à Corrençon-en-Vercors (Isère).
- Taille : 1,63 m.
- Poids : 70 kg.
- Club : Villard-de-Lans (Isère).
- Palmarès Jeux olympiques : Descente : 1^{er} (2002), 14^e (1998) ;

super-G : 14^e (1998).
Championnats du monde : Super-G : 4^e (1997), 5^e (2001).
Coupe du monde : Classement général : 9^e (2001).
Une victoire (2001 : super-G de Garmisch-Partenkirchen, en Allemagne).

VERBATIM

En 1 min 39 s 56, elle a créé sa légende et retrouvé son sourire

SALT LAKE CITY

de notre envoyé spécial

Au début de la saison de ski alpin, Carole Montillet débordait d'ambitions. Elle avait crânement

■ PORTRAIT

« Revenir d'aussi loin, ça montre une force de caractère que je ne me connaissais pas »

annoncé la couleur : un globe de cristal de vainqueur de la Coupe du monde, en descente ou en super-G, ou, pourquoi pas, le classement général.

Agée de 28 ans, elle s'était donné cinq ans, mais elle pensait « *pouvoir y arriver dès cette année* ». Les Jeux olympiques figuraient bien au programme de ses ambitions, mais seulement en arrière-plan. « *Quelqu'un* » lui avait pourtant dit : « *Tu vas créer la légende* », mais elle ne se voyait sans doute pas dans la peau de la première Française championne olympique de descente. Après sa victoire inattendue dans la descente olympique de Salt Lake City, mardi 12 février, elle avait « *l'impression de [se] découvrir un peu* » : « *Revenir d'aussi loin, ça montre une force de caractère que je ne me connaissais pas.* »

Depuis ses débuts en équipe de France, en 1991, elle avait tardé à confirmer les espoirs que ses entraîneurs plaçaient en elle. Après plus

de 110 courses en Coupe du monde, elle ne comptait qu'une victoire, dans le super-G de Garmisch-Partenkirchen (Allemagne), en janvier 2001. Aux yeux de son entraîneur, Lionel Finance, la jeune femme de Villard-de-Lans, dans le Vercors, skiait « *trop appliqué* » et elle devait encore « *trouver le juste milieu entre la maîtrise et la vitesse* ». Ces dernières années, elle avait assisté, impuissante, à l'éclosion de sa partenaire et rivale des épreuves de vitesse, Régine Cavagnoud.

Carole Montillet était près de sa coéquipière de La Clusaz, juste après qu'elle eut été victime d'un choc frontal avec un entraîneur allemand – qui allait provoquer des blessures mortelles –, lors d'un entraînement sur le glacier de Pitztal, en Autriche, le 29 octobre. Au lendemain de l'enterrement de la championne du monde de super-G, elle s'est spontanément placée en première ligne, sans tricher, en laissant parler sa sensibilité.

LA « MAMAN » DES SKIEURS

Peu à peu, sa nature joviale, généreuse, a repris le dessus. Mais au statut de leader elle préférait le titre de « *maman* » du ski français. Elle voulait protéger les plus jeunes, « *leur donner des conseils pour qu'elles connaissent le succès rapidement, pas comme moi* ».

« *Maman* » inspirée, elle tenait à montrer l'exemple, en prenant la deuxième place du super-G de Lake Louise (Canada), le 1^{er} décembre. « *Avec ce qu'on a vécu, une force nous habite* », assurait-elle. Elle a

ensuite connu une sévère baisse de régime. Fin janvier, l'étape de Coupe du monde de Cortina d'Ampezzo (Italie) a tourné au calvaire : 11^e de la descente, 9^e du super-G.

Elle traverse une grave crise de confiance, quand la Fédération française de ski (FFS) lui propose le rôle de porte-drapeau pour la cérémonie d'ouverture des JO de Salt Lake City. Elle accepte, ravie de l'hommage à Régine Cavagnoud, avant d'éprouver un immense « *ras-le-bol* » : « *Depuis le début de la saison, quoi que je fasse, on fait toujours référence à Régine* », regrette-t-elle. Elle a le sentiment de « *perdre son identité* », décide de prendre du recul : « *Je sentais que je n'arrivais plus à suivre. Je voulais me protéger, m'éloigner* ».

Elle voulait une destination ensoleillée, pas trop loin de Salt Lake City, pour essayer de récupérer des fatigues du décalage horaire. Elle a atterri à San Diego, avec son « *chéri* ». Elle a passé cinq jours dans le sud de la Californie, à s'entraîner le matin sur la plage, à visiter la ville le reste du temps. A la veille de la descente olympique, elle se sentait « *au fond du trou* ». Le lendemain, elle est devenue la première Française championne olympique de descente. Elle s'est souvenue que ça faisait très longtemps qu'elle n'avait « *pas eu un sourire comme ça* ». Elle arborera le même pour le super-G, dimanche 17 février. « *J'aurai la médaille autour du cou. Alors, si je suis un peu fatiguée, elle me donnera des forces.* »

E. C.

« Je suis sûre que Régine est fière de nous »

PEU APRÈS l'arrivée, la première championne olympique française de descente a décrit les sentiments qui l'animaient et raconté sa course. Et bien sûr, elle a eu une pensée pour Régine Cavagnoud.

« Au départ, j'avais l'impression de trembler. Je sentais que j'étais dans un bon jour. Tout était bien : les skis étaient vite, la fille avait la tête à l'endroit, il faisait grand beau, la piste était super belle. On a attendu deux heures en haut, ça a permis de nous réveiller un peu, on s'étaient quand même levées à 6 heures le matin. Pendant les entraînements, j'avais beaucoup d'appréhension quand j'étais dans l'air. Et, là, c'était facile, je me suis même amusée sur le dernier saut à mettre les mains dans le dos. J'ai complètement fait abstraction des bosses. Ça m'a complètement libérée et j'ai attaqué la piste. Tout me paraissait hyper-facile. En général, quand c'est facile comme ça, ça va vite. »

TROIS QUESTIONS À... LIONEL FINANCE

1 Lionel Finance, vous qui êtes entraîneur du groupe vitesse de l'équipe de France féminine de ski alpin, comment interprétez-vous la métamorphose de Carole Montillet entre les séances d'entraînement et la course ?

Plusieurs choses l'ont poussée et l'ont aidée à se surpasser pour aller chercher le courage dont elle avait besoin pour gagner cette course.

Cela s'est passé dans la tête. Dans la descente, il y a toujours la notion de peur qui entre en jeu. Elle était ténanisée à cause de cette peur pendant les entraînements. Elle n'arrivait pas à se libérer. Elle n'arrivait pas à produire son ski. Elle n'arrivait pas à être fluide sur ses skis.

C'était un point qui l'arrêtait complètement. C'est pour cela

qu'elle a fait de mauvais entraînements sur la piste olympique.

2 Qu'est-ce qui avait provoqué cette peur : la vitesse ou les sauts ?

La vitesse n'avait rien d'inhabituel. On voit chez les garçons des pointes de 150-155 km/h, et chez les filles des pointes de 130 km/h, comme ici. On les habitue à cela. On travaille pour ça à l'entraînement.

Carole Montillet a réussi à faire cette descente olympique grâce au travail effectué. Sa peur venait surtout des trois belles bosses qu'il y avait sur cette piste de Snowbasin. Elle n'a pas réussi à se lâcher à cause de ça. On en a parlé. Elle a pris sur elle, et elle a eu le courage d'y aller franchement le jour de la course.

Elle a gagné parce qu'elle a su se libérer. Elle a su s'avancer sur ses

Au départ, je me suis dit : « *Tu te fais plaisir et tu t'engages.* » C'est ça, l'attaque : on arrête de réfléchir plus et on envoi de gaz. J'ai l'impression d'avoir fait la course parfaite, je faisais ce que je voulais de mes skis. J'étais à l'heure à chaque fois, j'étais vite, j'avais envie d'aller vite, c'était de la régéade.

Ce ski, techniquement, ça fait longtemps que je l'avais dans les jambes. Je n'ai pas appris à skier cet hiver. Il me manquait juste un peu d'engagement pour arriver à faire des choses comme aujourd'hui. Il me manquait la flamme, la flamme olympique. Là, j'arrive de nulle part. Il paraît qu'il y a toujours des surprises aux Jeux.

Je pense très fort à Régine Cavagnoud. J'y pense tous les jours, de toute façon. Je pense qu'elle doit être très fière de nous, là-haut. Je veux dédier ma victoire à mes entraîneurs et à tous les gens qui sont encore là aujourd'hui. Je sais qu'elle est très bien, là-haut. Le plus dur, c'est pour nous, pour les gens qui restent.

skis, ça lui a permis d'être plus fluide au niveau des appuis. Elle a été forte partout.

3 Pourquoi a-t-elle tenu à s'isoler une semaine avant la descente olympique ?

Nous l'avons envoyée là-bas pour qu'elle se repose. Elle avait connu un séjour très difficile à Cortina d'Ampezzo, fin janvier. Elle n'arrivait pas à dormir. Cela fait quelque temps qu'elle avait des insomnies. Elle était très fatiguée.

La descente est une discipline qui se joue beaucoup dans la tête. Nervusement, c'est très prenant, et on se fatigue rapidement. On voulait qu'elle se repose mentalement autant que physiquement.

Propos recueillis par E. C.

Richard Gay redonne un avenir au ski acrobatique français

Bosses • A 30 ans, le leader de la Coupe du monde couronne sa carrière et permet à sa discipline de dépasser le souvenir de ses champions « historiques », Edgar Grospron et Olivier Allamand, couronnés à Albertville en 1992

SALT LAKE CITY
de notre envoyé spécial

Il neigeait ce jour-là sur Tignes et le ski acrobatique signait son entrée aux Jeux olympiques par un doublé français dans l'épreuve de bosses, signé Edgar Grospron et Olivier Allamand. C'était il y a huit ans et, perdu dans la foule, un jeune homme du nom de Richard Gay, double champion de France de monoski, découvrait le sport qui allait devenir le sien.

Il faisait un temps splendide, mardi 12 février, sur le site de Deer Valley, à une petite heure de Salt Lake City, quand Richard Gay a remporté la médaille de bronze de l'épreuve de bosses, derrière le Finlandais Janne Lahtela, déjà présent en 1992 aux Jeux d'Albertville, et le jeune Américain Travis Mayer. Dans la foule, Edgar Grospron, parti vers d'autres horizons après sa médaille de bronze de Lillehammer, en 1994, voyait enfin son successeur désigné.

Depuis huit ans, le ski acrobatique français se cherchait un avenir et un champion. L'après-Grospron n'en finissait plus. La seule évo-

cation du skieur de La Clusaz suffisait à crispier les visages. « Dans 70 % des questions que l'on nous pose, le nom d'Edgar revient, s'insurgeait Richard Gay la veille de l'ouverture des Jeux de Salt Lake. Il serait temps de passer à autre chose, de tourner la page. »

Dans l'Utah, les quatre Français engagés dans l'épreuve de bosses se sont qualifiés pour la finale et l'ainé d'entre eux, Richard Gay, 30 ans, quatrième des championnats du monde 2001 et actuel leader de la Coupe du monde de bosses en parallèle, a sorti la course la plus propre de sa carrière, « *claque* » deux sauts de très haut niveau.

« QUATRE ANNÉES DIFFICILES »

Eric Berthon, champion du monde de bosses en 1986 et entraîneur national, pouvait exprimer son soulagement en même temps qu'il annonçait le terme de sa carrière en tant que cadre technique : « Nous sortons de quatre années très difficiles, pendant lesquelles le ski acrobatique français a traversé une crise sérieuse... On nous disait que



ADRIAN DENNIS/AFP

Le Français Richard Gay a obtenu la médaille de bronze dans l'épreuve de bosses.

notre sport n'intéressait plus personne, qu'il n'y avait pas d'argent, pas de sponsors, pas de médias. »

En 1992, le ski acrobatique était pourtant présenté comme une dis-

cipline d'avenir. Mais le snowboard, discipline olympique depuis 1998 sur laquelle la Fédération internationale de ski (FIS) avait décidé de miser, l'a ensuite relégué au second plan. En 1996, toutes les étapes européennes de la Coupe du monde - à l'exception de celles se déroulant en Scandinavie - étaient annulées devant le désengagement des sponsors. « La FIS ne nous a pas défendus, assure Eric Berthon. C'est uniquement parce que le ski acrobatique continue de bien marcher aux Etats-Unis, au Japon ou en Australie, que nous avons réussi à repartir dans le bon sens. »

150 PRATIQUANTS

En France, après l'euphorie de l'ère Grospron, les jeunes ont déserté les champs de bosses pour se tourner vers de nouvelles pratiques de glisse comme le snowboard ou le freeride. Aujourd'hui, le nombre de pratiquants dans l'Hexagone est estimé à environ 159 skieurs, répartis dans une dizaine de clubs. « Il y a un gros travail à effectuer : il faut recréer des sections, s'inspirer de l'exemple améri-

cain, où le moindre club de bosses compte une centaine de gamins. », assure Eric Berthon.

Richard Gay est issu du club de Megève (Haute-Savoie), celui où « l'esprit des bosses est resté le plus fort, explique le nouveau médaillé de bronze. Ça va être à moi de travailler pour donner envie aux jeunes de venir pratiquer. Je crois que cette médaille va nous faire du bien. »

La qualité du spectacle donné à Deer Valley, où l'on a vu s'affronter deux écoles - d'un côté, des manœuvres assez classiques, de l'autre, des sauts très spectaculaires mais pas forcément académiques, comme l'incroyable « Dinner Roll » réussi par l'Américain Jonny Moseley - plaide en faveur du ski acrobatique. « Au niveau international, les bosses n'apparaissent plus comme une nouvelle discipline, mais comme un sport désormais établi et de très haut niveau », se réjouit Rémi Sella. La médaille de Richard Gay aura peut-être permis d'en convaincre le reste du ski français.

Gilles van Kote



CHRONIQUE
Sur les bords
du Grand
Lac salé (3)

ON SAIT les Américains particulièrement sensibles à la question du port d'armes. Eh bien, dans l'Utah, c'est encore pire qu'ailleurs. Cet Etat est réputé pour avoir les lois les plus libérales en la matière : les détenteurs d'un permis sont autorisés à entrer armés dans les écoles, les hôpitaux, les bâtiments administratifs, les églises, etc. Seul, le président de l'université de l'Utah fait de la résistance, en interdisant les armes sur son campus. En juin 2001, des Utahns - c'est ainsi qu'ils se font appeler - avaient exigé de pouvoir aller entendre un discours de Dick Cheney, le vice-président des Etats-Unis, de passage à Salt Lake City, en compagnie de leur arme préférée. On imagine la tête des agents fédéraux...

On s'était finalement entendu : des casiers avaient été mis à la disposition des Lucky Luke de l'Utah pour que ceux-ci y déposent leurs « guns » avant d'aller prêter l'oreille au numéro 2 du pays. La question a été soulevée de nouveau au sujet des Jeux. Le lobby des porteurs d'armes a demandé à pouvoir se rendre sur les sites olympiques sans désarmer : veto du comité d'organisation. Puis il a exigé que l'on mette à sa disposition les casiers modèle Cheney. Re-niet. Il a donc fallu se résoudre à déposer les armes ou à regarder les Jeux à la télé, armé en tout et pour tout d'un thé glacé (pour les mormons) ou d'une « Bud » (pour les autres). Et là, stupeur : les Utahns ont réalisé qu'avec un peu d'entraînement on pouvait très bien se rendre sur les sites olympiques avec sa carabine. Heureux biathlètes.

G. v. K.

RÉSULTATS

PATINAGE ARTISTIQUE

MESSIEURS
Programme court : 1. Alexei Iagoudine (Rus), 0,5 pt ; 2. Takeshi Honda (Jap), 1,0 ; 3. Timothy Goebel (USA), 1,5 ; 4. Plouchenko (Rus), 2,0 ; 5. Abt (Rus), 2,5 ; 6. Li (Chi), 3,0 ; 7. Stojko (Can), 3,5 ; 8. Weiss (USA), 4,0 ; ... ; 11. Dambier (Fra), 5,5 ; 17. Joubert (Fra), 8,5

PATINAGE DE VITESSE

MESSIEURS
500 M
1. Casey FitzRandolph (USA), 1 min 9 s 23
2. Hiroyasu Shimizu (Jap), 1 min 9 s 26
3. Kip Carpenter (USA), 1 min 9 s 47
4. van Velde (PB), 1 min 9 s 49 ; 5. Kyu-Hyuk (CDS), 1 min 9 s 59 ; 6. Cheek (USA), 1 min 9 s 6 ; 7. Irl (Can), 1 min 9 s 6 ; 8. Takeda (Jap), 1 min 9 s 81

SKI ACROBATIQUE

MESSIEURS
BOSSES
1. Janne Lahtela (Fin), 27,97 pts
2. Travis Mayer (USA), 27,59
3. Richard Gay (Fra), 26,91
4. Moseley (USA), 26,78 ; 5. Luusua (Fin), 26,67 ; 6. Bellavance (Can), 26,55 ; 7. Johnson (Can), 26,55 ; 8. Ronkainen (Fin), 26,49 ; ...
11. Régnier-Lafforgue (Fra), 25,63 ; 12. Niol (Fra), 25,00 ; 14. Grégoire (Fra), 22,77

SKI ALPIN

DAMES
DESCENTE
1. Carole Montillet (Fra), 1 min 39 s 56
2. Isoldo Kostner (Ita), 1 min 40 s 01
3. Renate Götschl (Aut), 1 min 40 s 39
4. Gerg (All), 1 min 40 s 49 ; 5. Rey-Bellet (Sui), 1 min 40 s 54 ; 6. Hergegger (Aut), 1 min 40 s 56 ; 7. Berthod (Sui), 1 min 40 s 67 ; 8. Turgeon (Can), 1 min 40 s 71 ; 15. & thins p; Suchet (Fra), 1 min 41 s 15 ; 23. Jacquemod (Fra), 1 min 42 s 70

SKI DE FOND

MESSIEURS
15 KM CLASSIQUE
1. Veerpalu (Est), 37 min 7 s 4
2. Estil (Nor), 37 43 s 4
3. Mae (Est), 37 min 50 s 8
4. Aukland (Nor), 38 min 8 s 3 ; 5. Elofsson (Sue), 38 min 10 s 8 ; 6. Jevne (Nor), 38 min 13 s 6 ; 7. Denisov (Rus), 38 min 17 s 9 ; 8. Ingesson (Sue), 38 min 38 s 5
DAMES
10 KM CLASSIQUE
1. Skari (Nor), 28 min 5 s 62
2. Danilova (Rus), 28 min 8 s 1
3. Tchepalova (Rus), 28 min 9 s 9
4. Lazutina (Rus), 28 min 21 s 6 ; 5. Belmondo (Ita), 28 min 45 s 8 ; 6. Scott (Can), 28 min 49 s 2 ; 7. Egorova (Rus), 28 min 50 s 7 ; 8. Pedersen (Nor), 28 min 56 s 2 ... 19. Storti (Fra), 30 min 0 s 2

PROGRAMME

MERCREDI 13 FÉVRIER

Ski alpin : combiné messieurs (descente à 18 heures, slalom à 21 et 23 heures, heure française).
Biathlon : 10 km messieurs (19 heures) et 7,5 km dames (21 h 30).
Saut à skis : finale tremplin 120 m (16 h 30).
Luge : 3^e et 4^e manches monoplace dames (minuit).
Hockey sur glace : France-Ukraine (3 heures dans la nuit de mercredi), Suisse-Biélorussie (éliminatoires messieurs) ; Russie-Canada et Suède-Kazakhstan (éliminatoires dames).
Short-track : finale 1 500 m dames ; éliminatoires 1 000 m et relais messieurs (2 heures dans la nuit de mercredi).
Patinage de vitesse : 500 m dames (1 heure dans la nuit de mercredi).

Curling : éliminatoires messieurs (avec France-Canada à 3 heures dans la nuit de mercredi) et dames.

JEUDI 14 FÉVRIER

Ski alpin : combiné dames (descente à 18 heures, slalom à 21 et 23 heures).
Snowboard : qualifications géant parallèle messieurs (18 heures) et dames (21 heures).
Ski de fond : 10 km (17 h 15) et 10 km poursuite (20 heures) messieurs.
Combiné nordique : épreuve par équipes de saut à skis (16 h 30).
Hockey sur glace : matches de classement places 9 à 14 messieurs et éliminatoires dames (Finlande-Allemagne, Chine-Etats-Unis).
Patinage artistique : programme libre messieurs (1 h 45 dans la nuit de jeudi).
Patinage de vitesse : 500 m dames (1 heure dans la nuit de jeudi).
Curling : éliminatoires messieurs (avec France-Finlande à 22 heures) et dames.

Prix craquants aux USA !

3 NUITS À NEW YORK ou 6 NUITS DANS L'OUEST AMÉRICAIN

455€
par personne* 2984F60

Taxes incluses
90€ (590,36 F)
5 jours / 4 nuits
(dont une nuit en vol)

Vie trépidante au cœur de Manhattan à deux pas de Soho, Time Square, Harlem...

Départ de Paris :
les Jeudis et Vendredis entre le 21/02 et le 29/03/2002
Supplément départs avril : + 122 €/pers (800,27 F)
En hôtel 3, base double. **Logement en hôtel 4* : 555 €/pers (3640,56F)**

999€
par personne* 6553F01

Taxes incluses
77€96 (511,38F)
circuit 8 jours / 7 nuits
(dont une nuit en vol)

A vous les parcs nationaux, mais aussi Las Vegas, Los Angeles et Monument Valley

Départ de Paris :
les Mardis ou Mercredis entre le 16/04 et le 29/05/2002
et entre le 20/08 et le 27/11/2002
*Base double.

Dans la limite des places disponibles et selon les conditions de ventes générales et particulières de Vacances Carrefour. Supplément single et autres suppléments : nous consulter. Prix valable pour toute réservation faite entre le 13/02 et le 13/03/2002. Credit photo : Vacances Carrefour / Licence LI 091 950 009 - Agrément IATA 20 2 2896 1 - RCS Corbeil B 379 601 974 - Garant : société des paiements Pass, 1 Place Copernic, 91000 Evry - Responsabilité civile : contrat n° 6903860 - Cie Winterthur - Tour 92085 Paris La Défense cedex.

Informations-Réservations au 0 826 826 825 - 0,15 €/mn (0,98F/mn) ou auprès des agences Vacances Carrefour.

vacances
Carrefour

information sur le
www.CarrefourVacances.com

Nonchalant express

Ignorant les excès de vitesse, le train qui relie Dakar et Bamako abrite une vie foisonnante

BAMAKO

de notre envoyée spéciale

Il est 10 heures du matin quand le train quitte la petite gare de Dakar, une construction de l'époque coloniale coiffée d'un toit de tuiles rouges. Il roule à petite allure, se faufilant dans la banlieue, le long des constructions anarchiques qui ont poussé à quelques mètres des rails. Bordée de maisons basses, la voie ferrée a tout d'une rue animée où chacun vaque à ses occupations. A Thiarye, c'est même là que s'installe le marché et lorsque le sifflet du train retentit, les petits vendeurs remballent précipitamment leurs marchandises. Accoudé à la fenêtre, le voyageur domine la scène. Sous ses yeux, défilent les pyramides de tomates et d'oignons dressées le long des rails. Un lent travelling où se croisent les commerçantes assises par terre devant leur petit étal et les clientes en boubou déambulant en rangs serrés. Avec, en fond sonore, le bruit des voix mêlé à quelques notes de musique. En arrière-plan, se profilent les échoppes, constructions faites de bouts de bois et de tôle. Peu à peu, la foule s'éclaircit et le bas-côté redevient un paisible chemin qu'empruntent des carrioles tirées par des chevaux. Et, finalement, le bruit des roues du train reprend le dessus.

L'express Dakar-Bamako ignore les excès de vitesse. C'est un vieux train aux voitures gris métallique sur les flancs desquels se détache le sigle « SNCF ». Avec, çà et là, des vestiges de sa vie antérieure, telle cette photo de Lourdes en noir et blanc au-dessus d'une banquette, ou la carte de la France ferroviaire. « Attention, la porte donnant sur la voie a pu être ouverte. Sortez avec précaution. » Dans les toilettes, les panneaux portant cette inscription apparaissent tout aussi incongrus. Le plus souvent

en effet, la porte en question est grande ouverte avec, sur le marchepied, des voyageurs humant l'air de la savane qui s'étend à perte de vue. Dans les champs, l'arachide vient d'être récoltée. Ne restent que des touffes de paille jaune. Et des arbres, qui se dressent, solitaires.

Le voyage ne fait que commencer : 1 228 kilomètres séparent Dakar de Bamako. Mais très vite, la vie s'organise à bord. Des employés de la SNCS (Société nationale des chemins de fer sénégalais), installés en première classe, voyagent gratuitement. L'un d'eux sort son portable pour téléphoner. En vain : il n'y a pas de réseau. Dans le couloir, on vend des pommes. Mais on trouve de tout dans les gares, ou presque...

A chaque arrêt, des femmes et des enfants envahissent le quai et tendent à bout de bras, devant les fenêtres, les marchandises les plus diverses. A Thiès, c'était du linge de corps pour hommes. Ici, à Djourbel, ce sont de petits pagnes, instruments de séduction prisés des Sénégalais qui les portent sous leur grand boubou. Intéressée, une cliente saisit ce tissu léger et ouvragé qui doit laisser deviner les rondeurs féminines. Elle marchandant, prend son temps et, finalement, profite du départ du train pour ne pas payer le vêtement convoité. Un acte qui fait jaser dans le wagon.

VOYAGEURS INTRÉPIDES

Les conversations repartent de plus belle. La plupart des passagers sont des commerçants travaillant à leur compte. Des « bana-banas » ainsi qu'on les nomme en wolof. Nombreuses sont les femmes qui « font bana-bana » et s'en vont vendre à Bamako des marchandises entassées dans un wagon voisin. Essentiellement des produits cosmétiques, made in



PHOTOS DEBORAH METSCH

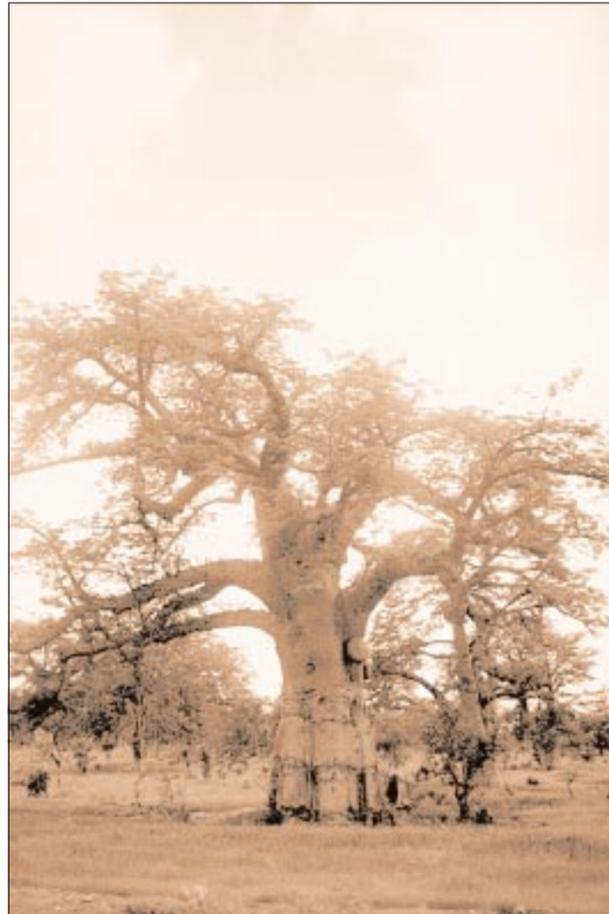
Empruntant plaines et collines rocheuses, le trajet de 1 228 kilomètres entre les capitales du Sénégal et du Mali est entrecoupé de longs arrêts en gare, durant lesquels marchands en tout genre et voyageurs clandestins s'activent.

Sénégal, et des pâtes alimentaires. Effectuer ainsi la navette entre les deux capitales n'est pas de tout repos. Mais, entre les longs arrêts dans les gares, les conversations vont bon train. Sujets de prédilection : la politique et la polygamie... Des thèmes qui intéressent aussi bien les Sénégalais que les Maliens.

Autre occupation populaire : la cérémonie du thé. Des habitués de la ligne, installés dans un tambour, ont tout ce qu'il faut : le petit fourneau à charbon de bois, la théière et les verres. Quand tout est prêt, on verse les trois thés : « le premier amer comme la mort, le deuxième

doux comme la vie et le troisième sucré comme l'amour ».

Les heures passent. Le soleil décline. Avant l'arrivée à Kaffrine, plusieurs passagers sans billet descendent prestement afin d'échapper aux contrôleurs. Mais quand retentira le coup de sifflet du départ, ces « clandestins » auront vite fait de regagner leurs places sur le toit du wagon. Au vu et au sus de tous. « Les contrôleurs sont au courant mais ils ne s'aventurent pas sur les toits », explique un de ces voyageurs intrépides qui attendront patiemment de pouvoir retrouver une place, quelque part dans un couloir. L'obscurité est

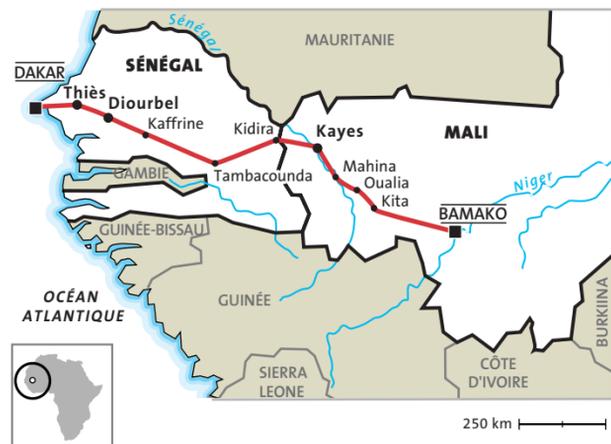


tombée. Une longue nuit s'annonce. Un employé vient de passer en agitant une cloche : l'annonce qu'au wagon-restaurant le repas est servi.

Ce soir, au menu, pas de « thiep », le traditionnel riz au poisson, mais un steak-pommes de terre. Les places sont chères. D'autant que certains passagers sont installés ici à demeure. Telles ces deux femmes assoupies sur une table, la tête calée entre leurs bras, tandis que leurs bébés dorment par terre, sur une natte. Les « éconduits » pourront toujours

trouver, dans les gares, quelque chose à boire ou à grignoter : fruits, cacahuètes ou plats chauds.

Quand le train s'arrête à Tambacounda, il est minuit et demi. Aux estomacs insatiables, une femme sert du thiep puisé dans une grande cuvette en fer-blanc et arrosé de thé. « Attention, prévient la cantinière, le train va partir. » Inutile en effet d'attendre une annonce par haut-parleur. Cet accessoire est inconnu sur la ligne Dakar-Bamako. Reputé, chacun se cale comme il peut, en quête d'un sommeil réparateur. Seuls quelques



VADE-MECUM

► **REPÈRES.** La bonne saison s'étend de novembre à début mars. Le mois de juin est agréable, une fois passée la période de forte chaleur au Mali, et avant que ne commence la saison des pluies. Un visa est requis pour se rendre au Mali, ce qui n'est pas le cas pour le Sénégal.

► **ACCÈS.** De Paris, Air France (tél. : 0820-820-820) dessert chaque jour Dakar (à partir de 685,68 € à l'aller-retour) et Bamako (à partir de 674,06 €). Dès la fin mars, Air Sénégal International assure une liaison Paris-Dakar lundi, jeudi et samedi. Vols charters Corsair sur Dakar avec Nouvelles Frontières (tél. : 0825-000-825) : Paris-Dakar, l'aller ou le retour, en mars et avril : 238,23 €.

► **TRAIN.** Le Dakar-Bamako part de Dakar à 10 heures du matin, tous les mercredis et les samedis. Ces mêmes jours, la rame malienne fait le trajet en sens inverse et quitte Bamako à 9 h 15. Le trajet dure 36 heures, théoriquement... Le billet s'achète à la gare, de préférence à l'avance si l'on veut une couchette. Car il n'y a qu'une voiture en disposant (4 personnes par compartiment). Prix du billet : 51 390 F CFA (78,34 €) pour une couchette en première ; 34 250 F CFA (52,21 €) pour une place assise en première et 25 100 F CFA (38,26 €) pour une place assise en seconde.

► **HÉBERGEMENT.** A Dakar, l'Hôtel Savana (tél. : 00221/849-42-42, e-mail : hotel@savana.sn) surplombe la mer et dispose d'une petite plage et d'une piscine. Chambre double 80 000 F CFA, 121,96 €, la simple à 74 000 F CFA, 112,81 €. Moins cher, Le Ganalee (tél. : 00221/821-55-70 ou hganalee@sentoosn) : la chambre double à 31 200 F CFA, 47,56 €. A Bamako, l'Hôtel Djenné (tél. : 00223/21-30-82. E-mail : djenneat@afribone.net.ml), plein de charme, est dirigé par Aminata Traoré, une ancienne ministre de la culture : suite : 35 000 F CFA, 56,36 €, grande chambre à 25 000 F CFA, 38,11 €.

► **FORFAITS.** Pour les formules associant l'avion et l'hôtel, consulter Nouvelles Frontières (tél. : 0825-000-825) et Voyageurs en Afrique (tél. : 01-42-86-16-60).

► **LECTURES.** Les Petits Bouts de bois de Dieu (Pocket) de Sembène Ousmane s'inspire de la grève des cheminots de 1947, du Sénégal au Soudan. Amadou Hampathé Bâ relate, lui, dans ses mémoires, Amkoullel ou Contes initiatiques peuls (Stock), L'Enfant peul (Actes Sud), son initiation aux traditions familiales. Parmi les guides touristiques, le Sénégal (Visa, Hachette) et le Routard : Sénégal-Gambie ou Afrique noire (Hachette). Pour le Mali, consulter Le Petit Futé et Le Mali des talents (Cauris Editions).

EVASION
Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
NEW YORK
5 jours/3 nuits **640 € TTC**
Hôtel PARKER MERIDIEN 5*
Départs quotidiens (jusqu'au 31/03/02)*
Vol régulier départ Paris, Lyon, Nice et Toulouse et 3 nuits base chambre double
Nuits supplémentaire : 103 €/pers.
Transfers, visites, spectacles Broadway : nous consulter.
* nuit du samedi sur place obligatoire.
www.directours.com
3615 Directours (0,34 €/min) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

PROMO L'Afrique, c'est magique !
à 4 680 F (714) / 8 j. au Mali, c'est incroyable !
NOMADE
Infos : 01 46 33 71 71 ou www.nomade-aventure.com
c'est aussi 250 autres voyages d'aventure à travers le monde

ANYWAY.com
Comparez. Voyagez.
TARIF D'UN JOUR
Réservez
le 19 février 2002
L'Europe
à partir de
210 € TTC*
0 825 314 315* www.anyway.com
3615 anyway**
* Prix par personne à partir de. Pour les destinations, nous consulter. Départs du 22/02/02 au 31/03/02. Pour la validité, nous consulter. Lic. 075960011
** 0,15€/min *** 0,35€/min

HAUTES-ALPES
Votre Séjour en QUEYRAS dans des Logis de France
Plus haute commune 2040 m.
Site classé, chalets du XVIIIe
Piscine, tennis, bainé, jeux d'enfant
ST-VERAN Hôtel BEAUREGARD**
☎ 04.92.45.86.86
Site : www.hotelbeauregard.fr
1/2 Pension à partir de 39 €
ARVIEUX Hôtel*** et Résidence dans ferme
Traditionnelle et mobiliers anciens
Pied des pistes, Piscine, Hammam
La FERME de l'IZOARD***
A partir de 45 € en 1/2 Pens., 392 € en Résidence
☎ 04.92.46.89.00. Site : www.laferme.fr

JURA
SKI DE FOND & RAQUETTES
Promenades et détente
Haut-Jura, 3 h Paris TGV
Yves et Liliane vous accueillent dans
une ancienne ferme Comtoise du XVIIe.
Grand confort, ambiance conviviale.
Table d'hôte, produits maison et régionaux,
chambre avec salle de bains + wc.
Tarifs selon période :
tout compris (pension complète + vin
au repas, moniteur et matériel de ski...)
☎ 03.81.38.12.51 - LE GRÈT LAGNEAU
25650 LA LONGEVILLE
www.lecret-lagneau.com

**Paris/Marseille/
Ouagadougou
Paris/Marseille/
Niamey**
aller et retour
à partir de **410 €***
2 689,42 F
Tél. 01 55 28 39 99
► N° Indigo 0 820 830 255
0,11 € / 0,78 F TTC la minute
Point-Afrique
2, rue de la Roquette - Cour de Mars
75011 Paris - métro Bastille
contact@point-afrique.com • www.point-afrique.com
R R Licence FIL n°075 000080
*hors taxes d'aéroport

Spécialiste de l'Italie, Sicile, Sardaigne, Malte
cit evasion
ROME
3 jours/2 nuits à partir de
317,50 €
RESERVEZ ENTRE LE 6 ET LE 16 FÉVRIER
au départ de Paris, Marseille, Nice, Toulouse, Lyon
Départs du 8 février au 22 mars
Prix par personne comprenant : vol Paris/Rome/Paris, 2 nuits sur la base d'une chambre double en hôtel** et petit déjeuner, les taxes aériennes, l'assurance assistance/rapatriement et la garantie retard d'avion.
Réduction triple ou supplément single : voir brochure CIT Evasion Villes d'Art 2001/2002 pages 53 à 79.
* Cette offre est valable pour les départs du 8 février au 22 mars (dernier départ) et pour toute réservation effectuée entre le 6 et le 16 février 2002.
Maximum 14 jours / Minimum 3 jours (nuit du samedi au dimanche obligatoire).

Accueil, conseils et réservations **0810 00 70 70**
ou dans toutes les agences de voyages
www.citevasion.com - e-mail : citvd@citvoyages.com

**PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER
DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : ☎ 01.42.17.39.63**



commerçants prospères et une poignée de touristes européens bénéficient du confort de l'unique voiture-couchettes.

Le calme régnera jusqu'au lever du jour et l'arrivée à Kidira, dernière ville sénégalaise. Ici, l'agitation est à son comble, le train en provenance de Bamako étant également annoncé. Des « bana-banas » effectuent leurs derniers achats, des sacs de sel de 25 kilos qui seront casés sur la motrice. Le départ est prévu deux heures plus tard, le temps de prendre un petit déjeuner. Une fois traversée une

large rivière, le train franchit la frontière et entre au Mali. Un décor plat, parsemé de maisons toutes rondes, en argile rouge, surmontées d'un toit de chaume conique.

A Kayes, les constructions sont en dur. Il y a même d'anciennes bâtisses imposantes, vestiges de la colonisation. Au XIX^e siècle, les Français avaient fait de ce lieu une tête de pont pour la conquête de ce qu'on appelait le Soudan. Inaugurée en 1904, la ligne Dakar-Bamako sera d'ailleurs un des axes de pénétration. Aujourd'hui, la

région reste pauvre et vit surtout de l'argent envoyé par les hommes qui ont émigré en France.

Lorsque le paysage s'anime, ponctué de hautes collines rocheuses, le train ralentit. L'état de la voie limite singulièrement la vitesse dans cette région au relief accidenté où coulent les eaux bleues du fleuve Sénégal. Qu'un passager choisisse ce moment pour faire sa prière n'indique nullement de sa part un signe d'appréhension. A bord, chacun décide de l'heure à laquelle il convient de dérouler son tapis dans le couloir afin d'invoquer Allah.

Les gares et les arrêts prolongés se succèdent : Maïna, Oualla, Kita. La nuit tombée, le train sombre dans une douce torpeur. Soudain, à l'horizon, apparaissent les pâles lueurs de la capitale. La colline de Koulouba, dominée par le palais présidentiel, se rapproche. Puis le train entre en gare de Bamako, terminus de la ligne Dakar-Niger, le colonisateur n'ayant pas posé de rails au-delà du fleuve Niger qui traverse la ville. Il est 5 heures du matin et Bamako dort encore.

Brigitte Breuillac

Week-end « Cervin » à Zermatt

Retour aux sources du ski, dans une station réputée mais revêche où l'on s'initie, au pied d'un sommet mythique, à l'art de la génuflexion

QUE SERAIT Zermatt sans le Cervin ? Une station suisse (1 620 m, 5 595 habitants) assez difficile d'accès, assise sur une réputation un peu surfaite qui lui vaut la présence d'une clientèle nantie qui y dépense sans compter ses francs suisses. Veau d'or des commerçants de la rue principale, un faubourg Saint-Honoré piéton parcouru, selon la saison, par traîneaux, calèches et voitures électriques. Une station où, avertit le Guide du routard, « la vie est carrément hors de prix ». Avec, en prime, des hôteliers revêches qui accueillent d'une moue dédaigneuse les porteurs d'euros égarés dans cette partie du Valais aussi germanophone que francophone.

Autant de bémols au tableau idyllique de ce « *diamant où la modestie montagnarde flirte avec les mandanités* » et où, dans les refuges, « *on sable le champagne* ». Certes, les vins locaux (la dôle notamment) sont gouleyants, la nourriture servie en altitude de qualité et les voitures interdites. Mais ces atouts n'effacent pas pour autant l'impression d'une station peu chaleureuse et qui, contrairement à ses jeunes rivales, impose aux skieurs un long et fastidieux chemin de croix avant de pouvoir s'élancer sur les pistes.

Avec l'entrée en scène du Cervin (4 478 m), tout change. Certes, il est, dans le voisinage, des cimes plus élevées (le mont Rose et ses 4 634 m par exemple), mais rien qui n'égale le mythique Matterhorn, vers lequel convergent tous les regards. Une pyramide parfaite, tantôt gravée sur l'azur, tantôt nimbée de nuages, offerte, été comme hiver, aux objectifs des Japonais qui se pressent sur le parvis de l'église locale pour en immortaliser la légendaire silhouette. Une star au pied de laquelle même l'aristocrate station semble se prosterner. Il est vrai qu'elle doit surtout sa renommée aux pionniers de l'alpinisme (un modeste mais émouvant musée en évoque la mémoire), séduits par la majesté de ce conclave où, sur 360°, se tutoient 33 sommets de plus de 4 000 m ! Longtemps réputé invincible, le Cervin ne sera con-



quis que le 14 juillet 1865. Amère victoire (quatre des sept vainqueurs périront lors de la descente) qui contribuera à la légende d'un sommet d'autant plus fréquenté qu'on le dit à la portée d'un bon grimpeur. Malheur cependant à qui ne le prend pas au sérieux. A preuve ces solitaires et autres présomptueux qui, chaque année, viennent gonfler l'impressionnante liste de ses victimes.

En ces lieux voués au respect de la tradition, rien de tel, pour en dévaler les pentes, qu'un retour au télémark, cette technique inventée vers 1868 par un menuisier norvégien et qui, détrônée par le christiania, est aujourd'hui redécouverte par les puristes. Exercice physique et technique (des fixations spéciales laissent les talons libres) qui implique surtout une aptitude à fléchir le genou aval, clef du virage télémark. Un art de la génuflexion particulièrement approprié au pied de sa majesté le Cervin.

De notre envoyé spécial, Patrick Francés

En train, de Paris gare de Lyon, TGV des neiges (08-36-35-35-35) jusqu'au 6 avril pour Visp/Viège via Lausanne, avec correspondance pour Zermatt. Se renseigner sur les Swisspass au 00-41-900-300-300. Hôtel le plus agréable, le Monte Rosa (00-41-27-966-03-33). Pour la vue, trois belvédères, ceux du Gornergrat (3 130 m), du Sunnegga (2 300 m) et du Petit Cervin (3 883 m). Testés pendant ce séjour, des skis Lacroix aussi efficaces pour le ski alpin que pour le télémark (avec fixations spéciales et chaussures Crispi). Renseignements auprès de Suisse Tourisme (tél. : 00-800-100-200-30, numéro gratuit) et à l'office du tourisme (00-41-27-966-81-00). Sur Internet, www.zermatt.ch et www.myswitzerland.com. A lire : *L'Histoire du Cervin*, de Beat P. Truffer ; *Guided Tour and History of Zermatt*, de Georg Julen ; et, pour ses photos, *Alpes valaisannes*, un bel album publié chez Olizane.

A TOUTS PRIX

4 € : LA VISITE D'UN DES SITES INDUSTRIELS, entreprises, laboratoires et ateliers proposés, jusqu'en juin, par le comité départemental du tourisme de la Seine-Saint-Denis. Au programme, plus de 150 visites dont celles du Stade de France, de Roissy, des usines Orangina, des ateliers de moulage du Louvre, du centre d'information routière de Rosny, de Christofle, des usines PSA Peugeot-Citroën, d'une imprimerie ou des coulisses du métro. Calendrier sur demande au 01-49-15-98-98. Inscription au même numéro.

30 € : LE LIVRE-ALBUM PIERRE LOTI PAR LUI-MÊME, à travers cent photos de voyages, excursions, déguisements et nus. Dépaysement garanti, accru encore par le texte de Bruno Vercier, spécialiste moderne de Loti (*Pierre Loti par lui-même*, de B. Vercier, Flammarion, 145 p., format 210 x 280 mm).

277 € : UNE SEMAINE SCRABBLE dans les villages VAL de Collonges-la-Rouge (Corrèze) et de Sainte-Maxime (Var) pour

participer aux « Simultanés de France de Scrabble » qui auront lieu du 10 au 17 mars. En complément, activités dansées et gymnastique douce. Prix par personne en chambre double et pension complète. A acquitter sur place, taxe de séjour, adhésion à VAL et inscription à la compétition (30,49 €). Renseignements au 0-825-001-060.

380 € TTC : UNE SEMAINE À AGADIR, AU MAROC, au Club Al Moggar Garden Beach (des pavillons disséminés dans un vaste jardin, en front de mer) programmé par Fram. Grande piscine avec bassin pour les enfants, tennis, minigolf et nombreuses animations. Prix par personne en chambre double et demi-pension. Départs de Paris le 28 février, de Toulouse, Lyon et Nantes les 21 et 28 février. Renseignements à Paris au 01-42-86-55-55 et à Toulouse au 05-62-15-18-00.

A PARTIR DE 500 € : LA FLORIDE en promotion avec, à l'instar de ce qui avait été fait pour relancer la destination New York, trois forfaits attractifs proposés, jusqu'au

31 mars (dernier retour), par une vingtaine de voyageurs membres du Visit USA Committee, en collaboration avec les compagnies partenaires de l'opération. De France (Paris, Nice, Lyon et gares TGV bénéficiant d'un accord de pré-acheminement), il en coûte ainsi 499 € les 5 nuits à Orlando, 595 € à Miami Beach et 620 € pour un combiné (7 nuits) Orlando/Miami. Prix comprenant l'avion, l'hébergement en chambre double et les petits déjeuners. Hors taxes d'aéroport : de 90 à 105 € suivant les aéroports. Renseignements dans les agences et sur Internet (www.visitusafrance.com).

567 € : PARIS EN FAMILLE dans le cadre du forfait proposé, jusqu'au 15 mai, par l'Hôtel Clarion Saint James & Albany (une demeure construite en 1672, avec jardin et cours intérieures) situé face aux Tuileries, à deux pas de la Concorde. Prix pour 2 nuits en junior suite (3 ou 4 personnes) avec petits déjeuners, le transfert aéroport ou gare vers l'hôtel et un pass musées par personne. La nuit supplémentaire : 245 €. Renseignements au 0800-12-12-12.

Thiès, capitale du rail

Au Sénégal, Thiès est toujours considérée comme la capitale du rail. A l'époque coloniale, elle fut le siège de la régie des chemins de fer. Ateliers, dépôts, bureaux de l'administration, tout ce qui avait trait au chemin de fer se trouvait là. C'était aussi un carrefour ferroviaire. La ligne Dakar-Niger, qui menait à Bamako, y croisait la ligne Dakar-Saint-Louis. Aujourd'hui, Thiès cultive les souvenirs. Celui, notamment, de la grève des cheminots de 1947. Une grève très dure qui devait se prolonger cinq mois et marquer la naissance du mouvement ouvrier en Afrique de l'Ouest. Le train ne va plus jusqu'à Saint-Louis, ravalée au rang de petite ville de province. La route a supplanté le rail. Toutefois, à la SNCS (Société nationale des chemins de fer sénégalais), on se reprend à espérer. En janvier, un nouveau train, le Laya Lô, a été mis en service afin que les supporters de l'équipe nationale de foot puissent se rendre au Mali pour assister à la Coupe d'Afrique des nations. Et l'on reparle à présent de rouvrir la ligne Dakar-Saint-Louis.

COMBINEZ CES DESTINATIONS QUI ONT DU SENS



Les sons de La Havane



et les saveurs de Varadero

Découvrez comment les hôtels Sol Meliá Cuba vous permettent de goûter à différentes destinations, pour vivre le Sens du Soleil. La musique qui caresse les rues du Vieux-Havane le soir. Les plages de sable blanc de Varadero, au bord de l'océan turquoise, sous les palmiers, qui vous laisseront savourer un aperçu de la belle vie. Vous pouvez choisir nos programmes *Tout compris* ou *Dîner and Entertainment Arcueil* pour apprécier Cuba en toute sécurité et en toute harmonie. Combinez La Havane et Varadero lors de votre prochain voyage à Cuba. Deux destinations spectaculaires, un seul nom : les hôtels Sol Meliá Cuba. Une question de sens.

www.solmeliacuba.com

Hôtels Meliá Hôtels Sol Club TRIP RESORT

Hôtels Sol Meliá CUBA

Une question de Sens

HABANA

VARADERO

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à votre agence de voyages.

AUJOURD'HUI

Pluie à l'est, neige en basse altitude

JEUDI 14 FÉVRIER

Le lever du soleil à Paris : 8 h 2
Coucher du soleil à Paris : 18 h 8

Un anticyclone se renforce des îles Britanniques au nord de la France jusqu'au nord de l'Allemagne. Le flux d'est apporte de l'air froid sur une bonne partie du pays. Une perturbation s'évacue vers le sud-est du pays, donnant des retours nuageux avec de la pluie et de la neige.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Les nuages et les éclaircies alterneront toute la journée, avec un vent de nord-est sensible près des côtes de la Manche. Il fera 6 à 9 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. De la Haute-Normandie à Nord-Picardie, de belles éclaircies reviendront. Ailleurs, les nuages resteront nombreux avec quelques pluies faibles. Les températures avoisineront 3 à 5 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le temps restera maussade avec de la pluie et de la neige mêlées, et même de la neige en basse altitude. Il fera 3 à 6 degrés l'après-midi.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages resteront nombreux avec des averses l'après-midi, et de la neige sur les Pyrénées en basse altitude. Le thermomètre marquera 7 à 9 degrés l'après-midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Il neigera modérément sur le relief. En plaine il pleuvra faiblement une bonne partie de la journée. Les températures maximales avoisineront 6 à 8 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le Languedoc-Roussillon, les pluies du matin laisseront place à des éclaircies. De la Corse au Sud-Est il pleuvra faiblement. Il neigera sur les Alpes du Sud, surtout l'après-midi. Mistral et tramontane souffleront à 80 km/h en rafales. Les températures maximales avoisineront 12 à 16 degrés.

14 FÉV. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

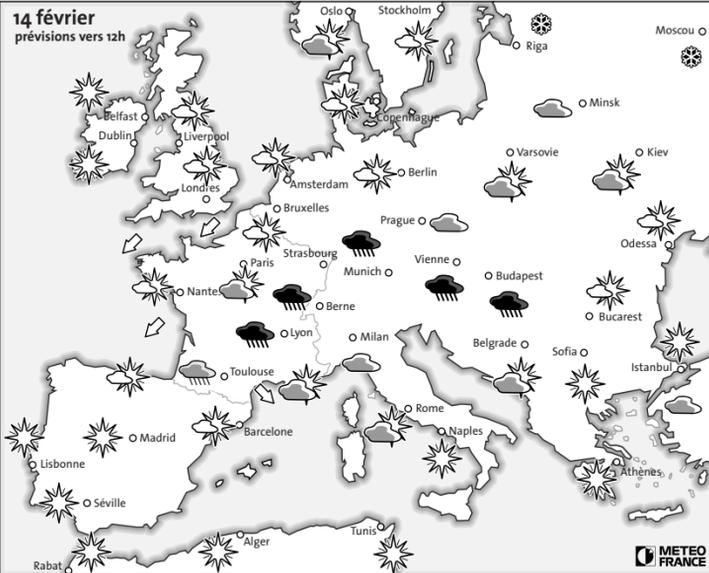
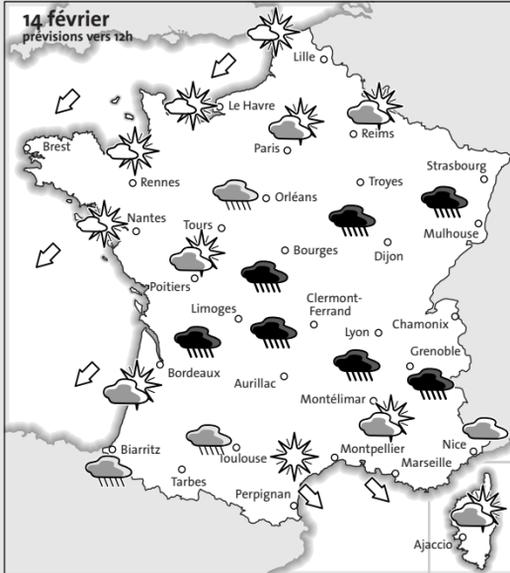
FRANCE MÉTROPOLE			
Ajaccio	7/14 N	Milan	5/9 P
Biarritz	6/10 P	Moscou	-3/1*
Bordeaux	4/7 N	Munich	-2/5 P
Bourges	2/4 P	Naples	10/15 S
Brest	4/7 S	Oslo	-9/-3 N
Caen	2/5 S	Palma de M.	5/16 S
Cherbourg	5/7 S	Prague	-4/4 C
Clermont-F.	2/4 P	Rome	10/16 N
Dijon	4/7 P	Séville	8/22 S
Grenoble	4/7 P	Sofia	-3/12 S
Lille	1/2 S	St-Petersb.	-6/-3*
Limoges	-1/3 P	Stockholm	-4/1 N
Lyon	4/8 P	Ténérife	15/22 S
Marseille	6/13 S	Varsovie	-2/2 N
Nancy	3/5 N	Venise	4/8 C
Nantes	3/7 S	Vienne	-2/6 P
Nice	8/14 C		
Paris	2/4 N		
Pau	3/8 P		
Perpignan	8/14 S		
Rennes	3/7 S		
St-Etienne	3/6 P		
Strasbourg	3/6 P		
Toulouse	3/7 P		
Tours	2/4 N		

AMÉRIQUES		
Brasilia		20/29 S
Buenos Aires		17/31 S
Caracas		22/29 S
Chicago		-3/7 S
Lima		21/24 P
Los Angeles		10/17 S
Mexico		10/17 P
Montréal		-19/0 C
New York		-4/3 S
San Francisco		8/16 S
Santiago Ch.		12/31 S
Toronto		-7/2 S
Washington DC		-5/4 S

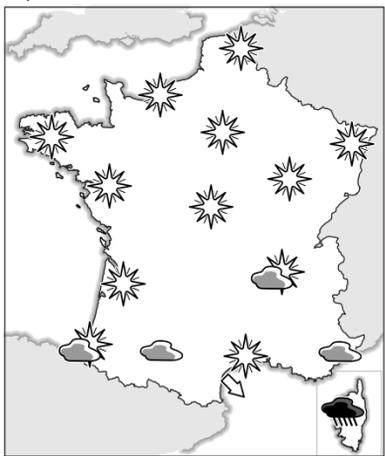
AFRIQUE		
Alger		5/19 S
Dakar		19/24 S
Kinshasa		23/30 P
Le Caire		9/20 S
Nairobi		17/28 S
Pretoria		19/24 P
Rabat		9/23 S
Tunis		5/19 S

ASIE-OcéANIE		
Bangkok		24/34 S
Beyrouth		13/18 S
Bombay		22/33 S
Djakarta		24/28 P
Dubaï		17/26 S
Hanoï		19/22 P
Hongkong		16/22 S
Jérusalem		2/13 S
New Delhi		9/23 S
Pékin		-4/9 C
Séoul		-4/5 S
Singapour		26/29 P
Sydney		19/22 C
Tokyo		3/9 S

FRANCE OUTRE-MER
Cayenne 24/29 P
Fort-de-Fr. 25/27 S
Nouméa 26/30 P
Papeete 26/31 P
Pointe-à-P. 22/28 P
St Denis Réu. 25/30 S



Soleil **Peu nuageux** **Couvert**
Brèves éclaircies **Averses** **Pluie**
Orage **Neige** **Brouillard** **Vent fort**



PRÉVISIONS POUR LE 15 FÉVRIER

Plus vous voyagez = Plus vous voyagez.

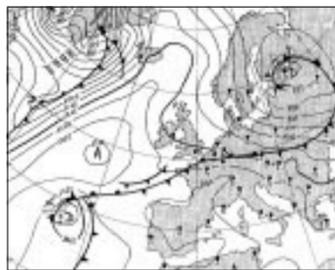
Fréquence Plus

faire du ciel le plus bel endroit de la terre

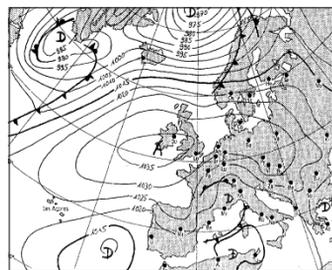
AIR FRANCE

Le 15 février

Au nord d'une ligne Biarritz-Lyon, le soleil brillera avec un temps froid et sec. Au sud de cette ligne, les nuages resteront nombreux avec de la neige en montagne surtout le matin. Les températures maximales ne dépasseront pas 2 à 7 degrés.



SITUATION LE 13 FÉVRIER À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 15 FÉVRIER À 0 HEURE TU

Mode d'emploi pour transplanter un arbre



Tous les mercredis datés jeudi, le guide des plantes

M. CHAPON, lecteur de Vauvert, dans le Gard, nous écrit : « J'habite depuis six ans dans une maison dont le jardin ressemble aujourd'hui à une jungle car tout y pousse, et je suis sommé par le propriétaire d'en déguerpir avant le 15 juillet. J'y ai planté des mimosas des quatre saisons qui font cinq à six mètres de hauteur après trois ans, des oliviers et des arbrustes du coin, comme des arbusiers ou tout ce qui prolifère dans la garrigue. (...) Je voudrais récupérer mes arbres et les replanter sur un nouveau terrain. »

Vaste problème ! Certes, le mimosa des quatre saisons (*Acacia rétinoïde*) a un enracinement plus superficiel et plus dense que le mimosa d'hiver (*Acacia dealbata*), il résiste en outre au calcaire, raison pour laquelle on l'utilise

comme porte-greffe, mais nous ne recommanderons pas de le transplanter. Pour cela, il aurait fallu contraindre les racines à produire des cheveux racinaires denses en creusant une tranchée à l'aplomb de sa ramure, la combler de terreau et tenter d'extraire l'arbre en gardant le maximum de terre... Le poids aurait été de plusieurs dizaines, voire centaines de kilos. Même à Vauvert, un diable n'aurait pas été suffisant pour transporter le tout.

Tant d'efforts pour une reprise plus qu'incertaine, voire impossible, ne sont pas à entreprendre. Le mimosa, comme l'eucalyptus, supporte très difficilement la transplantation. D'autant qu'ils poussent si vite que c'est typiquement des arbrustes à planter tout petits. Un jeune plant issu de semis, de cinquante centimètres, dans son pot, se trouve pour cinquante francs dans le sud de la France. A l'issue de son premier été, le mimosa fera un bon mètre vingt s'il est convenablement

planté et arrosé pendant la belle saison... Et comme il fleurit dans son jeune âge...

En revanche, les oliviers même adultes acceptent sans problème d'être transplantés. Et il n'est pas rare que, dans les villes du Sud, on en plante des exemplaires vieux de plus d'un siècle prélevés dans des oliveraies locales vouées à l'arrachage, ou dans des plantations espagnoles qui les expédient affreusement mutilés par des coupes faites à la tronçonneuse... Ces vieux arbres au tronc torturé sont replantés avec bien peu de racines et pourtant ils reprennent moyennant des arrosages suivis. Car un bel olivier coûte cher... particulièrement à Paris où cet arbre est devenu la coqueluche des fleuristes bien que sa résistance au gel ne soit pas acquise en cas d'hiver froid. On en a repéré un vendu 900 € ! Son tronc est gros comme une bouteille de bourgogne, ses branches ont été coupées de façon barbare, bien qu'il soit dans un gros

pot de plastique noir... où il n'a visiblement pas été élevé. Qu'il reste là où il est ! Dans le genre attrape-nigaud, il y a des limites à ne pas franchir.

L'olivier prend assez vite de la hauteur, mais son tronc reste grê-

Des oliviers vieux de plus d'un siècle acceptent sans problème d'être plantés ailleurs

le longtemps et celui d'un arbre de deux mètres de hauteur poussé aux engrais est rarement plus gros qu'un pouce. Dans le Sud, il ne faudra pas attendre pour les déplacer. Il aurait d'ailleurs mieux valu le faire cet automne. Ils auraient profité de la chaleur de la terre, des pluies et de l'humidi-

té atmosphérique de la mauvaise saison camarguais.

Cela n'est pourtant pas impossible. Commencer par diminuer la masse de leur feuillage des deux tiers, en coupant les branches à l'aide d'un sécateur bien affûté et propre. Ensuite, il faudra arracher les arbres en creusant tout le tour jusqu'à ce que l'olivier tangué un peu quand on pousse son tronc. Après quoi, on le soulèvera délicatement et on le replantera illico là où il doit être installé. Il faudra s'arranger pour créer une cuvette tout autour de son tronc afin que l'eau d'arrosage profite bien à ses racines et ne se disperse pas à l'entour. Arroser abondamment chaque semaine plutôt qu'un peu chaque jour, et toujours la nuit venue. Une épaisse couche de galets limitera l'évaporation. Il est aussi possible d'entourer le tronc avec une bande de tissu que l'on pourra humidifier aux heures les plus chaudes de la journée.

Si l'on a des palmiers à trans-

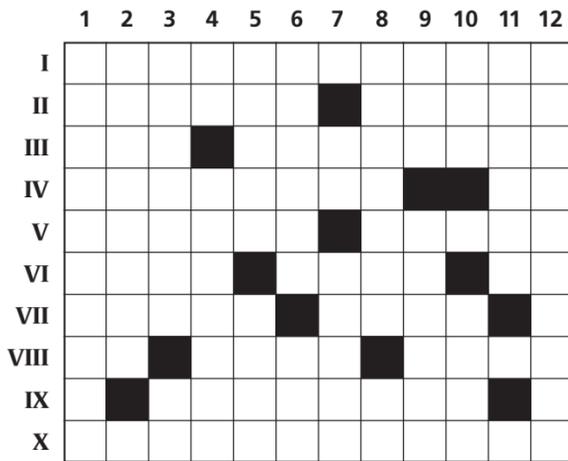
planter, on fera de même. Cette plante a la particularité d'augmenter sa masse racinaire en produisant de nouvelles racines à mesure qu'elle grandit, et non en les voyant se diviser comme celles des autres plantes. Raison pour laquelle on peut transplanter des palmiers de cinq mètres de hauteur, voire plus, alors même qu'ils n'ont qu'une motte toute petite. Mais il faut en revanche le faire au début de l'été quand la terre est bien chaude. On coupera alors les deux tiers des feuilles, on attachera ensemble celles qui restent, après avoir pulvérisé le cœur du palmier avec un produit fongicide. Et bien sûr, on arrosera abondamment chaque plante pour qu'elle reprenne. Les malins enterreront un gros tuyau de plastique souple qui sert au drainage des terrains humides. Il sera ainsi possible d'envoyer directement l'eau là où elle doit aller sans la voir s'évaporer tout de suite.

Alain Lompech

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 039

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Trop-pleins... pensent certains patrons. - II. Reste en terre jusqu'aux prochains labours. Un petit salut au passage. - III. Ferait sale s'il était doublé. A protégé le chevalier avant de finir sur une tarte. - IV. Explosion sans danger. Point de départ. - V. Supprimée en tête. Se déplaça en surface. - VI. Déplacé. Son coup met en colère. Dans la gamme. - VII. Troue les peaux les plus

épaisses. Porteur de bois. - VIII. Prises en pitié. Evite bien des répétitions à l'écrit. Félicité mais renversé. - IX. Victimes de l'occupation étrangère. - X. Qui n'ont pas vu beaucoup de lumière.

VERTICALEMENT

1. Fait un peu de vent, dans les lavabos. - 2. Petit sac au fond du pavillon. - 3. Va tellement loin qu'il est parfois difficile de la croire. Compris. - 4. D'un auxi-

liaire. Deviennent honorables en public. - 5. Belle romaine que l'on retrouve au printemps. République d'Europe. - 6. Font les beaux jours des travailleurs. Un gramme au kilomètre. - 7. Conjonction. Rupture en mouvement. - 8. Son petit sert à la vengeance. Deux points. - 9. Identique. Bien reçus. - 10. Coule à Strasbourg. Jaillit. - 11. Trompés. - 12. Font entendre leur petite musique dans les alpages.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 038

Horizontalement

I. Equarrisseur. - II. Surmoi. Otite. - III. Panel. Pua. - IV. Ale. Editrice. - V. Ci. Etier. Nin. - VI. Ethnie. Aides. - VII. Meurtrissure. - VIII. Pores. Aigu. - IX. Naples. Tes. - X. Tuée. Entassé.

Verticalement

1. Espacement. - 2. Qualité. Au. - 3. Urne. Huppe. - 4. Ame. Enrôlé. - 5. Rôle-titre. - 6. Ri. Diérèse. - 7. Pie. Is. - 8. Soutras. Et. - 9. Star. Isa. - 10. Ei. Induits. - 11. Ut. Cierges. - 12. Recenseuse.

BRIDGE

N° 1983

LE COURS DE KANTAR

Contre un chelem à sans atout, il est rare d'entamer sous un gros honneur ; mais, à la couleur, c'est une attaque qui n'est pas exclue. Sud doit, de toute façon, tenir compte de l'entame, comme le montre l'exemple suivant donné par Kantar dans ses cours sur le jeu de la carte.

♠ 10 9 8 7 6
♥ A 2
♦ RV 3
♣ 9 3 2

♠ 4
♥ 9 7 6 5 4
♦ 10 7 6 4
♣ D 10 5

♠ 5
♥ RV 10 8
♦ D 9 5
♣ V 8 7 6 4

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♣	2 ♥	2 ♠	2 ♦
2 ♠	5 ♣	5 ♠	5 ♦
6 ♠	6 ♣	6 ♠	6 ♦

Ouest ayant entamé le 5 de Cœur, comment Sud doit-il jouer pour gagner le PETIT CHELEM À PIQUE contre toute défense ? Faut-il faire l'impasse à Cœur à la première levée ?

Réponse

Deux lignes de jeu sont possibles, et la décision dépend des annonces que Nord-Sud ont faites.

1. Si Nord a déclaré une couleur à Carreau ou à Trèfle, Sud peut supposer que Ouest a jugé nécessaire de faire une entame offensive sous un gros honneur d'une couleur qui n'a pas été déclarée (Cœur), et Ouest peut donc avoir le Roi de Cœur. L'impasse à Cœur est alors logique. Si elle échoue, on aura encore la chance de réussir l'impasse à Carreau sur Ouest.

2. Si la marche au chelem a été directe, il est peu probable que Ouest ait pris le risque d'attaquer sous le Roi de Cœur (sauf pour placer le déclarant au pied du mur à la première levée) ; la solution est alors de prendre avec l'As de Cœur, d'éliminer les atouts adverses puis les Trèfles (en coupant le troisième Trèfle) et de rejouer Cœur. Si Est a le Roi de Cœur (cas de notre donne), il devra se jeter dans la fourchette à Carreau du mort ou jouer dans coupe et défausse...

UNE RUSE EXCEPTIONNELLE

La donne suivante a été choisie par un jury de journalistes internationaux, et elle a remporté il y a quelques années l'Oscar de « la donne de flanc la mieux jouée ».

♠ 10 6 3
♥ D 8 4
♦ A R 7 5 2
♣ V 10

♠ V 4
♥ 10 9 7 3 2
♦ 9 3
♣ R D 9 3

♠ D 9 5
♥ 6
♦ V 10 6 4
♣ A 7 6 4 2

♠ A R 8 7 2
♥ A R V 5
♦ D 8
♣ 8 5

Ann. : S. don. Tous vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	1 SA	1 SA	1 SA
2 ♠	2 ♣	3 ♠	3 ♠
4 ♠	4 ♣	4 ♠	4 ♠

Ouest entama le Roi de Trèfle et continua Trèfle. Est mit l'As et joua le 6 de Cœur pour l'As (Ouest fournit le 2). Regardez les quatre jeux et trouvez ce qui est arrivé pour que Sud chute son contrat de QUATRE PIQUES qui était théoriquement sur table ?

Note sur les enchères
Nord a répondu « 1 SA » forçant pour un tour sur l'ouverture d'une majeure. Cette convention, peu utilisée en France, présente pourtant des avantages non négligeables.

Philippe Brugnion

CULTURE

ENQUÊTE

En Italie, le gouvernement de centre-droit de Silvio Berlusconi multiplie les attaques contre le monde de la culture. Les créateurs, qui ne se sentaient pas non plus soutenus par le précédent gouvernement, de gauche, déplorent un intérêt exclusivement tourné vers l'opéra et le patrimoine

Les artistes en rupture avec le pouvoir politique italien

ROME

de notre envoyée spéciale

Attaques répétées contre l'art contemporain, réduction des crédits accordés au spectacle vivant : après les conflits autour du livre et du cinéma, le fossé entre le gouvernement Berlusconi et le monde de la culture s'élargit. Le montant du Fonds unique du spectacle de 2002 subit une baisse d'environ 3 % par rapport à 2001. Le cinéaste Franco Zeffirelli, conseiller du ministre de la culture, prône la diminution des subventions au théâtre. Le sous-secrétaire d'Etat à la culture, l'ancien critique d'art spécialiste du XVI^e siècle Vittorio Sgarbi, pourfend l'art contemporain, qu'il qualifie d'« art excrémental » (*Le Monde* du 21 janvier). Fin janvier, il s'est opposé au directeur du musée napolitain de Capodimonte, Nicola Spinosa, en refusant son projet d'exposer des œuvres contemporaines, dont une installation de Jannis Kounellis.

« Apparemment, le gouvernement pense que le rôle d'un ministre de la culture, c'est d'attaquer les artistes de son pays. Tout cela me rappelle les moments les plus tristes de notre histoire », réplique le peintre Pier Paolo Calzolari, dont les dessins sont actuellement présentés à la Galerie de France, à Paris. « Vittorio Sgarbi s'est fait connaître par ses provocations, en posant pour la publicité et en animant une émission de téléachat. Pendant ses premiers mois au gouvernement, il a continué à y vendre de la peinture : des natures mortes, des marines, des paysages. »

Ce drôle de ministre appartient à un gouvernement qui a soif de « vengeance » contre le monde de la culture, analyse le metteur en scène Romeo Castellucci, dont la compagnie, Societas Raffaello Sanzio, est invitée dans les grands festivals internationaux : « Son unique projet, c'est d'avoir la mainmise sur la télévision afin de contrôler l'imaginaire des gens, en particulier des moins armés – les enfants et les personnes âgées. » Selon lui, le système Berlusconi produit « une narcose collective », une situation où toute opposition vient « s'abî-

mer contre un mur de chewing-gum ».

A l'opposé, le metteur en scène Luca Barbereschi, directeur du Théâtre Eliseo de Rome, homme de droite, figure importante du théâtre privé, jure que « Franco Zeffirelli devrait la boucler ». Il déplore que la droite italienne cherche à suivre le modèle américain : « Prétendre que les banques vont investir dans l'art, c'est de la pure stupidité. »

Chorégraphe contemporaine installée à Parme, Monica Casadei vient de présenter une création intitulée *Mayday, mayday*, qui, en termes nautiques, désigne le dernier signal émis par un bateau en train de couler. C'est un spectacle « sur la rage de l'impuissance », explique-t-elle. « En Italie en ce moment, personne ne dit rien devant la catastrophe. » Après avoir vécu à l'étranger, Monica Casadei est rentrée dans son pays, en 1998 : « Le nouveau gouvernement de gauche était très européen. De nombreux artistes étaient de retour. J'étais fière de revenir pour participer à la renaissance italienne. Puis la gauche s'est divisée et ne s'est plus préoccupée de la culture. »

« LES ARTISTES SONT SEULS »

Dans les milieux artistiques, chacun semble adhérer, comme elle, aux propos du cinéaste Nanni Moretti (lire aussi son point de vue page 20), attribuant la victoire de Silvio Berlusconi à la désunion de la gauche (*Le Monde* du 5 février). Or le monde de la culture – « de gauche à 98 % », selon la Française Monique Veaute, directrice artistique du Festival Romaeuropa –, n'attend rien de la droite.

« L'affaire du Musée Capodimonte, c'est dans la logique des choses, affirme le peintre Pizzi Canella. La droite n'a aucun sens du rêve, de l'imaginaire, car ses leaders sont tous issus de la finance et du management. On s'attendait à ce que la gauche soit différente. Eh bien, non. Les artistes sont seuls. » Il se souvient qu'il y a vingt ans, quelques élus communistes venaient aux expositions. « Je n'ai plus vu un seul homme politique dans une



galerie depuis longtemps. » Pour la gauche, ajoute-t-il, « l'art contemporain n'est qu'un jeu de bohémien ».

Amers, les « bohémiens » sentent que la crise est profonde. « Je ne crois pas que l'Italie soit en train de devenir fasciste, mais nous sommes tous maintenant face à nos responsabilités. Avant, dans un tel contexte, les artistes auraient choisi d'émigrer. Aujourd'hui, ils restent et lancent des débats », observe Monique Veaute. Les maux dont souff-

« Le meilleur moyen pour s'opposer, c'est de travailler, de créer des spectacles, de monter des expositions »

Romeo Castellucci, metteur en scène

che, il n'y a pas de place pour le contemporain », poursuit Monique Veaute.

Les créateurs d'aujourd'hui vivent de l'exportation. Même les plasticiens les plus cotés ne vendent pratiquement pas en Italie : les musées publics n'acquièrent pas les œuvres d'aujourd'hui. En danse et en théâtre, les compagnies les plus créatives vivent grâce à leurs tournées dans les festivals internationaux. « Nous tournons plus à l'étranger qu'en Italie, explique Romeo Castellucci, car le théâtre nouveau est accueilli dans très peu de salles en Italie. Il y avait le Teatro Stabile de Rome, dirigé par Mario Martone, ou la Biennale de Venise, grâce au metteur en scène Giorgio Barberio Corsetti. Après leur départ, il n'y aura plus de lieu de diffusion pour cette création. »

LE PUBLIC PÉNALISÉ

L'absence de soutien à l'art contemporain va surtout pénaliser le public italien, accuse Pizzi Canella. Les artistes continueront, comme avant, à se débrouiller. Mais le public ne sera pas incité à fréquenter les musées, à voir des expositions et encore moins à découvrir les œuvres de son temps puisqu'elles seront, pour les meilleures, parties à l'étranger.

« Les artistes ne peuvent pas être pénalisés : nous avons notre art, notre langage secret, dans lequel nous échangeons, nous nous comprenons, explique le peintre. C'est le gouvernement et les hommes politiques qui le seront. Regardez : quelques mots de Nanni Moretti ont suffi à faire exploser le débat politique. » Devenus méfiants à l'égard des partis de gauche comme de droite, les artistes revendiquent leur création comme acte de résistance. « Le meilleur moyen pour s'opposer, c'est de travailler, de créer des spectacles, de monter des expositions, affirme Romeo Castellucci. Produire de la pensée et créer de la communauté sont les armes les plus efficaces contre ce gouvernement, qui n'apporte qu'un endormissement général et une grande solitude. »

Catherine Bédarida

Vittorio Sgarbi, sous-secrétaire d'Etat à la culture

« Je m'attaque régulièrement à la mafia de l'art »

Vous aimez choquer et vous vous en prenez à certains artistes, à certaines formes d'art. Pourquoi ?

Je m'attaque régulièrement à ce que j'appelle la « mafia de l'art », ça oui, à cette mode qui fait que les artistes présentés sont toujours les mêmes. Moi, je me bats pour les minorités, je suis pour le pluralisme.

Depuis vingt ans, je dis qu'il faut faire sortir certains artistes du ghetto et qu'il faut arrêter de suivre les tendances de la dictature de l'art. C'est une tragédie : on voit toujours les mêmes, partout. Ce sont des avant-gardes qui durent depuis plus de trente-cinq ans.

Vous vous plaignez de ce que vous appelez des préjugés envers Berlusconi.

Oui. C'est simple. On le présente comme un riche, c'est-à-dire un ignorant ou un incompetent. On oublie que lui, au moins, il a décroché sa licence en droit. On ne peut pas dire de même des Veltroni, des D'Alema et des autres dirigeants de l'opposition. En outre, on l' imagine en train d'intervenir à tout bout de champ contre la culture. Rien n'est plus faux. Je n'ai jamais reçu un coup de fil de lui.

Vous êtes secrétaire d'Etat et Giuliano Urbani est le ministre de la culture. Comment s'organisent vos rapports ? Ne trouvez-vous pas votre présence un peu encombrante ?

Giuliano Urbani est quelqu'un de très bien. Mais je suis un spécialiste et il se trouve dans la même situation qu'un avocat qui, devenu ministre de la santé, devrait collaborer avec un grand médecin. Moi je m'occupe de tout ce que je connais – les biens culturels et les œuvres d'art – et lui du reste. Et cela marche très bien.

On dit qu'il aimerait passer à la présidence des chaînes de télévision de la RAI. Qu'en pensez-vous ?

Je ne crois pas qu'il ait beaucoup de chances d'être nommé, car il est malgré tout un homme de Forza Italia. Il préférerait ce poste à celui de ministre de la culture. Tout le monde le sait. Je crois que s'il est ministre, c'est parce que je ne présentais pas assez de garanties aux yeux de Berlusconi : le président du conseil pense que je suis un bon technicien, mais que je ne suis pas politiquement sûr. Je pense même qu'il est convaincu que je suis politiquement très incorrect.

Que pensez-vous de ce qu'a dit le cinéaste Nanni Moretti à propos de la gauche ?

J'habite Piazza Navone, où s'est déroulé le meeting du 2 février au cours duquel il a fait ses déclarations. Je pense que le cinéma italien doit remercier Berlusconi si, aujourd'hui, c'est un cinéma d'opposition. Vous voyez Moretti faire du cinéma au service du régime ? Il a supplié Massimo D'Alema : « *Dis-nous des paroles de gauche.* »

C'est la première phrase importante de Moretti dont tout le monde se souvient. La deuxième, c'est ce qu'il a dit à Cannes : « *Berlusconi ne doit remercier qu'un seul électeur, Fausto Bertinotti* » [secrétaire général de Refondation communiste, accusé d'avoir fait échouer le centre-gauche]. Maintenant, il faudrait ajouter que Berlusconi peut remercier un deuxième électeur, Moretti lui-même, devenu son porte-parole. Car lorsque Nanni Moretti déclare que les dirigeants de la gauche sont nuls, ça a un tout autre effet que lorsque c'est Berlusconi lui-même qui le dit. Et, en plus, il a raison.

Propos recueillis par Salvatore Aloïse

fre la vie artistique italienne sont remis en lumière. Depuis des décennies, seuls le patrimoine et l'opéra intéressent les gouvernements successifs. La moitié du budget de la culture va à l'opéra et

à ses douze théâtres spécialisés. « Le patrimoine, immense, est parfaitement géré. Des musées magnifiques, contenant des trésors, racontent l'histoire des arts depuis l'Antiquité jusqu'au XIX^e siècle. En revan-

De Prato à Naples, Jannis Kounellis dans le collimateur

JANNIS KOUNELLIS, artiste d'origine grec fixé en Italie où il est devenu à la fin des années 1960 une figure majeure de l'avant-garde nommée Arte povera, avant de faire une carrière internationale, a été le premier visé par Vittorio Sgarbi. C'est à propos de ses œuvres exposées à Prato que le sous-secrétaire d'Etat à la culture du gouvernement de centre-droit de Silvio Berlusconi, a parlé d'« art excrémental ». Il n'est donc pas étonnant qu'il fasse barrage au projet de Nicola Spinosa, le directeur du Musée de Capodimonte à Naples, d'acquérir quelques grandes pièces d'art contemporain, dont un *Wall Drawing* de Sol LeWitt et une installation de Kounellis réalisés à Naples au début des années 1980.

Il s'agit des suites d'un vieux projet de donation-acquisition lancé il y a vingt ans par l'amateur d'art et galeriste napolitain, Lucio Amelio, qui est mort sans que son idée de fondation pour l'art contemporain voit le jour dans sa ville. Le projet a été abandonné, puis repris lorsque Bruno Cora, l'actuel directeur du Musée Luigi

Pecci de Prato a exposé à Capodimonte des artistes comme Joseph Beuys, Mario Merz, Giulio Paolini, Sol LeWitt, Jannis Kounellis... Ce dernier ne sachant trop ce qu'il allait advenir de son installation – une grande pièce faite de jarres d'huiles placées au sol les unes contre les autres, n'avait pas encore signé l'acte de donation au moment de l'intervention de Vittorio Sgarbi.

De son côté, Nicola Spinosa, en homme de culture classique mais ouvert à l'idée de modernité, n'a

pas forcément renoncé au projet d'accueillir de grands artistes contemporains dans son musée. S'il ne peut imposer son projet en tant que directeur de la pinacothèque de Naples, un des rares musées nationaux d'Italie, il peut agir en tant qu'intendant des biens culturels de la province de Naples. C'est à ce titre qu'il pourrait contourner l'interdiction et négocier ses acquisitions avec la région Campanie.

Geneviève Breerette

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

Samuel Beckett

La tragédie classique

Le disquaire et l'UPFI dénoncent la concentration du secteur et la prédominance du marketing

La Fnac et les producteurs indépendants au secours de la diversité musicale

UN MOIS après l'appel intitulé « Briser les diktats de la "musique unique" », publié en tribune libre dans *Le Monde* du 19 janvier sous la signature de Jean-Paul Giraud, PDG de la Fnac, la chaîne de distribution s'allie à l'Union des producteurs français indépendants (UPFI) et revient à la charge avec un « Manifeste pour la diversité musicale ». Présenté à la presse et au monde politique le 12 février à l'Opus Café à Paris, le document est disponible sur Internet (www.fnac.com). Concentration de l'industrie du disque et prédominance du marketing constituent les deux soucis majeurs du premier disquaire spécialisé français – quarante millions de disques vendus dans l'Hexagone en 2001, deux cent mille références proposées – et des producteurs indépendants – 3 % du marché du disque national et une importance artistique indéniable.

Si les ventes massives générées par des émissions télévisées (« Pop Stars » et « Star Academy ») ont agi comme un électrochoc, les distributeurs et producteurs indépendants s'inquiètent de la progression des investissements marketing (+ 13 % en 2001) et de la publicité à la télévision (+ 11 % en 2001, + 98 % depuis 1995). Plus que jamais, Vivendi-Universal (36 % de parts de marché en France, contre 22,7 % à Sony) apparaît comme un mastodonte d'autant plus écrasant qu'il s'allie à TF1 ou NRJ.

« Le problème ne se limite pas à la France, il est au minimum européen », souligne Miguel Barroso, directeur de l'action culturelle et de la communication de la Fnac,

qui fut auparavant directeur général de Fnac Espagne. « Les trois majors qui dominent le marché portugais ont produit en 2001 cinq disques portugais, pas plus. Le Top 20 européen des meilleures ventes d'albums en 2001 affiche dix-huit Anglo-Saxons. »

L'UPFI, que préside Patrick Zelnig, par ailleurs PDG de Naïve, s'inquiète également du statut de produit d'appel assigné à la musique. Selon Thierry Hidoux, directeur du disque à la Fnac, la concentration atteint ici son maximum : « Cinq majors dominent le marché, mais elles ne sont plus que deux pour la diffusion de la musique en ligne, Press Play [Sony et Universal] et Music Net [Warner, EMI et BMG] ».

« DISCRIMINATION POSITIVE »

La Fnac et l'UPFI préconisent donc « une discrimination positive » à l'égard des indépendants. En mars, une compilation, *Indépendances*, regroupant dix artistes (du rappeur Rocé à la chanteuse Barsomy), sera éditée par la Fnac et vendue au prix de 4 euros. Largement affichée dans les magasins, cette compilation donnera le droit d'acquiescer les albums des sélectionnés avec une réduction de TVA (de 19,6 à 5,5 %, combat mené depuis bientôt dix ans par la Fnac et les producteurs et toujours inabouti).

Une campagne nationale incitera la clientèle à fréquenter les festivals défendant la même ligne « artisanale », tel Tout Azimuth (à Paris en février et mars), en mettant sous borne d'écoute les albums correspondant à la programmation.

Véronique Mortaigne

« Halbe Treppe », d'Andreas Dresen, et « Satin rouge », de Raja Amari, sont venus alléger un Festival du film de Berlin englué dans le drame

La 52^e Berlinale sous le signe du mélo

BERLIN

de notre envoyé spécial

La 52^e édition de la Berlinale s'est ébranlée avec une grande lourdeur. Comme les gens, les films peuvent prendre du poids pour des tas de raisons. Cette année, sous le ciel gris, au-dessus de l'interminable chantier de la Postdamer Platz, on a pu croire un moment que s'était organisé spontanément, à l'insu du comité de sélection de la compétition officielle, un grand concours de mélodrame, à celui qui accumulerait le plus de malheurs au-dessus de la tête de ses personnages.

A ce jeu, les Hollywoodiens ont quelques longueurs d'avance. Et les deux premiers films américains présentés, *A l'ombre de la haine*, de Marc Forster, et *Terre Neuve*, de Lasse Hallström (dont la nationalité suédoise ne se manifeste plus maintenant que par son penchant pour les latitudes élevées), concourent exactement dans la même catégorie : la rencontre entre un célibataire déboussolé et une jeune et jolie veuve. Adaptation laborieuse d'un roman à succès, le film de Hallström s'en tient aux critères de la production hollywoodienne de qualité (acteurs prestigieux – Kevin Spacey, Judy Dench – baladés dans des paysages de carte postale new age par d'amples mouvements de caméra), s'efforçant avec succès de gommer toutes les aspérités esthétiques et émotionnelles qui auraient pu surgir.

A l'inverse, *A l'ombre de la haine*, drame sudiste, mérite au moins la médaille de l'audace. Le jeune réalisateur suisse Marc Forster précipite ses deux personnages l'un contre l'autre – la veuve (Halle Berry) afro-

américaine d'un condamné à mort et le gardien de prison (Billy Bob Thornton) qui présida à son exécution – avec une violence surprenante, usant des ressorts dramatiques les plus classiques avec conviction et clarté, tout en bafouant le canon hollywoodien. Les scènes durent ce qu'il faut pour exacerber les sentiments, les acteurs vont de bon cœur jusqu'au bout de leurs personnages.

UN RENFORT DE L'EST

En Europe, la tentation du mélodrame existe aussi. Adapté d'*Hier*, d'Agota Kristof, *Brucio nel vento*, de Silvio Soldini, reprend deux des figures du genre : la propension au malheur et la coïncidence. Histoire d'amour entre demi-frère et demi-sœur, ce long film va et vient entre le français et le tchèque, entre le passé et le présent. La mise en scène de Silvio Soldini, précise et rigoureuse, et les comédiens gardent au film une grande dignité, mais une voix off pesante et une narration distendue lestent le film et l'empêchent de donner une mesure que l'on pressent pourtant en permanence.

Der Felsen, de Dominik Graf, relève plutôt de l'expérience de laboratoire : tourné en DV et en Corse, il montre la dérive d'une jeune Allemande abandonnée par son amant. La réalisation minimaliste (image sale, cadre délibérément imprécis) doit assumer une dramaturgie qui se fait de plus en plus baroque (orphelins en fuite, et encore beaucoup de coïncidences, parfois meurtrières), jusqu'à se décomposer en une espèce de film de vacances réalisé sous influences (de psychotropes, de cinéastes scandinaves).

Thomas Sotinel

Michaux, héros des enchères, lors de la dispersion, à Paris, de la bibliothèque Bolloré

CE FUT LE RARE MOMENT de brouhaha dans une salle pleine et attentive, plus de trois heures et demie durant, lors de la vente à Paris, chez Sotheby's, mardi 12 février, de la bibliothèque de Gwenn-Aël Bolloré, pour un montant total de 1,43 million d'euros : l'enchère de 120 000 euros (plus les frais) atteinte par les quinze pages d'écriture tracées par Henri Michaux sous l'empire de la mescaline pour être insérées dans *Misérable miracle* – record absolu pour une œuvre, graphique ou littéraire, de l'auteur de *Connaissance par les gouffres*. La photographie de Michaux prise par le papetier breton sur le perron de la demeure familiale, près de Quimper, qui lui avait valu les reproches du *Barbare en Asie* (« Vous m'avez volé mon âme ») n'a obtenu que 1 600 euros (estimée 2 000-2 500 euros). En revanche, la plupart des œuvres de Michaux, soit plus de 50 numéros sur une vente qui en comptait 243, se sont envolés : 32 000 euros pour des dessins destinés à illustrer *Entre centre et absence*, 26 500 euros pour une édition accompagnée d'un pastel des *Meidosems*, tandis que *Nous deux encore*, un texte écrit par le poète après la mort tragique de sa femme et qu'il ne voulait jamais rééditer, obtenait 6 500 euros, très au-delà de ce qui était annoncé.

Le début de la soirée avait vu les *Chants de Maldoror*, illustrés par Salvador Dalí, adjugés 340 000 euros, tandis que l'intrigant carnet noir contenant des poèmes de jeunesse d'André Breton et ayant appartenu à Eluard, partait à 25 000 euros, sous de l'estimation basse. Souvent, le dire des experts a été contrarié : vers le haut pour un des six cents premiers exemplaires d'*Histoire d'O* (de Pauline Réaume, alias Dominique Aury) sous une reliure rose et or, qui enflamma les amateurs à 17 000 euros (plus de dix fois l'estimation haute) ; vers le bas, pour le dernier manuscrit de Céline encore en circulation, celui de *Nord* (1959), mis sous cuir avec une inscription en forme d'exorcisme par le collectionneur-résistant qu'était Bolloré, et qui fut adjugé, au téléphone, à 360 000 euros (au lieu des 400 000 à 600 000 annoncés). Si des bibliothèques municipales bretonnes (Saint-Brieuc ou Quimper) ont préempté des ouvrages de Louis Guilloux ou de Max Jacob, aucun représentant de l'Etat n'a fait de même.

MANUSCRITS ET TAPUSCRITS

La dispersion d'une bibliothèque n'est pas une vente comme une autre. On y feuillette une dernière fois les pièces réunies au long d'une vie de courage (l'engagement à 17 ans du jeune Gwenn-Aël qui rejoint l'Angleterre sur un voilier et revient dans le premier groupe de Français qui débarquent le 6 juin 1944) et de passion. Celle qui mène le papetier à prendre la tête, dans les années 1950, des Editions de la Table ronde, qui publient notamment Boris Vian (*L'Arrache-Cœur*, 1953, parti à 6 200 euros), puis les « hussards », Blondin, Nimier, Laurent et Déon.

Ce sera la partie moderne de la vente, annoncée par des œuvres de Bernard Frank, auteur de la formule « hussards » dans un article des *Temps modernes* paru en 1952. Son manuscrit intitulé *Israël*, d'une écriture ronde et serrée, sera emporté pour 19 000 euros (estimation haute à 1 200 euros), et l'édition reliée des *Rats* (1953) atteindra à 1 100 euros (estimée 300-600 euros). Un important lot de manuscrits et tapuscrits de Roger Nimier (1925-1962), était très attendu. Si ce bel ensemble n'a pas suscité des records d'enchères (14 000 euros au téléphone pour *Amour et Néant*, estimés entre 18 000 et 24 000), la présence palpable du travail d'un écrivain et de l'amitié qui le liait à son éditeur était renforcée par la silhouette discrète au fond de la salle de son héritière spirituelle, l'écrivain Marie Nimier.

Michèle Champenois

OPÉRA • Une rencontre orient-occident

La « Medea » triste et gay de Rolf Liebermann

LA MUSIQUE commence ; les bavardages aussi. Une vieille dame chuchote, pas assez fort pour son mari mais bien assez pour que ses voisins entendent cette citation involontaire de *L'Enfant et les sortilèges* : « Ça a l'air chinois... ». En effet, la musique de *Medea*, du compositeur suisse Rolf Liebermann (1910-1999), commence par les sonorités de gamelan, sur lesquelles se posent des harmonies brouillées mais occidentales. Cette rencontre Orient-Occident a quelque chose d'étrange, une couleur douce-amère, pas follement originale, mais qui impose un cadre, une atmosphère. Le décor africain voulu par Jorge Lavelli (sauf à l'acte III, où il devient, on ne sait pourquoi, art déco) « marche » bien avec cette musique. C'est un ailleurs dru et aride. De quoi, largement, cadrer l'imaginaire d'un opéra.

Et puis, après ce prélude, patras. L'œuvre à proprement parler, un opéra de 1995 créé en France dans sa version définitive de 1998, commence. Écriture vocale en dents de scie, interjections de cuivres, déferlement de percussions, hystérie quasi généralisée : la musique se met à ressembler à du Aribert Reinman, probablement ce que la postérité de l'école de Vienne a donné de pire.

Il y a bien des élans lyriques post-romantiques (répétés par entrées fugues), un interlude qui cherche du côté du Bartok de la *Musique pour cordes, percussion et célesta*, des embryons de solo de cor anglais à la *Tristan* (le plus souvent donnés au trombone). Mais, la fureur passée, ne demeure qu'une expression fade qu'on a entendue maintes fois chez Henze, chez Reinman et chez le Rihm des mauvais soirs. En sorte que Liebermann semble être à Berg ce qu'Henri Cluquet-Pleyel était à Satie.

Mais les connaisseurs savent qu'Henri Cluquet-Pleyel était un honnête musicien et Rolf Lieber-

mann un artisan scrupuleux doté d'un vrai savoir-faire. Mais on n'avait pas donné l'Opéra de Paris au compositeur Liebermann (qui y fut le directeur flamboyant qu'on sait, de 1973 à 1980), de même qu'on n'a pas confié le Festival de Salzbourg au compositeur Peter Ruzicka. Liebermann et Ruzicka sont des intendants par ailleurs compositeurs. Liebermann avait d'ailleurs eu l'heureuse politesse de ne pas imposer sa musique dans les maisons qu'il dirigeait, et l'on suppose que Ruzicka fera de même en Autriche.

Rolf Liebermann a eu une autre heureuse politesse : sa *Medea* ne dure que soixante-quinze minutes (c'est d'ailleurs sa faiblesse : elle ne prend pas le temps d'« amener » le drame et se contente de scènes). Les quinze dernières, où l'on voit, grâce au truchement d'un livret dissident, Jason embrasser à pleine bouche Créon junior (et non la Créuse du mythe), ne sont pas les meilleures et l'on craint que ce qu'en dit Dominique Fernandez, dans *Le Nouvel Observateur* et dans le programme (« Le premier opéra explicitement homosexuel »), ne soit bien tout ce qu'on puisse retenir de cette partition mineure, par ailleurs excellentement interprétée.

Renaud Machart

MEDEA, de Rolf Liebermann, par Jeanne-Michèle Charbonnet (Medea), Petri Lindroos (Jason), Lawrence Zazzo (Créon), Marisol Montalvo (Aiglaia), Michelle Canticioni (Silene), Valérie Condoluci (Kore), Elizabeth Laurence (Oinoe), Louise Callinan (Chalkiope), Jorge Lavelli (mise en scène), Orchestre et chœurs de l'Opéra national de Paris, Daniel Klajner (direction). OPÉRA NATIONAL DE PARIS, le 12 février. Prochaines représentations : les 15, 18, 21 et 26 février et le 1^{er} mars à 20 heures. Place de la Bastille, Paris-4^e. M^o Bastille. Tél. : 08-92-69-78-68. De 10€ à 88 €.

FÉVRIER 2002 N° 565

CAHIERS DU CINÉMA

ENQUÊTE Les cartes illimitées n'ont pas (encore) tué les petites salles

JEUX VIDÉO Comment ils changent les tournages

JEAN-FRANÇOIS STÉVENIN

retour d'un cinéaste culte

M 01299 305 F 5,40 €

CINÉMA RETROUVÉ L'Atalante restaurée

DOSSIER L'ATALANTE DE JEAN VIGO

NUMÉRO DE FÉVRIER EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Spectacle Voyage mental dans la poésie du cosmos



PARIS Branle-bas de combat à la Cité des sciences autour du spectacle *Poussières d'étoiles*, opéra cosmique high-tech dont l'ambition spectaculaire, tant visuelle que sonore, exige des ajustements permanents. Arpentant ce paquebot qu'est le hall d'accueil, montant et descendant sans fin les escalators, Philippe Corbin, concepteur du spectacle, et Stéphane Vérité, metteur en scène, conservent leur calme, et même le sourire. « Cette entreprise est une folie depuis le début, s'exclame Philippe Corbin. On a projeté un rêve sans se rendre compte de l'ampleur des difficultés. Depuis six mois que nous travaillons chaque nuit ici, puisque la Cité ferme au public à 19 heures, nous ne faisons que résoudre des problèmes énormes à la hauteur de ce bâtiment hétérogène, d'une inertie colossale. Rien que pour obtenir l'obscurité totale ici, cela a pris des heures. » Avec 45 mètres de hauteur pour un volume

de 60 000 mètres cubes, le hall de la Cité, avec sa signalétique lumineuse, ses parois vitrées, est un défi architectural pour qui veut le transformer en théâtre. Challenge relevé par Philippe Corbin, qui prend possession de tout l'espace avec ces *Poussières d'étoiles*, spectacle conçu comme une déambulation. Jusqu'aux deux coupes, chacune de dix-huit mètres de diamètre, sur lesquelles sont projetées des images de galaxies que les spectateurs contemplent allongés sur les 530 canapés de la mezzanine. « C'est en relisant l'ouvrage éponyme d'Hubert Reeves, conseiller sur le spectacle, que l'idée de mettre en scène l'histoire du cosmos dans ce lieu ouvert sur le ciel s'est imposée. Hors échelle, il l'est finalement comme l'homme dans l'univers, et me semble en adéquation avec

un spectacle sur la relativité. Ce qui m'a passionné, c'est de ne rien ajouter à l'équation scientifique, suffisamment dramatique et aisément scénarisable, pour la donner à voir dans toute sa pureté, sans ajout psychologique. Nous faisons le pari d'émouvoir avec un événement scientifique. Nos acteurs sont l'espace, le temps et la matière. »

Aucun être vivant donc sur le plateau de cet opéra cosmique articulant lumières (Peter Zygadlo), images (Marie-Jeanne Gauthé), toiles peintes (Jacques Gabel, Lucio Fanti), sons et musiques (Nicolas Frize). « C'est la complexité du projet et les possibilités qu'offre le site qui me plaisent, raconte le compositeur Nicolas Frize. Pas question d'écrire la musique du ciel, mais d'essayer de traduire mon idée de la physique de l'espace, les densités, les refroidissements, les rotations des nébuleuses, leurs errances. C'est une approche de l'ordre de la fiction,

voisine de la façon dont les scientifiques procèdent par hypothèses. D'un point de vue technique, j'ai travaillé sur la spatialisation de la musique en concevant la partition en fonction des 76 haut-parleurs installés dans le lieu. Le trajet et la dynamique de chaque son a été pensé au moment de la composition. »

Devant son ordinateur, Nicolas Frize peaufine les réglages de ce maelström sonore qui souffle autour du spectateur, enfile, s'évapore, balaie l'air comme un pinceau géant. Parfois, il s'allonge sur un des canapés – chacun est équipé de deux mini-haut-parleurs – pour vérifier la hauteur du murmure qui vient chatouiller les oreilles des spectateurs. Puis il dévale quatre à quatre l'escalator (*Poussières d'étoiles* s'est révélé un spectacle sportif pour les 120 personnes de l'équipe) afin de tester le volume sonore d'un texte. Du chuchotement au chant, de l'infiniment petit à l'infiniment grand, entre mer au laser et papillon métallique, *Poussières d'étoiles* navigue dans un tournoiement de sensations visuelles et sonores, voyage mental au cœur de la poésie du cosmos.

« Evidemment, c'est du grand spectacle, mais ce n'est pas une attraction Son et lumière, affirme Stéphane Vérité. Nous ne sommes pas dans le didactique, mais dans la suggestion et l'émerveillement propre au conte. Nous voulons inventer une écriture singulière avec les outils du grand événementiel. J'espère que nos intentions vont s'ajuster à la réalité. »

Rosita Boisseau

« Poussières d'étoiles ». Cité des sciences, 30, avenue Corentin-Cariou, Paris-19°. Du mardi au samedi, à 21 heures (l'hiver) et à 22 heures (l'été). Jusqu'en 2004. De 15 € à 20 €. Tél. : 08-92-69-70-72. Photo : © M. J. Gauthé / CSI

THÉÂTRE

Socrate se chamaille avec ses amis à la Cité internationale de Paris



Les acteurs ont pris sur eux, en eux, l'immortel dialogue de Platon.

DANS LE PATIO de la belle villa de son ami Calliclès, Socrate tente un échange de vues avec quatre de ses amis. Socrate n'est pas un tenant du suffrage universel : « Un seul homme, je sais le faire voter, mais quand il y a plus de gens, je ne discute pas », dit-il.

Le dialogue, ce soir-là, court sur la justice. L'axiome « la justice est la loi du plus fort » reste à l'écart, il se faufile en transparence comme le « peu profond ruisseau » de Mallarmé. Calliclès annonce, tout au plus : « Nature et loi le plus souvent se contredisent. » Socrate dit (mais le pense-t-il ?) : « Quand on agit mal et qu'on est coupable, on est malheureux, mais on l'est encore plus si on n'est pas puni. Il faut courir là où on sera le plus vite puni – chez le juge, donc. Si l'injustice qu'on a commise mérite les chaînes, il faut se faire enchaîner ; si c'est l'exil, qu'on s'exile ; si c'est la mort, qu'on meure ! »

GYMNASTIQUE MENTALE

« C'est incroyable, Socrate, tu te mets à dire des énormités ! – Qu'est-ce que tu racontes ? – Tu fais semblant d'être idiot, Socrate ! – Pourquoi t'entêtes-tu à parler pour rien ? », lui disent carrément ses amis. « Bien, essayons de voir le cas de figure opposé, dit Socrate. Si le coupable a commis un crime si injuste qu'il mérite la mort, surtout qu'on ne le mette pas à mort, jamais ! Qu'il vive immortel ! » « Tu te mets à dire des choses contraires à ce que tu penses, Socrate, tu le sais très bien, mais tu fais l'imbécile », lui disent encore ses copains. Et le colloque d'aller grand train, des heures durant, sur les cimes de l'intelligible, et sans accroc réel, car justice, crime, malheur sont ici des notions mentales-générales-abstraites, pas même des concepts, car un concept c'est déjà au moins un acte de conscience, une représentation.

« On fait la chasse aux mots », comme dit Calliclès, une chasse de si grand style que Platon, le sténographe (emploi-jeune) de Socrate, est le philosophe par définition, et c'est encore Calliclès qui s'insurge : « La philosophie, c'est une chose charmante, à condition de s'y attacher modérément, quand on est jeune ; mais lorsqu'on est assez avancé dans l'âge, philosophe est une chose ridicule – des hommes qui philosophaient babillent comme des enfants. » Isocrate, contemporain de Platon, disait, plus calmement, que la philosophie permet aux jeunes d'exercer une gymnastique mentale.

Plus d'un philosophe sait rester jeune très tard. Par exemple Alain (1868-1951, c'est moins antique). Alain aimait beaucoup ce dialogue de Platon, *Gorgias*. « Ces gens-là pensaient comme nous et parlaient

mieux », écrit-il. Mais Alain parlait très bien, lui aussi. Il se trouve que quelques lignes juste avant ce qu'il dit de *Gorgias* (dans l'édition Gallimard 1921 de ses *Propos*), Alain réfléchit sur les travailleurs et leurs salaires. Ce qui n'a plus rien à voir avec Platon et la justice. Mais il faut être sincère, ceci est un article de la rubrique théâtre, puisque *Gorgias* est monté au théâtre, mais, ces temps-ci, le soir, une fois assis dans un théâtre, comment oublierions-nous que nous venons juste de lire, dans ce journal, qu'une fois de plus des ouvriers sont licenciés, que des grévistes défilent parce que leurs salaires sont trop bas ?

Aucun spectateur n'a une tête de linotte. Et un philosophe, cet Alain, exprime si nettement, si clairement, ces choses, certes connues, qu'il est impossible de ne pas le citer : « Que veulent-ils donc ? Que le salaire soit défini, non comme le prix du travail sur le marché, mais comme la condition d'une vie humaine. Entendez par là qu'il y a des salaires que le travailleur n'a pas le droit d'accepter. »

« Si le travail est à vil prix, l'employeur se frotte les mains, sans se demander comment les travailleurs se nourrissent, s'habillent, se logent, s'instruisent et élèvent leurs enfants pour ce prix-là. C'est la guerre, et tant pis pour les vaincus. L'homme est alors un instrument. J'ai une pioche ; si le sol est dur, j'use ma pioche plus vite ; quand elle sera usée, j'en achète une autre. C'est ainsi que vous usez d'un salarié, comme d'une pioche, et avec moins de souci encore : car les pioches ne font point d'enfants, tandis que les salariés en font. »

Retour à *Gorgias*, quand même. Car le journaliste ne fait pas de théâtre, mais les acteurs en font. Dans la Cité des étudiants venus chez nous du monde entier, sept acteurs ont pris sur eux, en eux, l'immortel dialogue de Platon, avec ses gouffres et ses sourires. Il n'y a ni falbalas ni décoration parasite. Il y a de la lumière. Un soir de « gymnastique mentale », est-ce trop vous demander ? C'est comme l'ascension d'un très haut glacier. A pleins poumons, on respire.

Michel Cournot

GORGIAS, de Platon. Traduction d'Alfred Croiset. Mise en scène : Grégoire Ingold. Avec Grégoire Ingold, Bounsy Luang Phinith, Elodie Cotin, William Darlin.

THÉÂTRE DE LA CITÉ INTERNATIONALE, 21, boulevard Jourdan, Paris-14°. M° Cité-Universitaire. Tél. : 01-43-13-50-50. De 8,50 € à 17 €. Durée : 3 heures. Lundi, mardi, vendredi, samedi, à 20 heures ; jeudi, à 19 heures ; dimanche, à 17 heures. Jusqu'au 19 février.

Expositions

SCEAUX
Fils d'architectes

Dans le cadre de l'exposition « Les Maisons modèles, 1860-1940 », une soirée-débat peu ordinaire est organisée à Sceaux. Animée par Claude Eveno, auteur notamment de *Un Amateur d'architecture* (Ed. Parenthèses, 2001), elle réunit les derniers rejetons de lignées d'architectes célèbres : Vincent, Guillaume et Emmanuelle Colboc ainsi que Jean, François et Sylvain Dubuisson. Architectes eux-mêmes, comment ces fils, voire petit-fils, considèrent-ils le patrimoine familial par rapport à leur propre création ? A leurs côtés et pour les soutenir dans l'épreuve, les neuro-psychiatres Marcel Rufo, auteur de *Cédipe toi-même* (Ed. Anne Carrière, 2000), et Michel Soulié, à qui l'on doit *Vous aurez de mes nouvelles !* (Editions Sociales Françaises, 1998).

CAUE 92 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement), Galerie du Petit-Château, 9, rue du Docteur Berger, Sceaux (Hauts-de-Seine). RER. : Sceaux. Tél. : 01-41-87-04-40. Le 14 février, à 19 heures. Entrée libre.

AIX-EN-PROVENCE

Hugo and Co

Victor Hugo fut un formidable dessinateur, qui découvrait dans l'encre des fantômes, des ruines, des orages et des visages. Georges-Victor Hugo, son petit-fils, dessinait et peignait en amateur éclairé et a laissé des croquis de la Grande Guerre. Jean, son arrière-petit-fils, et sa première épouse, Valentine, furent, dans les années 1920, un couple d'artistes à la mode dans la mouvance du surréalisme, et Jean poursuivit jusqu'à sa mort, en 1984, une œuvre étrange de paysagiste et de portraitiste. Ils sont exposés ensemble, en une réunion de famille artistique ingénieusement organisée.

Galerie d'art du conseil général, 21 bis, cours Mirabeau, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Tél. : 04-42-93-03-67. Tous les jours de 10 h 15 à 12 h 45 et de 13 h 30 à 18 h 30. Entrée libre. Jusqu'au 7 avril.

Rock

PARIS

The Little Rabbits, Dionysos. Deux conceptions ludiques des références rock pour cette nouvelle soirée du Festival des jeux. Du côté

des « petits lapins » nantais, un goût de l'absurde et de la distance dynamise les clins d'œil aux musiques des sixties. Plus bruitiste et déluré, Dionysos de Valence détourne l'énergie des excentriques américains (Tom Waits, Pixies, Jim Jarmush, Richard Brautigan) au profit d'un univers d'une singulière vitalité. Ce grand groupe de scène publie un excellent quatrième album, *Western sous la neige*. **Le Trabendo**, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19°. Tél. : 01-49-25-89-9. M° Porte-de-Pantlin. Le 13 février, à 19 h 30. 15, 50 €.

Théâtre

PARIS

L'Homosexuel ou la difficulté de s'exprimer

Un quateron d'homosexuels en transes, ou de transsexuels s'interrogeant sur leur genre, c'est comme le voudra Copi. Sur un ring en forme de toilettes publiques, partagé entre langueurs tchékhoviennes et brutalités de maréchalissime rouge, un complot des robes blanches perdu au fond de la Sibérie s'agitte en espoir de départ pour Pékin. Les incertitudes et les alternances des sexes et des

pouvoirs font les délices de comédiens (Michel Fau, Claude Degliame...) menés à cent à l'heure par Jean-Michel Rabeux. **Bastille**, 76, rue de la Roquette, Paris-11°. Tél. : 01-43-57-42-14. M° Bastille. De 12,50 € à 19 €. Jusqu'au 23 février.

Cirque

PARIS
Le Cirque de la Licorne

« Caravane humaine porteuse de trésors animaliers. » Bestioles rares et souvent dangereuses. Le Théâtre de la Licorne, compagnie créée en 1986 par Claire Dancoisne (metteur en scène) et Patrick Smith (scénographe, créateurs d'objets et de machines), installe son bestiaire forain pendant près d'un mois au Cabaret sauvage. Ces « marionnettes animalières » sont manipulées par sept comédiens. Leur nouvelle création conte d'« impossibles numéros, des histoires à dormir debout qui ressemblent étrangement aux choses de la vie ».

Cabaret sauvage, parc de La Villette. M° Porte-de-La Villette. Tél. : 01-40-03-75-75. Jusqu'au 10 mars. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche, à 16 heures ; relâche lundi. 14 € et 17 €.

Sélection disques rock

BILLY BOB THORNTON
Private Radio

Les disques d'acteurs revenant à des amours musicales ne sont pas toujours à la hauteur de leurs prétentions. Celui-ci, signé par le ténébreux Billy Bob Thornton, actuellement sur les écrans aux côtés de Bruce Willis dans *Bandits*, le film de Barry Levinson, respire le plaisir de chanter, même quand il se laisse bercer par un vague à l'âme gagné dans l'Arkansas, où cet acteur, chanteur à la voix grave, a grandi. Marty Stuart, coauteur des chansons de l'album, explique que cet album a été conçu « avec des champs de coton dans la tête ». Blues (*Forever*), hillbilly traditionnel (*That Mountain*), country (*Lost Highway*), rockabilly (*Smoking in Bed*), ou pop des années 1960 avec un hommage aux Byrds (une reprise de *He Was a Friend of Mine*). Les démons dans l'âme, les voix dans la tête dévorent l'homme, qui s'en exorcise en les chantant : *Beauty at the Back Door* est ainsi une longue (près de dix minutes) complainte, littéraire à souhait, description de la maison d'enfance, où l'amour

s'écoule comme la pluie sur un toit de tôle. Un duo avec Holly Lamar (une histoire de bar) complète ce disque soyeux et diablement mélancolique. – V. Mo.

1 CD *Lost Highway*/UMG. Distribué par Universal Music.

MICHAEL DE JONG
Park Bench Serenade

La voix cassée et le souffle court de Michael de Jong en disent plus long qu'une encyclopédie sur son parcours. Auteur-compositeur, guitariste et chanteur, né en France en 1944, d'un père néerlandais et d'une mère basque, De Jong prend la route des bars et des clubs au début des années 1960 dans l'Amérique profonde et les faubourgs des grandes villes. Un verre de trop comme cachet, plus de nuits en prison ou dans des asiles psychiatriques que de jours tranquilles, la drogue, les poubelles comme restaurant... De Jong chante ce quotidien – le sien et celui de tous les damnés du blues-rock – à la première personne. Parfois l'électricité s'emballa (*Juliet on the Boulevard*, hymne qui irait comme un gant à Bruce Springsteen) mais c'est généralement à la guitare acoustique avec accompagnement *a minima* que De Jong prend le temps de porter ses mots (*Flavour of the Month*, titre hanté). Les ama-

teurs de Mink DeVille, période sombre, ou de Kevin Coyne s'y retrouvent. – S. Si.

1 CD *Munich Records/Socadisc*.

La musique de Paris dernière, volume 2

Sound designer dans les soirées et les bars, illustratrice sonore à la télévision, Béatrice Ardisson livre sa deuxième compilation décalée, quatorze reprises improbables de standards de la pop et du rock, à commencer par *Highway to Hell*, des hard-rockers AC/DC, par *Be My Guest*, des Suisses plutôt lounge. On y trouvera également une version cabaret berlinoise de *Sex Bomb* (le retour de Tom Jones) par Das Palast Orchester, une reprise à l'eau de rose de *Like a Virgin* de la sulfureuse Madonna par les angéliques Big Daddy, un *We Can Work it out* des Beatles musclé par le jeune Stevie Wonder, *The Fool on the Hill*, des mêmes, américanisé par les Four Tops, plus un Lennon (*Jealous Guy*) démonté par le DJ japonais Yasushi Ide. On n'oubliera pas *Proud Mary* ralenti par Prozak for Lovers, ni la minute époustouflante offerte en bonus de *Back in the U.S.S.R.* chanté *a capella* par Baba Yaga (six chanteuses russes, adeptes du folklore). Ces musiques ont été sélectionnées par-

mi les dizaines qui alimentent la bande-son de l'émission « Paris dernière », de Thierry Ardisson, sur Paris Première. La famille Ardisson aime l'aventure, et les Beatles. – V. Mo.

1 CD *Naïve*.

BROTHER RESISTANCE

When De Riddum Explode

Rasta militant, Brother Resistance est l'inventeur du rapso, un nouveau style, entre le rap, la house, le reggae, le r'n'b et le calypso, rythme prédominant dans son pays d'origine, Trinité et Tobago. Depuis 1986, *Brother Resistance* s'en prend aux racistes, et reconstruit à la manière d'un Lynton Kwesi Johnson (LKI) la nécessaire révolution qui devra traverser la diaspora noire sous des formes plus radicales que les envies de possession d'une nouvelle paire de Nike ou d'un coupé sport. La lutte, la libération, l'ordre colonial dévastateur, la jouissance retrouvée de la négritude : Brother Resistance rejoint également l'Afrique de Fela (*Nzobu*), ses tambours et ses accents jazz. Le blues, la rythmique cyclique des steel bands, les percussions caribéennes, le gospel : rien ne manque à ce formidable manifeste politique de la résistance nègre à travers les siècles. – V. Mo.

1 CD *Nocturne*.

MERVEILLES
D'ORIENT

Collection
R. F. GALLIANO
250 œuvres
des peuples d'Orient et
des civilisations du désert

jusqu'au 3 mars 2002
tous les jours de 12h à 20h
vendredis et samedis jusqu'à 22h

HÔTEL DU ROND-POINT
7, Rond-Point des
Champs-Élysées - 75008 Paris
Tél. 01 45 61 28 65

Théâtre
de la
Ville
PARIS

SAM. 16 FÉV. 17H **IRAN**
Âvâyé Douste
musiques et chants
traditionnels persans
6 musiciens
la vitalité d'une
nouvelle génération
2 PLACE DU CHÂTELET PARIS 4
01 42 74 22 77
www.theatredelaville-paris.com

Mathieu Amalric, au nom de tous les miens

Avec « Le Stade de Wimbledon », d'après un récit de Daniele del Giudice, l'acteur et réalisateur offre la lumière de Trieste à Jeanne Balibar

« DANIELE DEL GIUDICE, je ne savais rien de lui. C'est un livre trouvé par hasard dans une bibliothèque à Russilly : Le Stade de Wimbledon. Après Mange ta soupe, je travaillais sur Saul Bellow. Sans entrain, j'écrivais et je me rendais compte que je réécrivais à l'infini du théâtre : toujours le rapport père-fils. Et soudain, en quatrième de couverture : "Un homme part sur les traces d'un écrivain qui n'a rien écrit." Je décide, avant de lire quoi que ce soit, de faire du cinéma de ça, de tout, de n'importe quoi. En fait, la lecture n'est venue que pour vérifier mon désir de cinéma. »

C'est une terrasse de café, pas loin du Monde, ce pourrait être n'importe où. Mathieu Amalric a un côté passe-partout, contortionniste, quelque chose de vif, en attente, animal, évident et compliqué. Ou pas. Le livre de Del Giudice ne le laisse pas tranquille (*Le Monde* du 13 février). C'est un rôle d'homme, il n'a pas envie de le jouer. Il ne voit pas comment sortir de ce livre qui le hante. Comment s'en sortir. Instinct, hasard et chance : il reste un peu le témoin de sa propre vie. Très activement. Comme un acteur. Il se met à recopier le livre. Il apprend la volupté de copier un livre, de le savoir par cœur, « comme pour tuer le mec ».

« C'est là que Jeanne intervient : "Filme-moi, on part en Italie et ça y est." Sur le moment, je me dis : mais enfin qu'est-ce qu'elle croit, ce besoin de toujours se mettre au centre... Seulement, voilà, personne ne résiste à l'acuité de Jeanne, son instinct, cet érotisme au-delà de toute synthèse, la divination ; Jeanne est une fille radicale. » Jeanne Balibar, donc. A partir de là : imaginer une femme qui marche, une femme qui prend le bus, une femme qui pense, une femme qui se baigne, Jeanne et la lumière. Au départ, une quête, une histoire d'absence, puis un film, une fille et la lumière. « A partir de ce roman sans aucun centre, sans trace, autour de celui qui n'a rien fait, j'entreprends ce film de vampire, comme un contrepoids. De toute façon, dans tous les films, je m'identifie à celui qui est le plus normal. » Trieste, tournage à huit, jamais plus, une semaine de temps en temps en six séjours au fil des saisons : « En fermant le livre, je voulais tourner comme ça, retourner dans une ville, m'épuiser, tenter d'épuiser la ville. On avait nos vies. Et le tournage faisait partie de nos vies. »

Mathieu Amalric n'imagine pas sa vie sans le cinéma. Il vit sans se faire beaucoup de cinéma. Quand ils accueillent leurs amis, après la dernière pré-projection, vers minuit, minuit et demi, sixième sans ascenseur, quartier de QG de campagne (le 10^e arrondissement de Paris), c'est une foule dense de garçons et de filles qui aiment, on le voit, quelque chose

BIOGRAPHIE

► 1965

Naissance à Paris.

► 1984

Hypokhâgne à Paris et petit rôle dans « Les Favoris de la Lune », d'Otar Iosseliani.

► 1990

« Sans rires », Grand Prix au Festival d'Aix-en-Provence.

► 2001

« Le Stade de Wimbledon », avec Jeanne Balibar.



BRUNO CHAROY

ensemble ; ils n'arrivent pas à vieillir, ils n'ont pourtant plus 20 ans, ça fait bizarre cette disparition des adultes. Rayonnement d'affection très rare. Ça se sent tout de suite, une soirée sans haine, sans mesquinerie. L'air est fluide. Les paroles touchent mieux. C'est un endroit où personne ne fait répéter.

SENTIR LE PRIX DES CHOSSES

De tous les emplois, comédien, régisseur, cantinier, coiffeur amateur, assistant monteur, deuxième puis premier assistant réalisateur, Amalric connaît la limite : « Si je continuais assistant, j'allais me dégoûter du cinéma. » Comme antidote, il pratique la peinture. Il peint au noir des appartements en blanc. « J'adorais ça, j'avais l'impression de laisser une trace sur terre, je pouvais gagner ma vie. C'était un sentiment de fierté, de nécessité. J'ai toujours eu besoin de sentir le prix des choses. En volant des livres, par exemple. J'étais en seconde. Je me suis fait choper par une fliquesse punk. D'ailleurs, je me disais constamment : si je veux faire des films, il faut que je vive des choses. Et assistant sur un tournage, souvent, c'est une illusion. Par exemple, sur Au revoir les enfants, j'étais plutôt vigile au bout de la rue et baby-sitter. Par chance, ils m'ont gardé pour le montage. »

D'où une vigilance de musicien, des airs désinvoltes (sa voiture par exemple, intères-

sante : d'un point de vue psycho-analytique, ethnologique, très intéressante) et la patience des obsessionnels. Ainsi a-t-il réglé à la mesure près, à l'image près, une sur 24, la musique de Wimbledon : « Mon plus grand plaisir, c'est la haute précision : l'exactitude de ceux qui ont une culture aiguë. Le contraire des gens brillants. J'ai un plaisir sensuel aux conversations techniques. Je pourrais tenir des heures. » Dans le genre, ce qu'il a le plus aimé, c'est une recherche d'archives sur l'invention de l'électricité. Courir à gauche et à droite en Mobyette pour répertorier des images, pour voir, pour dénicher.

Pour autant, jamais rat de cinémathèque. Des passions, oui, pour John Huston, King Vidor, mais une culture hasardeuse, fragmentée, ou plutôt une vision un peu distante et humble, comme il fait toutes choses, de cette culture de ceux qui ont vu moins, lu moins, mais nettement plus fort : « En fait, on était des amis, on jouait, on peignait, on s'était dit que si on ratait l'Idhec, on ferait un film. On a raté l'Idhec : Marcello, trois projets par jour, un volcan, il a même perdu son film, ce qui est un exploit ; et François Magal, taciturne, 20 en philo au bac, un enfant, son brevet de forestier, installé en Irlande, revient au pays avec un engouement terrible pour la truffe, s'y colle, plus des films étonnants, insituables, ni vidéos ni documentaires. En Irlande, tous les trois, on a

imperturbablement filmé pendant des jours, mêmes cadres, mêmes lieux, le village, la mer, l'école, à travers les heures qui passent. On n'imagine pas comme une entrée de vache dans le champ peut avoir des effets de sidération. On était assez durs. On se prenait pour des purs. » Il en reste plus que des traces dans *Le Stade de Wimbledon*.

Trente-sept ans, la vie devant soi, tout s'est fait dans un carambolage de hasards, de chances imprévisibles et d'accidents. Ainsi voit-il sa vie. Comme un film où l'on tombe amoureux, en pleine onzième prise avec Jeanne (tournage de *Comment je me suis disputé*) ; comme une succession d'événements qui arrivent, non voulus : « Au cinéma, tu tombes sur beaucoup de gens comme ça, des gens qui n'ont jamais voulu choisir, jamais voulu ne faire qu'une seule chose, des vocations du non-choix. J'ai commencé à filmer parce que je ne savais rien. Même pas ce que j'allais filmer. En même temps, je faisais vendeur au rayon "vie pratique" – cartes routières, voyages, yoga, jardin, sexologie. Même mon premier rôle, ce n'est pas moi qui devais le jouer. C'est mon frère. Il avait trois ans de moins. C'était lui, le fondu de cinéma. » Il ajoute, voilà, tout tient à des fragilités : au départ il y a toujours quelque chose de douloureux.

Francis Marmande

TÉLÉVISION

Equipée en terre chinoise

Le Nouvel An chinois vient de s'ouvrir sur l'année du cheval et la chaîne Voyage accompagne l'événement avec un ensemble exceptionnel d'une vingtaine d'heures de programmation multidiffusée jusqu'à la fin du mois. La riche et diverse civilisation de l'empire du Milieu méritait cette fenêtre grande ouverte sur l'« exote » cher à Victor Segalen, par-delà les empreintes et les emprises politiques. Un panorama très large – aspects de la société contemporaine ou traditionnelle, mœurs urbaines et rurales ; économie et géographie des cités, des paysages, chapitres historiques... –, où se distingue le passionnant documentaire de Yue-Qing Yang, résidente canadienne de retour sur sa terre d'origine à la faveur de la quatrième Conférence internationale des femmes, en 1995.

Nu Shu, un langage secret entre femmes en Chine file sur les traces d'une écriture traditionnelle et clandestine développée par les femmes de la province de Hunan, au sud du pays. Chansons, éventails, broderies, livres du « troisième jour » après le mariage véhiculaient ainsi les messages d'amitié et les souffrances endurées. Echappant au pouvoir masculin, nié et réprimé par la révolution culturelle, le Nu Shu est, depuis peu, reconnu au titre de véritable langage, mais disparaît avec ses derniers témoins. – Val. C.

« Nu Shu, un langage secret entre femmes en Chine », jeudi 14 février, 15 heures, Voyage. Rediffusion, lundi 18 février, 10 heures.

JEUDI 14 FÉVRIER

► A la recherche de mon Amérique

20 h 45, Planète
Suite de la rétrospective Marcel Ophuls avec un film, inédit au petit écran, réalisé en 1970 et diffusé en deux parties sur Planète. Retour aux sources (la famille Ophuls a fui l'Allemagne nazie et trouvé refuge en France, puis aux Etats-Unis, avant de repartir pour l'Europe), A la recherche de mon Amérique

constitue également une radiographie de l'Amérique des seventies – guerre du Vietnam, condition de la communauté noire, drogue, mouvement hippie...

► Pasolini, le destin d'un poète
20 h 45, Arte
Soirée d'hommage au cinéaste, poète et écrivain italien, mort assassiné en novembre 1975. Une « Thema » conçue par Laura Betti, responsable du Fondo Archivio Pasolini ; amie intime, inspiratrice et interprète du cinéaste. En

collaboration avec Pascale Platino, elle signe ainsi un portrait intimiste de l'auteur d'Accatone, Pier Paolo Pasolini et la raison d'un rêve, et la mise en scène d'un spectacle autour de l'œuvre littéraire réalisé par Mario Martone en 1999, Une vitalité désespérée. En ouverture de cette soirée, l'aventure mythique contemporaine de Théorème, parabole religieuse et sexuelle réalisée par Pasolini en 1968.

► Envoyé spécial

21 heures, France 2
Parmi les trois sujets de ce magazine, un reportage édifiant de Manon Loizeau, Philippe Lagnier et Pascal Ariel intitulé Les Petits Soldats de Poutine, ou comment la « nouvelle enfance russe » est formée aux canons de la loi et de l'ordre décrétés par Vladimir Poutine. Depuis une dizaine d'années, l'association paramilitaire Cascade réunit des enfants de 7 à 15 ans, la plupart orphelins ou issus de familles monoparentales. Tout un mois durant, plusieurs camps militaires rassemblent près de 150 enfants, entraînés au maniement des armes avec force coups et humiliations par des vétérans de la guerre d'Afghanistan.
► Murder One : L'affaire Jessica
22 h 25, Série Club
Reprise de la série judiciaire très noire créée par Steven Bochco en 1995.

LES GENS DU MONDE

■ Tout va bien pour Thomas Bangalter et Guy Manuel de Homen Christó, qui forment le duo phare de la musique électronique française Daft Punk. Leur album *Discovery* s'est vendu à 2,2 millions d'exemplaires dans le monde, dont presque 600 000 en France, selon leur maison de disques, Virgin. Nommés aux Brit Awards au Royaume-Uni et au Grammy Awards américains, Daft Punk figure pour l'année 2001 à la cinquième place du hit-parade des gains réalisés par les chanteurs et musiciens français établi par *Le Figaro Entreprises*, avec 3,66 millions d'euros.

■ Après *Aïda* en septembre 2001, c'est le *Requiem* de Verdi qui devrait remplir les 70 000 places du Stade de France, à Saint-Denis, le 22 juin, avec l'Orchestre national de France sous la baguette de Jean-Claude Casadesu, et les chœurs de Radio France, partenaire de ce grand spectacle. La location est ouverte au numéro Vert 08-92-69-26-94, pour des places de 30 à 150 euros. Une scène tournante sera aménagée sur la pelouse avec une trentaine d'écrans géants et le bruit de l'auto-route A1, toute proche, devrait être atténué, annonce Radio France.

■ Pour le vingtième anniversaire de la mort de Georges Perec, le Livre de poche publiera en mars, réunis en un seul volume, tous les romans publiés du vivant de l'écrivain, disparu à l'âge de 45 ans. Dirigée et présentée par Bernard Magné, cette édition en « Pochothèque » d'« une des œuvres romanesques françaises les plus originales de la seconde moitié du XX^e siècle », comprend notamment *Les Choses*, *Quel petit guidon chromé au fond de la cour ?* et *Un homme qui dort*.

■ Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain, de Jean-Pierre Jeunet, a recueilli mardi, à Los Angeles, cinq nominations pour les Oscars, qui seront décernés le 24 mars. Le film a été nommé dans les catégories meilleur film étranger, meilleur scénario original (Jean-Pierre Jeunet et Guillaume Laurant), meilleure direction artistique (Aline Bonetto), meilleure photographie (Bruno Delbonnel) et meilleur son (Vincent Arnardi, Guillaume Leriche et Jean Umansky).

■ Aux mêmes Oscars concourent pour le trophée de la meilleure actrice Nicole Kidman (*Moulin Rouge*), Sissy Spacek (*In the Bedroom*), Renee Zellweger (*The Journal of Bridget Jones*), Halle Berry (*Monster's Ball*), prochaine « James Bond girl », et la Britannique Judi Dench (*Iris*).

■ Côté hommes, le Néo-Zélandais Russell Crowe, Oscar du meilleur acteur en 2001 pour son rôle dans *Gladiator*, a été de nouveau nommé dans cette catégorie pour *Un homme d'exception*. Il affrontera Sean Penn (*I am Sam*), Will Smith (*Ali*), Denzel Washington (*Training Day*) et Tom Wilkinson (*In the Bedroom*).

RADIO

JEUDI 14 FÉVRIER

► Alter ego

10 heures, France-Inter
Patricia Martin reçoit l'avocate Gisèle Halimi autour du thème « La guerre d'Algérie, une guerre oubliée ».

► Carnet de notes

13 h 40, France-Culture
Franck Mallet rencontre le compositeur américain Tom Johnson, installé à Paris depuis 1983 et lauréat des Victoires de la musique pour sa pièce *Kientzy Loops*, interprétée par le saxophoniste Daniel Kientzy.

► La Bande passante

21 h 40, RFI
Invité d'Alain Pilot les jeudi 14 et vendredi 15 février, le chanteur Charlelie Coultre ; autour de 109, son dernier album aux tonalités acoustiques.

► Cas d'école

19 h 30, France-Culture
Quels sont les rapports entre garçons et filles de l'école d'aujourd'hui ? Quel est le rôle de l'institution scolaire dans l'éducation à la sexualité et à l'amour ? Réflexion sur les enjeux de la mixité contemporaine face aux nouvelles formes de violences faites aux filles, développée par Nicolas Demorand, Joseph Confavreux et Xavier Delaporte ; en compagnie de Martin Winckler, Martine Belloubet-Frier et Philippe Mangeot.

DOMINIQUE DHOMBRES

Le visage de Milosevic

LE VISAGE IMPASSIBLE de Slobodan Milosevic faisait l'ouverture, mardi soir, des journaux télévisés de TF1 et de France 2. L'ancien maître de Belgrade affichait un air boudeur, derrière sa bouteille thermos et ses gobelets de plastique blanc, tandis que Carla Del Ponte l'accablait. « Excellent tacticien, piètre stratège, Milosevic n'a fait que poursuivre son ambition au prix d'indicibles souffrances imposées à celles et à ceux qui s'opposaient à lui », disait, en français, la procureure suisse et déterminée du Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie. Arte avait choisi ce jour, le premier du procès de Milosevic à La Haye, pour diffuser le documentaire de Sabina Subasic et Fabrice Gardel, intitulé « Le viol, une arme de guerre ».

On comprend, en écoutant les victimes, que ces viols ne sont pas des actes isolés mais font partie de la politique de nettoyage ethnique. Il s'agit, en les humiliant à leurs propres yeux et à ceux de leurs proches, d'empêcher définitivement ces femmes de revenir vivre là où elles habitaient. « Ils ont fait cela pour briser notre âme », raconte Esmija. Elle n'est jamais retournée dans sa ville natale de Foca, dans l'est de la Bosnie. Edo, qui tenait un salon

de coiffure avec sa femme dans la banlieue de Sarajevo, est un homme brisé. Sa femme a été violée pendant que des miliciens serbes le tenaient en joue avec leurs armes. Elle a fini par se pendre dans la cave de la maison où ils s'étaient réfugiés, à Sarajevo. Il va porter des cigarettes sur sa tombe, le dimanche.

Ce documentaire était suivi d'un débat, plutôt confus, animé par Daniel Leconte, et d'un autre film, portant cette fois sur les harkis, ces supplétifs de l'armée française en Algérie, abandonnés à leur sort au printemps 1962, après les accords d'Evian. Neuf anciens harkis ont porté plainte « pour crimes contre l'humanité », le 30 août 2001, devant le tribunal de grande instance de Paris. Ils réclament que soient enfin reconnus les massacres perpétrés par le FLN, et la complicité des autorités françaises. Cette soirée thématique de Arte se terminait un peu n'importe comment, Daniel Leconte mélangeant tout, le nettoyage ethnique dans l'ex-Yougoslavie, le sort des harkis, les crimes de Pinochet et ceux de l'armée russe en Tchétchénie, et même le clonage. Le sujet, « Bourreaux, levez-vous ! », méritait mieux que ce salmigondis.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 13 FÉVRIER

TF1

14.45 S.O.S. Barracuda Vengeance sous le soleil. [1 et 2/2]. Série 16.30 Alerte à Malibu Le toboggan de la mort. Série 17.25 Melrose Place. Série 18.15 Exklusif Magazine 18.55 Le Bigdil 19.55 Météo, Journal, Météo.



20.35 FOOTBALL Match amical. France - Roumanie. 20.45 Coup d'envoi en direct du Stade de France. Commentaires de Thierry Roland et Jean-Michel Larqué. 2616665 Les « Bleus » entament face à la Roumanie, à un peu plus de 100 jours du match d'ouverture de la Coupe du monde, une série de huit rencontres amicales (27 mars face à l'Ecosse).

22.45 COLUMBO Meurtre au champagne. Série. Avec Peter Falk, Rip Torn, Gary Kroeger, Jamie Rose, Betsy Palmer (Etats-Unis, 1991). 3568313

0.30 Exklusif Magazine 1.03 Météo.

1.05 Confessions intimes Magazine 2.35 Reportages La vie est belle. Magazine 3.00 Mode in France Magazine 3.55 Histoires naturelles Le parc des Pyrénées, la vie au naturel. Documentaire. 4.45 Musique (20 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.35 Les Moissons d'Irlande ■ Pat O'Connor. Avec Meryl Streep, Michael Gambon (Etats-Unis, 1998, v.m., 95 min) ○ CineCinemas 2
16.25 Pot-Bouille ■ Julien Duvivier (France, 1957, N., 115 min) ○ CineClassics
17.00 Tandem ■ Patrice Leconte (France, 1996, 90 min) ○ CineCinemas 1
17.10 Voyage surprise ■ Pierre Prévert (France, 1946, N., 110 min). Festival
18.35 Valparaiso... Valparaiso ! ■ Pascal Aubier (France, 1970, 105 min) ○ CineClassics
19.15 La Filles seule ■ Benoît Jacquot (France, 1995, 90 min) ○ Cinéfaz
20.45 Cotton Club ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1984, v.m., 125 min) ○ CineCinemas 3
20.45 Un été 42 ■ Robert Mulligan (Etats-Unis, 1971, v.m., 105 min). TCM
21.00 Ce soir ou jamais ■ Michel Deville (France, 1961, N., 100 min) ○ Cinétoile
22.30 La Valse dans l'ombre ■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1940, N., v.m., 115 min). TCM
23.20 Notre histoire ■ Bertrand Blier (France, 1984, 110 min) ○ Cinéfaz
0.30 Un jour à New York ■ Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1949, v.m., 100 min). TCM

FRANCE 2

17.15 JO de Salt Lake City Curling. Tournoi H ; Saut à skis. K120 individuel. Finale. [3]. Descente du combiné H ; Biathlon. 10 km sprint H ; Hockey sur glace. Tournoi D. En direct 20.00 Journal, Météo 20.45 Tirage du Loto.



20.55 LES MONOS Jamais prêts. Série. Williams Crépin. Avec Thierry Redler, Eric Métayer, Jonathan Tiecour. 7704503 Un des ados, avec lesquels les monos sont partis rebaliser un sentier de grande randonnée dans les Pyrénées, profite d'un bivouac commun avec un groupe de jeunes filles pour s'enfuir avec l'une d'entre elles.

22.35 ÇA SE DISCUTE Peut-on vaincre ses peurs ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 6306400

0.50 Journal, Météo 1.10 Des mots de minuit.

2.40 Emissions religieuses. 3.45 24 heures d'info 4.05 Les Piliers du rêve Documentaire 4.25 Vivre ensemble Le Passeur. Court métrage. Danielle Arbid ○ 4.40 Soko, brigade des stupés Le sourire du traître. Série (30 min).

FRANCE 3

17.50 C'est pas sorcier Le cerveau : les sorciers se prennent la tête 18.20 Questions pour un champion 18.50 Le 19-20 de l'information 19.55 et 20.25 JO de Salt Lake City Magazine 20.20 Tout le sport 20.45 Météo.



20.55 DES RACINES ET DES AILES Maigrir pour vivre mieux. Magazine présenté par Patrick de Carolis. Documentaire. Cyril Denvers et Maud Richard. 7709058

22.40 Météo 22.45 Soir 3.

23.05 JO DE SALT LAKE CITY Hockey sur glace. Tournoi Dames. Tour préliminaire. Groupe A ; Curling. Tournoi Dames. Allemagne - Japon ; Ski. Slalom du combiné Hommes (2^e manche).

3.00 JO de Salt Lake City Hockey sur glace Hommes ; Luge Dames ; Patinage de vitesse Dames ; 500 m ; Short track Dames ; 1500 m ; Hockey sur glace Hommes ; Curling. Tournoi Hommes. En direct (150 min). 82413874

CANAL+

16.20 Star Hunter L'Œil de la mort. Série 17.10 Eddy Time ► En clair jusqu'à 21.00 18.40 Groland-sat 19.05 Le Journal 19.20 + de cinéma, + de sport 19.50 Le Zapping 19.55 Les Guignols 20.05 Burger Quiz 20.45 Encore + de cinéma.



21.00 UN DE TROP Film. Damon Santostefano. Avec Matthew Perry, Neve Campbell, Dylan McDermott, Oliver Platt. Comédie dramatique (Etats-Unis, 1999) ○ 4113042 Un jeune architecte (Matthew Perry de la série « Friends ») veut se faire passer pour homosexuel pour décrocher un contrat. Une comédie de mœurs très conformiste.

22.35 CYCLE CINÉMA ASIATIQUE - SUZHOU RIVER ■ Film. Lou Ye. Avec Xun Zhou, Hongsheng Jia. Comédie dramatique (Chine - All., 2000, v.o.) ○ 8560394 23.55 Midnight + Magazine 782503.

0.50 Dudley Do-Right Film. Hugh Wilson. Avec Brendan Fraser (EU, 1999) ○ 2.04 Belle de jour ■ Film. Luis Buñuel. Avec Catherine Deneuve (Fr., 1966) ○ 3.40 Yves Saint Laurent Le temps retrouvé ○ (45 min).

FRANCE 5 / ARTE

16.05 Après la sortie 17.05 Va savoir Magazine 17.35 100 % question 18.05 C dans l'air 19.00 Connaissance. La Vanille. Le parfum de Madagascar 19.45 Arte info, Météo 20.15 Reportage. Retour en Afghanistan.



20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE Panama : histoire d'un pays et de son canal. Documentaire. Yvonne Ruocco. Magazine présenté par Alexandre Adler. 9860874 Le 31 décembre 1999, les Etats-Unis restituaient au Panama une petite république d'Amérique centrale, l'isthme qu'ils contrôlaient depuis 35 ans.

21.40 MUSICA Salomé. Opéra en 1 acte de Richard Strauss. Par l'Orchestre du Royal Opera House, sous la direction de Christoph von Dohnanyi. Avec Catherine Malfitano, Bryn Terfel, Anja Silja. 3780972

23.35 Ciné-Découverte - Quelque chose d'organique ■ Film. Bertrand Bonello. Drame (Fr. - Can., 1998) ○ 2620139 1.00 Mahomet [4/5]. Le pouvoir et La Mecque 1.55 Music Planet 2Nite Erik Truffaz et Tété (60 min).

M6

17.00 Fan de 17.30 Malcolm Série 17.55 Largo Winch Révélations. Série 18.55 The Sentinel Une sorte d'éclair. Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille Le sens de l'organisation. Série 20.40 Caméra Café.



20.50 COMBATS DE FEMME - HARCELÉE Téléfilm. Nicolas Cuhe. Avec Elise Tielrooy, Jean-Michel Noirey, Laurent Olmédo (France, 1997) ○ 114874 Victime de harcèlement sur son lieu de travail, une mère de famille décide de démissionner de son poste et d'intenter un procès à l'encontre de son patron.

22.30 X-FILES Le retour de Tooms ○ 57503. Renaissance ○ 3212597. Série. Avec David Duchovny, Gillian Anderson.

0.20 Drôle de scène Divertissement.

0.40 Strange World La main du diable. Série 1.25 et 3.40 M6 Music 2.25 Fréquentar Magazine. Garou ○ 3.15 Plus vite que la musique Spécial chanteuses à voix. Magazine (25 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

21.00 Mesures, démesures.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. Jan Latham-Koenig : œuvres de Bloch, Fauré, Franck.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. Moon [3/4].
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.40 La Pskovitaine. Opéra de Rimski-Korsakov. Par le Chœur et l'Orchestre du Kirov, dir. Valery Gergiev, Vladimir Ognovienko (Ivan le Terrible), Galina Gorchakova (la princesse Olga).
22.45 Festival Musique en Catalogne Romane. Par l'Ensemble A Sei Voci : œuvres de Gesualdo, Festa, Morales.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

JEUDI 14 FÉVRIER

TF1

13.00 Journal, Météo 13.55 Les Feux de l'Amour Feuilleté 14.45 L'Etoile filante Téléfilm. Blair Treu. Avec Katherine Heigl (Etats-Unis, 1997) 16.30 Alerte à Malibu Casino flottant. Série 17.25 Melrose Place Dérapage. Série 18.15 et 1.15 Exklusif Magazine 18.55 Le Bigdil 19.50 Vivre com ça Magazine 19.55 Météo, Journal 20.42 JO : Image des JO Magazine 20.45 Météo.



20.55 COMMISSAIRE BASTILLE Le Blouson rouge. Série. Avec Smaïn, Frédéric Pellegray, Nade Dieu, Charlotte Bécqhin (France, 2001). 4945462 Une jeune femme, tout juste nommée lieutenant de police et collègue de MO, est agressée et violée chez elle par un inconnu.

22.45 DANGER AVALANCHE ! Téléfilm. Douglas Campbell. Avec Jack Wagner, Gabrielle Carteris (EU, 2001). 3535085 Une avalanche va prendre au piège un couple et leur fille. Bloqués à l'intérieur de leur chalet, ces derniers attendent l'arrivée des secours tout en essayant de trouver un moyen de s'en sortir.

0.30 Les Coulisses de l'économie Magazine.

1.50 Le Droit de savoir Magazine 2.55 Reportages Les prêtres de la dernière heure 3.20 Mode in France 4.15 Histoires naturelles Quand passent les palombes 4.45 Musique 4.55 Aimer vivre in France Le terroir (60 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.10 La Rivière ■ Mark Rydell (Etats-Unis, 1984, v.m., 125 min) ○ CineCinemas 3
13.20 Ivanhoé ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1952, v.m., 105 min). TCM
15.15 Cotton Club ■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1984, v.m., 125 min) ○ CineCinemas 3
16.05 14 juillet ■ René Clair (France, 1932, N., 85 min) ○ Cinétoile
17.15 Frissons ■ David Cronenberg (Canada, 1975, 90 min) ○ CineCinemas 1
18.40 Un monde parfait ■ Clint Eastwood (Etats-Unis, 1993, v.m., 125 min) ○ TCM
19.25 L'Étrange Monsieur Victor ■ Jean Grémillon (France, 1938, N., 95 min) ○ Cinétoile
20.45 Nos vignes ont de tendres grappes ■ Roy Rowland (EU, 1945, N., v.o., 100 min) ○ CineClassics
21.00 Ivan le Terrible ■ Sergei Mikhalovitch Eisenstein (Urss, 1945, N., 80 min). Histoire
21.00 Vacances romaines ■ William Wyler (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 115 min) ○ Cinétoile
22.10 Annie Hall ■ Woody Allen (Etats-Unis, 1977, 95 min) ○ Festival
23.25 Pot-Bouille ■ Julien Duvivier (France, 1957, N., 115 min) ○ CineClassics
23.40 Roméo et Juliette ■ George Cukor (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 125 min). TCM
0.50 La Charge de la brigade légère ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., 115 min) ○ Cinétoile

FRANCE 2

17.20 JO de Salt Lake City Curling. Tournoi D ; Ski de fond. 10 km classique H ; Combiné nordique ; Epreuve de saut à skis. K90 par équipes ; Snowboard. Slalom géant parallèle D. Qualifications ; Ski. Descente du combiné D ; Hockey sur glace. Tournoi D. Tour préliminaire. En direct. 19.50 Un gars, une fille Série 20.00 Journal 20.30 Elections 2002 Invitée : Arlette Laguiller 20.50 Météo.



21.00 ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Françoise Joly. Au sommaire : La santé des Français ? ; Les petits soldats de Poutine ; P-S : Diamant : voyage en solitaire. 8658462 Le documentaire Les Petits Soldats de Poutine, tourné dans un camp d'été de l'organisation paramilitaire russe Cascade, fait froid dans le dos.

23.10 CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT Spéciale Saint-Valentin : L'amour, les trashes et les fleurs bleues. Magazine présenté par Guillaume Durand. Invités : Katherine Pancol, Alexandre Jardin, Anna Gavalda, Françoise Rey, Jean-Claude Piroette, Laurence Viallet, Jérôme Clément, Annie Ernaux. 4361443

0.45 Journal, Météo 1.10 Nikita Série.

1.50 Y'a un début à tout 3.50 24 heures d'info 4.10 L'Art dans les capitales Prague ○ 4.40 Galapagos, les amis de Georges le solitaire ○ 4.55 Vivre ensemble Lavomatic. Court métrage. Véronique Cratzborn (15 min).

FRANCE 3

13.50 Keno 13.55 C'est mon choix 15.00 Le soleil se lève aussi Téléfilm. James Goldstone. Avec Jane Seymour (EU, 1984). 16.35 MNK 17.35 A toi l'actu ○ 17.50 C'est pas sorcier 18.20 Questions pour un champion 18.45 La Santé d'abord Magazine 18.50 Le 19-20 de l'information 19.55 JO de Salt Lake City Magazine 20.30 Tout le sport Magazine 20.35 JO de Salt Lake City Magazine 20.43 Météo.



20.55 CHAPEAU MELON ET BOTTES DE CUIR Film. Jeremiah Chechik. Avec Uma Thurman, Ralph Fiennes, Sean Connery. Aventures (Etats-Unis, 1998) ○ 339578 Une tentative particulièrement ratée d'adapter la célèbre série culte télévisée.

22.25 Météo 22.30 Soir 3.

23.00 JO DE SALT LAKE CITY Curling. Tournoi Hommes : France - Finlande ; Curling. Tournoi Dames : Suisse - Etats-Unis ; Hockey sur glace. Tournoi Hommes. Tour préliminaire. Match de classement. 2^e groupe A et 2^e groupe B ; Hockey sur glace Dames : Chine - Etats-Unis ; Patinage de vitesse Dames : 500 m.

1.45 JO de Salt Lake City Patinage artistique Hommes : programme libre ; Hockey sur glace Hommes (9^e et 10^e) ; Cérémonie de remise des médailles ; Hockey sur glace hommes (13^e et 14^e) (255 min) 71311849.

CANAL+

14.10 Livres comme le vent ■ Film. Gavin O'Connor. Avec Janet McTeer. Comédie dramatique (EU, 1999) ○ 15.55 En aparté 16.10 Invisibles ennemis Téléfilm. John Murlowski (EU, 2001) ○ 18.10 Les 3D-istes Documentaire ○ ► En clair jusqu'à 20.45 18.40 Daria Série 19.05 Le Journal 19.20 + de cinéma 19.40 + de sport 19.50 Le Zapping 19.55 Les Guignols de l'Info 20.05 Burger Quiz.



20.45 L'AMOUR DANS TOUS LES SENS - IN THE MOOD FOR LOVE ■ Film. Wong Kar-wai. Avec Maggie Cheung Man-Yuk, Tony Leung Chiu-Wai. Comédie dramatique (Fr. - HK, 2000) ○ 112207 Un homme et une femme, découvrant que leurs conjoints respectifs ont une liaison, se rapprochent l'un de l'autre. Une errance sentimentale.

22.20 L'AMOUR DANS TOUS LES SENS - LE CÉLIBATAIRE Film. Gary Sinyor. Avec Chris O'Donnell, Renée Zellweger, Artie Lange. Comédie sentimentale (Etats-Unis, 1999, v.o.) ○ 8352191 Jimmie Shannon, (Chris O'Donnell) célibataire convaincu, doit se résoudre à épouser Anne (Renée Zellweger) son amie... Remake des Fiancées en folie de Buster Keaton.

0.00 Fantômes ■ Film. Jang Sun-Woo. Drame (Corée, v.o., 2000) ○ 1.40 Le Journal du hard 1.55 Passions à Saint-Domingue Film classé X ○ 3.20 Hockey sur glace NHL Colorado Avalanche- Saint Louis Blues (125 min).

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé 14.05 Les Chinois de Paris Documentaire 15.05 La Maîtrise du feu Dans le ciel. Documentaire 16.10 Planète insolite Le Venezuela. Documentaire 17.35 Fenêtre sur Londres. Documentaire 17.05 100 % question 18.05 C dans l'air Magazine 19.00 Voyages, voyages Dakar. Documentaire 19.45 Arte info, Météo 20.15 Reportage Un imam à Brooklyn. Documentaire.



20.46 THEMA - PASOLINI, LE DESTIN D'UN POÈTE - THÉORÈME ■ Film. Pier Paolo Pasolini. Avec Silvana Mangano, Terence Stamp, Anne Wiazemsky. Drame (It., 1968). 100454795 Une fable métaphorique sur la subversion du désir et le mélange de la trivialité et du sacré.

22.20 THEMA (SUITE) - PASOLINI, LE DESTIN D'UN POÈTE Pier Paolo Pasolini et la raison d'un rêve. Documentaire. Laura Betti et Pascale Plastino (2001). 4412288 Actrice et fidèle amie de Pier Paolo Pasolini, Laura Betti brosse un portrait intime du poète et cinéaste, qui aimait à dire que le signe qui domina toute sa production est cette sorte de nostalgie de la vie...

23.50 Thema - Une vitalité désespérée Spectacle de Laura Betti 0.45 Mahomet [5/5]. Le Coran. Documentaire. Chema Sarmiento, T. Celal et Youssef Seddik 1.40 Dans le sillage d'Ulysse Documentaire (Fr., 2000, 55 min).

M6

13.35 Le Grand Amour Téléfilm. L. S. Ferrara. Avec David Hasselhoff (EU, 2000) ○ 15.15 Destins croisés L'apprenti ange. Série 16.05 Loïs et Clark Le farceur. Série 17.00 Le Pire du Morning 17.30 Malcolm Fête foraine. Série 17.55 Largo Winch Résurrection. Série 18.55 The Sentinel Affaire classée. Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille La lune de miel. Série 20.40 Caméra Café.



20.50 LA CRÉATURE DES PROFONDEURS Téléfilm. Bradford May. Avec Adam Baldwin, Julie Carmen, Emile Hirsch (Etats-Unis, 1998) ○ 554795 Enquêtant sur d'étranges noyades en Polynésie, un biologiste et un sismologue capturent une créature géante amphibie.

22.35 LE VAISSEAU DE L'AU-DELÀ Film. Paul Anderson. Avec Laurence Fishburne, Sam Neill, Kathleen Quinlan. Science-fiction (EU, 1997) ○ 8468530 Au cours d'une mission de sauvetage, l'équipage d'un vaisseau spatial est attaqué par des entités mystérieuses. Un film de science-fiction qui utilise quelques ficelles du cinéma d'épouvante pur. Routinier.

0.15 Normal ou paranormal ? Hasard, prémonition ou divination ? Magazine 2.04 Météo 2.05 et 4.10 M6 Music Emission musicale 3.20 Fréquentar Magazine. best of love (50 min) ○

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.30 Cas d'école. Sexe, amour et scolarité.
20.30 Fiction 30. La Mort de Cléopâtre.
21.00 Le Gai Savoir. Avec Marianne Massin.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.
0.40 Chansons dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

19.05 Le Tour d'écoute.
20.00 Concert. Par l'Orchestre de Paris, dir. Christoph Eschenbach : œuvres de Dutilleul, Ravel, Messiaen.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz, suivez le thème. Moon [4/4].
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

18.30 Classique affaires soir.
20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Grieg, Gade, Crussell.
20.40 Piano 4. Enregistré le 1^{er} juin 2001 au Théâtre du Châtelet, Murray Perahia, piano. Œuvres de Mozart, Schubert, Chopin.
22.25 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Suk, Smetana.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

DISPARITION

■ **DJ SEX TOY**, de son vrai nom Delphine Palatsi, l'une des platinistes (disc-jockeys) les plus réputées du milieu techno français, est morte d'un arrêt cardiaque dimanche 3 février, dans une clinique de Nogent-sur-Marne où elle était entrée quelques jours auparavant afin de se reposer. Figure de proue de l'underground électronique, symbole d'une génération adepte des espaces libres – de la rave et de la danse –, Sex Toy était née à Saint-Mandé le 7 octobre 1968. Elle a été parmi les premières en France, avec Roussia, Jennyfer ou Eva Gardner, à s'imposer dans un milieu essentiellement masculin. Invitée régulièrement dans les clubs parisiens les plus réputés pour la danse (Queen, Rex-Club, Pulp, L'Enfer...), elle était aussi appréciée par une scène plus avant-gardiste (Le Batofar), jouant d'une palette musicale variée, des remixes des années 1980 à la deep house. Sex Toy avait collaboré avec le styliste Jean-Paul Gaultier et était Alex, l'un des personnages de *Superstar*, livre phare de la génération techno, publié en 1999, où la jeune romancière Ann Scott décrit les milieux gays et lesbiens qui nourrissent la mythologie des nuits électroniques. DJ Sex Toy préparait un triple CD avec Jennyfer et DJ Chloé.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde (*www.lemonde.fr/carnet*) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Aix-en-Provence. Celony.

Good morning.

Bon anniversaire,
Bernard,
Amitiés,
Ange et Marc.

– Palou, quarante ans dans l'édition, quarante-cinq ans de mariage, cinquante ans de lecture du *Monde*, soixante-dix ans cette année.

Joyeux anniversaire,
Louis GERARD !

Anniversaires

Madame du Grand Conseil,
Les temps qui peuvent être pénibles et moroses ne sauraient empêcher que votre fête, <i>petite Madame</i> , ne soit célébrée avec éclat.

Mariages

Colette PARIS et François FONVIEILLE ont la joie d'annoncer leur mariage, à Paris, le 13 février 2002.
--

6, square Petrelle, 75009 Paris.

Décès

– Son regard impertinent, sa pensée originale, son action créative, sa générosité, sa jovialité nous manqueront.

Jean-Marie BELLINI

nous a quittés le 8 février 2002, dans sa soixante-sixième année.

Sylviane Bellini, son épouse, Et Marc, son fils, convient ses amis et ses collègues à ses obsèques le jeudi 14 février, à 16 h 30, au cimetière parisien de Pantin.

– Les amis de

Olga BERNAL,

ont le chagrin d'annoncer sa mort, le 23 janvier 2002, à Cazouls-lès-Béziers.

Née en Tchécoslovaquie, juive, Olga avait été déportée à Auschwitz. Seule survivante de sa famille, elle émigra aux Etats-Unis, où elle enseigna la littérature française à l'université de Buffalo.

Depuis trente ans, dans l'Hérault, elle sculptait.

Quelques-unes de ses œuvres sont exposées dans les Musées d'art juif de Paris et de Berlin.

– La fédération Sgen-CFDT a la tristesse d'annoncer le décès de

Jean-Jacques BIGER, secrétaire fédéral des lycées professionnels, puis secrétaire national entre 1986 et 2001,

survenu le 8 février 2002, à cinquante et un ans.

Le Sgen-CFDT rendra un hommage d'amitié à ce camarade.

– Mireille et Henri Quéré, Marcel et Marianne Deloro, Lucien et Irène Babany, Vincent et Sophie Quéré, Mathieu Quéré, Cyrille, Adrien et Noémie Deloro, Charlotte et Barnabé Quéré, ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Etienne DELOORO, née Fortunée BABANY,

survenu le 10 février 2002, dans sa quatre-vingt-deuxième année et rappellent la mémoire de son mari,

Etienne C. DELOORO, 1909-1990.

Les obsèques auront lieu au cimetière du Montparnasse, entrée principale, jeudi 14 février, à 11 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire part.

– Claude Fischler et Brigitte Remy-Fischler, son fils et sa belle-fille, Laurent, Anne, Raphaëlle, ses petits-enfants, Elisabeth de Ginisty-Fischler, Dina Band, sa sœur, Et toute sa famille ont la tristesse de faire part du décès de

Lia FISCHLER, née EGIJSKI,

survenu le 11 février 2002, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

L'incinération aura lieu le vendredi 15 février, au crématorium du Père-Lachaise (accès par l'avenue du Père-Lachaise), à 9 h 15. L'urne sera déposée au cimetière Montmartre (avenue Rachel), à 14 h 15.

3, rue Fessart, 92100 Boulogne-Billancourt.

– Claude De Grève, son épouse, Alain et Corinne De Grève-Merlin, ses enfants, Vincent et Simon De Grève, ses petits-enfants, Les familles Baert, De Grève, Gorokhoff, Herbelin, Merlin, Et tous ses amis, ont l'immense chagrin de faire part du décès de

Marcel DE GRÈVE, professeur émérite aux universités de Gand et de Bruxelles, médaille de la Résistance, commandeur de l'ordre de la Couronne, officier de l'ordre de Léopold II, officier des Palmes académiques (France), officier de l'ordre national du Mérite (France),

survenu à Bruxelles, le 31 janvier 2002.

Ses obsèques ont eu lieu à Bruxelles, le 5 février 2002.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Chantal Kerbec, son épouse, Anne, Isabelle et Pierre-Olivier, ses enfants, Louise-Anne, sa belle-fille, Marco-Antonio, son gendre, Manon et Axel, ses petits-enfants, Siba Nasser, Hana Nasser, Hanane et Farid Boustani, ses sœurs et son beau-frère, Sam et Sandrine, Karim, Louaï, Galia, ses neveux et nièces, Jacques Jud, son beau-père, ont la douleur de faire part du décès de

Nidal KERBEC,

survenu le 10 février 2002,

et rappellent à votre souvenir

son fils,
Philippe,
et sa mère
Nimat,
décédés le 7 mars 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, 1, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e, où l'on se réunira, le vendredi 15 février, à 10 h 30. L'inhumation aura lieu à Belle-Ile-en-Mer, dans l'intimité familiale.

29, rue de Sèvres, 75006 Paris. 60, rue Emériaud, 75015 Paris. 80, boulevard Pasteur, 75015 Paris.
--

– Le président. Et les sociétés membres du Syndicat national des sociétés d'assistance ont la tristesse de faire part du décès de

Nidal KERBEC, président d'AXA Assistance,

survenu le 10 février 2002.

Ils garderont de lui le souvenir d'un participant efficace et attachant.

CARNET DU MONDE TARIFS année 2001/2002 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS
22 € - 144,31 F TTC
TARIF ABONNÉS 18,50 € - 121,35 F TTC
NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS
FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
Ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
Ligne suppl. abo. : 10 € - 65,60 F TTC
THÈSES - ETUDIANTS : 13,35 € - 87,55 F TTC
COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36 e-mail: carnet@mondepub.fr

– Sa famille. Et ses nombreux amis, ont la grande tristesse d'annoncer la disparition de

Rabia LACHEREF, sage-femme, animatrice d'éducation sanitaire, en langue arabe, à Radio-Alger, présidente de l'Association du scoutisme féminin musulman, membre des centres sociaux, inspecteur de l'action sanitaire et sociale.

Une cérémonie aura lieu le vendredi 15 février, à 14 h 30, en la paroisse Saint-Jean-Bosco, 77, rue Alexandre-Dumas, Paris-20^e.

M. et Mme Mourad Lacheref, 357, boulevard Pierre-Delmas, P6, Les Terrasses d'Antibes, 06600 Antibes. Isabelle Lacheref, 14, rue Monte-Cristo, 75020 Paris.
--

– Pierre Lamant, son époux, Danielle Charbonnier, sa sœur, Marcel Dei Tos, son frère, Suzanne Héno, sa belle-sœur, Olivier et Marine Prache, ses neveu et nièce, Ariane et Nicolas Prache, ses petite-nièce et petit-neveu, Les familles Dei Tos, Lamant, Héno, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Maria LAMANT, née DEI TOS,

survenu le 10 février 2002, dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 14 février, à 9 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Victoires (place des Petits-Pères, Paris-2^e).

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans la sépulture de famille.

5, rue Saint-Augustin, 75002 Paris.

– Claire, sa femme, Pierre, Luc et Victor, ses fils, Anne Mendras, sa mère, Jacqueline Stevenin, sa belle-mère, Les familles Stoclet, Roux, Mendras, Stevenin, Desmarez et Laperrouzaz, ont la grande tristesse de faire part de la disparition de

Olivier MENDRAS, avocat à la cour,

survenue le 9 février 2002, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 février, à 10 h 30, en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal, place de la Porte-de-Saint-Cloud, Paris-16^e.

11, place Corneille, 92100 Boulogne. 30, rue Claude-Lorrain, 75016 Paris.

– Georgette Rabenoro, son épouse, Christian, Claude, Mireille, Irène, ses enfants, et leur famille, Aubert, Raymond, Georges, ses frères, et leur famille, Ainsi que toute la famille, ont la douleur d'annoncer le décès de

Césaire RABENORO,

survenu le jeudi 24 janvier 2002, à Antananarivo (Madagascar), où les funérailles ont eu lieu le dimanche 27 janvier.

Un culte d'action de grâce sera célébré le samedi 16 février, à 17 h 30, en l'église réformée Béthanie, 185, rue des Pyrénées, Paris-20^e.

3, rue Rosenwald, 75015 Paris.

Remerciements

– Saint-Loup-sur-Semouse.

Mme Janine Parisot, son épouse, Catherine et Laurence Parisot, ses filles, Sébastien Margot-Parisot, son petit-fils, Christian Mann, son beau-frère, Jean-Claude Guineffollau, son gendre, La famille Rancher, très touchés par les marques d'affection, d'amitié, de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Michel PARISOT,

remercie toutes les personnes qui ont ainsi pris part à leur peine.

Saint-Loup-sur-Semouse. Agen. Aiglepieprie.

Les membres du personnel des sociétés du groupe MP3, Optimum, Pansard, très touchés par les marques d'affection, d'amitié, de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Michel PARISOT,

remercie toutes les personnes qui ont ainsi pris part à leur peine.

Anniversaires de décès

– Une pensée pour

Jean BORREIL,

décédé le 13 février 1992.

Merci à ceux qui l'ont estimé et aimé.

Offices religieux

– Le 9 mars 2000,

André CHEMLA

disparaissait à jamais.

Une absence cruelle pour son épouse, ses enfants et petits-enfants.

« *Ne meurent que ceux qu'on oublie.* »

Une pensée est demandée à tous ceux qui ont eu la chance de le croiser sur leur chemin.

Prières à la synagogue de Levallois-Perret, 148, rue Victor-Hugo, le jeudi 14 février 2002, à 19 heures.

Cours

– **Cours de chinois oral.** Association « **Comme un Chinois à Paris** », cours de chinois oral de tous niveaux pour adultes. Les cours commenceront le **lundi 18 mars 2002**. Tél. : 01-45-85-52-64.

Soutenances de thèse

– **Anna Tahinci** soutiendra sa thèse de doctorat sur « **Les collectionneurs de sculptures de Rodin de son vivant** », à la Sorbonne, salle Duroselle, le 15 février 2002, à 14 heures.



– *Madone, tel un oiseau du Paradis, Amour libre, un ange dans ma vie, Rose du matin, don de la nature, Immuable, sublime, pure, A toi ma femme, une éternité de bonheur.*

Ton trésor.

– *Pour le pacs, nous n'avions pas osé mettre nos noms, mais, à la réflexion, c'est bien dommage que le Monde ne sache pas que*

Dominique BOREN

aime passionnément, fougueusement et tout simplement

Jérôme GOUROD.

– *Et là-bas,*

Caroline,

en Indes, quelle heure est-il ?

Thomas.

« *Tout ce qui est or ne brille pas.* »

J. R. R. Tolkien,

Le Seigneur des anneaux.

Pour

Catherine,

si lointaine et si proche à la fois.

T'es-tu reconnue le 3 janvier ? C'était toi, C. G., la fleur rare et précieuse plantée au milieu des tulipiers.

Dans le doute, je lance une nouvelle bouteille à la mer, en gage de Saint-Valentin futures qui seraient nôtres.

« *Ma solitude se console à cet élégant espoir* », aurait dit Borges.

Hasta la vista !

– *Rien que pour mon « beau-homme »,*

Dominix Hamourobofx.

– Béziers.

Sale caractère ose souhaiter une bonne Saint-Val à une

Face de Râ,

Closquette,

Je t'aime quand même!

Dominique.

– *From : cbariel*

To : francoisjab

Je t'aime.

Marie-Claude et Philippe GILLIOT,

Merci, pour tout cet amour.

Henri,

Je t'aime de tout mon cœur. Joyeuse Saint-Valentin.

Jeanne.

– *Homme colosse, tu me manques !*

Je t'aime infiniment.

Anne.

Kirsten,

Je t'aime et t'aimerai toujours.

François.

– *La chanson promise : En ce temps-là, nous vivions ensemble, en ce temps-là, l'amour nous aimait*

Heureux destin quand la vie rassemble ceux qui se ressemblent et qui se cherchaient

En ce temps-là, ce furent des voyages, en ce temps-là, nous changions toujours. Nos horizons sans changer d'amour. En ce temps-ci, il n'a pas changé

Marguerite,

fleur de la prairie.

– *« Les bergers ne sont plus à côté, les pistes du bout du monde sont à l'autre bout du monde, mais repli n'est pas oubli, car tout a changé sauf mon amour pour toi. »*

Mercre chez Ribe.

Querida Maria,

Gracias por este cinco años de felicidad, Hacer de mis sueños la realidad, Mi corazón es como una estrella Viviendo del mar al cielo. Contigo a mi lado por siempre.

Miguel.

Marie-Jeanne,

Je veux dire au monde mon amour de toi.

Mon destin est de t'aimer, permets-moi de le réaliser.

Pascal.

Mon complice, Will you be my Valentine? Love always Uuna.

Oie,

Je t'aime, je t'aime, je t'aime.

Ours.

– Italie. Garonne. Buttes-Chaumont.

Merveilleux voyage avec toi,

Sandrine,

ma plus belle histoire d'amour.

Pierre.

Sophie,

Je t'aime éperdument.

Xavier.

Corinne,

En peu de temps, j'ai appris à te connaître, A t'écouter, à t'admirer, Et j'ai pu voir en moi naître Cet amour tant désiré.

Quand je repense à tous nos moments Qui prouvent que tu es si chère pour moi, Je désire alors tellement Te garder à jamais près de moi.

Et en continuant dans cette lignée, Je prends pour témoin, ici, le monde entier Pour enfin te déclarer :

A toi, seul amour de ma vie, Je t'aime.

Domi,

tu m'émerveilles...

Bernard.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **26,35 €** (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : [] [] [] [] [] [] Localité :

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAE

Autorisation de prélèvements	N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	Organisme créancier : Société Editrice du Monde 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05
J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal <i>Le Monde</i> .	TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER	
Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.	Nom Prénom N°rue Code postal [] [] [] [] Ville	
Date :	NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)	
Signature : <table border="1"><tr><</tr></table>		

PIERRE GEORGES

Sur la photo

AH LA PHOTO, quelle plaie, la photo ! Un engin explosif, d'un maniement redoutable. Toujours prêt à vous sauter à la figure, à faire sens comme disent ceux, et ils sont nombreux, qui ont été amenés à réfléchir sur l'utilisation de cette arme de presse.

Donc, hier, en page 9, *Le Monde* a publié une photo abominable, un document atroce, hors toute convention du genre, bref un cliché, somme toute très banal, mais qui, dans l'actualité politique agitée du temps, a provoqué la fureur, l'indignation des supporters du chef de l'Etat.

De quoi s'agissait-il ? D'une photographie datée du début 1994, prise à l'Hôtel de Ville de Paris et montrant deux hommes se serrant la main dans un couloir, avant ou après leur rencontre. Une scène effectivement totalement banale, saisie par un photographe, illustrant un rendez-vous entre Jacques Chirac, maire de Paris et patron du RPR et Didier Schuller, à l'époque directeur général de l'office HLM des Hauts-de-Seine et conseiller régional RPR d'Ile-de-France.

D'évidence, si le photographe a choisi d'immortaliser cet instant à l'époque, c'est très probablement à la demande du second des protagonistes. Pour son album et sa fierté personnels, histoire de prouver à ses proches et compagnons militants qu'il connaissait du beau monde en ville, en l'occurrence le patron. D'évidence aussi, il ne s'agissait point d'une photo volée. Ou de pur hasard, comme ces documents de meeting, de campagne, où l'un peut s'efforcer, se faufilant sur la photo, de faire accroire qu'il tutoie la célébrité de l'autre.

Non là, ils étaient deux. Eux deux tous seuls dans un couloir à poser pour l'objectif, à se serrer

la main, souriants et tranquilles, un instant de gloire pour l'un, peut-être un instant de routine volontiers consenti par l'autre à un sous-fifre méritant.

Ne faisons pas dire à ce document plus qu'il ne disait. Mais pas moins non plus. A savoir qu'un jour de 1994, en tout cas, Jacques Chirac connut et rencontra Didier Schuller en sa mairie, le reçut, comme l'on peut se rencontrer entre compagnons d'un même parti, discuta avec lui et le raccompagna, aimablement, jusqu'à l'objectif. Or, évidemment, le document contredit vaguement ce que dit, lundi soir, en réponse à une question de Patrick Poivre d'Arvor, le candidat-président. Connaissait-il Didier Schuller ? « Non » répondit-il avant de nuancer : « Je me suis peut-être trouvé dans un endroit avec lui, mais je ne le connaissais pas personnellement. »

On voit bien ici le risque qu'il y a parfois, la peste soit des photographes !, à rencontrer personnellement un homme qu'on ne connaissait pas personnellement, dans un endroit qu'on connaissait absolument ! Et à l'oublier. La peste soit des photos qui l'attestent ! La preuve, à peine *Le Monde* sorti, le député UDF Renaud Dutreil, président fondateur de l'Union en mouvement, n'eut pas de mots assez durs pour, à propos de la publication de cette photo, dénoncer la poursuite de « la campagne de coups bas qui va essayer de tirer le vrai débat vers le caniveau. C'est un effort constant et on voit bien d'où il vient. Il vient de la rue de Solferino, du Parti socialiste, avec M. Hollande passé maître dans l'art de rabaisser le débat démocratique ». Allons bon, la rue de Solferino, agence de photos ! Cela se saurait. Voir page 14...

En Chine, avec les derniers Mohicans maoïstes du Henan

NANJIE

de notre envoyé spécial

Il y a des drapeaux rouges claquant au vent, une statue de Mao blanc lumière pointant l'avenir radieux, des portraits géants de Marx, Engels, Lénine et Staline se découpant sur fond bleu azur. La place centrale de Nanjie est un autel à ciel ouvert, un sanctuaire voué au culte des classiques. Autour, les rues sont larges et propres, fleuries même, mais vides. Les voitures – ce luxe ! – sont rarissimes. Seuls grincent les cycles des vélos. « *Le Parti communiste est bon* » : l'ode révolutionnaire diffusée par un haut-parleur résonne dans le froid mordant de l'hiver. Un slogan barre une façade d'immeuble : « *Mao brille à jamais* ».

A Nanjie, l'horloge de l'histoire s'est arrêtée pile à l'heure Mao. Visiter le village, planté au cœur de la campagne du Henan, est une remontée dans le temps, un retour en arrière d'un quart de siècle. L'enclos est comme un musée vivant, une Pompéi maoïste au décorum fossilisé mais peuplé de figurants de chair et de sang. Une troublante anomalie au regard du tourbillon qui emporte le reste de la Chine.

Ici, on ignore les entreprises privées qui fleurissent partout ailleurs. Tout est collectif. Les salaires sont dérisoires (25 à 40 euros par mois) mais chacun jouit de la sécurité de l'emploi – il n'y a pas de chômage – et bénéficie d'une prise en charge du berceau à la tombe. On fournit gratuitement aux familles logement, gaz et électricité, rations alimentaires (viande, œufs, farine...), éducation, soins médicaux et même... coiffeur, cosmétiques et voyages de noces. Seuls les légumes sont payants. On les achète à des marchands ambulants venus de l'extérieur.

« *Ailleurs, les gens sont peut-être plus libres, mais ici on est davantage protégés.* » M^{me} Shi en est fort aise. Son appartement trois-pièces est aussi impersonnel qu'une chambre d'hôtel. Le poste de télévision, le mobilier – beige crème – et la cuisinière appartiennent à la collectivité. Tous les appartements sont gratifiés du même équipement standard. « *Quand les gens déménagent, ils n'emportent que leurs vêtements* », iro-



Culte des grands classiques, pas de voitures, logement gratuit...

nise l'officiel local qui surveille l'entretien. Les posters accrochés au mur montrent Mao sous différents angles.

On comprend que, dans l'appartement (identique) voisin, la jeune Li Na, fille de policier, rêve à d'autres horizons. Etudiante à Pékin, revenue au bercail pour le Nouvel An lunaire, elle avoue franchement : « *La société ici est trop étroite. Il faut aller ailleurs saisir d'autres opportunités.* » A Nanjie, le moindre divertissement est orchestré par le Parti, foulards rouges déployés. Les bars karaoké sont bannis. Ni prostitution ni crime : l'ordre règne à Nanjie.

L'« homme fort » de cette enclave s'appelle Wang Hongbin, 50 ans. Secrétaire du comité local du Parti communiste, il tient Nanjie d'une poigne de fer depuis un quart de siècle. Imprégné de Mao, il se donne volontiers des airs de timonier version petit pied. Au musée du village, une photo le campe en prophète inspiré trônant



au sommet d'une montagne, tandis que s'étalent au bas de l'affiche les notes de l'*Internationale*.

S'il a réussi à imposer son chantier néomaoïste, c'est que la décollectivisation dans les campagnes lancée au début des années 1980 a ici dérapé. Dans le chaos de la transition, deux entreprises privées – une de briques, l'autre de farine – se sont livrées à des escroqueries qui ont braqué toute la population contre la « *réforme* ». Le retour triomphal des orthodoxes est né de cette réaction.

Mais Wang Hongbin et les siens sont des Mohicans maoïstes d'un type très particulier. Ils récusent certes la propriété privée, mais ils ne dédaignent pas l'ouverture au capital et à la technologie étrangère. Le Nanjie Group, la holding publique, s'est allié à des partenaires japonais. Ainsi sont nées quatre sociétés mixtes qui ont permis à Nanjie de se lancer dans la production d'emballage plastique, de confiseries et de nouilles instantanées. Le système fonctionne. Il rutile même. Au point d'attirer les travailleurs migrants, fuyant le chaos rural environnant. La machine tourne en raison de coûts salariaux dérisoires. Nanjie est très fier de sa marque de nouilles « *Barbe du dragon* », qui s'écoule partout en Chine et s'exporte aussi au Japon, en Mongolie, en Russie et récemment en... Afghanistan. C'est l'intervention américaine qui a ouvert le marché afghan à la maoïste « *Barbe du dragon* ». Wang Hongbin en rigole. L'orthodoxie a ses limites.

Là est bien le problème. Des fissures ont récemment lézardé le modèle, la corruption commence à instiller ses bacilles. Le responsable des rations alimentaires aurait monnayé ses faveurs distributives : il a été dénoncé lors d'une séance d'autocritique. Et puis il y a l'incompréhension des échelons supérieurs de l'appareil. « *Certains hauts dirigeants ne partagent pas nos opinions, admet Wang Hongbin. Cela a un impact sur le climat à Nanjie même. Certains commencent à reprocher à notre modèle de brider la créativité.* » Un embryon de dissidence ?

Frédéric Bobin

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Dire « non » au réarmement allemand ?

VOILÀ DEUX ANS qu'on tourne autour du problème des soldats allemands : l'Amérique poussant à la roue, la France freinant et la République fédérale tâchant de réveiller le goût des choses militaires dans une opinion publique réticente. Visiblement, cette période transitoire touche maintenant à sa fin. Et l'opposition des Français ne pèsera pas lourd dans la balance de la décision si elle se limite à un « non » pur et simple, inspiré par une vision nationaliste

du problème. En ce sens, la propagande communiste, qui reprend les vieux thèmes de Poincaré et de Maurras, est très efficace au point de vue du succès populaire, mais parfaitement stérile au point de vue de l'influence sur les événements. Si fortes soient-elles, l'indignation sentimentale des Français et leur crainte du péril allemand n'empêcheront pas le réarmement, car le problème ne se pose plus dans le cadre du vieux conflit entre le Franc et le

Germain, mais dans le cadre général de la rivalité Est-Ouest et de l'équilibre entre deux mondes. Au lieu de dire « non » au réarmement allemand pour soulager sa conscience, la France doit définir clairement les deux conditions fondamentales d'un « oui » : l'impossibilité constatée de réunifier l'Allemagne et l'organisation d'une armée européenne.

Maurice Duverger
(14 février 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



des plus fameuses disc-jockeys françaises, morte à 33 ans, dans la nuit du 2 au 3 février.

■ **Jacques Chirac et les affaires.** Le site du *Monde* fait le point sur les scandales qui ont marqué le septennat du président-candidat. www.lemonde.fr/chirac-affaires

■ **Jeux olympiques.** Une animation présente le calendrier, les techniques et les sites. www.lemonde.fr/saltlake/saltlake.htm

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris
CEDEX 05. Tél : 01-42-17-20-00 ;
télécopieur : 01-42-17-21-21 ;
téléc : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 39
Changement d'adresse et suspension :
0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies :
<http://interactif.lemonde.fr>
Guide culturel :
<http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation :
<http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION Sur Internet :

<http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► **LE MONDE 2**

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « La France sur le déclin ? ».

■ Tirage du *Monde* daté mercredi 13 février 2002 : 520 874 exemplaires. 1 - 3 Nos abonnés Paris - Ile-de-France trouveront avec ce numéro le supplément « *aden* ».

Le Monde
N° 15
3€
19.99 F

2

Le Monde

LIRE ET VOIR

PRÉSIDENTIELLE
SEIZE MAIRES RACONTENT
LA COURSE AUX SIGNATURES.
CACHEMIRE LES PHOTOS
D'UNE GUERRE OUBLIÉE.
PLANÈTE X UN TOUR DU
MONDE DU PORNO BUSINESS.

MAGAZINE MENSUEL 3€